Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/saintbonaventure00albi

SAINT BONAVENTURE

ET LES

LUTTES DOCTRINALES DE 1267-1277

SAINT BONAVENTURE

ET LES

LUTTES DOCTRINALES DE 1267-1277

PAR

le Fr. JULES D'ALBI
Frère-Mineur Capucin

ST. MICHAEL'S COLLEGE
STUDENTS' LIBRARY

TAMINES
IMPRIMERIE DUCULOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
—
1922

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

FEB - 5 1937
9180

Cum Superiorum permissu.
7 Déc. 1921.

Nihil obstat

Namurci, 10 Novembris 1922.
J. LAMBOT,
D. in S. Th.

Imprimi permittimus

Namurci, 11 Novembris 1922.
J. CAWET,
Vic. gen.

Imprimé en Belgique par l'Imprimerie DUCULOT, à Tamines.

Ea namque de divinis rebus scripsit, ut in eo Spiritus Sanctus locutus videatur.... Legeramus studiosissime Sancti hujus divina scripta, quibus postquam per aetatem aliquid sapere licuit, semper fuimus delectati.

SIXTUS IV. — *Superna caelestis patria*, 14 avril 1482.

Nil ad oppugnandos nostrorum temporum errores fore aptius, nil ad confirmandum veritatem efficacius duximus quam ut excellens summi Scolasticorum Magistri sapientia longe lateque fluat.

LEO XIII. — *Epist. Quod universa*, 13 déc. 1885.

Frequens libensque nos Doctorem hunc legimus ; ex qua lectione incredibili animi voluptate percellimur et fere in aera levamur.

LEO XIII. — Audience du 11 nov. 1890. *Acta minor.*, 1890, p. 178.

Ille enim singulariter inter omnes doctores catholicos, pace omnium salva, videtur idoneus et securissimus ad illuminandum intellectum et inflammandum affectum.

GERSON : *De libris legendis. Consideratio prima.*

Sint alii doctores qui dicantur cherubici, hic verissimo nomine Seraphicus simul et Cherubicus, quia inflammat affectum et erudit intellectum.

GERSON. — *Epistola cuidam F. Minori.*

On remarquera que les doctrines thomistes censurées (en 1277 par Etienne Tempier) se retrouvent dans le péripatétisme Averroïste.

DE WULF. — *Hist. de la Philos. Médiévale*, 4e édit. 1912.

Qui ergo vult discere quaerat scientiam in fonte, scilicet in Sacra Scriptura, quia apud philosophos non est scientia ad dandam remissionem peccatorum ; nec apud Summas magistrorum, quia illi ab originalibus traxerunt, originalia autem a Sacra Scriptura. Unde dicit Augustinus (Epist. 82. — Alias 19. — c. 1, n. 3) quod ipse decipi potest et alii, sed ibi est fides tanta, ubi non potest esse deceptio.

S. BONAVENTURA. — *Coll. XIX in Hexaemeron*, nº 7.

SAINT BONAVENTURE

ET LES LUTTES DOCTRINALES DE 1267-1277

I. — L'amitié des saints n'exige pas l'identité des vues scientifiques.

Un jour nous dit une gracieuse légende (1), saint Thomas alors à Paris, s'était rendu au couvent des Mineurs pour consulter Fr. Bonaventure. En ce temps-là le Docteur Séraphique écrivait la vie du bienheureux Père François. Saint Thomas le savait. Etant donc venu à la cellule de Bonaventure et s'étonnant que nulle voix ne réponde à son appel, doucement il entr'ouvre la porte et voit son ami en extase. Plein de respect et d'admiration, Fr. Thomas se retire disant : « laissons un saint écrire la vie d'un saint ». Scène touchante que Mineurs et Prêcheurs se sont plus à chanter comme ils ont chanté celle non moins suave de François et Dominique se donnant le baiser de paix.

Thomas d'Aquin était l'ami de frère Bonaventure. L'histoire l'établit, la tradition en perpétue le pieux souvenir. Mais saint Bonaventure par le fait même de l'amitié qui le liait à saint Thomas se fit-il l'admirateur de ses innovations ?... Longtemps on l'a pensé. L'œuvre du Séraphique

(1) S. Bonav. *Opera Omnia.* — Quaracchi. — Tom. X — Diss. II — de vita S. Bonaventuræ, Cap. III, n. 12, p. 54.

Docteur, moins en relief depuis la formation des trois Ecoles principales (Thomiste, Scotiste, Nominaliste) n'attirait plus qu'un regard distrait et fort intéressé. On cherchait en elle moins son esprit propre, son incomparable richesse indépendante, que son accord avec l'une des Ecoles régnantes. Serrés autour de saint Thomas, les Fr. prêcheurs rapidement firent bloc. Groupé par le mouvement même de la controverse, l'ordre franciscain tout entier fit corps autour de ses docteurs. Bientôt la lutte suscitée par la doctrine scotiste de l'Immaculée Conception rendit encore plus compacts les divers groupements ; et tandis qu'en attendant le jour où le Nominalisme trouverait en Suarez et ses frères de la Compagnie de Jésus (2) des défenseurs attitrés, le clergé séculier se rangeait surtout sous la bannière d'Ockam, les Fr. Mineurs acclamaient en Duns Scot leur chef définitif alors que les Dominicains maintenaient à saint Thomas leur exclusive fidélité.

Concentration déplorable qu'avaient su éviter treize cents ans de science chrétienne et qui ne tardait pas à ôter à l'Eglise l'initiative dans les recherches. Rebutés par un

---

(2) Eusèbe Amort dans sa *Polingana Philosophia*, au chapitre douzième de sa « Physique des Modernes », traitant de la philosophie Scolastique écrit : Tertia (schola) est Nominalium, qui sic denominantur eo quod eliminarent e philosophia entia superflua, quæ Thomistæ et Scotistæ aliique,sub nominibus significari contendebant. Auctor est Okamus Ord. Minorum in Bavaria ; ejus doctrinam postmodum plerumque in præcipuis doctrinæ capitibus secuti sunt PP. Societatis Jesu. Antesignano Suarezio viro pio et docto. Ex quo tempore etiam hæc philosophia communiter appellari cæpit Recentiorum aut Societatis. Cité par MICHAEL DE S. JOSEPH dans sa remarquable *Bibliographia Critica*, vol. I, p. 338, 1re col.

scolasticisme sans air, les esprits ne tardèrent pas à se tourner vers l'antiquité littéraire ; ils saluèrent avec transports les sirènes de la Grèce et de Rome et délaissèrent ces Docteurs dont on avait voulu faire non les guides qui conduisent au vrai mais les maîtres qui le dispensent. Bientôt favorisé, préparé par ce paganisme littéraire dont la décadence des mœurs ne traduisait que trop la néfaste influence, le Protestantisme venait ; et, provoqué par lui, surgissait le mouvement philosophique moderne avec son esprit agressif et sa licence absolue. Aux hardiesses troublantes d'une raison sans frein, les décadents de la scolastique ne savaient opposer que les chemins battus d'un XIIIe siècle mal étudié, mal traduit parce que fixé dans sa lettre et repoussé dans son esprit.

Durant ces longues années, le Séraphique Bonaventure aura des admirateurs enthousiastes mais le tout petit nombre connaîtra sa doctrine philosophico-théologique. On étudiera surtout en lui l'ascète et le mystique, oubliant que pour connaître à fond les lois qui régissent ces voies secrètes et multiformes par lesquelles Dieu consomme la transformation des âmes dans le mystère de ses amoureuses communications, le docteur doit auparavant connaître et les lois qui naturellement régissent la constitution et la vie de ces âmes et les lois surnaturelles qui, d'après les Ecritures et l'enseignement de l'Eglise, règlent l'action de Dieu sur nous. Saint Bonaventure ne serait pas le Prince de la Mystique s'il n'était à la fois l'un des Princes de la Théologie tout court.

C'est ce que l'excessive rigidité des Ecoles empêcha de voir, aussi ne soyons pas étonnés que nul ne se soit demandé

quelle avait été son attitude dans le grand conflit soulevé par l'apparition des opinions thomistes.

La tradition avait pourtant gardé un vague souvenir de controverses amicales qui auraient eu lieu entre Thomas d'Aquin et Fr. Bonaventure. Et les P.P. Franciscains de Quaracchi, dans ce chef-d'œuvre qu'est leur édition des œuvres complètes du Séraphique Docteur, transcrivent d'un manuscrit du XVe siècle, l'anecdote que voici : « un jour, à Paris, répondant au B. Thomas, Bonaventure s'occupa bien plus de la Passion du Christ que des arguments scolastiques. Or, le B. Thomas vit le Christ au-dessus de la tête du saint. Des plaies du crucifié le sang jaillissait et coulait dans la bouche de Bonaventure. Dès ce moment Saint Thomas n'osa plus argumenter contre lui, et cela par respect pour le Christ » (3).

Anecdote précieuse qui nous montre vivante la tradition de controverses entre les deux grands saints et qui les caractérise de façon admirable. Bonaventure est bien le docteur plénier et vivant, le théologien constamment attentif à dépasser les pures données de la seule intelligence afin d'atteindre les profondeurs intégrales de la vie et de transformer en bien et joie le vrai qu'il a perçu ; Fr. Thomas à son tour est l'Aristotélicien exclusif, le spéculatif pur qui,

---

(3) Damus aliam inter S. Thomam et Bonaventuram narrationem, ex qua nata videtur traditio de cruce, ad pedes cujus Bonaventura totam sapientiam hauserit. « Quodam tempore, respondens B. Thomæ, Parisiis » occupavit se (Bonaventura) plus in passione Christi, quam in studio. » Unde Beatus Thomas vidit super caput ejus Christum et de vulneribus » ejus fluere in os Bonaventuræ : ideo amplius non est ausus arguere » contra illum, scilicet de veneratione Christi. »

S. Bonav. *Op. omnia*. Tom. X. — Diss. II. — Cap. III. p. 54, note 2.

s'arrêtant au vrai, délaisse les profondeurs de la vie et brise l'élan de l'âme. Aussi Fr. Thomas n'abandonne point ses convictions et s'il renonce à la discussion c'est uniquement par respect pour le Christ, « amplius non est ausus arguere contra illum scilicet de veneratione Christi ». Il s'incline devant la sainteté de son ami mais conserve sa manière de voir.

Quoi de plus naturel ! Les deux saints étaient trop grands pour ignorer que la perfection morale si elle garantit la rectitude des intentions ne saurait garantir l'infaillibilité des convictions scientifiques. Dieu a livré le monde aux discussions des hommes et les saints ne sont pas exclus.

Leurs forces ont des limites. Au-delà de ce qu'ils perçoivent s'étendent des horizons sans fin ; et ces horizons mêmes qu'ils entrevoient, il ne peuvent les épuiser. Chacun s'efforce de les traduire de son mieux ; mais tous, dans leur sincérité, déclarent que leur traduction est imparfaite, qu'elle ne livre leur vision que par fragments brumeux. Et Saint Thomas lui-même, sur la fin de ses jours, introduit de façon plus sublime dans la contemplation des mystères de Dieu, ne peut reconnaître son œuvre et brûlerait sa Somme tant il la trouve terne et faible à côté de ce qu'il vient de voir.

Leur puissant esprit leur avait depuis longtemps montré que l'amitié est l'union des cœurs et que cette union, si elle est encore plus adéquate lorsque l'identité des opinions l'accompagne, peut cependant être profonde sans elle. Saint Bonaventure et saint Thomas pouvaient s'aimer de l'amour le plus tendre et conserver chacun sa manière de voir. Ils savaient que dans sa marche vers le vrai, notre âme n'a pas le droit d'admettre des obstacles. L'amitié la plus

étroite ne saurait intervenir dans notre considération. Nul préjugé, nulle ignorance, nulle prévention, nulle réglementation ne sauraient être tolérés. Il faut que le vrai soit le fruit de la recherche désintéressée, il faut que le savant soit totalement dégagé de lui-même, de ses propres vues, qu'il écarte impitoyablement de sa route toute considération étrangère aux faits et qu'il aille à la vérité froidement, exclusivement, tyranniquement si ce mot pouvait être employé.

Le docteur n'a qu'un seul droit comme il n'a qu'un devoir, diriger si rigoureusement son regard sur le vrai qu'il l'atteigne infailliblement. Et si le brouillard des sens, si la faiblesse native de nos facultés, si la complexité des problèmes ne permettent pas toujours la possession certaine de la vérité, du moins, même alors, reconnaissant aux travaux et aux opinions des autres, leur valeur relative, le savant quel qu'il soit n'a pas le droit de fausser sa vision et de la traduire autrement qu'elle n'est.

C'est ce qu'au XIIIe siècle pratiquèrent saint Thomas et saint Bonaventure. Tandis que trop exclusivement guidé par Aristote, Fr. Thomas se croit en possession de conclusions nouvelles et défend fièrement des régressions qu'il prend pour des conquêtes, fidèle à ses recherches personnelles, aux résultats acquis par le puissant travail des Pères, des Maîtres de Paris et d'Oxford, Bonaventure se pose en défenseur non moins intrépide et non moins redoutable de ce qui, pour lui, comme pour l'histoire, est la marche certaine vers le vrai mieux connu.

Ce fait généralement ignoré, il est bon de le mettre en relief, en ce septième centenaire de la naissance du Docteur

Séraphique. Outre que sa réalité nous permet de mieux comprendre les deux grands Docteurs et de mieux pénétrer leur conception de la science, elle nous permettra aussi de mieux établir nos devoirs et de repousser avec dédain le le psittacisme exclusif que certains rêveraient d'imposer.

A la licence sans frein des incroyants, nous devons opposer non je ne sais quelle répétition anémiée d'opinions et de méthodes anciennes mais l'esprit vivifiant et large qui permit aux génies du XIIIe siècle de créer leur méthode et d'atteindre leurs résultats. C'est dans cet esprit d'indépendance respectueuse et totale que nous allons exposer le rôle de saint Bonaventure tel qu'il nous apparaît dans ses propres écrits (4). Et pour mieux le traduire, nous allons le situer dans son cadre historique. Nous dirons d'abord ce qu'était l'Ecole au moment où Fr. Bonaventure, après avoir apporté au grand mouvement de Paris et d'Oxford, les enrichissements de son propre travail est amené par la lutte intellectuelle que vient de susciter le mouvement Averroïste à prendre position contre Fr. Thomas.

---

(4) L'indépendance n'exclut pas les préférences, elle exclut les limitations, l'esclavage intellectuel. Nous ne cachons pas notre admiration pour S. Thomas, mais nous admirons davantage encore S. Bonaventure dont l'argumentation plus abondante et plus large est aussi bien plus actuelle parce que plus profonde ; et surtout nous admirons le B. Duns Scot dont la méthode extrêmement rigoureuse et précise contraste si fort avec l'impressionnisme décadent des scolastiques dits modernes. Au-dessus de tous est le Maître des Maîtres, S. Augustin dont les œuvres étonnent par leur inépuisable profondeur. En lui se trouvent les réponses à toutes les philosophies modernes, et parfois même, en lui se trouve jusqu'à l'exposé de ces erreurs qui attirent tant de prestige à quelques égarés. Les contradicteurs de Bergson, en particulier, auraient grandement gagné à le lire.

II. — Introduction d'Aristote par les Maîtres d'Oxford et de Paris. — Création de la méthode scolastique par Alexandre de Halès.

Un des plus célèbres et des plus savants écrivains du XVIIIe siècle, Eusèbe Amort (5) nous donne de la Scolastique la description suivante : « Philosophiam scholasticam voco, quae in omnibus Scholis ac Academiis Europae a saeculo XII usque ad XVII doctis placuit : nam a Christo nato usque ad saeculum XII, in Europa nostra, ne unum quidem philosophum reperire est, qui integrum systema physicae conscripserit. »

La Scolastique est donc cette philosophie qui régna dans les Ecoles du XIIe au XVIIe siècle. Auparavant on trouve bien quelques vues fragmentaires sur l'univers, mais non

(5) D'après MICHAEL de S. JOSEPH, Trinitaire Espagnol. — *Bibliogr. Crit.* vol. I, n. 337, col. 2, qui écrit : Philosophus hac nostra ætate exercitatissimus ; omniumque novæ philosophiæ studiosissimus indagator, P. Eusebius Amort qui in « Polingana Philosophia » ubi agit de Neotericorum physica, cap. 12, « de philosophia scholastica » hunc in modum edisserit : « philosophiam scholasticam voco quæ in omnibus scholis ac Academiis Europæ a sæculo XII usque ad XVII doctis placuit ; nam a Christo nato usque ad sæculum XII, in Europa nostra ne unum quidem philosophum reperire est, qui integrum systema physicæ conscripserit. Fragmenta vero quæ extant vel in scriptis Gentilium, vel Christianorum, fragmenta tantum sunt philosophiæ Platonicæ vel Aristotelicæ ; pauci tunc fuerunt philosophi ; una tantum vel altera in tota Europa Schola exiguus discendi ac investigandi ardor profana.

de système complet. Et la base de cette philosophie est l'Aristotélisme (6).

Mise définitivement en relief par Averroës dont les Commentaires ne tardèrent pas à s'imposer à l'attention des chrétiens tant par la faveur dont ils jouissaient chez les Arabes que par les difficultés qu'ils soulevaient contre la foi, la philosophie du Stagyrite exerça d'abord le génie tourmenté d'Abélard. Successivement Gilbert de la Porrée, saint Anselme eurent recours à elle. Mais il était réservé à Alexandre de Halès de lui ouvrir toutes grandes les portes du sanctuaire.

D'un génie vaste et profond, d'une largeur de vues peu commune, d'une hardiesse et d'une indépendance que soutenait une érudition remarquable pour son temps, Alexandre ne craignait pas les responsabilités. Il sut prendre à son

(6) Le même Eusèbe Amort, cité par Michel de S. Joseph, ibid. p. 338, écrit encore : Fundamentum Philosophiæ Scholasticæ est philosophia Aristotelica ; hæc jam diu tam in Oriente quam in Occidente sensim majorem auctoritatem obtinuit. Sæculo XII Averroës in Hispania inter Sarracenis eidem Commentariis suis maximam conciliavit famam : christiani partim fama, partim necessitate adducti, ut paribus armis cum adversariis fidei congredi possent, syllogismis disputationi, et cum his ipsis principiis Aristotelicis assueverunt ; sæpius quidem rejecti in Ecclesia sunt libri Aristotelici ob varios errores, quos continent, sed cum viri docti hos errores partim in meliorem sensum converterent, partim emollirent, partim emendarent, prodiit tamen aliquod genus Philosophiæ Peripateticæ emendatæ quæ postmodum vocata est Philosophia Scholastica, simpliciter Aristotelica. Hic Philosophiæ Scholasticæ ortus fuit, promovente illum Petro Abailardo, Gilberto Porretano, Anselmo, Alensi, Alberto Magno, etc... Philosophia Scholastica in suo progressu in tres celebres Scholas divisa est. Prima est Thomistarum... secunda est schola Scotistarum.... tertia est Nominalium....

compte l'initiative d'Abélard et eut le bonheur et la gloire de la mener à la bonne fin.

« Alexandre de Halès — écrit M. Picavet (7) — a utilisé l'œuvre de ses prédécesseurs, depuis saint Augustin, Boèce, Bède, Raban Maur, jusqu'à saint Anselme et Hugues de Saint-Victor. Il connaît Aristote, celui de la première et celui de la seconde période, auquel il attribue même le Livre des Causes. Il a lu Avicenna et peut-être Averroès. Il s'inspire de Platon, de Plotin et des philosophes grecs ou latins dont le XIIIe siècle a eu une connaissance plus ou moins complète. Il donne plus d'une solution originale, reproduite par saint Thomas et ses successeurs, voire par nos contemporains.

» A la méthode il est manifeste qu'il a donné la forme sous laquelle elle sera désormais pratiquée par les Scolastiques. Aux divisions inaugurées par les hérétiques et les orthodoxes, systématisées par Abélard et conservées par les auteurs des Sentences et des Sommes, il a assuré l'ampleur et la précision. Par l'emploi du syllogisme, dont les analytiques lui avaient montré le maniement, elle a acquis rigueur et exactitude. En prenant ses prémisses chez les philosophes, comme dans la Bible, l'Evangile et les Pères, en les demandant à la raison comme à l'autorité, Alexandre a fait voir comment on pouvait, de toutes mains, travailler à l'augmentation du savoir et réaliser la synthèse des matériaux de provenance si diverse, en possession desquels venait d'entrer le XIIIe siècle. Et cette entreprise consi-

(7) *Esquisse d'une Histoire comparée des philosophies médiévales*, p. 208-209. Paris, Alcan, 1904.

dérable dont il a vu, mieux encore qu'Abélard, le but et la portée, non seulement il l'a réalisée, mais de plus il est resté orthodoxe et a ainsi du même coup rendu le succès certain. Soixante Théologiens dit Wadding, chargés par Alexandre IV d'examiner la Somme, la recommandèrent comme un livre parfait. Comment donc ne verrait-on pas dans le premier maître des Franciscains, le créateur de la méthode scolastique qu'Abélard avait esquissée et à laquelle il donna toute la perfection dont elle était devenue susceptible au XIIIe siècle.

» ... Il est manifeste que la méthode scolastique n'offre chez saint Thomas rien qui ne soit déjà chez Alexandre... ... Donc Abélard, mettant à profit les recherches de ses prédécesseurs a pratiqué la méthode dont se sont servis les auteurs des Sentences et des Sommes du XIIe siècle. Alexandre de Halès s'inspirant d'Aristote, comme des Théologiens et des philosophes antérieurs, partant de toutes les conceptions rationnelles transmises au XIIIe siècle a été le véritable créateur de la méthode employée par saint Thomas et ses successeurs jusqu'au XIXe siècle, utilisée en partie encore par des philosophes contemporains qui ne se réclament pas du thomisme. »

M. De Wulf, l'éminent professeur de Louvain, écrit à son tour (8) : « saint Thomas et saint Bonaventure rendent à

(8) *Histoire de la Philosophie Médiévale*, Liv. III, p. 253-254. Cette citation est empruntée à P. Lucio Nuñez du Collège des Editeurs de Quaracchi dans : Alejandro de Ales fundator de la Escolastica. — *Estudios Franciscanos*, janvier 1907, p. 27.

Ce jugement, M. De Wulf le maintient en ces termes dans la 2e édition, p. 225 : « Bonaventure et Thomas d'Aquin rendent à Alexandre les

Alexandre les plus beaux hommages. Aussi bien l'éclat de ses illustres successeurs a trop souvent éclipsé ses mérites. On a trop longtemps méconnu les progrès qu'il fit faire à la scolastique, et à son détriment on a attribué à saint Thomas des titres que celui-ci n'a d'ailleurs jamais revendiqués.

» Sa place dans la scolastique : 1° Alexandre de Halès perfectionne la méthode scolastique et lui donne sa forme définitive. A lui revient l'honneur d'avoir, tout en puisant ses arguments à la double source de la raison et de l'autorité, mis en œuvre les matériaux infiniment riches et variés, transmis par les Grecs et les Arabes ; à lui, l'honneur d'avoir adopté pour chaque problème des divisions nettes et d'avoir exposé les arguments sous forme syllogistique ; à lui surtout revient l'honneur d'avoir résolu les apparentes contradictions que contient une exposition parallèle du pour et du contre d'une question, en développant dans ses résolutions, un système coordonné de philosophie. A ce triple point de vue, Alexandre renchérit sur Abélard, et les Grands Docteurs du XIIIe siècle ne font que lui emprunter cette méthode.

» L'œuvre d'Alexandre contient à la fois une synthèse théologique étayée d'ailleurs sur des arguments rationnels et une synthèse philosophique. Nous y rencontrons bon nombre des doctrines fondamentales de la scolastique reprises par tout le XIIIe siècle ».

» plus beaux hommages, Bacon lui-même qui le malmène si fort, atteste » sa célébrité, puisqu'il joint son nom à Albert-le-Grand pour les appe- » ler duo moderni gloriosi. Les progrès qu'Alexandre a imprimés à la » théologie et à la philosophie scolastiques ont été longtemps mécon- » nus, parce que l'éclat de ses successeurs a trop éclipsé ses mérites ».

Cette puissance novatrice d'Alexandre est excellemment notée par le P. Hilarin Felder dans sa remarquable « Histoire des Etudes dans l'ordre de saint François depuis sa fondation jusque vers la moitié du XIIIe siècle » (9). Le Révérend Père souligne l'action de Robert Grosseteste, évêque de Lincoln, qui à Oxford initie les franciscains à l'étude d'Aristote, et montre comment à Paris, élargissant sur ce point l'initiative d'Oxford, Alexandre, non content d'étudier et de commenter Aristote, l'utilise dans la théologie, introduisant ainsi dans le surnaturel une raison plénièrement organisée.

---

(9) *Histoire des Etudes dans l'Ordre de S. François,* jusques vers la moitié du XIIIe siècle. — Traduit de l'allemand par le P. EUSÈBE DE BAR-LE-DUC. Paris, Picard, 1908.— Ouvrage de tout premier ordre, mais que fait dévier parfois le préjugé en vogue chez les Fr. Min. Capucins et d'après lequel le Scotisme ayant exagéré ses positions philosophico-théologiques en trop nette divergence avec les positions thomistes ; S. Bonaventure, au contraire, ayant défendu des positions plus atténuées et, en fin de compte, quasi identiques à celles de S. Thomas, il faut à tout prix, par S. Bonaventure, se rapprocher de S. Thomas. Préjugé lamentable, issu de controverses familiales absurdes et qui n'a eu qu'un seul résultat, l'abandon de S. Bonaventure lui-même dont le texte étudié en fonction du thomisme ou du scotisme a vu son esprit et jusqu'à sa lettre parfaitement déformés. S. Bonaventure est un illustre méconnu dont, même chez les Capucins, bien des lèvres prononcent le nom mais que fort peu d'esprits fréquentent. Et pourtant son œuvre est d'une richesse inouïe que ne supprime nullement celle de Scot, vu que le Docteur Subtil ne traite jamais dans son Commentaire les questions qu'il juge épuisées par S. Bonaventure. Nous ajouterons, en outre, que l'œuvre du Docteur Séraphique renferme certains aperçus, non conservés par Scot, et dont le développement scientifique moderne manifeste la valeur supérieure. Notons seulement la théorie de la double origine des idées qui seule renferme en germe la solution du problème amorcé par Descartes et définitivement posé par la Critique Kantienne.

« Les premiers Maîtres de l'Ecole Franciscaine — écrit-il (10) — furent aussi les premiers et les plus éminents défenseurs d'Aristote et c'est à leur autorité que le Stagyrite doit en grande partie ses triomphes dans les Ecoles d'Occident. Grosseteste écrivit des Commentaires sur Aristote et enthousiasma les franciscains d'Oxford pour les sciences que ce philosophe enseignait, à une époque où les dominicains portaient encore contre lui de sévères prohibitions. Alexandre de Halès mit à contribution dans sa Somme les écrits les plus variés d'Aristote, il fut avec Jean de La Rochelle le défenseur de sa philosophie et fit triompher à Paris sa méthode de Dialectique avant qu'Albert le Grand et saint Thomas eussent paru, avant que les professeurs dominicains de l'Université et que cette dernière elle-même eussent pu et voulu s'appliquer à l'étude d'Aristote. »

« Alors que les vieux savants occidentaux — constate le même auteur (11) — n'avaient pas, comme nous savons, de philosophie proprement dite et qu'on interdisait à Paris les principaux représentants de cette science, c'est à Oxford que Robert Grosseteste interpréta leurs ouvrages pour la première fois » (12).

---

(10) Ibid., p. 293.

(11) Ibid., p. 273.

(12) S. Edmond Rich fut en réalité le premier, qui peu de temps avant Grosseteste fit des cours sur les Sophistici Elenchi ; Maître Hugues expliqua les Analytica priora comme le rapporte Bacon (*Comp. Stud. Theol.* éd. Charles, p. 412). Mais ils ne semblent pas être allés plus loin que la logique (cf. Hauréau : *Hist. de la Phil. Scol.* II, p. I, p. 142), tandis que les études et les ouvrages de Grosseteste portent sur les Sophistici Elenchi, les Prædicamenta, les Analytica priora et posteriora, la Physique, une partie de la Métaphysique et de l'Ethique.

Note du P. Hilarin, p. 473.

Le célèbre professeur ne s'en tint pas là. « Comme il était impossible de se procurer certains traités philosophiques du Stagyrite ou qu'on n'en avait que de mauvaises traductions, il combla ces lacunes en fouillant les textes originaux d'après une méthode qui lui fut propre. Ce mouvement, fécond en résultats, fut continué par Adam de Marsh, et ils se développèrent à l'étude des Mineurs d'Oxford jusqu'au temps de Roger Bacon. Bacon qui avait étudié à cette Ecole dit formellement qu'en philosophie et sciences naturelles, il s'avance à travers ces « voies magnifiques » qu'a ouvertes Robert Grosseteste. »

Tandis que sous l'impulsion de l'évêque de Lincoln, les Fr. Mineurs d'Oxford entraient dans cette voie nouvelle entraînant aussitôt l'université de cette ville, les Fr. Mineurs de Paris, auxquels venait de se joindre le Maître fameux qu'était Alexandre de Halès, sous la conduite de celui-ci et de Jean de La Rochelle créaient un mouvement parallèle. De leur Etude où il avait pris naissance, le mouvement d'intégration du Péripatétisme ne tardait pas à gagner l'Université presque entière. Plus tard quand viendront Albert le Grand et saint Thomas, ils n'auront qu'à enregistrer le fait accompli et introduire dans l'ordre dominicain la philosophie et les méthodes depuis longtemps régnantes dans l'ordre franciscain et dans les deux Universités de Paris et d'Oxford.

« L'Etude (des Fr. Mineurs de Paris) — déclare le P. Hilarin (13) — prit à son tour une situation exceptionnelle par le fait qu'Alexandre de Halès en devint le chef...

(13) Ibid., p. 474-475.

Dans le temps qu'il était élève et professeur à la Faculté des Arts, bien avant le premier interdit lancé contre Aristote (1210), Alexandre avait eu l'occasion d'entendre expliquer et d'interpréter lui-même les œuvres du fondateur du Lycée et de ses commentateurs. Or, comme il avait déjà franchi les écueils redoutés de la philosophie grecque et arabe, il ne s'émut pas autrement de la censure portée contre elle. « Il paraît avoir été le premier des Latins qui, » de propos délibéré, par calcul et presque sans défiance, » ait fait emploi dans l'enseignement de la théologie des » méthodes et des sciences « nouvelles ». (Hauréau : *Hist.* » *de la philos. scolastiq.*, II, p. 130). Il devint ainsi le » champion de la dialectique d'Aristote dans l'exposé des » questions théologiques et il fit dans sa fameuse Somme » un si heureux usage de la Logique, de la Physique et de » la Métaphysique, que le courant en faveur de la Philo- » sophie s'établit dans l'ordre de très bonne heure ».

Il n'en était pas ainsi chez les Dominicains où les protestations s'élevaient véhémentes contre l'introduction de la philosophie.

« Il est à remarquer (14) combien ses idées (d'Alexandre de Halès) diffèrent en ce point de celles de ses collègues dominicains. Jean de Saint-Egide, le premier Fr. Prêcheur qui enseigna à Paris, condamne la philosophie comme dangereuse pour le théologien.

» Ces gens qui ont étudié Aristote ne peuvent plus ensuite se séparer de lui quand ils arrivent en théologie. Avec leur philosophie ce n'est pas de l'or mais du cuivre

(14) Ibid., p. 475-476.

qu'ils apportent dans le trésor de la science sacrée. Quando tales veniunt ad theologiam, vix possunt separari a scientia sua, sicut patet in quibusdam qui ab Aristotele non possunt in theologia separari, ponentes ibi aurichalcum pro auro, scilicet philosophicas quæstiones et opiniones. » (Hauréau — *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibl. Nat.*, VI, Paris, 1893, p. 134.)

« Ils appliquent leur Métaphysique à la théologie elle-même gémit un autre dominicain de l'époque ; ils parlent dans le sanctuaire la langue barbare des philosophes païens, ils affublent la reine des sciences d'un manteau sordide et déchiré ; ils font monter des tourbillons de poussières vers les lumineux sommets et la vermine pullule dans l'atmosphère religieuse. Sunt aliqui qui bene linguam spiritualem didicerunt, id est theologiam, sed tamen in ea barbarizant eam per philosophiam corrumpentes, qui enim metaphysicam didicit semper vult in sacra scriptura metaphysice procedere. Similiter qui geometriam didicit semper loquitur de punctis et lineis in theologia. Tales induunt regem vestibus sordidis et laceratis ; item spargunt pulverem in lucem et inde mascuntur cyniphes. » (Hauréau, ibid., p. 251).

« Voilà un langage bien frappé, qui va directement contre le système préconisé par Alexandre dans son enseignement et dans sa Somme et qui, d'autre part, est en parfaite harmonie avec les prohibitions dont Aristote était alors l'objet à Paris. Alexandre ne se laisse pas tromper pour cela sur le compte du grand philosophe, d'autant moins que son expérience personnelle lui avait permis d'apprécier les immenses avantages des nouvelles sciences. Le danger que craignait l'Eglise n'existait pas pour lui qui avait vieilli

dans les recherches philosophiques et théologiques. Il était tellement convaincu de la justesse de ces idées à cet égard, qu'il crut devoir s'employer avec son école à faire retirer la censure portée contre Aristote. On en a la preuve dans un sermon de son premier disciple et de son collègue à l'Université Jean de La Rochelle (†1245). Ce Fr. Mineur, osa, dans un discours public, non seulement désapprouver la lutte engagée contre la philosophie, mais affirmer que Satan lui-même en était l'instigateur. S'inspirant d'un passage de l'Ecriture, il en donne cette interprétation : « Il n'y » avait pas de forgerons dans tout le pays d'Israël ; les » Philistins avaient interdit l'exercice de ce métier, dans » la crainte que les Hébreux ne vinssent à se fabriquer » des lances et des épées (I *Rég*. XIII, 9). Les forgerons » sont les Maîtres de la philosophie ; voyez comme ils sou- » lèvent leurs objections fortes, irréfutables, qui aiguisent » l'esprit comme un glaive ; voyez comme leurs arguments » portent loin, pareils à ces lances qui jettent des éclairs. » Voilà pourquoi Satan met tout en œuvre pour rendre » impossible l'étude de la philosophie, il ne veut même » pas que les chrétiens fidèles aient l'esprit pénétrant. »

Et Jean de La Rochelle ne se contente pas d'affirmer solennellement les avantages de la philosophie, il en donne des preuves plus convaincantes que tous les discours, ses œuvres. Pendant qu'Alexandre déjà courbé par l'âge rédige son admirable Somme théologique, Jean de La Rochelle écrit un ouvrage de philosophie pure, la *Summa de anima*, dans lequel Hauréau trouve « les principaux articles de la » doctrine que vont exposer avec plus d'abondance Albert » le Grand et saint Thomas. »

Quant à Alexandre, il est « le premier (qui) met au service de la théologie toute la puissance de la logique d'Aristote, déclarant sans ambages et avec raison qu'il faut regarder la première comme une reine, et la seconde comme la servante de la théologie. C'est par ce côté que la Somme est incomparablement supérieure à tous les recueils de sentences publiés jusque-là et qu'elle sert de modèle à tous les travaux postérieurs des Maîtres de la Scolastique » (15). Cette puissance et cette fécondité de l'œuvre du Grand Docteur furent aussitôt reconnues, et en 1256, onze ans après sa mort, le pape Alexandre IV écrivait au Provincial des Mineurs à Paris, la splendide lettre que voici : « Alexandre évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à son Fils bien-aimé... Ministre de l'Ordre des Fr. Mineurs en France, salut et bénédiction apostolique.

» Pareilles à un fleuve qui a sa source dans le Paradis, les lèvres de l'immortel Fr. Alexandre de votre ordre, ont répandu en ces derniers temps sur le monde, les flots impétueux et abondants de la science des Saintes

(15) Ibid., p. 211.— Cette originalité créatrice du Docteur Irréfragable est si évidente qu'un chroniqueur du XIVe siècle la reconnaît en ces termes : Anno Domini MCCXLV obiit Parisiis nobilis clericus magister Alexander de Hales, sacræ Paginæ doctor, qui primus de Minoribus maximo cum honore cathedram theologiæ duxit, ac lecturam artificialem per se adinventam in divisionibus ac sententiis litteræ scholasticis reliquit. Nam ante eum nec erat littera trita, nec sententia litteræ elicita. Composuit etiam quæstionum theologiæ permagnos codices, ita ut mirum sint videre, nisi quod gloriosam Virginem in suis difficilibus ut vulgo dicitur, solebat habere institutricem ; in cujus rei argumentum in festo Assumptionis ejus (Aug. 15) obiit. — Chronicon Sauercost.— Edimburg, 1839, p. 153, cité par P. Lucio Nunez : *Estudios Franciscanos*, Janvier 1909.

Lettres. C'est lui qui a mis au grand jour les trésors de la sagesse et de la science du salut. Ses écrits témoignent que Dieu l'éclairait de ses lumières, car jamais un homme ne pouvait pénétrer si avant les mystères de l'éternelle vérité sans une particulière assistance de l'Esprit Saint. Il a fait servir au bien général le fruit de ses études, quand il a entrepris la tâche difficile de composer une Somme qui renfermerait toutes les questions de la théologie. C'est là une œuvre dont l'utilité est de beaucoup supérieure à l'étendue. Cette Somme est appelée à faire faire du progrès à ceux qui veulent apprendre plus à fond la loi du Seigneur. C'est un riche arsenal où sont disposées dans un ordre parfait, des doctrines irréfragables (16) qui écraseront sous le poids de la vérité, les efforts opiniâtres de l'erreur. Un lecteur superficiel la trouvera peut-être trop volumineuse, mais à nous qui aimons l'étude elle paraîtra de peu d'étendue à cause de l'utilité qu'elle nous offre dans chacune de ses parties. En face de ces pages qui contiennent en quelque sorte les insondables profondeurs de la théologie, nous éprouvons un légitime sentiment d'affliction : c'est que Dieu ait arrêté l'ouvrier avant la fin du travail, c'est qu'Il lui ait décerné prématurément la couronne promise à sa fidélité. Elle est donc incomplète cette œuvre de sublime piété... C'est pourquoi considérant avec raison qu'il serait inconvenant de laisser inachevée l'œuvre de Dieu, Nous vous ordonnons fermement, en vertu de l'obéissance, d'en

---

(16) Sententiarum irrefragabilium acies. Cette qualification par le Pape de la doctrine d'Alexandre, nous semble en étroits rapports avec le titre de Docteur Irréfragable que les Ecoles lui ont donné.

conférer avec des religieux prudents et amis de l'étude et de faire venir à Paris de tous les points de votre province et en aussi grand nombre qu'il le faudra, des Fr. éminents par le savoir afin de compléter la Somme... (17)... »

Faisant écho à la parole du pape, le célèbre Gerson écrivait : « La doctrine d'Alexandre est d'une richesse qui surpasse toute expression. On raconte que quelqu'un ayant

---

(17) Je cite la traduction du P. HILARIN, *loc. cit.*, p. 219-220. — Bulle *De fontibus Parasidi*, confer : Cardinal VIVES Y TUTTO, *Instituta Franciscana*, n. 234, p. 142. De fontibus Paradisi flumen egrediens, exuberans videlicet sacrarum intelligentia Scripturarum, per os recolendæ memoriæ Fratis Alexandri Ordinis tui, temporibus nostris largo profluxit lotitio impetu super terram, in lucem manifestius editis thesaurus scientiæ ac sapientiæ salutaris. Item siquidem Frater, ut ex his quæ scripsit et tradidit, comperimus, Deo plenus (nemo enim, nisi in spiritu Dei loquens, æternæ veritatis mysteria ea inquisitionis indagine attigisset) studia sua publicis utilitatibus commodavit ; et laboriosi operis sanctum aggrediendo propositum, super quæstionibus theologicis utiliorem utique, quam prolixam molitus est Summam profectibus in lege Domini studere volentium compendiosius profuturam. In qua sententiarum irrefragabilium ordinatæ sunt acies ad obterendam veritatis pondere contentiosæ pervicaciam falsitatis. Prolixitatem quippe, si quam in eadem Summa lector delicatus abhorret ; studiosis vobis in ea sic reddit continua partium suarum utilitas brevem, ut in tanto verborum agmine, quod immensa videtur divinæ profunditatis eloquia continere, non aliud nos rationabiliter possit attendere, quam quod Deo ejusdem Fratris laboribus finem, antequam suscepti operis diætam perficeret, imponente et ad statutum reposita mercedis evocante denarium ; perfectæ pietatis imperfectus est labor : quod est et pauca videntur et ad satietatem animæ insufficientia universa, quæ sumpta sunt nisi destinatum, et ad quem animos legentium pars suspendit exhibita, principii sui finem moles tanti operis sortiatur .... Quatenus considerans prudenter, quod indecenter relinquitur, si negligenter omittitur mutilum opus Dei, quod nonnisi cælestis sapientia per ministerium servi sui tam clara jam digestæ partis iniit venustate....

demandé à saint Thomas qu'elle était la meilleure manière d'étudier la théologie : c'est, répondit-il, de s'attacher à un Maître. Et à quel Docteur, lui demanda-t-on de nouveau ? A Alexandre de Halès, répondit-il. J'affirme avoir lu ce fait dans un traité sur la vision béatifique, dirigé contre Jean XXII. Du reste les écrits de saint Thomas et surtout dans sa Somme, *la Secunda secundæ* prouvent combien il s'était rendu intime et familier ce Maître Alexandre dont il faisait l'éloge (18). Et maintenant, ô douleur ! voici que ces deux

(18) Et Gerson parle en connaisseur, car cette Secunda secundæ est pour lui le chef d'œuvre de la Somme. Après un éloge remarquable du Breviloque de S. Bonaventure et de l'ouvrage de Pierre Auriol sur la Bible, Gerson écrit : Nonne sanctus Thomas, totam pene theologiæ practicam (prolixioribus licet verbis) in Secunda secundæ conclusit ? Quam summam, si tanto quæreret impendio theologicorum sobria studiositas quanto conteritur in supervacuis multorum vana curiositas haberent profecto theologi, unde quorumdam sapientium in oculis suis insultatio (phantasticos appelam theologos) retusa cessaret.

Præmium in concordantia Evangelistarum — *Opera Omnia.* — Paris MDCVI — Tom. I. Nous citerons toujours d'après cette édition.

De cette seconde partie de la Somme, où se fait sentir si vivement l'influence d'Alexandre de Halès, et que Gerson regardait comme ce que S. Thomas avait écrit de plus parfait, voici ce qu'écrivait récemment le P. Martin, O. P. « Et c'est dans la Somme théologique, principalement dans la seconde partie de cette Somme, que nous trouvons la doctrine spirituelle de S. Thomas réduite en système. Or disons-le bien haut, c'est là le grand mérite du Maître, il a organisé la mystique comme science, c'est-à-dire « il a établi aussi rigoureusement que possible les » lois générales qui président aux rapports de l'âme avec Dieu, à partir » de la vie ascétique, jusqu'à la vie unitive ». Et cela, en affirmant de l'homme tous les droits et tous les torts, par une pénétrante analyse psychologique de la nature humaine, et en affirmant de Dieu le droit absolu et la puissance souveraine dans tous ses rapports avec la créature. Jamais je n'ai trouvé de doctrine mystique plus humaine, jamais non plus de doctrine mystique plus divine que la doctrine spirituelle

scientifiquement élaborée par l'Ange de l'Ecole. Elle réalise l'union aussi étroite que possible entre la nature et la grâce, entre l'homme et Dieu. Et principalement de ce chef, Thomas d'Aquin est le Prince de la théologie mystique. Sa doctrine est la pierre de touche au contact de laquelle se révèle la valeur ou éclate la fausseté d'un enseignement prétendu mystique. Les sages qui ont suivi la voie royale de ces enseignements sont demeurés dans la vérité ; les téméraires qui s'en sont écartés ont fait fausse route et n'ont pu aboutir. « (Le Développement historique de la spiritualité Dominicaine, dans : *La Vie Spirituelle*, Août 1921, p. 318).

Il faut avouer que les affirmations ne coûtent guère au R. P. Que S. Thomas soit un puissant métaphysicien, c'est indéniable et nul ne l'a sérieusement contesté ; qu'il soit un excellent théologien, c'est encore exact, et nous aurions grandement besoin de retrouver en ses disciples naturels quelque chose de la clarté, de la profondeur, de la sérénité et même de la sincérité de son enseignement. Qu'il soit le Prince de la mystique, parce que dans cette seconde partie de la Somme où il s'est puissamment inspiré d'Alexandre de Haiès, il a fait preuve plus qu'ailleurs de ses qualités maîtresses, c'est une nouveauté. Un moraliste profond et sûr n'est pas pour cela un mystique, sans quoi toutes les théologies morales sont désormais des traités de mystique ! La mystique est bien dans la sphère de la morale, mais dans la sphère supérieure. Et nous savons qu'elle est loin d'attirer l'attention de tout le monde.

« Jamais je n'ai trouvé de mystique plus humaine » s'écrie le R. P. Martin, « jamais non plus de doctrine mystique plus divine, que la doctrine spirituelle scientifiquement élaborée par l'Ange de l'Ecole ». Pour trouver, il faut d'abord chercher. Et il ne paraît guère que l'auteur de l'article ait jamais cherché, car il ne nous parlerait pas d'une « mystique humaine ». On ne peut accoupler termes plus incohérents. Le propre de la mystique étant de transposer la vie humaine dans l'ordre privilégié d'une grâce extraordinaire, on ne voit pas beaucoup comment cela peut être humain. Le R. P. confond la mystique des littérateurs avec celle des parfaits de la vie chrétienne. La première est une nébulosité sensible plus ou moins riche en couleurs, la seconde est une clarté de vie et d'action de Dieu sur l'âme, intraduisible en mots humains.

Quant à « la doctrine spirituelle scientifiquement élaborée par l'Ange de l'Ecole », la caractériser ainsi c'est la situer hors de la mystique. S. Thomas aurait pu nous livrer les secrets de son âme et alors nous aurions de lui des descriptions et des enseignements de la plus haute

docteurs Halès et Bonaventure paraissaient comme ensevelis avec ceux dont on ne garde plus le souvenir dans le fond de son cœur » (19).

L'influence d'Alexandre est indéniable et profonde non moins que celle de son disciple et ami Jean de La Rochelle. Ce dernier était regardé comme une des principales lumières de son temps. « Le secrétaire de saint Bonaventure (Fr. Bernard de Besse) nous assure que la réputation de Fr. Jean de La Rochelle égalait en ce temps-là celle d'Alexandre son Maître : ils étaient l'un et l'autre d'éminents professeurs, des religieux distingués par la science et la piété, et, pareils à deux grands flambeaux, ils répandaient sur le monde une éclatante lumière — qui tunc mundo tanquam

---

valeur, mais il ne l'a pas fait. Il faut s'en tenir là et ne pas multiplier inconsidérément les affirmations énormes et béates qui, par leur excès même, non seulement ruinent la cause qu'on veut servir, mais détournent de l'Eglise des esprits qui lentement venaient à elle. Aimons nos génies, faisons-les connaître avec amour, mais respectons-les et que notre admiration ne se transforme point en caricature.

(19) GERSON : *Op. Omn.* Tom. I, p. 554. — Epistola missa cuidam Fr. Minori. Lugdunum 1426 — : Unde et allegat — Bonaventura — ad confirmationem doctrinæ suæ Parisienses articulos, quos per Guilelmum Parisiensem de consilio et assensu Magistrorum omnium dicit fuisse damnatos et excommunicatos, vivente adhuc et consentiente fratre Alexandro de Hales, cujus doctrina quantæ sit ubertatis, dici satis nequit. De qua fertur respondisse sanctus Thomas dum inquireretur ab eo, quis esset optimus modus studendi theologiam, exercere se in uno doctore præcipue. Dum ultra peteretur, quis esset talis doctor : Alexander de Hales. Testor me ita legisse pridem in tractatu quodam de visione beata contra Joannem XXII. Testantur scripta ejusdem sancti Thomae maxime Secunda secundæ, quam intimum sibi fecerat et familiarem illum quem laudabat doctorem Alexandrum. Et ecce proh dolor ! doctores isti duo Ales et Bonaventura videntur quasi sepulti cum illis quorum non est memor amplius præsertim in cordis amore.

duo magna luminaria lucebant. — Nous voyons d'autre part l'embarras qu'éprouve Bernard de Besse à décider quel est le plus grand Maître, d'Alexandre ou de Jean de La Rochelle son disciple. Après avoir proclamé celui-là le premier professeur de philosophie et de théologie de son temps, il dit de celui-ci : « le plus illustre prédicateur se » trouvait alors dans l'ordre des Mineurs, c'était Maître » Fr. Jean de La Rochelle. Religieux fort remarquable par » son érudition et sa vie exemplaire, il avait un esprit si » vaste qu'il l'emportait en pénétration sur ses maîtres, et » qu'il ouvrit des voies nouvelles à la prédication et à l'en- » seignement de la théologie. Ses ouvrages et ceux de Fr. » Alexandre étaient très recherchés, et ils firent beaucoup » de bien » (20).

Tels sont les deux hommes qui, à Paris, ont définitivement donné sa forme et son élan au mouvement scolastique. Tels sont les Maîtres dont Bonaventure sera le disciple et dont les doctrines soulèvent l'enthousiasme des Ecoles. Leur puissance pourtant et leur éclat ne parviennent pas à éclipser Oxford qui poursuit splendidement sa marche. La conception est un peu divergente. Oxford est plus scientifique. Pour Robert Grosseteste et son disciple Adam de Marsh aussi bien que pour Alexandre, la théologie est la reine des sciences ; mais alors que pour Alexandre, elle est surtout la raison dans sa pleine force et son complet épanouissement organisant le contenu des Ecritures, pour les Maîtres d'Oxford elle est plutôt l'Ecriture étudiée dans son texte et dans la tradition des Pères avec toutes les res-

(20) P. HILARIN, ibid., p. 224-225.

sources que peuvent fournir la linguistique jointe à la philosophie et aux sciences. Plus précis et plus restreints, les Maitres de Paris élèvent un superbe édifice dont les assises régulières et solides provoquent l'enthousiasme, bien plus vastes les Maitres d'Oxford posent les bases et formulent les principes d'un mouvement scientifique sans pareil dont Roger Bacon nous dira le programme écrasant et dont notre siècle seul paraît avoir repris la réalisation. Alors qu'Alexandre n'utilise d'Aristote que la Logique et la Métaphysique, Robert de Lincoln étudie encore son Histoire Naturelle. Bien plus, connaissant le grec et l'hébreu, il étudie les mathématiciens et les géomètres grecs dont il peut se procurer les ouvrages, il s'adonne à l'expérimentation au point d'être accusé de sorcellerie, bref dépassant le moyen âge tout entier, il conçoit et pratique la science avec une ampleur de vues, une profondeur de méthode et une richesse de moyens qu'on ne retrouva plus. Aussi ne nous étonnons pas si c'est d'Oxford que nous viennent les deux plus étonnants génies du moyen âge, Roger Bacon et Duns Scot.

Disciple et ami de Robert de Lincoln, Fr. Adam de Marsh partage ses travaux et sa gloire. « Il occupe avec Grosseteste (21) la première place parmi les savants que Roger Bacon se vante d'avoir connus. « Ces hommes émi-
» nents que sont Robert de Lincoln, Fr. Adam de Marsh et
» plusieurs autres, dit-il, ont su découvrir à l'aide des mathé-
» matiques les causes de toutes choses et donner une exposi-
» tion suffisamment claire des vérités divines et humaines » —

(21) Ibid., p. 296-297.

« Robert évêque de Lincoln et Fr. Adam de Marsh — dit-
» il dans un autre endroit — doivent être comptés parmi
» les plus illustres savants du monde : ils furent des hommes
» accomplis dans les sciences divines et humaines » —
« Les philosophes, écrit-il encore, pris en masse sont toujours incomplets ; il n'y en a qu'un très petit nombre pour posséder la philosophie à la perfection ; par exemple Aristote et de nos jours Robert Grosseteste, mort récemment, évêque de Lincoln et Fr. Adam de Marsh. C'étaient des hommes parfaits en toute espèce de sciences et jamais il ne s'est rencontré de meilleurs philosophes. »

» Salimbéné, à son tour, félicite Fr. Adam d'être regardé comme l'un des plus grands savants du monde. Fr. Adam de Marisco de ordine Fr. Minorum, unus de majoribus clericis de mundo. In Anglia claruit et multa scripta fecit sicut Lincolniensis. (*Salimbene chronica*, p. 29).

« Les deux dominicains, Fr. Raoul et Nicolas Trivet, disent de lui qu'il est un docteur en théologie de haut renom, également remarquable par sa sainteté et par sa science ». Robert Grosseteste avait été le Maître d'Adam de Marsh, c'est lui qui avait fondé à Oxford l'étude des Mineurs. « Malgré tous ses travaux de pasteur des âmes, il resta fidèle comme professeur à son Ecole franciscaine. C'est là qu'il célébrait ses triomphes, là qu'il comptait ses meilleurs élèves et ses plus chers amis, là enfin qu'il composa le plus grand nombre de ses ouvrages.

» Les Mineurs l'ont regardé et honoré comme le Père de leur Etude et ils ont fait de sa valeur scientifique les plus éclatants éloges. Le franciscain Jean Tyssington, qui fut l'adversaire de Wiclef et professeur à Oxford, dit de lui :

« l'évêque de Lincoln surpasse autant les professeurs mo-
» dernes que le soleil l'emporte en éclat sur la lune quand
» son disque est voilé.... »

» Mais c'est son illustre élève Roger Bacon, qui lui consacra le plus brillant panégyrique. Autant d'ordinaire Bacon est avare de louanges, porté comme il l'est à faire une critique acerbe de tous les personnages marquants et en particulier des savants de son temps, autant il est enthousiaste en parlant de Robert Grosseteste. D'après lui, « Robert fut par la sain-
» teté de sa vie et par son érudition le modèle de tous les
» évêques et de tous les savants ». (*Comp. studii philosophici* — c. 5, p. 432 — *Opus Minus*, p. 239). « Par suite
» de sa longue existence et des voies merveilleuses qu'il
» suivit, Robert eut une connaissance plus parfaite des
» sciences que tous les autres hommes » (*Comp. Stud. Phil.*, c. 8, p. 472). Et en un autre endroit : « Personne ne
» posséda les sciences comme l'évêque de Lincoln ; il dut
» cet avantage à sa longue carrière, à sa grande expérience,
» à son ardent désir d'apprendre, à son application et aussi
» à sa connaissance des mathématiques et de la perspective.
» Il fut par là en mesure de tout savoir ». (*Opus Tertium*, c. 25, p. 91).

» En parlant ainsi, Bacon a surtout en vue l'habileté de Robert Grosseteste en philosophie, en sciences naturelles et en philologie. Jadis, lorsqu'on ne connaissait que la mineure partie des ouvrages de l'évêque de Lincoln, on pouvait croire que Bacon poussait trop loin la louange. Mais, depuis qu'on a examiné plus attentivement les manuscrits posthumes de Robert, le doute à cet égard n'est plus permis. Sans parler de ses ouvrages théologiques qui s'élèvent à quatre-

vingts environ et qui sont d'un volume plus ou moins considérable, il a composé toute une série d'écrits sur la philosophie, les sciences naturelles et la philologie.

» Parmi les écrits philosophiques, il faut ranger les commentaires sur les Sophistici Elenchi, les Predicamenta, les Analytica priora et posteriora et l'Ethique d'Aristote, la Somme d'après la Physique de ce même auteur et le commentaire sur le célèbre ouvrage de Boèce « De la Consolation Philosophique ». Il a encore une Somme philosophique dans laquelle il traite des formes, des couleurs de l'arc-en-ciel, des comètes et de l'utilité des arts libéraux. Enfin, il a écrit de savantes monographies sur un grand nombre de questions particulières de philosophie, par exemple sur la liberté de la volonté, sur les facultés de l'âme, sur les causes.

» Dans le domaine des sciences naturelles, il fut captivé par les multiples problèmes qu'on y découvre : ainsi l'air et son influence, le son, la lumière, la chaleur solaire, le mouvement. Nous avons même de lui un compendium sur le globe terrestre et un discours dans lequel il fait l'éloge de l'astrologie. Astronome, il a écrit sur la réforme du calendrier ecclésiastique ; mathématicien, il a laissé plusieurs ouvrages sur la géométrie, l'arithmétique, voire sur la quadrature du cercle ; enfin il a donné un compendium des sciences où il traite, entre autres choses, de la médecine, de la musique, de l'optique et de la politique.

» Ce sera sa gloire à jamais d'avoir mis, dans l'étude des Fr. Min. ces différentes sciences au service de la théologie dans un temps où les autres écoles n'en faisaient que peu ou point de cas. Il avait fait naître pour elles, chez les vieux

franciscains une inclination si prononcée, il leur en avait si bien démontré l'importance pour la théologie que ces sciences eurent leur principal foyer à l'étude des Mineurs d'Oxford. Rappelons-nous seulement le Grand Bacon : il fut à cet égard en avance de plusieurs siècles sur son temps et il consacra presque toute sa vie à réformer les études théologiques selon l'esprit de Robert de Lincoln.

» Grosseteste a également bien mérité de la Philologie. Le dominicain Nicolas Trivet écrit de lui, à ce propos, vers la fin du XIIIe siècle : « ce docteur connaissait trois langues : » le latin, l'hébreu et le grec, il a fait de larges extraits de » gloses hébraïques et traduit de nombreux textes grecs » doctor vero in triplici lingua eruditus, latina, hebraea et graeca, multa de glossis haebraeorum extraxit et de graeco multa transtulit (*Annales*, éd. Hog. 243).

» Il trouva en Angleterre, une occasion favorable d'apprendre l'hébreu car beaucoup de juifs qui avaient quitté Rouen en 1087, étaient venus s'y installer avec la permission de Guillaume le conquérant... Quant à la langue grecque dont Grosseteste avait appris les éléments à Paris, nous savons par Bacon jusqu'à quel point il la possédait. Il en savait assez dans sa jeunesse pour lire et comprendre dans le texte original les saints Pères et les philosophes grecs ; il n'était cependant pas assez fort pour en publier une traduction d'une rigoureuse exactitude. Il fit donc venir des grammaires en Angleterre et aussi de savants Hellénistes, pour leur faire traduire les plus importants ouvrages et pour pouvoir lui-même se perfectionner (cf. *Opus Tertium*, c. 25, p. 91 — *Comp. Stud. Phil.*, c. 6, p. 434; c. 8, p. 472 — *Op. Maj.*, I, p. 70). Ainsi fut-il en état dans un

âge plus avancé, de traduire en latin soit par lui-même, soit avec le concours de ses compagnons, plusieurs textes grecs ; par exemple les Lettres de saint Ignace, les œuvres du pseudo Denys l'Aréopagite et de saint Jean Damascène, le testament apocryphe des douze patriarches, un traité sur la Virginité de Marie, le lexique grec de Suidas. Si nous considérons qu'au XIIIe siècle on avait très peu d'attraits pour la philologie et que, avant Robert Grosseteste on n'enseignait pas le grec à Oxford, nous comprendrons quel mérite lui revient d'avoir apprécié la linguistique à sa juste valeur (22) ».

Tout ce labeur scientifique n'avait chez Robert qu'une seule fin, rendre plus complète et plus vaste l'intelligence de la théologie.... « Dans le programme de Robert Grosse-» teste comme dans celui des anciens Mineurs qui furent ses » disciples à Oxford, la philosophie expérimentale, les » sciences naturelles et la philologie ne doivent être que » lés auxiliaires de la théologie » (23). Ce qui n'empêcha pas quelques ignorants de l'époque de le traiter de sorcier selon qu'en témoigne Guillaume Cave. Vir plane erat, dit cet écrivain — (ut pietatem, vitæ sanctimoniam reliquasque virtutes christiano præside dignas pratermittam) ingentis animi, acris ingenii, in re litteraria quantum ea ferebant tempora ad summum pene apicem evectus, totum encyclopediæ circulum emensus in litteris sacris ac profanis, in linguarum hebrææ, græcæ, latinæ scientia, in astronomia et universa philosophia adeo supra communem doctorum

(22) Ibid., p. 273-276.
(23) Ibid., p. 277.

sortem eruditus, ut artis magicæ et execrandi cum cacodæmone consortii apud sciolorum vulgus reus perageretur : quod in tam rudi barbaroque sæculo minime mirandum est (24).

Tel fut Robert Grosseteste, un savant de premier ordre, un esprit d'une rare puissance, un théologien remarquable, un des plus grands initiateurs du XIIIe siècle.

Adam de Marsh, son disciple de prédilection, n'eut pas une influence moindre. Salimbéné l'appelle « unus de majoribus clericis de mundo » et assista à son cours sur la Genèse « Optimas scripturas fr. Adæ de Marisco, cujus lecturam super Genesim audivi » (*Chronica*, p. 126.) « Il nous est malheureusement impossible — déclare le P. Hilarin (25) — d'avoir une vue d'ensemble de ses œuvres et d'arriver ainsi à connaître exactement sa tendance d'esprit. Fr. Salimbéné assure qu'Adam a composé comme l'évêque Grosseteste, de nombreux ouvrages et qu'il a lui-même examiné plusieurs de ses précieux écrits, en particulier son cours sur la Genèse. Bacon ne cite aucun ouvrage de son Maître, mais en une foule d'endroits il vante la supériorité de son mérite dans la théologie exégétique, la philologie et les sciences expérimentales. On ne saurait regarder comme authentiques tous les écrits que Wadding et Sbaraléa attribuent à fr. Adam de Marsh ; d'autre part, les indications données par eux sont incomplètes, et ne constituent nullement l'héritage que d'après Bacon et Salimbéné, Adam aurait transmis à la postérité. Leland, après avoir étudié le

(24) Vol. II, p. 295. — Scriptor. Eccles... Historia Litteraria... auctore Guililmo Cave .... Editio novissima .... Oxonii. 1743.

(25) *Loc. cit.*, p. 298-299.

catalogue « de eruditis Franciscanis » qui se conserve au couvent des Fr. Min. d'Oxford, constate qu'Adam « a com-
» posé un nombre considérable de commentaires sur la
» Sainte Ecriture ». D'après cela, on le voit, les ouvrages de fr. Adam qui ont échappé aux ravages des siècles, attendent encore qu'un sage critique les examine et en donne une édition. Nous avons seulement 247 lettres écrites de sa main, elles ont été publiées, il y a quelques dizaines d'années. Cet incomparable recueil de lettres comme l'appelle Pothast (*Bibl. historica mædii ævi* — I — Berlin, 1896 — p. 10) nous met au courant, dans une certaine mesure, de la vie intellectuelle si intense et si féconde de son auteur. Il nous montre un savant qui vit au milieu de son siècle et du monde, et qui étudie sans relâche toutes les questions ecclésiastiques, politiques, sociales et scientifiques. Adam échange des lettres et traite des affaires avec un grand nombre de dignitaires ecclésiastiques, et ceux-ci l'emploient tour à tour comme conseiller, comme médiateur, comme ambassadeur à la Cour Pontificale, comme théologien dans les Congrégations des Evêques et dans les Conciles.

» Les Supérieurs de l'Ordre réclament, eux aussi, ses services. Sous le généralat de fr. Aimon de Faversham (1239-1244) il est membre de la commission anglaise chargée de rédiger une exposition de la Règle ; le B. Jean de Parme, Ministre Général, exige les bons offices de son amitié, saint Bonaventure l'entretient par correspondance de ses affaires et a un très vif désir de le voir en personne sur le continent ; enfin parmi les lettres d'Adam, il y en a environ 70 qui sont adressées aux provinciaux d'Angleterre, de France et d'Allemagne, ainsi qu'à d'autres supérieurs de l'Ordre.

» Ce n'est pas tout. Il est obligé de s'occuper—quelquefois jusqu'à en être accablé, — des intérêts économiques et politiques de l'Angleterre. Les princes et les Grands, le couple royal lui-même, tous veulent l'avoir dans leur intimité. Il décide comme arbitre au nom du Pape et du roi certaines questions controversées de droit canon. Il lui faut prêcher la croisade de Henri III, assister aux séances du Parlement, entreprendre des voyages à titre d'ambassadeur royal, prêcher à la Cour. Malgré cela, Adam a si peu le caractère de courtisan que sans examiner s'il encourra la digrâce de Henri III et de la reine, il lutte publiquement et énergiquement pour le droit et la vérité ! Il se dresse en face de ce roi faible et indolent, dont les exactions accablent le pays et qui cherche à écraser avec le secours de l'étranger, le mouvement constitutionnel des libertés nationales ; il forme contre lui avec le comte Simon de Monfort et l'évêque Grosseteste, le triumvirat de la démocratie anglaise. Les lettres adressées à Simon attestent combien Adam était étroitement lié avec le champion de la liberté, avec quelle énergie il favorisa ses plans patriotiques et avec quelle prudence il maintint dans de justes limites le mouvement dont le Comte s'était fait l'initiateur. Ce n'est qu'après la mort de ses deux amis que Simon s'écarta du droit chemin ».

« Ce savant qui avait hérité de la bibliothèque de deux évêques, cherchait encore toutes les occasions d'enrichir la science. Il demande à emprunter les ouvrages de toute espèce qu'il n'a pas, afin de les lire ou de les faire transcrire. Il envoie un jour à l'évêque Grosseteste « des copies » très soignées de Sa Majesté le Roi de France et de son

» Eminence le Cardinal-Evêque de Tusculum, sur la perte » de l'Armée des Croisés et sur l'état actuel de la Terre » Sainte ». Il veut que Robert les lui retourne le plus tôt possible et il les réclame impatiemment.

» Il s'agit, cela va sans dire, des importants rapports du saint roi Louis IX et de l'évêque des Croisés, Jacques de Vitry. Une autre fois, il écrit à Grosseteste « je renvoie à » votre Grandeur sa thèse sur la manière de gouverner » d'un roi et d'un tyran qu'elle m'a fait parvenir sous le » sceau du comte de Leicester ». Il le prie ensuite de lui expédier sans retard l'Ethique d'Aristote, dont Robert a fait prendre copie par son ami fr. Hugues de Bareola (26).»

« Cet homme qui avait de si étroites liaisons avec les savants de son siècle et qui était au courant de tous leurs travaux scientifiques, vivait néanmoins pour son Université d'Oxford, avant tout. Il prenait à cœur tous ses intérêts, les plus minimes comme les plus considérables. « C'est d'un commun accord avec son ami Adam » que Robert Grosseteste a arrêté le règlement des Cours de l'Université. — Il a gardé ainsi jusqu'à la fin de ses jours — nous ne saurions trop l'affirmer — sa charge de professeur à l'Université, quoi qu'il ait dû parfois en interrompre l'exercice » (27).

Sous de tels maîtres, comment l'Université d'Oxford ne recevrait-elle pas une impulsion de tous points remarquable? Parallèle à l'œuvre d'Alexandre et de Jean de La Rochelle, l'œuvre de Robert de Lincoln et de fr. Adam, moins orga-

(26) Ibid., p. 300-301.
(27) Ibid., p. 303-304.

nique et moins constructive est cependant plus vaste et plus scientifique. La coordination des deux mouvements eût complètement changé la face du monde intellectuel et la scolastique n'aurait pas de sitôt dégénéré en querelle d'écoles. Mais la méthode plus synthétique et plus prenante inaugurée à Paris par Alexandre de Halès l'emporta. L'esprit était moins dispersé, moins épuisé dans cette organisation puissante des vérités révélées, il se dégageait de la nouvelle méthode une impression de force et de verdeur que ne possédait pas l'horizon sans limite des initiateurs d'Oxford. Si leur œuvre supérieure à leur temps, perdit son emprise première, elle n'en rendit pas moins de signalés services, et parallèlement à la scolastique, stimulant parfois avec vivacité les théologiens des diverses écoles un peu trop portés à cristalliser leur action dans la défense de positions littérales dont la fixité ne pouvait à la longue que rebuter les esprits, elle suscita çà et là de puissants disciples qui dans le domaine des sciences pures et dans celui de l'exégèse préparèrent le mouvement scientifique moderne (28).

Leurs contemporains, s'ils furent un peu dépassés par l'immense étendue du programme, ne leur ménagèrent cependant pas leur admiration. Qu'il nous suffise de noter l'estime que professait pour l'évêque de Lincoln, le plus profond, le plus grand des scolastiques, Jean Duns Scot, le Docteur Subtil. Souvent il recourt à Robert Grosseteste. Dans son Commentaire sur le premier livre des Seconds Analytiques, le nom du Lincolniensis est cité 23 fois, dans

(28) Le Cardinal Ximénez doit une partie de sa gloire à la création de l'Université d'Alcala et à la réalisation, dans cette université, du programme scripturaire des vieux Maîtres d'Oxford.

le second livre de ce même ouvrage il est encore cité 8 fois. Et c'est d'autant plus significatif que l'usage de citer les auteurs contemporains n'existait pas encore, et que le seul auteur cité avec Lincolniensis est un certain Thomas expositor, lequel est nommé 5 fois dans le I Posterior et 3 fois dans le II Post. Or ce Thomas expositor n'est autre, croyons-nous, que le célèbre Thomas d'York, franciscain, élève de Grosseteste. Une statistique plus complète des auteurs nommés par le B. Duns Scot dans l'ensemble de ses ouvrages, ne pourrait que rendre encore plus manifeste cette influence des Docteurs d'Oxford sur le Docteur Définitif de l'Ecole Franciscaine, celui qui dans ses doctrines a opéré la fusion des enseignements d'Oxford et de Paris.

En 1245 donc, le mouvement scolastique est dans tout son éclat. La méthode est trouvée, les voies nouvelles sont tracées, les principales vues philosophiques dont plus tard les Grandes Ecoles fixeront l'expression, sont déjà formulées. C'est à ce moment qu'entrent dans la carrière professorale Albert le Grand et saint Bonaventure.

III. — Albert le Grand introduit Aristote chez les Dominicains.

« Issu de la famille comtale de Boldstädt, en 1193 (?), Albert quitta la carrière militaire en 1223, pour revêtir l'habit de saint Dominique. ....De 1228 à 1245, il enseigna tour à tour à Cologne, Hidelsheim, Fribourg, Ratisbonne, Strasbourg, puis de nouveau à Cologne où en 1245, il eut pour disciple Thomas d'Aquin. C'est à Paris de 1245 à 1248, que sa renommée comme Magister en théologie atteignit son apogée. Dès cette époque il commença la publication de sa vaste encyclopédie scientifique et philosophique. Elle est achevée pour une grande part en 1256, mais il la compléta jusqu'à la fin de sa vie... Il mourut à Cologne, le 15 novembre 1288 » (29).

Donc de 1245 à 1248, Albert commença la publication de ses œuvres, et en 1256, il a déjà publié la partie principale. Retenons bien ces dates, elles nous serviront.

« Signification philosophique d'Albert le Grand.... C'est Albert qui conçut et exécuta le projet de « refaire Aristote à l'usage des Latins ». Pour le leur rendre intelligible, il fit des œuvres complètes du Stagyrite une paraphrase extensive, reprenant le titre et l'ordre de ses nombreux traités.

---

(29) De Wulf. *Histoire de la Philosophie Médiévale*, 2e édition, nº 266-p. 317-318. A moins d'indication contraire, c'est toujours à cette édition que nous nous référerons.

« Il n'entreprit point un commentaire du texte même » d'Aristote, mais il organisa un plan général emprunté à » ce dernier, qu'il remplit surabondamment en y incorpo- » rant les matériaux d'Aristote et de ses commentateurs, » ainsi que ses propres observations ». (Mandonnet : *Siger de Brabant* — p. LIII). Ce procédé de paraphrase ne rend pas toujours facile l'exégèse des idées philosophiques propres à Albert. Par endroits, ses commentaires ne sont manifestement que l'exposé objectif de la pensée d'autrui, et il arrive qu'ils sont inconciliables avec la doctrine personnelle de l'auteur. D'autres fois, celui-ci partage la théorie qu'il expose. La valeur des paraphrases au point de vue de la synthèse Albertine varie d'un passage à l'autre et l'étude monographique pourra seule la fixer » (30).

Notons au passage que le P. Mandonnet exagère l'initiative d'Albert, lequel introduisit sans doute Aristote chez les Dominicains mais non dans les Ecoles Universitaires. « La première génération des Dominicains — dit en effet le P. Hilarin (31) — inclinait de préférence vers la pratique et la connaissance de la théologie mystique ; jusqu'au milieu du XIIIe siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'époque d'Albert le Grand et de saint Thomas, l'école des Frères-Prêcheurs fut exclusivement Augustino-Platonicienne. Pourquoi ne l'a-t-elle pas été encore plus tard, comme celle des Frères-Mineurs? Le grand motif... dut être le suivant. Les Frères-Prêcheurs ne possédaient avant 1250 aucun professeur ayant enseigné dans l'Ordre. Jean de St-Egide, Roland de

(30) De Wulf, ibid., p. 319.
(31) *Loc. cit.*, p. 490.

Crémone, Robert Fitzakre et d'autres savants dominicains qui suivaient les anciennes traditions, ne purent imprimer le caractère de leur esprit à l'Ordre, ou tout au moins à la philosophie dont ils étaient alors ainsi que l'Ordre lui-même encore bien éloignés. Cet avantage était réservé à Albert le Grand et à saint Thomas : ils montrèrent sa route d'une façon complète et définitive à l'Ecole Dominicaine. »

« Grosseteste (32) écrivit ses commentaires sur Aristote et enthousiasma les Franciscains d'Oxford pour les sciences que ce philosophe enseignait, à une époque où les Dominicains portaient encore contre lui de sévères prohibitions. Alexandre de Halès fut avec Jean de La Rochelle, le défenseur de sa philosophie et fit triompher à Paris sa méthode de dialectique, avant qu'Albert le Grand et saint Thomas eussent paru, avant que les professeurs Dominicains de l'Université et cette dernière elle-même eussent pu et voulu s'appliquer à l'étude d'Aristote. »

L'initiative novatrice et parallèle d'Alexandre de Halès et de Robert de Lincoln demeure donc entière et le mérite d'Albert le Grand est d'avoir compris toute l'importance du mouvement créé à Oxford et à la Sorbonne, et de l'avoir introduit dans l'Ordre des Prêcheurs.

« Albert est d'ailleurs un des plus remarquables hommes de science de son temps. Il proclame hautement et à de nombreuses reprises les droits de l'observation, de l'expérience et de l'induction.... Il est familiarisé avec la zoologie, la botanique, la géographie, l'astronomie, la minéralogie, l'alchimie, la médecine : à chacune de ces sciences il

(32) Ibid., p. 493.

apporte l'appoint de scrupuleuses observations et plus d'une de ses doctrines constitue des progrès » (33).

D'autre part, « Bacon reconnaît qu'Albert possède des connaissances profondes et étendues; mais, en même temps, il lui adresse des reproches : les langues et les sciences expérimentales ne sont pas son fort ; bien plus, Albert le Grand ne cite d'ordinaire que l'autorité des autres et il n'a à sa disposition que les éditions latines d'Aristote. Quelque sévère que soit ce jugement, il renferme néanmoins beaucoup de vrai, ainsi que Charles l'a déjà remarqué. Cet éminent et distingué critique compare entre autres choses les résultats physiologiques de l'ouvrage de Bacon *De Vegetalibus* avec ceux du traité d'Albert le Grand qui porte le même titre, et il conclut ainsi : « On a fait du traité d'Albert sur » les végétaux un éloge à notre avis excessif et hyperboli- » que. Albert ne s'écarte guère d'Aristote et c'est le philo- » sophe grec qui a droit de recevoir les louanges adressées » au dominicain. Bacon doit aussi beaucoup à ce grand » maître, on peut le vérifier, et aux travaux des Arabes, » on peut le conjecturer. Mais il a sur Albert une grande » supériorité, présente des vues plus justes qui ne se trou- » vent pas chez son rival, et surtout évite beaucoup des » erreurs grossières qui déparent les travaux scientifiques » de l'évêque de Ratisbonne ». Charles : *Roger Bacon*, p. 284 » (34).

A ces appréciations, joignons celle d'un contemporain. Le célèbre Henri de Gand, dans son ouvrage sur les écri-

(33) De Wulf, *loc. cit.*, p. 320.
(34) Hilarin, *loc. cit.*

vains ecclésiastiques, au mot Albertus, écrit ceci : Albertus et ipse Prædicatorum, Coloniensis domus ejusdem ordinis lector, vir undecumque doctissimus, multa et scripsisse fertur et scribere ; sed primam partem Postillarum ejus in Lucam tantum fateor me vidisse. Et ut salva pace ejusdem dictum sit, sicut a quibusdam dicitur, dum subtilitatem sæcularis philosophiæ nimis sequitur, splendorem aliquantulum Theologicæ puritatis obnubilat. Ce jugement est à retenir. Nous verrons l'estime que ce même docteur professe pour saint Thomas, sa concordance de pensées avec saint Bonaventure. D'autre part, c'est un ami de l'ordre dominicain ; il traduit donc la pensée d'un milieu pourtant favorable à l'ordre des Prêcheurs. Constatons qu'il accuse Albert de suivre trop à l'aveugle la philosophie profane et de ternir la splendeur de la théologie.

« Albert le Grand — déclare M. de Wulf (35) — a préparé les voies à Thomas ; plus d'une doctrine lui revient qu'on a trop exclusivement attribuée à son disciple. L'étude monographique peut seule montrer jusqu'à quel point l'histoire est injuste vis-à-vis du philosophe de Bollstädt, et dans quelle mesure elle a terni sa gloire en exagérant celle de l'Ange de l'Ecole ».

L'éminent historien avait déjà dit en parlant d'Alexandre de Halès : « S. Thomas et S. Bonaventure rendent à Alexandre les plus beaux hommages. Aussi bien l'éclat de ses illustres successeurs a trop souvent éclipsé ses mérites. On a trop longtemps méconnu les progrès qu'il fit faire à la scolastique, et à son détriment on a attribué à saint

(35) *Loc. cit.*, p. 321.

Thomas des titres que celui-ci n'a d'ailleurs jamais revendiqués » (36).

Albert le Grand a écrit une Somme Théologique où se fait vivement sentir l'influence du Docteur Irréfragable. Ceux qui auraient la curiosité de connaître jusqu'à quel point Albert est débiteur d'Alexandre feront bien de consulter le travail comparatif qu'a fait le P. Prosper de Martigné dans « La scolastique et les traditions Franciscaines » (p. 58 à 77). Nous nous contenterons de transcrire ce jugement : « Albert le Grand ne copie pas, nulle part il n'imite servilement ; il lui arrive parfois de se tracer une voie propre, et même d'embrasser une opinion opposée à celle d'Alexandre ; ce qu'il fait assez souvent, c'est de reproduire en tout ou en partie les objections et les preuves données par Alexandre de Halès... ».

Remarque de la plus haute importance qui nous montre à quelle source l'Ecole Dominicaine est venue puiser les eaux de sa doctrine. Rien d'étonnant si plus tard, Thomas d'Aquin, l'immortel disciple d'Albert, tiendra la Somme d'Alexandre en si haute estime selon que nous le rapporte Gerson dont nous avons cité le témoignage. Bonaventure, à son tour, ne cachera pas son admiration pour son Maître et sa fidélité à le suivre. Dans le prologue du deuxième livre des Sentences il déclare : « De même que dans le premier livre je me suis attaché aux opinions communes des Maîtres, spécialement de mon Père et Maître Alexandre d'heureuse mémoire, de même dans les livres suivants je veux m'attacher à leurs pas ». Quemadmodum in primo libro sententiis

(36) *Hist. de la philosophie médiévale,* éd. 1900, p. 253.

adhæsi et communibus opinionibus magistrorum et potissime Magistri et Patris nostri bonæ memoriæ Alexandri, sic in consequentibus libris ab eorum vestigiis non recedam. (Prælocutio in II Sent.).

Et ce jugement du Séraphique Docteur est du plus grand poids.

IV. — La personnalité de Saint Bonaventure.

Je sais bien que pour beaucoup saint Bonaventure n'est qu'un mystique, esprit puissant si l'on veut, mais rêveur et poète. Quelques-uns le regarderaient facilement comme une âme tendre qui, volontiers prosternée aux pieds du Crucifix, vibrait passionnément à la vue des souffrances du Maître. Nous ne dénierons pas à saint Bonaventure ce qui est une de ses plus belles prérogatives. Oui, il est un mystique, le Prince de la mystique, mais il n'est pas un rêveur. Il a su allier les sévérités de la discipline scolastique aux ardentes suavités de la contemplation. Prenez son « Commentaire sur le Livre des Sentences », prenez ses immortelles « Questions sur la Trinité », sur « la Science du Christ », sur « la Perfection Evangélique » ; lisez ce chef-d'œuvre de la Scolastique tout entière (37) qui a nom « le

(37) Le Chancelier Gerson, dont le Pape Benoit XIV dit qu'il était « sui temporis clarissimum lumen, cujus famam et laudem perpauci « assequentur ». (*Institutiones Ecclesiasticae* — Venetiis — MDCCL — Inst. IX, p. 20) parle du Bréviloque et de l'Itinéraire dans les termes les plus élogieux.

Reproduisant l'argument de S. Anselme que S. Bonaventure, en plusieurs endroits de ses œuvres, défend avec force et ampleur, Gerson écrit : Est quippe omnibus inditum, a multis naturali demonstratione conclusum, ut Deus sit quo nihil melius cogitari potest, esse qui habeat quidquid melius ipsum quam non ipsum. Hæc est enim Philosophia quam Apostolus et instructus ab eo Dyonisius nominat Dei sapientiam,

Bréviloque », ouvrez « l'Itinéraire de l'Ame à Dieu », ce chant de la métaphysique la plus élevée en même temps que de la mystique la plus sublime et dont seul le De Primo

---

immo et revelationem. « Deus (inquit Apostolus) revelavit eis », quam revelationem intelligo lumen vultus Domini signatum super nos, quemadmodum pulcherrimo et evidentissimo compendio divinus Bonaventura deducit in suo « Itinerario mentis ad Deum ». Qui libellus omni laude superior est, nec admirari sufficio qualiter Patres et Fratres Minores, dimisso tanto Doctore (qualem nescio si unquam Studium Parisiense habuerit) converterunt se ad nescio quos novellos, pro quibus parati sunt pedibus et manibus decertare, tandem quantum in aliis proficiant, ipsi viderint, sed de hoc aliis.

I*a* lectio super Paenitemini. — I*a* Consideratio. — Tom. IV, p. 167.

Répliquant à je ne sais quel docteur qui, semble-t-il, ne l'avait pas ménagé, Gerson déclare : scito præterea quod codicillum unum cujus titulus est « Itinerarium mentis ad Deum » a Domino Bonaventura conscriptum (quem uno die perlegi) ego toti libro tuo, immo et decem talibus in profunditate scientiæ non dubitaverim. Et eum ad intelligendum hunc librum nos adeo brutos et hebetes esse judicas. (Responsio ad scripta cujusdam errantis de innocentia puerili. — Tom. IV, p. 243.)

Dans son Examen des doctrines, il voudrait que le Bréviloque et l'Itinéraire soient les manuels des étudiants. Præterea sicut apud Grammaticos Donatus « de partibus orationis », et apud logicos « Summulæ » Petri Hispani traduntur ab initio novis discipulis ad memoriter recolendum, et si non statim intelligant, sic apud theologicos discipulos Breviloquium Bonaventuræ, quod incipit « Flecto genua » videretur salubriter imponendum, juncto « Itinerario suo mentis ad Deum » quod incipit « In principio primum principium ». Itaque laus omnis inferior est his duobus opusculis, quorum vim agnoscere etiam sola credulitate non parvus est profectus. (*De examinatione doctrinarum* — pars 2*a*, in fine — Tom. I, p. 553).

Parlant de la fusion de la science avec la piété, Gerson note que tel est l'enseignement de l'Itinéraire. Docet hoc in spirituali suum « Itinerarium mentis ad Deum », cujus opusculi immo operis immensi laus superior est ore mortalium. (Epistola missa cuidam Fr. Minori. — Lugdunum 1426 — Tom. I, p. 554).

Principio de Scot égalera les plénitudes (38), étudiez l'incomparable commentaire qu'il en donne lui-même dans cette trilogie de conférences sur « le Décalogue », sur « les Dons du Saint Esprit », sur « l'Hexaméron » qui constituent l'ouvrage le plus original, le plus riche et peut-être le plus puissant de la littérature ecclésiastique, partout dans cette œuvre de scolastique pure pourtant si vaste et si variée, vous trouverez une âme vibrante et chantante, partout vous trouverez une poésie, une fraîcheur inexprimables et partout aussi vous trouverez une rigueur d'argumentation, une ampleur de développement, une puissance, une souplesse, une facilité, une abondance, une précision qui contrastent singulièrement avec le style de la Somme Théologique (38*bis*).

---

(38) Exclusivement métaphysique, le Primo Principio est à ce point de vue d'une extraordinaire profondeur et qui rappelle par quelques côtés les Soliloques de S. Augustin et de S. Anselme. L'argumentation en est cependant plus serrée, plus organique. Dans son genre, le De Primo Principio n'a pas son pareil. Seuls, plus tard, en rappelleront l'esprit, les psaumes philosophiques du P. François Titelman.

L'Itinéraire de S. Bonaventure a un but mystique nettement avoué. Toutefois le Séraphique Docteur veut que le théologien utilise pour s'élever graduellement aux plus hauts sommets de la contemplation, tout ce que la scolastique peut avoir de plus profond et de plus vaste. Ecrit pour les théologiens, il ne peut être recommandé qu'aux esprits cultivés.

(38bis) C'est ce que constate le Dr Grabmann : « par le développe-
» ment, l'éclat et l'originalité de style, Bonaventure est supérieur à son
» ami Thomas. Chez Thomas, c'est la calme réflexion de la tournure
» d'esprit Aristotélicienne qui donne à la parole son caractère ; chez
» Bonaventure, l'ardeur de l'enthousiasme platonico-Augustinien se
» fait sentir jusque dans l'expression » p. 42. (*S. Thomas d'Aquin*, par le Dr GRABMANN. — Traduction Vansteenberghe. — Paris, 1920).

C'est ce que dans son beau panégyrique fait admirablement ressortir le vénérable De la Colombière (39). « Ces ouvrages particuliers, où saint Bonaventure a renfermé les sentiments de son cœur et les mouvements les plus vifs de sa tendre piété, toutes les fois que je les lis ces divins ouvrages, il me semble avoir entre les mains les méditations de quelque solitaire qui aurait passé sa vie dans la prière, qui n'aurait jamais eu de commerce qu'avec les anges, qui, loin d'avoir eu part aux affaires, aux emplois, aux honneurs du monde, n'en aurait jamais vu l'embarras, n'en aurait pas même entendu le bruit. Il est sans doute étonnant qu'un homme qui n'a vécu que cinquante-trois ans, qui n'en a passé que trente-deux dans la religion, qui, durant tout ce temps, n'a pas eu un seul moment de relâche, qui a toujours été occupé ou à enseigner une science épineuse et difficile, ou à gouverner un grand ordre, qu'un homme qui a composé tant de discours sur les mystères de notre foi et sur la morale de l'Evangile, tant de volumes sur les questions de l'Ecole, tant de commentaires sur les livres de l'Ecriture Sainte ; il est étonnant qu'un homme, parmi des soins si divers, si multipliés, ait trouvé du loisir pour faire des livres de piété !.... Mais ce qui m'étonne davantage, c'est que dans la multitude de ses grandes occupations, il ait pu conserver cette dévotion tendre et sensible dont ses livres sont remplis et qu'on a tant de peine à acquérir, même dans la solitude. Ouvrez-les ces livres incomparables, la piété qu'ils vous inspireront, vous fera bientôt connaître le caractère

(39) *Orateurs sacrés.* — Migne — Tom. 7, p. 899 et suiv. Le Vénérable De la Colombière fut le directeur de Ste Marguerite-Marie Alacoque.

de leur auteur : il semble que, dans la plupart de ces productions, l'amour divin s'exprime lui-même et qu'il s'applique à cacher sous chaque parole, un de ses traits les plus pénétrants.... Oui, tout ce qu'il a écrit sur la science divine, sur les questions les plus scolastiques, les plus subtiles, les plus sèches, tout cela se ressent de l'onction de sa piété. On voit briller au travers de ces épines le feu dont son cœur était consumé : il a trouvé le moyen de tirer l'huile et le miel de ces pierres, de ces rochers : mel de petra oleumque de saxo durissimo. Vous savez Messieurs, que les écrivains même les plus spirituels, font paraître plus ou moins d'onction dans leur manière d'écrire, selon que les sujets qu'ils ont à traiter en sont plus ou moins susceptibles ; mais à l'égard de notre saint, il n'est pas de terre ingrate, point de matière stérile ; son cœur est comme une fournaise d'amour où s'échauffe, où se fond tout ce qui y entre, quelque dur, quelque inflexible qu'il puisse être ; dès qu'un sujet a passé par ses mains il prend une teinture de dévotion qui semble lui être naturelle ; la trempe de son esprit est comme ces mines qui communiquent leur vertu et leurs qualités à l'eau qui les touche, ou qui en approche dans son cours. Voilà pourquoi le grand évêque de Genève (40) dit un jour que quelque estime, quelque vénération qu'il eût pour le Docteur Angélique, il préférerait toujours l'école de saint Bonaventure à l'école de saint Thomas, parce que, quoique saint Thomas lui parût avoir autant et peut-être plus de lumière, saint Bonaventure lui

(40) S. FRANÇOIS DE SALES, docteur de l'Eglise. Dans son *Traité de l'Amour de Dieu,* cette fidélité aux doctrines Bonaventuriennes va jusqu'à la minutie.

paraissait avoir plus d'ardeur : j'aimerais mieux disait ce saint prélat, être séraphin qu'être ange, savoir moins et aimer un peu plus. »

Ce qui frappe le plus dans ses écrits mystiques, c'est moins le côté personnel que l'admirable fusion des enseignements épars dans la tradition tout entière, et nul n'a plus nettement formulé cette caractéristique que le P. Honoré de Sainte-Marie. « Plusieurs spirituels — dit-il (41)— ont donné dans quelques extrémités, ou du moins dans des expressions qui ne sont pas assez justes. Ils ont composé divers traités mystiques qui sont ou trop diffus ou trop serrés. D'autres qui sont obscurs, trop embarrassés, peu intelligibles ; d'autres qui sont tout remplis de pensées abstraites, d'allégories outrées et d'expressions éloignées de la manière ordinaire de s'énoncer. Les écrits de saint Bonaventure n'ont aucun de ces défauts : la solidité, l'ordre et la clarté en sont le caractère propre. Il ne s'éloigne jamais des principes de la théologie ni des sentiments des Pères, il explique les choses les plus difficiles et les plus sublimes avec les termes ordinaires et les rend aussi intelligibles qu'il est possible eu égard au sujet.... Il garde pourtant un juste milieu, sans que la multitude et l'importance des matières grossissent son ouvrage, et sans que leur brièveté et leur excellence l'empêchent de les traiter avec l'étendue requise.... Ses livres remplis de l'amour divin n'embrasent pas moins le cœur de ceux qui les lisent qu'ils

(41) Tradition des Pères et des Auteurs ecclésiastiques sur la contemplativa... par le P. HONORÉ DE SAINTE-MARIE, carme déchaussé.— Tom. I, p. 53-54. — Cité par le P. PROSPER DE MARTIGNÉ dans : *La scolastique et les traditions franciscaines*, p. 147-148.

éclairent leur esprit des plus vives lumières, qui sont deux qualités qui se rencontrent rarement dans ceux qui composent des livres, et qui sont réunies dans ce saint Docteur, comme Trithème l'a très bien observé.... Enfin on ne doit pas considérer la doctrine de saint Bonaventure comme celle d'un docteur particulier mais comme le miroir fidèle, et une vive expression de la science des Pères et de l'ancienne tradition de l'Eglise touchant la vie contemplative. Il n'avance presque jamais rien qui ne soit soutenu de l'autorité de l'Ecriture Sainte, de S. Ambroise, de S. Jérôme, de S. Jean-Chrysostome, S. Jean de Damas ; mais plus ordinairement de S. Augustin, S. Grégoire pape, de S. Bernard et des autres auteurs mystiques qui ont fleuri avant lui. Il a même des opuscules tout entiers qui ne sont qu'un tissu de leurs expressions et de leurs paroles. On peut dire en quelque manière que la Doctrine du Séraphique Docteur en matière de spiritualité a pour garant toute l'antiquité ».

Le même auteur dit encore (42) : « Sa doctrine touchant la théologie mystique est si vaste et si universelle, qu'elle renferme toutes les matières de la vie spirituelle, depuis ses premiers éléments jusqu'à ses degrés les plus parfaits. Il n'y a point d'acte de vertu soit acquise, soit infuse qu'il n'explique, point de communication si sublime et si intime qu'elle soit et de degré de contemplation ou d'amour de Dieu qu'il ne découvre. Il n'y a rien dans la vie purgative, illuminative ou unitive qu'il ne développe, point d'illusion, de tromperie ou de danger dans tout le cours de la vie spirituelle qu'il prévienne ».

---

(42) Ibid., p. 109.

C'est d'ailleurs ce que proclamait le pape Léon XIII, dans son audience du 11 novembre 1890 : « Vous, les Franciscains, vous avez un Maître dont les ouvrages devraient être parcourus nuit et jour. De même que les Pères Dominicains revendiquent saint Thomas, de même et à juste titre, vous revendiquez saint Bonaventure le Docteur Séraphique. Ce dernier, en effet, après s'être élevé aux plus hauts sommets des spéculations les plus ardues, a parlé de la théologie mystique avec une telle perfection que du commun avis des hommes les plus versés dans cette science, il en est facilement regardé comme le Prince. Ce docteur nous le lisons souvent et avec bonheur ; cette lecture donne à notre âme une incroyable joie et nous transporte, oui ce docteur conduit à Dieu » (43).

Prince de la mystique, Bonaventure est encore un des princes de la scolastique.

Né à Bagnorea, en 1221, il est, tout jeune enfant, favorisé

---

(43) De utilitate studii operum S. Bonaventuræ sapienter locutus est Leo XIII in sua Epistola, tomo nostræ editionis tertio præfixa. Idem Summus Pontifex in audientia habita 11 Novembris 1890, Fratribus nostris hæc de S. Bonaventura dixit : « Vos autem, Franciscales viri, » theologiæ magistrum habetis cujus volumina nocturna diurnaque » manu catholicæ doctrinæ explanandæ, defendendæque versetis. Que- » madmodum RR. PP. Dominicani Angelicum Doctorem sanctum Tho- » mam sibi vindicant, ita et vos, Franciscales, Doctorem Seraphicum » sanctum Bonaventuram, vobis jure quidem optimo vindicatis. Is post- » quam maxime arduas speculationis summitates conscendit, de mystica » theologia tanta perfectione disseruit, ut de ea communi hominum peri- » tissimorum suffragia habeatur facile princeps. Frequens libensque nos » Doctorem hunc legimus ; ex qua lectione incredibili animi voluptate » percellimur et fere in aera levamur ipse enim manuducit ad Deum ». S. BONAV. *Op omn.* Tom. X. — Dissert. I — Cap. I, n. 2, p. 34.

de la protection miraculeuse de saint François d'Assise. A l'âge de 17 ans il entre dans l'ordre des Frères-Mineurs et peu de temps après il est envoyé à Paris où sous la direction d'Alexandre de Halès, il fait dans la connaissance de la philosophie et de la théologie des progrès surprenants.

« Bonaventure — dit le pape Sixte-Quint (44) — entra tout jeune dans l'ordre Séraphique. Bien que nouveau soldat du Christ, il s'attacha avec humilité et constance à suivre les traces encore récentes du fondateur. Il s'adonna avec une telle ardeur d'esprit et une si grande avidité de cœur à la salutaire pratique des exercices de la vie régulière, qu'une sainteté sublime brilla bientôt en lui. Il devint pour tous un modèle et un sujet d'étonnement par l'innocence et la pureté de sa vie, par son humilité, sa patience, sa mansuétude, son mépris des biens terrestres et son ardent désir des biens célestes.... A cette admirable sainteté de vie, l'homme de Dieu joignit le mérite d'une remarquable doctrine, Dieu voulant ainsi le faire servir, dans une large mesure, à sa gloire et au bien de son Eglise, non seulement par ses exemples, mais encore par ses paroles et son savoir. C'est pourquoi, lorsqu'il s'appliquait avec le plus grand soin à l'étude des divines Ecritures, des écrits des saints Pères, de la science si nécessaire de la théologie scolastique, sous Alexandre de Halès, insigne théologien de cette époque, l'éminence de son intelligence, l'assiduité au travail et par dessus tout la grâce de l'Esprit Saint qui façonnait ce vase d'élection, prédestiné à la gloire et à l'honneur, lui firent

(44) Bulle *Triumphantis Jerusalem.*—(Cf. S. Bonav. *Op. omn.* Tom. I, — Card. Vives, *Instituta Franciscana*, n. 594, p. 465. — Prosper de Martigné, *loc. cit.*, p. 83-84).

réaliser tant de progrès en si peu de temps, l'élevèrent à une telle perfection de savoir qu'ayant solennellement reçu le titre de Docteur et Maître dans la célèbre Université de Paris, il y enseigna publiquement la sainte théologie ».

C'était en 1248. Déjà depuis 1245, il était bachelier et enseignait sous la direction et la responsabilité d'un Maître. En 1248, d'après l'étude si bien conduite des Pères Editeurs de Quaracchi, au tome dixième de leur édition, dissertation deuxième, chapitre II, Bonaventure était licencié. Remarquons qu'Albert le Grand ne débute dans l'enseignement à Paris, en qualité de bachelier, qu'en cette même année où Bonaventure, de beaucoup plus jeune, commence, lui aussi, sa vie de professeur.

Une querelle agitait déjà l'Université de Paris, suscitée par quelques Maitres contre les Ordres Mendiants, et Bonaventure dut à ce fait d'attendre encore longtemps à être proclamé Docteur. Toutefois entre la Licence et le Doctorat, la différence n'était pas grande. « La licence ou venia docendi (45) était accordée aux candidats à l'enseignement par le Chancelier de Paris qui en cette qualité représentait le Souverain Pontife. Il l'octroyait, après entente avec les professeurs, c'est vrai, mais cependant avec pleine indépendance. En même temps que la licence il conférait le Doctorat qui n'en était distinct que par la forme. En effet, celui qui était promu à la Licence (Doctorat, Maîtrise) était investi de sa charge au cours d'une cérémonie solennelle à laquelle assistaient tous les Maîtres (principium) et il entrait par le fait même en participation

(45) *Loc. cit.*, p. 238. HILARIN.

de tous les droits corporatifs de l'Université (Universitas Magistrorum). L'aspirant au Doctorat ne pouvait à cet égard, se passer de l'agrément du collège des professeurs. Leur assistance au principium, à l'ouverture des cours d'un licencié, était la manière de l'admettre dans leur corporation, et celui-ci, sans avoir à remplir d'autres formalités devenait Docteur au sens absolu du mot. Si, au contraire, les professeurs refusaient d'intervenir, le licencié pouvait, malgré cela, user de son droit d'enseigner publiquement, mais il était privé des droits corporatifs, en vertu desquels il aurait été admis à siéger et à donner sa voix dans les assemblées de la faculté de théologie et dans celles de tout le corps professoral de l'Université. Il avait sans doute sa chaire et son Ecole, mais aux yeux de l'Université, il n'en était pas Maître Régent ou Cathedraticus, au sens technique et rigoureux du mot. Son collège était classé dans un rang inférieur, il n'appartenait pas au corps universitaire, et il ne jouissait pas de ses privilèges ».

C'est à ce refus de le reconnaître pour Maître, refus systématiquement appliqué aux sujets des Ordres Mendiants, que saint Bonaventure dut de n'être promu Docteur que le 23 octobre 1257, alors qu'il avait cessé tout enseignement et était Général de l'Ordre depuis la Purification de la même année. Si donc S. Bonaventure et S. Thomas ont été reçus docteurs en même temps, cela ne veut pas dire que S. Bonaventure n'ait pas enseigné bien avant. Le Docteur Séraphique avait précisément terminé sa carrière professorale, le Docteur Angélique débutait à peine.

C'est vers cette époque 1248-1252 que saint Bonaventure publia son Commentaire sur Pierre Lombard, en cette

époque encore qu'il écrivit ses admirables ouvrages sur l'Ecclésiastique, la Sagesse, les Evangiles de saint Luc et de saint Jean. En 1257, il publie ses Questions sur la Trinité, la Science du Christ. Vers ce même temps 1255-1257, il écrivait son Bréviloque et en 1259 l'Itinéraire de l'Ame à Dieu. D'où nous pouvons inférer que de 1245 à 1259 Bonaventure a donné toute son œuvre théologique. Or à cette époque, saint Thomas commence la sienne, il faut encore attendre 1265-1268 pour voir la première partie de la Somme. Le Docteur Séraphique est donc antérieur par son enseignement et son œuvre au Docteur Angélique. Si donc entre ces deux écrivains, il est des points de contact, il serait bien irraisonnable d'en attribuer l'influence à celui qui n'est venu qu'après. Saint Bonaventure a pu être utilisé par saint Thomas, mais non ce dernier par saint Bonaventure. De même doit être écartée toute influence profonde d'Albert sur saint Bonaventure, vu qu'Albert ne débute à Paris comme Bachelier qu'en 1245 et qu'il explique les Sentences tout au plus en même temps que fr. Bonaventure. L'histoire d'ailleurs est muette sur ce point, et la source où tous deux s'alimentaient étant Alexandre de Halès, c'est à ce dernier qu'il faut faire remonter les communautés de vue qui pourraient exister entre les deux docteurs.

Les contemporains célèbrent à l'envi, la science éminente et la vie toute sainte du Docteur Séraphique. En 1265, le pape Clément IV veut l'élever à l'évêché d'York, un des plus riches de la chrétienté. Il lui adresse à cette occasion une lettre dont les termes dépassent vivement les éloges communs.

« Tenu en vertu de notre charge, de promouvoir le bien des âmes, dit le pape, toute notre sollicitude doit porter sur le choix de personnes aptes à régir l'Eglise et à contribuer à l'accroissement continuel des biens spirituels et temporels des fidèles. Considérant donc votre austérité religieuse, la pureté de votre vie, la douceur de votre abord, l'éminence de votre savoir, la prudence de votre gouvernement, considérant encore que vous gouvernez votre Ordre depuis bien longtemps et d'une manière digne d'éloges, commandant avec prudence et profit pour le plus grand honneur de cet ordre ; considérant aussi que vous vous êtes si bien appliqué par l'observance régulière, à vivre innocemment, qu'avec la grâce de Dieu vous êtes devenu cher à tous et partout.... Nous vous élevons à la dignité d'archevêque et vous délions de votre charge de Général » (46).

L'honneur que saint Bonaventure déclina une première fois, il ne put le refuser toujours, et le 3 juin 1273, Grégoire X le créait évêque d'Albano et Cardinal de la Sainte Eglise Romaine. Dans sa lettre, le pape célèbre encore ses vertus en termes splendides. Hinc quoniam pluribus diebus et noctibus in multa lucubratione deductis, ad Illum præcipue levavimus oculos, cujus negotium agebatur, supplicantes humiliter et supplicatione humili postulantes, ut ipse lumine claritatis illustrans mentis Nostræ judicium, et in suo beneplacito dirigens actus Nostros, sua immensa pietate concederet, tales Nostro ministerio ad promotionem Cardinalatus assumi, quorum vita viventes instrueret ; quorum

(46) CLEMENT IV. — Litt. *Summo Pastori*, 24 Nov. 1265. — Card. VIVES, *Instituta Franciscana*, n. 337, p. 207-208.

fama, dum in omni loco Christi bonus odor existeret, reficeret audientes : quorum consilio confidenter muniti, possemus in dubiis et de ipsorum suffragiis divinum sperare auxilium in adversis : Et demum cum Fratribus Nostris cogitationibus profundis instantes et frequentibus collationibus habitis cum eisdem ad personam tuam, quam virtutum Dominus multis patentibus et latentibus, ut credulitate firma tenemus, virtutibus insignivit, una cum quibusdam aliis a Domino electis, ut credimus, ad honorem hujus ministerii eligendam, Nostræ convertimus considerationis intuitum ; et de ipsorum Fratrum consilio Albanensi Ecclesiæ tunc vacanti de re duximus providendum te in Episcopum præficientes eidem...."(47).

En ces mêmes années le célèbre Henri de Gand écrivait dans son De Scriptoribus Ecclesiasticis : « Bonaventure, Italien, appartenant lui aussi à l'ordre des Frères-Mineurs fut à la tête de l'Ecole de théologie de Paris. Il a écrit sur les quatre livres des Sentences de Pierre Lombard, un ouvrage de grande pénétration.... Il en a écrit un autre qu'il a appelé « Itinéraire de l'Ame à Dieu ». Il a écrit aussi sur les « Dix Préceptes ». De même il a répondu brièvement aux calomnies de Guillaume de Saint-Amour »(48).

---

(47) GREGOR. X — Litt. *A nostrae* die 3 junii 1273. — Card. VIVES, *Instituta Franciscana*, n. 354, p. 226-227.

(48) Bonaventura natione Italicus et ipse ordinis Fratrum Minorum, qui etiam Parisiis Theologiæ Scholæ præfuit, scripsit in quatuor libros Sententiarum Magistri Petri, opusculum magnæ subtilitatis, quod sic incipit : Flecto genua mea, etc... Scripsit etiam aliud quod vocavit « Itinerarium mentis ad Deum ». Scripsit etiam « de decem præceptis ». Respondit etiam breviter calumniis præfati Magistri Wilhelmi de Sancto Amore (Bibliotheca Ecclesiastica.... curante J. Alberto Fabricio.— Hamburgi, 1639, p. 125).

Appréciation d'autant plus intéressante qu'elle nous permet de constater l'influence de saint Bonaventure sur les Maîtres Parisiens et qu'elle nous livre les motifs de la discrétion de Henri de Gand dans sa note concernant fr. Thomas. En effet, après avoir reproché à Albert « d'obscurcir la splendeur de la vérité théologique », après avoir dit dans les éloges d'Alexandre et d'Albert que leurs ouvrages ne lui sont pas familiers « non ex propria experientia, sed auditu tantum hic loquor », « primam partem postillarum.... fateor me vidisse », l'omission de cette remarque dans son éloge de fr. Bonaventure (qui n'est pas encore évêque et cardinal) nous prouve qu'il pratiquait les ouvrages du Général des Mineurs dont il a d'ailleurs sur bien des points suivi les opinions. D'autre part, la mention des Conférences sur les Dix Préceptes, carême 1267 revêt une importance exceptionnelle de ce fait que le Docteur Séraphique, dans ces Conférences, lance à fond le mouvement contre les erreurs averroïstes qui viennent de se faire jour au sein des Maîtres parisiens, mouvement qui par sa direction même et l'inévitable élargissement de la lutte intellectuelle, atteint l'enseignement de fr. Thomas d'Aquin dont les idées sur la création éternelle voisinent si étroitement avec celles de Siger de Brabant. Cette mention nous est enfin une preuve non équivoque de l'impression profonde produite par ces conférences dont nous n'avons malheureusement qu'un texte rapporté par l'un des auditeurs et non le texte oratoire intégral car saint Bonaventure les a bien prononcées mais non écrites. Il en a accepté le texte résumé, il l'a reconnu comme expression authentique de sa pensée, mais bien des nuances, bien des allusions

qui nous seraient si précieuses n'ont pas été conservées. Et c'est grand dommage car l'ampleur de la lutte intellectuelle y perd de sa précision. Malgré tout, le fait principal demeure et Henri de Gand nous en fournit la preuve. Sans doute Féret est fort étonné que le Docteur Solennel, grand ami de l'ordre Dominicain, se montre fort réservé sur le compte de fr. Thomas. Il ne s'explique pas l'omission de la Somme. Mais c'est chose toute naturelle. Henri de Gand écrit son opuscule entre 1267 et 1270, l'allusion aux conférences de S. Bonaventure sur les Dix Préceptes en témoigne. Or la première partie de la Somme est seule terminée, d'autre part quelques opinions viennent d'être malmenées par S. Bonaventure. Henri de Gand ne peut donc témoigner de son admiration pour une œuvre qui n'existe pas encore et dont les débuts renferment des tendances si éloignées de celles qui lui sont personnelles. "Thomas ordinis Prædicatorum, dictus de Aquino, contra prædicti magistri Wilhelmi de Sancto Amore invectivum librum edidit, opusculum subtilissimum, in quo ejusdem Wilhelmi errorem redarguit et refutat."

La postérité sanctionna les éloges dont saint Bonaventure avait été l'objet de son vivant. Le B. François de Fabriano — (entré dans l'ordre en 1267, mort en 1322) — dit de lui : « C'était un homme juste et saint, droit et craignant Dieu.... Il était d'une rare éloquence, merveilleux dans l'intelligence de l'Ecriture et de la théologie, un remarquable prédicateur des clercs et du peuple en présence de qui tout le monde se taisait » (49).

(49) Vir sanctus et justus et doctus ac timens Deum, consummatus in artibus apud Parisios, et post ingressum ipsius in Ordinem magister

« Tous les savants, déclare le vénérable De la Colombière (50) sont obligés d'avouer que notre saint a porté la science et de l'Ecriture et de la théologie de l'Ecole au plus haut point qu'on l'ait encore vue ; que de tous les Maîtres qui ont enseigné avant lui, il y en a peu qui aient fait paraître un esprit aussi élevé et aussi pénétrant, mais qu'il n'en est aucun qui ait joint plus de solidité à tant d'élévation, plus de clarté, plus de méthode à tant de sublimité...

» Un des plus saints et des plus célèbres docteurs que la France, que l'Eglise même ait jamais produits, Gerson, après avoir blanchi dans l'étude des sciences spéculatives et morales, après les avoir longtemps enseignées avec éclat, après même avoir enrichi le public du fruit précieux de ses prédications et de ses veilles, Gerson se reproche d'avoir perdu tout le temps qu'il n'a pas employé à lire saint Bonaventure. J'ai rougi, dit-il, du vain avantage de mon éloquence, lorsque sur mes vieux jours j'ai repris l'étude de ce saint Père : que chercherai-je ailleurs, me suis-je dit à moi-même? Pourquoi user mes forces par un travail inutile? Cette doctrine ne suffit-elle pas ? Où est-ce que j'espère d'en trouver une pareille? Pourquoi tant écrire, tant dicter? Songeons à multiplier les exemplaires des livres que ce grand Docteur nous a laissés, et ne pensons plus à en faire

---

effectus in sacra theologia licentiatus sub Magistro Alexandro, primo magistro Ordinis, quem cum esset in sæculo, tota Parisiensis Universitas sequebatur, sub quo septem Fratres nostri fuerunt licentiali et magistri effecti in sacra Theologia. Hic jam dictus Frater Bonaventura vir eloquentissimus fuit, mirabilis in intellectu Sacræ Paginæ.

(50) *Loc. cit.*, col. 889 et 890.

de nouveaux : sufficit tibi hæc doctrina : ut quid stulto labore consumeris ? Quid dictas ? Quid scribis ? Multiplicentur potius et transcribantur opera doctoris istius. Je ne sais — dit-il dans un autre endroit — si l'université de Paris a jamais donné au monde un docteur qui puisse être comparé avec saint Bonaventure : Nescio si unquam talem doctorem sicut Bonaventuram habuerit Studium Parisiense. Ce grand homme lorsqu'il écrivait ces paroles n'avait pas oublié l'heureuse fécondité de cette illustre académie : il se ressouvenait du fameux Maître des Sentences, d'Albert le Grand, d'Alexandre de Halès ; il avait devant les yeux et le Docteur Subtil, et le Docteur Angélique ; et afin qu'on ne croie que ces mots sont échappés à sa plume, il a osé dire ailleurs que de tous les docteurs (il n'en excepte pas un), que de tous les docteurs, saint Bonaventure est celui qu'il estime le plus ; si quæratur a me quis inter cæteros Doctores plus videatur idoneus, respondeo, sine præjudicio, quod sanctus Bonaventura (51). Voilà ce que ce grand homme a

(51) Voici dans son entier, le texte auquel se réfère le Vénérable.

Porro si quæratur a me, quis inter cœteros doctores plus videatur idoneus ? Respondeo, sine præjudicio, quod Dominus Bonaventura quoniam in docendo solidus est et securus, pius et justus et devotus. Præterea recedit a curiositate quantum potest non immiscens positiones extraneas vel doctrinas sæculares dialecticas aut physicas terminis theologicis obumbratas more multorum, sed dum studet illuminationi intellectus totum refert ad pietatem et religiositatem affectus. Unde factum est ut ab indevotis scholasticis quorum pro dolor ! major est numerus, ipse minus extiterit frequentatus, cum tamen nulla sublimior, nulla divinior, nulla salubrior atque suavior pro theologis sit doctrina. Quanto denique diligentius in senectute mea sum revolutus ad studium ipsius, tanto facta amplius confusa garrulitas mea. Dixique mecum sufficit hæc doctrina, ut quid stulto labore consumeris, quid dictas, quid

jugé de notre saint. Je ne sais si l'on aurait pu lui donner de plus beaux éloges ; mais il est visible qu'il ne pouvait avoir de panégyriste plus recommandable, plus désintéressé, plus clairvoyant et qui fût plus digne lui-même des louanges qu'il donne avec tant de libéralité ».

Avant de faire appel nous-même au témoignage de Gerson, joignons à l'éloge qu'en fait le Vén. de la Colombière celui de Benoît XIV. Nous l'empruntons à ses Institutions Ecclésiastiques. Parlant du catéchisme, de l'excellence du rôle de ceux qui l'enseignent, Benoît XIV cite l'exemple de Gerson qu'il appelle « la plus brillante lumière de son » temps, dont peu atteindront la célébrité et les mérites », sui temporis clarissimum lumen, cujus famam et laudem perpauci assequentur (cf. note 37). Saint François de Sales, docteur de l'Eglise, dans sa préface du traité de l'Amour de Dieu, après avoir noté qu' « entre les scolastiques, ceux qui ont le mieux et le plus discouru (de l'amour divin) ont pareillement exalté la piété » ajoute : « et quant à Jean de Gerson, chancelier de l'Université de Paris, Sixte le Siennois en parle ainsi : Il a si dignement discouru des cinquante propriétés du divin amour qui sont çà et là déduites au Cantique des Cantiques, qu'il semble que lui seul ait tenu le compte des affections de l'amour de Dieu. Certes cet homme fut extrêmement docte, judicieux et dévôt ».

Dans ce magnifique passage de son « Examen des Doctrines » dont le P. de la Colombière nous donne de si inté-

---

scribis ? Multiplicentur potius et transcribantur opera doctoris istius, de quo vere dicitur illud Christi de Joanne : «Erat lucerna ardens et lucens». (*De examinatione doctrinarum* — part. 2*a* — *in fine* — p. 553.— Tom. I. *Op. omn.*)

ressants extraits, et dont nous citons en note le texte complet, le chancelier Gerson écrit encore « que le théologien ne saurait trouver une doctrine plus élevée, plus divine, plus saine et plus suave » que celle de Bonaventure cum tamen nulla sublimior, nulla divinior, nulla salubrior atque suavior pro theologis sit doctrina.

Dans sa lettre à un Frère-Mineur (52) il s'exprime ainsi : « Je suis venu apporter le feu sur la terre, disait le Christ.

---

(52) Ignem veni mittere in terram (dicebat Christus) quid volo nisi ut ardeat ? In dextera nempe Dei est ignea lex, cujus eloquium ignitum est vehementer, cujus oculi sunt sicut flamma ignis, cujus præco Joannes dictus est « lucerna ardens et lucens » ad instar Heliæ, considerans ista noster Eustachius dominus Bonaventura voluit esse doctor ardens, sciens quoniam lucere parum est et sæpe vanum, sæpe noxium, quoniam scientia inflat et dæmonium facit, quid enim dæmon interpretatur nisi sciens, sed absque charitate. Sortitus est ideirco secundum laudem vitæ suæ pariter et doctrinæ nomen ipse Bonaventura, ut antonomastice Doctor Seraphicus nominetur. Docet hoc in spirituali suum « Itinerarium mentis ad Deum », cujus opusculi immo operis immensi laus superior est ore mortalium. Docet et suum « Breviloquium » theologiæ, processum proprie theologicum retinens, et quasi conversum ad priorem, quoniam a primo principio descendit ad alias veritates. Docet denique « Lectura sua grandior » ignem suum cum lumine, unde mirum est immo miserum et miserabile videtur, ne dicamus damnabile, quo pacto prolatæ sunt doctrinæ quædam aliæ, sub specie subtilitatis, plus inquietantes quasi cyniphes Ægyptiæ, quam sabbatum mentis incendio terræ Gessen afferentes.

Secutus est doctor iste (se testante) doctrinam communem et solidam quæ Parisiis vigebat, maxime tempore suo.... Sed progreditur hæc schedula latius quam propositum fuerat ab initio super laude nostri Eustachii, bene Fortunati, et doctoris Seraphici, cum deploratione quod ita postpositus est, non dicam absque canonizatione, viderint hoc Summi Pontifices, sed absque scholasticorum frequentatione in usu continuæ studiositatis.

Sint alii doctores qui dicantur Cherubici, hic Verissimo nomine Sera-

» et quel est mon désir sinon qu'il brûle ». A la droite de Dieu est une loi de feu dont l'expression par la parole est vivement embrasée, dont les regards sont comme des flammes, dont Jean le Précurseur a été dit la lumière ardente et luisante à l'instar du prophète Elie. Considérant ces choses notre Eustachius, Maître Bonaventure, voulut être un docteur brûlant d'amour de Dieu, car il savait que briller est peu de chose, souvent même vain et nuisible, car la science enorgueillit et rend diabolique; qu'est-ce, en effet, que le démon, sinon l'ange qui sait mais est privé d'amour.

» Quant à Bonaventure, en considération de sa vie en même temps que sa doctrine, il a mérité le nom de Séraphique. C'est ce qu'au point de vue Spiritualité nous prouve son « Itinéraire de l'Ame à Dieu », opuscule ou plutôt vaste ouvrage dont l'éloge est au-delà de toute parole humaine. C'est ce que prouve encore son « Breviloque » dans lequel

---

phicus simul et Cherubicus, quia inflammat affectum et erudit intellectum, reducit et unit ad Deum per amorem excitativum, dum alii multi solum divaricant et dispergunt intellectum per præcisiones, prioritates et posterioritates, et signa, et contingentia : cum tamen unum sit necessarium. Dum præterea suos imitatores reddunt inflatos, sine charitatis igne ac proinde superbos et indigestos, quales dispergit Dominus, mente cordis sui, juxta canticum Mariæ juvencularum tympanistriarum præcellentissimæ ; in cujus Conceptionis sanctificatæ per præventionem privilegiatam vigilia matutina volui non per satyram sed per elegiam potius exhortatoriam tuæ charitati studiosæ, chartulam hanc scribere, frater dilectissime in Christo, in quo bene vale. Et « Itinerarium » quod habes, communicare pluribus stude, simul et librum tuum recipe, servans illud Apostoli : « Quod bonum est tenete, ab omni specie mala abstinete vos ». (I Thess. 5).

Epistola missa cuidam Fr. Minori. — Lugdunum 1426. — *Op. omn.* Tom. I, p. 554-556.

conservant les procédés purement théologiques, il semble avoir le premier en vue, car du premier principe il descend aux autres vérités. Son Commentaire enfin sur le livre des Sentences nous prouve aussi sa chaleur et sa lumière, aussi me paraît-il étonnant, je dirai même malheureux et déplorable, pour ne pas dire coupable, de voir qu'à sa doctrine on en a préféré d'autres qui, sous couleur de subtilités, sont aussi agaçantes que les moucherons des Egyptiens et portent dans la terre de Gessen l'incendie au lieu du repos de l'âme.

» Ce docteur selon son propre témoignage a suivi la voie commune et solide qui régnait alors à Paris, surtout de son temps ». Et après avoir rappelé la série des condamnations de la Sorbonne et de l'évêque de Paris, après avoir loué Alexandre de Halès, il continue : « Mais je vois que s'étend bien au-delà de mes prévisions ce mot de louange à l'adresse de notre Eustachius, réellement Bien-Venu et Docteur Séraphique. Et je déplore qu'il soit tellement relégué après les autres que non seulement il n'est pas canonisé (mais c'est là chose qui regarde le Souverain Pontife) mais encore que ses œuvres ne sont pas continuellement consultées par les Etudiants dans leurs travaux. Que d'autres docteurs soient appelés chérubins, celui-ci de son vrai nom est Séraphin et Chérubin, car il embrase le cœur en même temps qu'il éclaire l'intelligence, il ramène et unit à Dieu par sa charité excitante alors que beaucoup d'autres font divaguer l'esprit et le dispersent avec leurs précisions, priorités, postériorités, signes et contingences, tandis que l'unité est nécessaire. Ils rendent leurs disciples pleins d'eux-mêmes, sans charité et dès lors orgueilleux et

insupportables, tels en un mot que ceux que le Seigneur éloigne de son cœur selon le cantique de la Vierge Marie. La veille au matin de la fête de la Conception de cette Vierge, conception sanctifiée par un privilège préventif, j'ai voulu écrire cette lettre à ta bienveillante charité. En elle point de satire mais bien une pointe d'amertume, frère Bien Aimé dans le Christ en qui je te désire tout bien. Quant à l'Itinéraire que tu as, communique-le autour de toi. En même temps reçois ton livre et souviens-toi de ce précepte de l'Apôtre : « Tenez-vous à ce qui est bien et éloignez-» vous de toute apparence de mal ».

S'adressant au chartreux Oswald (53) il s'offre à lui transcrire de la théologie de saint Bonaventure, tout ce que son Ordre lui demandera.

« D'autre part — dit-il dans ses « Six considérations » sur la lecture des ouvrages » (54) — je ne sais si parmi

---

(53) Denique doctrinam theologicam proprie dicendam eximii et seraphici Doctoris domini Bonaventuræ cardinalis, offero me laboraturum quod habeatur ad transcribendum : si ita cum effectu postulaverit sacer ordo vester, cujus orationibus me commendo.

Scriptum Lugduni 1424 in Aprili.

Epistola ad P. Oswaldum Cartusiensem. — GERSON, *Op. omn.*, T. I, p. 557.

(54) Subinde nescio si præcipuus inter omnes numerandus sit Eustachius, ita enim nomen istud suum vulgatum Bonaventura videor posse tradere. Ille enim singulariter inter omnes doctores catholicos, pace omnium salva, videtur idoneus et securissimus ad illuminandum intellectum et inflammandum affectum. Cujus opuscula duo ut « Lecturam » et alios tractatus ejus interim præteream tanta sunt arte compendii divinitus composita, ut supra ipsa nihil, « Breviloquium » noto et « Itinerarium ». In quibus processum est a duobus viis cognoscendi Deum. Primus namque horum duorum Tractatuum procedit a primo principio quod Deus est usque ad alias veritates sub Deo creditas et habitas. Alius

tous les docteurs, il ne faut pas donner la première place à Eustachius, (c'est ainsi, me semble-t-il, qu'on pourrait traduire le nom populaire de Bonaventure). De tous les docteurs catholiques, c'est lui qui me paraît le plus sûr, le plus apte à éclairer l'intelligence et embraser le cœur. Ses deux opuscules, le Bréviloque et l'Itinéraire, pour ne rien dire de son Commentaire sur les Sentences et de ses autres traités, sont composés avec un art si divin et si synthétique qu'il n'est pas d'ouvrage qui leur soit supérieur.... A mon

---

e contra progreditur a creaturis ad creatorem per sex gradus scolares usque ad anagogicos excessus, qui licet sint difficiliores et rariores, debet tamen omnis christianus ad illos aspirare, quoniam theologia talis mystica proprie est christianorum. Quæ et propitiante et revelante spiritu Christi Jesu facillima est super omnia et utilissima sed abscondita a sapientibus et in oculis suis prudentibus, et ipsis pene inaccessibilis, et impossibilis, juxta ejusdem Domini et Salvatoris divinam sententiam quæ ait : « confiteor tibi Pater » etc...

Consideratio sexta. — Confiteor itaque et ego in insipientia mea pro conclusione responsivæ Epistolæ ne ultra in longum vergat, quod a 30 annis et amplius citra volui habere familiares mihi prædictos tractatulos sæpe legendo, sæpe ruminando, etiam usque ad verba nedum sententias. Et ecce hac ætate, hoc otio velut ad votum vix perveni ad initium gustus eorumdem qui et repetiti semper mihi novi fiunt et placent juxta illud Flacci de poemate vel imagine compositis eleganter. decies repetita placebit. Allegaverim commodius, gravius, dignius et verius illud de sapientia quam ille describit qui ait : « non habet amaritudinem conversatio illius, nec tædium convictus ejus, sed lætitiam et gaudium » sicut quoque ipsa eadem Sapientia se collaudans dicit : « Qui edunt me adhuc esurient, et qui bibunt me adhuc sitient », quia scilicet in eodem saturitas est ne quid desit, et in desiderio aviditas manet continua ne fastidium sit, unde etiam fruuntur (inquit prosa) nec fastidiunt. quo frui magis sitiunt. Hæc ad satisfaciendum scriptis charitatis vestræ dicta licet satis curiose sufficiant.

Sex considerationes de libris legendis.— *Op. omn.*, Tom. I, p. 571-572.

tour je confesse dans mon ignorance que depuis plus de trente ans ces deux courts traités sont devenus mes compagnons. Souvent je les lis, souvent j'en médite non pas seulement le sens général, mais encore chaque mot. Et voici qu'à l'âge où je suis parvenu, dans mon loisir, je commence à peine à les savourer, car à mesure que je les relis ils me paraissent nouveaux et me ravissent ».

Paroles impressionnantes qui inspirent à Wimpheling, dans sa lettre à Trithème cette juste remarque : « Si un homme comme Gerson, ce docteur prudent, vérace, fidèle, ce critique si chrétien et si pénétrant, a voulu convaincre les Ecoliers et les Théologiens spéculatifs qu'ils devaient prendre, de préférence à tout autre, les quatre livres des Sentences de saint Bonaventure, pourquoi les hommes d'étude qui veulent devenir savants et pieux, et qui veulent en même temps procurer le plus grand bien des âmes et la plus grande gloire de Dieu, ne suivent-ils pas le très salutaire conseil de cet homme prudent qu'était le Chancelier de Paris » (55).

Saint Antonin que citent les Pères Editeurs (56) dit à son tour : « Bonaventure qui progressait d'une façon merveilleuse dans la connaissance des sciences et surtout des Saintes Ecritures, trouvait dans la grâce de la dévotion de continuels accroissements de grâces. Transformant, en effet, en matière d'oraison et de louange divine toute vérité perçue par son intelligence, il la ruminait continuellement dans son cœur... Tous ses ouvrages attestent aux amants de

(55) Cité dans Tom. X, diss. I, cap. II, n. 3, p. 34. — S. Bonav. *Op. Omn.*

(56) Ibid., n. 4, p. 35.

la science divine la pénétration de son esprit, tous vénèrent cette divine science plus que la vanité Aristotélicienne ».

Dans son De Scriptoribus Eccles. (57) le célèbre Trithème écrit : « Bonaventure fut un homme très instruit des Saintes Ecritures, grand savant en philosophie profane. D'un esprit pénétrant, d'un langage clair, d'une vie et d'un abord pieux et très saints, il faisait l'admiration d'Alexandre son Maître. Contemplant sa riche nature, la pureté de sa vie, Alexandre avait coutume de dire : « Il ne semble » pas qu'en fr. Bonaventure, Adam ait transmis son péché ». Il a écrit de nombreux, profonds et très dévots ouvrages. Ses paroles sont tellement embrasées, qu'en même temps qu'elles éclairent l'intelligence elles pénètrent profondément l'âme de l'amour du Christ. A ne considérer que

(57) Bonaventura, vir in divinis Scripturis eruditissimus et in sæculari Philosophia nobiliter doctus, ingenio subtilis et clarus eloquio, vita et conversatione devotus atque sanctissimus, cujus ingenium dotem naturæ et vitæ puritatem præceptor ejus Alexander contemplans dicere solebat : in fratre Bonaventura Adam peccasse non videtur. Scripsit multa et profunda et devotissima opuscula quibus ardentia verba proferens non minus affectum legentis in Christi amore accendit quam intellectum doctrinis sanctis illuminat. Omnes enim sui temporis doctores utilitate operum facile præcellit, si spiritum divini amoris et christianæ devotionis in eo loquentem attendas. Profundus est non verbosus, subtilis non curiosus, disertus non vanus, flammantia non inflantia verbo proferens, unde et securius legitur, facilius ab amante intelligitur, utilius frequentatur, dulcius et fructuosius retinetur. Multi doctrinam proferunt, devotionem prædicant multi, pauci scribendo libros docuerunt utrumque. Bonaventura autem et multos superavit et paucos, dum ejus devotionem doctrina, devotio instruit doctrinam. Si ergo et doctus vis esse et devotus illius opusculis esto intentus.

Trithemius. p. 112— cap. 664, dans *Biblioth. Eccl. curante* J. ALBERTO FABRICIO — Hamburgi, 1639.

l'esprit de divin amour et de chrétienne dévotion, ses ouvrages l'emportent aisément sur tous ceux des docteurs de son temps. Omnes enim sui temporis doctores utilitate operum facile præcellit,si spiritum divini amoris et christianæ devotionis in eo loquentem attendas. — Il est profond, non verbeux ; pénétrant, non vain ; instruit, non superficiel ; ses paroles sont brûlantes, non enflées ; aussi le lit-on avec plus de sécurité, un cœur aimant le comprend avec plus d'aisance, le fréquente avec plus de profit, le retient avec plus de charme et d'utilité. Beaucoup donnent la science, beaucoup prêchent la dévotion, bien peu dans leurs livres ont enseigné les deux. Bonaventure les a tous dépassés, car sa science engendre la dévotion. Si donc vous voulez être savant et dévot, étudiez ses ouvrages ».

Ces éloges que nous pourrions multiplier, nous disent combien grande est l'estime que les siècles ont professée pour le Docteur Séraphique. Ecoutons maintenant une voix supérieure à celle des savants que d'ailleurs elle confirme.

Répondant aux vœux de Gerson, le 14 avril 1482, Sixte IV canonisait Bonaventure. « Réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse — disait-il dans sa bulle Superna cælestis patria (58) — car cette Cour du Paradis a pris un de

(58) Ea namque de divinis scripsit, ut in eo Spiritus sanctus locutus videatur. Ita pie, religiose et sancte vixit, ut scriptis vita congrueret, et quod scribebat doceret exemplo. In quo morum virtus et signorum claritas ita comperta est, ut, congruentibus maximis meritis ac miraculis, veræ sanctitatis testimonium a militante Ecclesia debeatur eidem.

..... Illuminatus enim ab Eo, qui illuminat omnem sensum, qui lux, via, veritas est et vita, paucorum annorum spatio incredibilem est scientiam consecutus; nec talentum sibi a Domino creditum sudario alligavit, aut terra infodit, sed ut sapientissimus dispensator in communem utili-

nos frères qui aura soin de nous, viendra à notre aide par ses mérites, nous fortifiera par ses exemples, nous éclairera de sa doctrine, nous raffermira par ses miracles ; un frère que Dieu a donné à tous les peuples en signe d'honneur et de gloire, un frère dont la mémoire est en bénédiction.

» Sur les choses divines il a écrit d'une telle façon que l'on croirait que l'Esprit Saint a parlé par sa bouche. — Ea namque de divinis rebus scripsit, ut in eo Spiritus sanctus, locutus videatur. — Il a vécu avec tant de piété, de religion et de sainteté qu'il faisait passer sa vie dans ses écrits et ses écrits dans ses actions. En lui la pureté des mœurs et l'éclat des miracles ont été si parfaitement réunis que l'Eglise militante lui doit de témoigner de sa sainteté.... Illuminé par Celui qui éclaire tout sens, qui est Lumière, Vérité et Vie, il acquit en quelques années une science incroyable. Et ce talent reçu de Dieu, il ne le couvrit pas d'un voile, il ne l'enfouit pas dans la terre, mais en régisseur très prudent, il le fit servir au bien commun ; il régit, en effet, dans la célèbre Université de Paris, la chaire de théologie, et dans son exposition des Saintes Ecritures, il

---

tatem convertit .... Magnus doctrina, non minor humilitate et vitæ meritis quem Alexander de Hales, doctor clarissimus, cui se in disciplina sanctus Bonaventura tradiderat, tantæ innocentiæ ac columbinæ simplicitatis expertus est esse, ut dicere solitus fuerit, sibi videri quod in eo Adam numquam peccasset.

..... Legeramus studiosissime sancti hujus divina scripta, quibus postquam per ætatem aliquid sapere licuit semper fuimus delectati ....

SIXTUS IV — *Litt. Superna cœlestis patria* — 14 April, 1482 — Cf. CARD. VIVES. *Instituta Franciscana*, n. 548, p. 409 et seq.

ne fut pas seulement utile à beaucoup par les leçons qu'il donnait de vive voix, mais il laissa encore à ses successeurs plusieurs excellents ouvrages sur les Saintes Lettres et les Sciences Majeures.

» Grand par la doctrine, il ne le fut pas moins par son humilité et les mérites de sa vie, celui qu'Alexandre de Halès cet illustre docteur — doctor clarissimus — qui l'avait comme élève, trouvait si merveilleux d'innocence et de simplicité qu'il avait coutume de dire qu'il semblait qu'en lui Adam n'avait pas péché..... Nous avons lu ses divins écrits avec une attention extrême — Legeramus studiosissime sancti hujus divina scripta — et lorsque l'âge nous a permis de savoir quelque chose, cette lecture nous a toujours charmé..... Considérant..... quels accroissements la sainte Eglise a reçus de saint Bonaventure, tant à raison de sa science et de sa sainteté de vie, qu'à raison de sa dignité d'évêque et de cardinal; considérant encore combien grande fut son amitié et son union avec le B. Thomas, son contemporain, son condisciple et son confrère dans l'enseignement..... Nous plaçons cette fête au nombre de celles du Palais Apostolique. »

Le 14 mars 1588, complétant l'œuvre de son prédécesseur et rendant enfin pleine justice au Séraphique Maître, le Pape Sixte-Quint le proclamait Docteur de l'Eglise. Il écrivait à ce propos dans sa bulle « Triumphantis Jerusalem » : « Au nombre de ceux que le Seigneur a voulu remplir de l'Esprit d'intelligence.... est légitimement compté saint Bonaventure, confesseur et pontife, très grand Docteur de la sainte Eglise, que Notre prédécesseur Sixte IV,

d'heureuse mémoire, a inscrit au catalogue des saints à cause de l'admirable sainteté de sa vie, de l'élévation de sa doctrine..... Il s'acquit une telle réputation dans l'interprétation de la Sainte Ecriture et l'enseignement de la théologie, que les plus savants étaient dans l'admiration. De fait, ces écrits qui sont encore de la plus grande utilité à la sainte Eglise, en même temps qu'ils sont un grand bienfait de Dieu, ces écrits que les savants de l'époque actuelle et ceux des âges précédents ont lus avec très grand profit, témoignent combien il fut grand dans la théologie. Dans ces monuments de son divin génie, sont traitées des questions très difficiles et très obscures avec une grande abondance d'arguments supérieurs, en même temps qu'avec force et ordre, pénétration et clarté ; en eux est rendue plus éclatante la vérité de la Foi Catholique ; par eux sont chassées et les erreurs pernicieuses et les hérésies profanes, par eux les âmes des fidèles sont admirablement embrasées de l'amour de Dieu et enflammées du désir de la patrie céleste. En saint Bonaventure, en effet, ce qui est remarquable et capital, c'est que non seulement il a excellé par la subtilité de son argumentation, l'aisance de son enseignement, la profondeur de ses définitions, mais encore par un pouvoir tout divin d'embraser les cœurs. Aussi unit-il dans ses œuvres une érudition souveraine à une égale ardeur de piété. Le lecteur est ému en même temps qu'instruit, il est pénétré jusqu'au plus intime de son âme, il est enfin frappé en son cœur par des traits séraphiques et se sent inondé d'une incomparable suavité de dévotion. C'est cette onction de sa plume et de sa parole qu'admirait Notre Prédécesseur

Sixte IV, lorsqu'il n'a pas hésité à dire « que l'Esprit Saint » semblait avoir parlé par sa bouche. » (59)

Dans son encyclique Æterni Patris, le pape Léon XIII a reproduit plusieurs des beaux éloges adressés par Sixte-Quint à saint Bonaventure. Ils sont assez connus. Nous ne mentionnerons de ce pontife que sa lettre aux Pères Editeurs de Quaracchi (60). Après les avoir félicités de leur splen-

(59) Tantam vero laudem in interpretandi munere, et in universæ theologiæ scientia est consecutus, ut viri doctissimi ejus doctrinam et eruditionem admirarentur ....

Ea enim divini ingenii sui monumenta posteris reliquit, quibus perdifficiles et multis obscuritatibus involutæ quæstiones, magna optimorum argumentorum copia, vi et ordine, enucleate ac dilucide explicantur, Fidei catholicæ veritas illustratur perniciosi errores et profanas hæreses profligantur, et piæ fidelium mentes ad Dei amorem et cælestis patriæ desiderium admirabiliter inflammantur. Fuit enim in sancto Bonaventura id præcipuum et singulare, ut non solum argumentandi subtilitate, docendi facilitate, definiendi solertia præstaret, sed divina quadam animos permovendi vi excelleret; sic enim scribendo cum summa eruditione parem pietatis ardorem conjungit, ut lectorem docendo moveat, et intimos animi recessus illabatur, ac denique seraficis quibusdam aculeis cor compungat, et mira devotionis dulcedine perfundat; quam sane gratiam in ejus ore et calamo diffusam admirans Prædecessor Noster Sixtus IV Pontifex, illud dicere non dubitavit: Spiritum Sanctum in eo locutum videri.

SIXTUS V. — *Triumphantis Jerusalem*, 14 mars 1588. — Card. VIVES, *Instituta Franciscana*, n. 594, p. 465 et seq.

(60) S. BONAV. *Op omn.* Tom. III : Quod universa Seraphici Doctoris opera de integro edenda decreveras, non mediocrem animi lætitiam percepimus ; nunc vero eidem exequendo consilio manum esse feliciter admotam magna cum voluptate intelligimus. Qui enim vix fere Pontificatu inito, nil ad oppugnandos nostrorum temporum errores fore aptius, nil ad confirmandam veritatem efficacius duximus quam ut excellens Summi Scolasticorum Magistri sapentia longe lateque fluat, atque ad id præcipuam operum illius eruditionem numeris omnibus absolutam publicari jussimus,haud satis laudare propositum tuum poteramus, quo vulgatis sancti Bonaventuræ scriptis catholica juventus ad scolasticas disciplinas etiam studiosius colendas inflammaretur.

dide travail, le plus parfait qui, dans ce genre, ait été réalisé au dix-neuvième siècle, il leur dit combien il est heureux et combien sont grandes ses espérances pour l'avenir. « Notre Pontificat à peine commencé, Nous avons pensé que pour combattre les erreurs de notre temps, rien n'était plus apte à l'établissement de la vérité, rien n'était plus efficace que la profonde et large diffusion de la science supérieure de ce Maître souverain des Scolastiques. A cette fin, Nous avons ordonné la publication d'une nouvelle édition de ses œuvres, et Nous ne pouvions assez louer votre dessein d'exciter, par la diffusion des œuvres de saint Bonaventure, l'amour des disciplines scolastiques parmi les jeunes... ».

Bonaventure est par dessus tout un Traditionnel, dans le sens le plus élevé du mot. C'est dire qu'il prend l'esprit de la tradition et non la lettre. Il sait que l'humanité est en voie de progression continue. Il a noté dans le passé ces phases de la marche insensible que les générations poursuivent sans secousse et dont l'avance ne frappe les regards qu'à certains moments de l'histoire et il veut lui aussi, poursuivre sans heurts cette marche dont Dieu seul provoquera l'arrêt au jour dernier du monde. Aussi apporte-t-il sa contribution personnelle, plus profonde qu'il le croit, précisément parce que plus orientée vers l'esprit que vers la lettre ; car c'est l'esprit qui est la vie de la science, la lettre n'en étant que l'écorce dont l'usure des temps montre la régulière insuffisance. Il critique avec une rare pénétration les raisonnements de ses prédécesseurs et rejette en toute liberté ceux dont la solidité lui paraît disparue. Le premier il note les points où Pierre Lombard est en défaut,

et fidèle à son principe, toutes les fois qu'il le peut, il essaye de trouver un sens acceptable à des pensées dont la formule trahirait peut-être la valeur (61). « Il n'est pas convenable, lit-on, que les jeunes méprisent les opinions des anciens ; ils doivent, au contraire, les recevoir humblement et les expliquer fidèlement ; il n'est pas croyable, en effet, que de si remarquables amis de la vérité aient formulé leurs théories sans raison. En toutes leurs opinions, il faut rechercher le pourquoi. Et ce qu'on regardait comme faux, nous apparaîtra souvent comme vrai dès que nous aurons cherché le motif qui guidait les auteurs » (62).

Nous citons ce passage dont les Pères Editeurs de Quaracchi ne nous garantissent pas absolument l'authenticité, parce que s'il n'était réellement pas du Docteur Séraphique, il nous serait la démonstration la plus nette de l'impression que sa méthode a produite chez ses admirateurs. Il est d'ailleurs en parfaite harmonie avec ses continuelles affir-

(61) C'est là une méthode que nombre d'apologistes et théologiens catholiques modernes trouvent bien vieillie. Beaucoup, de nos jours, croiraient manquer au plus strict de leur devoir, s'ils ne déformaient les pensées et sentiments de ceux dont ils s'improvisent les juges. Ils confondent la critique scientifique et la satire, deux genres divergents s'il en fût. Et c'est là ce qui explique la stérilité des efforts considérables dépensés depuis près d'un siècle pour renouer les traditions scolastiques.

(62) Ex his igitur colligitur, quod multae opiniones videntur esse contrariæ, quæ tamen in unam coincidunt veritatem. Et propterea opiniones prædictas in præcedentibus sustinui et credo esse sustinendas aliquo modo. Non enim decet juniores antiquorum aspernari sententias, sed humiliter venerari et fideliter explicare ; quia non est credendum, quod magni amatores et inquisitores veritatis celebres positiones suas dixerint sine causa. In omnibus autem dictis præcipue causa dicendi consideranda est. Nam quod superficialiter videtur falsum frequenter invenitur verum cum pertingitur ad intentionem dicentium. — 1 Sent. — dist. 17, p. I, q. 2. — *Op. Omn.* tom. I.

mations qu'il suit la voie commune, qu'il ne cherche que ce qui est communément tenu pour plus probable, qu'il ne reproduit que les arguments d'Alexandre, qu'enfin il n'innove en aucune façon mais se contente de juger en exclusif sectateur de la vérité, toujours respectueux des personnes. Le Chancelier Gerson note, en effet, qu'entre tous les grands Maitres, le dévot et sublime docteur Bonaventure se fait remarquer par la manière dont il choisit son opinion parmi les multiples sentiments en cours (63).

« En philosophie comme en théologie — écrit M. De Wulf (64) — Bonaventure est le continuateur de la tradition. Lui-même en avertit à plusieurs endroits : il écrit notamment dans le Prælocutio ad II Sent. : At quemadmodum in primo libro sententiis adhæsi et communibus opinionibus magistrorum, et potissime magistri et Patris nostri bonæ memoriæ fratris Alexandri, sic in consequentibus..... Non enim intendo novas opiniones adversare, sed communes et approbatas retexere. Nec quisquam æstimet quod novi scripti velim esse fabricator... Aussi la synthèse philosophique de Bonaventure est toute entière dans l'esprit conservateur de l'ancienne scolastique dont il est un des derniers grands représentants. Augustinien il l'est par inclination autant que par tradition : mais de lui aussi il est

(63) Examinetur diligenter quælibet positio seorsum, resolvendo non solum qualibus verbis utitur (Doctor) sed qualem in verbis sententiam intenderit aut intendere debuerit. Hoc ipsum inter alios studiose facere mihi videtur devotus et elevatus Doctor Bonaventura, dum sæpius ex multarum positionum collatione unam elicit. Eas quoque in quodam studii consulatorio eliciens et purgans unit.

GERSON : Lectio 2a Pænitemini — Quinta consideratio — Tom. IV, p. 176.

(64) *Loc. cit.*. p. 300.

vrai de dire que son Augustinisme apparaît sur un fond d'idées péripatéticien ».

Au moment donc où saint Thomas écrit le Prologue de la Somme Théologique, la Scholastique est à son apogée. Les Alexandre de Halès, Jean de La Rochelle, Robert Grosseteste, Adam de Marsh, Albert le Grand, Roger Bacon, saint Bonaventure pour ne nommer que les plus illustres ont créé, développé, rendu puissamment féconde la méthode nouvelle. Serrés dans leur argumentation, profonds dans leurs idées, vastes et souples dans leurs conceptions, hardiment sages dans leurs procédés, ils ont donné à la doctrine catholique un éclat merveilleux. Si l'esprit exercé aperçoit çà et là dans leurs magnifiques spéculations quelques fissures, il ne faut pas oublier que c'est là le tribut que même le génie est tenu de payer à l'étroitesse humaine. Leurs inexactitudes d'ailleurs sont une preuve de leur puissance et du progrès qu'ils ont fait accomplir à la science. D'autres viendront qui reprendront en sous-œuvre ce travail gigantesque. Un saint Thomas, un Mathieu d'Aquasparta et à leur suite Richard de Mediavilla, Guillaume Ware, Henri de Gand, Duns Scot, Ockam, Auriol, Durand, Pierre D'Ailly, Buridan, Gerson, pourront préciser certains points, modifier telles parties de l'édifice, donner un moule nouveau à ces pensées anciennes, ils n'en maintiendront pas moins les fondements posés par leurs prédécesseurs, et leur œuvre ne sera durable que dans la mesure même où elle s'harmonisera avec ces fondements. Rien ne se produit qui n'ait sa raison d'être dans tout ce qui précède et les innovations les plus heureuses et apparemment les plus frappantes sont celles qui ont été le plus longtemps préparées.

V. — Innovations de saint Thomas. Condamnations de l'évêque de Paris Étienne Tempier.

« Fils de la grande famille des comtes d'Aquin, Thomas naquit en 1227, et reçut sa première instruction au Mont Cassin. A partir de son entrée dans l'Ordre de saint Dominique (1243), sa vie fut étroitement liée à celle d'Albert le Grand. Il suivit son maître à Paris en 1245, à Cologne en 1248. En 1252, on retrouve saint Thomas à Paris. C'est la période de ses leçons publiques, comme bachelier d'abord, puis comme maître.... La reconnaissance officielle de son titre de Magister en 1257 ... termine à l'avantage des réguliers, les oppositions suscitées contre eux par les théologiens séculiers. Après un séjour en Italie (à partir de 1260-65), où il se lia d'une étroite amitié avec Réginald, Thomas revint une seconde fois comme professeur aux écoles Parisiennes (fin 1268 ou début 1269) ce retour exceptionnel d'un Maître Dominicain au couvent de Paris ne s'explique que par sa brillante réputation et par la gravité des luttes doctrinales engagées. Quand, sur l'ordre de ses supérieurs, Thomas retourna pour la seconde fois en Italie (1272), il laissa de vifs regrets dans le monde des artistes ou des philosophes.... Il mourut en 1274, âgé de 48 ans, sur le chemin de Lyon où Grégoire X l'appelait pour éclairer de ses lumières les travaux du Concile.... Voici quelques données sur la Chronologie insuffisamment

connue de ses œuvres : les « Commentaires sur les Sentences » sont le premier grand ouvrage. — (Postérieurs à 1252. S. Bonaventure terminait les siens.) — Sont antétérieurs peut-être, vers 1248-1252, le « De Ente et Essentia » et « de Principio naturæ » qui dateraient du séjour à Cologne. La « Summa contra Gentiles » est commencée à Paris (1er séjour), le « De substantiis separatis » n'est pas antérieur à 1260. De 1265 à 1268, rédaction de la première partie de la Somme théologique ; 1261-1264, quæstio disputata de anima... » (65).

Nous avons établi que la méthode scolastique était depuis longtemps créée par Alexandre de Halès, supérieurement mise en œuvre par Jean de La Rochelle, Robert de Lincoln, saint Bonaventure, Albert le Grand... De même nous avons entendu Hauréau déclarer que la Somme de Jean de La Rochelle renferme les principaux articles qu'Albert et Thomas vont développer touchant la nature et les opérations de l'âme humaine. M. De Wulf n'a pas craint de reconnaître que bien des idées constitutives du thomisme sont la création d'Albert le Grand dont on a « terni la gloire en exagérant celle de l'Ange de l'Ecole ».

Les innovations de fr. Thomas ne sauraient donc porter ni sur la méthode scolastique proprement dite, ni même sur une part considérable des opinions que les siècles regarderont comme venant de lui. En quoi consistent-elles donc ? En ceci que saint Thomas, à la suite de son Maître dont il défend les initiatives, se montrera un disciple fidèle et minutieux d'Aristote, se posant ainsi en adversaire résolu

(65) De Wulf, *loc. cit.*, p. 327-328.

de tout le mouvement intellectuel postérieur au Stagyrite et notamment de celui que l'Université de Paris, prenant saint Augustin pour Maître, est parvenue à créer. Thomas d'Aquin tire les conséquences des principes acceptés par Albert le Grand et parfois élargit ces principes eux-mêmes, en vertu d'un aristotélisme suraigu que son clair génie ne parvient pourtant pas à faire cadrer avec les principes chrétiens. Il y a des heurts, des impasses, des dislocations dans telle et telle partie de la Somme. Les traditions patristiques certaines voisinent avec des aristotélismes contradictoires et ruineux laissant une impression de gêne et d'incohérence. C'est là un point capital et qui explique pourquoi certaines innovations de fr. Thomas furent d'abord combattues puis condamnées. L'Ordre Dominicain, malgré tous ses efforts, n'obtiendra jamais que la Sorbonne retire ses prohibitions. Le nom de fr. Thomas sera ôté, l'Ordre pourra professer les opinions proscrites, mais l'Université demeurera hostile aux opinions thomistes. Il y a cela de remarquable, en effet, que durant les cinq siècles qui vont de la mort de saint Thomas à la Grande Révolution, c'est à peine si l'histoire enregistre à Paris le nom de quatre ou cinq thomistes de première valeur. L'Angleterre n'offre aucun nom ; l'Allemagne a dû attendre le 18e siècle pour trouver deux ou trois Bénédictins grands représentants du thomisme ; l'Italie a eu Cajetan, Sylvestre de Ferrare et deux ou trois autres ; l'Espagne en a compté plusieurs notamment l'impondéré Melchior Camo et les Carmes auteurs du fameux Cours de Salamanque, mais l'histoire impartiale est forcée de reconnaître que le thomisme épelle

quelques noms, se gardant bien de nous dire le nombre de siècles qu'il lui a fallu pour les avoir (66).

---

(66) L'influence apparente du Thomisme est surtout due à la réforme pédagogique opérée en 1480 par les Dominicains de Pavie et plus tard généralisée par les Jésuites. Il est évident que le Livre des Sentences de Pierre Lombard, excellent au Moyen Age, au moment où Alexandre de Halès le choisit pour texte des Cours Universitaires, ne pouvait plus suffire. Tout le travail de la Scolastique lui demeurait étranger. Il fallait donc lui substituer autre chose. Les Dominicains de Pavie poussés par cette excessive volonté de domination que la rigidité de leur Ecole scientifique ne pouvait que développer,ne trouvèrent rien de mieux que la substitution de la Somme théologique. Plus tard, dans leur ardeur de néophytes, les premiers professeurs Jésuites se trouvèrent ravis d'enseigner Occam grâce au texte de S. Thomas. L'ouvrage plus organique, plus cohérent possédait d'ailleurs un avantage certain au point de vue philosophique. Aristote avait place d'honneur. L'Ecriture et les Pères jouissaient bien d'une certaine autorité, mais S. Thomas n'ayant écrit sa Somme que le Livre de Sentences sous les yeux et en vue du Livre de Pierre Lombard, n'avait pas cru devoir incorporer à son travail un manuel que tout le monde avait entre les mains. C'est ce que malheureusement dans leur esprit de parti, oublièrent les réformateurs de la pédagogie universitaire. Ils substituèrent donc au manuel de théologie positive qu'est le livre des Sentences, l'énorme manuel de métaphysique théologique qu'était la Somme de S. Thomas. Conséquence immédiate, le dédain de l'Ecriture et de la Tradition Patristique. Les Commentateurs délaissèrent aussitôt les sources pures du savoir théologique et firent de la science systématisée de la foi, une science presque entièrement rationnelle. Ils entassèrent d'interminables volumes à l'argumentation diffuse et répétée. Les esprits promptement fatigués se divisèrent. Et tandis que la fraction la moins équilibrée passait au protestantisme répandant son dégoût de cette scolastique dépouillée de ses bases normales, la fraction demeurée catholique se lancait dans la fabrication des « Cursus », « Compendium », « Clypeus », et autres ouvrages d'égale inspiration maladroite et mourante. Ce fut l'effondrement. Les Cours de Philosophie et de Théologie ont donné le coup de grâce au vrai savoir théologique et à la Scolastique. Bientôt, en effet, les auteurs des « Cours » se contentèrent de se démarquer les uns les autres, se

Admirateurs du saint, admirateurs aussi de la clarté, de

---

copiant sans pudeur. On perdit tout contact sérieux avec les Grands Maîtres de la Scolastique dont on ne fournissait d'ailleurs d'autres références que celles déjà utilisées par les « Cours » antérieurs dont le texte était plus ou moins habilement transposé. Et c'est ainsi qu'on parvint au dix-neuvième siècle, le siècle de l'ignorance théologique la plus profonde qu'on ait réalisé depuis huit cents ans. Alors ont régné et règnent encore ces ombres de manuels que sont les manuels de philosophie et de théologie à l'usage des Séminaires et des Ordres religieux, manuels dont on ne sait s'ils sont des ouvrages de falsification calculée ou d'inaptitude inconsciente. Une étude critique de ces multiples ouvrages, de leur dépendance mutuelle et de leurs sources jetterait dans la stupéfaction.

Du fond de cette universelle ignorance est monté à la surface le nom du thomisme. Il demeurait plus actuel depuis les dernières controverses sur la grâce, et forts de ce souvenir vague, des auteurs que la sérénité non moins que l'érudition ne risquaient pas d'alourdir sont parvenus à déclarer opinion thomiste, toute opinion qu'ils embrassaient ; oubliant que le thomisme n'est constitué que par l'ensemble systématisé des opinions propres à saint Thomas. Ils n'ont pas vu que ce thomisme authentique n'a jamais rallié qu'un nombre très inférieur de suffrages. Les Prêcheurs eux-mêmes, malgré leurs règlements de fer et l'espèce de sectarisme dont ils ont toujours fait preuve, ne lui ont pas été totalement fidèles, et au dix-septième siècle le P. Antoine Reginald s'en plaignait en ces termes : Quot vidimus et superioribus sæculis legimus qui dum intra Ordinem Prædicatorum degerent, sancti Thomæ doctrinam saltem specie tenus amplecterentur : at ubi extra ordinis juris dictionem fuere, aliquid ipsi ex proprio genio sapere voluerunt, quam sapienter ipsi viderint. Ipse Cajetanus a pristina sua consuetudine sequendi S. Thomam, ubi Cardinalitio gallero donatus est nonnihil minus tamen feliciter deflexit (Dissert. de Catech. Rom. auctoritate fr. Antonii Reginaldi, Ord. Præd., insérée dans *Hist. Eccles.* de NOEL ALEXANDRE, Suppl. p. 144 du tom. I. Edition Bassani 1788). Donc Cajetan lui-même, le plus grand théologien du thomisme, le plus grand Commentateur de saint Thomas, dès qu'il ne fut plus dans l'ordre par suite de son élévation au cardinalat, s'empressa de penser par lui-même et de professer des opinions peu conformes au thomisme.

Vers cette même époque, le Jésuite Compton qui ne semble pas se

la puissance de synthèse de son génie, les esprits se sont refusés à le suivre dans ses sentiers privés. Ils ont cru qu'il avait été moins heureux dans ses vues personnelles et que la direction qu'il avait reçue d'Albert le Grand ne lui avait pas permis de donner à la science toute la splendeur qu'elle attendait de lui. Outre les deux grandes Ecoles Scotiste et Nominaliste auxquelles ont appartenu les trois quarts des théologiens, ils ont encore pour garant celui dont le pape Sixte IV ne craignait pas de dire que « l'Esprit Saint semblait avoir parlé par sa bouche », saint Bonaventure, le Docteur Séraphique. Ce dernier malgré son amitié pour l'Ange de l'Ecole goûta fort peu les théories nouvelles. Disons plus, il les traita avec une indépendance, une vigueur qui contrastent un peu avec nos habitudes actuelles, mais sont en parfaite harmonie avec celles dont usait saint Thomas à l'égard de ses adversaires.

---

rendre compte que dans les universités nombre de professeurs n'appartiennent pas à la Compagnie de Jésus, écrit : Plerique enim hodie Nominalium incedunt semita... (COMPTON S. J., *Philosophia Universa*, 3e édit. Anvers, 1698). Et le brave auteur se déclare, lui, thomiste fidèle. Malheureusement il lui arrive de temps à autre d'oublier sa protestation de fidélité et de passer dans ce camp du Nominalisme Scolastique dont il voulait s'éloigner, mais où commande Suarez.

Récemment encore, à propos de la connaissance, un autre jésuite le P. Pedro Descoqs écrivait : « il est à peine croyable jusqu'à quel point « certains scolastiques qui se disent thomistes pensent ici à la manière « scotiste ! et admettent en réalité dans le cas présent, tout en les répu- « diant d'autre part, les formalités chères à cette dernière école !... » (*Revue de Philosophie* — Mars-Avril 1920, p. 193, en note : A propos d'un nouveau manuel).

Le même auteur parle dans le cours de l'article, en cette même page 193 de la « tradition *morte* des manuels, qui, depuis 50 ans, vont se répétant et se copiant les uns les autres » ; il aurait pu dire depuis bientôt trois siècles et il aurait été dans le vrai.

Les Pères Éditeurs n'ont pas vu cette protestation de saint Bonaventure contre le Docteur Angélique. De fait, ils ne pouvaient pas la voir. Plusieurs d'entr'eux, afin de mieux comprendre le Docteur Séraphique, n'avaient étudié à fond que le seul thomisme. Ils ont d'ailleurs pris le soin de nous le déclarer. Jam inde ab anno 1856, prædictus R. P. Generalis, hunc Reformatæ Provinciæ Venetiarum moderator, philosophiam thomisticam auctore P. Antonio Goudin veluti clavim ad thesauros Bonaventurianos reserandos peraptam, clericis nostris tradi jussit (67).

Donc afin de faciliter l'intelligence des œuvres de saint Bonaventure, le Révérendissime P. Bernardin, alors provincial de Venise, depuis Ministre Général de l'Observance, avait ordonné l'étude du thomiste très clair mais combien étroit qu'est Goudin ! Voilà certes une préparation qui ne pèche pas par le respect de la chronologie ! Quoi d'étonnant, dès lors, que le nom de Goudin émerge çà et là dans les Scolions de la grande édition et que parfois les Pères Éditeurs, si remarquables à tant d'autres titres, donnent de saint Bonaventure des interprétations que sa pensée repousse. M. de Wulff qui était naturellement amené à ne pas soupçonner ce que les Éditeurs de Quaracchi n'avaient pas vu, écrit : « Bien qu'il (saint Bonaventure) ait défendu jusqu'à la fin de sa carrière les doctrines organiques de l'ancienne école, il n'est pas de trace dans ses ouvrages d'une opposition directe aux innovations thomistes. Conciliant par tempérament et par vertu, l'ami fidèle de Thomas ne s'associa pas aux luttes que d'autres Augustiniens diri-

(67) *Lexicon Bonaventurianum*, p. 311. — R. P. Antonii a Vicentia Min. Prov. cité d'après Prosper de Martigné, *loc. cit.* Introd. p. I, note I.

gèrent contre le maître Dominicain. Ajoutons que le conservatisme de Bonaventure ne fait pas de lui l'esclave du passé. Il ne relève pas seulement l'erreur chez Aristote et les Arabes, mais encore chez son maître Pierre Lombard, et le premier il a consigné une liste de dix théories fausses, puisées dans les Sentences, et que tous ses successeurs s'accorderont à répudier » (68).

Notre travail a précisément pour but d'établir que celui qui, le premier, a su faire, du livre des Sentences, une critique définitive, dès la deuxième année de son enseignement, est demeuré jusqu'au bout l'homme au jugement libre et à l'initiative heureuse.

Quant à saint Thomas, voici comment M. De Wulff caractérise son œuvre. « On est frappé — dit-il (69) — de l'étroite solidarité doctrinale, du rigoureux enchaînement des idées constitutionnelles.... C'est pour cette raison que le thomisme demeure une des formes les plus puissantes de la philosophie scolastique.... Cette solidarité doctrinale est réalisée par une entière mise en valeur des théories communes et fondamentales, et par l'introduction d'une série de théories nouvelles qui tendent à renforcer la cohésion du système scholastique. Par ces théories nouvelles, Thomas brise avec la tradition de l'ancienne scholastique : il accentue les rapports de la philosophie et de la théologie ; à la pluralité des formes il oppose l'unité du principe substantiel ; à la théorie des « rationes seminales » l'évolution passive de la matière ; à la composition hylémorphique des substances spirituelles, la doctrine des formes

(68) *Loc. cit.*, p. 305.
(69) Ibid., p. 368-369.

subsistantes ; à la théorie augustinienne de l'identité de la substance de l'âme et de ses facultés, celle de leur distinction réelle ; au volontarisme des Augustiniens, une conception intellectuelle de la vie psychique. C'est dans ces innovations doctrinales et dans l'intelligence profonde des théories communes qu'il faut chercher le côté génial de l'œuvre philosophique de Thomas d'Aquin. »

Or, ces théories contre lesquelles Thomas se dresse sont précisément celles que saint Bonaventure, à la suite d'Alexandre de Halès (que suivaient tous les docteurs de la Sorbonne, nous dit le B. François de Fabriano), professaient comme fondamentales. Ces mêmes théories, à l'exception des raisons séminales, Duns Scot et Guillaume d'Ockam les conserveront toutes. De ce fait, saint Thomas se posait en adversaire résolu de ses contemporains et du plus illustre d'entre eux, saint Bonaventure. M. De Wulf développe avec complaisance chacune des innovations précédemment indiquées. Il ne craint pas de montrer en saint Thomas l'adversaire de saint Augustin et de toute la tradition occidentale. Bien des esprits lui demeureront reconnaissants d'avoir enfin brisé avec les subterfuges des historiens antérieurs et d'avoir revendiqué pour les hypothèses (70)

(70) C'est à dessein que nous employons le mot « Hypothèse ». Il est beaucoup plus net pour nos contemporains que celui « d'opinion » si clair pour nos ancêtres. Nombreux sont de nos jours, — et dans tous les camps — ceux qui prennent l'opinion pour une vérité définitivement établie alors que d'autres l'identifient avec l'erreur. Tous se trompent, car une opinion n'est jamais qu'un jugement motivé dont la valeur est celle même des motifs non évidents qui le basent jointe à la rigueur de déduction du raisonnement.

Le terme « hypothèse » très heureusement employé par le P. GÉNY — dans : le problème métaphysique de la limitation de l'acte — *Revue de*

de saint Thomas leur plein caractère de nouveauté régressive. La discussion philosophico-théologique en devient par le fait autrement sincère et autrement nette.

Empruntons encore à M. De Wulf quelques précisions sur le point de vue novateur du thomisme. « Rapports entre l'intelligence et la volonté. — Ces rapports font l'objet de vives controverses chez les contemporains et les successeurs de saint Thomas..... L'adage nihil volitum nisi cognitum a une valeur absolue pour les uns et pour les

---

Philosophie, Mars-Avril 1919 — pour caractériser la synthèse thomiste, a cela d'excellent qu'il nous place de plain pied sur le terrain du relatif, du probable. Les trois synthèses principales Nominaliste, Scotiste et Thomiste ne sont en réalité que la systématisation des hypothèses suggérées par la réponse au problème de l'origine des idées. D'après la solution fournie et conformément aux principes qu'on en tire et qui deviennent pour chacune de ces Ecoles les lignes directrices du savoir, en chacune des provinces philosophiques on systématise les résultats et l'on obtient ainsi une construction assez commode et assez cohérente dont l'utilité est immense pour l'acquisition du savoir et son développement.

Mais la systématisation n'est qu'hypothétique, elle ne s'impose pas. Elle utilise nombre d'éléments certains, elle s'harmonise tant bien que mal avec eux et demeure relative. Beaucoup confondent la disposition des éléments, leur mise en relief dans le tout scientifique, avec la valeur intime des éléments ainsi utilisés. La disposition des éléments est l'objet de la synthèse magistrale, c'est elle qui constitue proprement les grands systèmes philosophiques dont les Ecoles poursuivent la mise en valeur, mais nul n'a encore découvert une synthèse philosophique marquée du sceau de l'évidence et de la certitude. Les éléments peuvent être certains, nombre d'entre eux le sont, et c'est là le côté définitif de la science. Toutefois ce définitif, cet absolu est fort restreint. Et c'est parce qu'on se refuse à admettre cette vérité pourtant élémentaire, qu'on se dépense en pure perte pour la restauration d'une Scolastique Littérale dont les esprits les plus passionnés ne parviennent pas à admettre intégralement la formule.

autres : dès lors les controverses du treizième siècle n'ont pas la portée critériologique que lui a donnée la philosophie Kantienne. Elles sont nées d'une opposition à l'antique doctrine de saint Augustin et des anciens scolastiques, d'après laquelle la volonté a dans la vie psychique un rôle prépondérant. Thomas d'Aquin fut l'âme de cette opposition, et, en cette matière encore, il inaugura dans la scolastique des traditions nouvelles..... » (71).

---

(71) Ibid. p. 361. La lecture des vieux théologiens du XIVe siècle ne révèle nullement cette vivacité de discussion dont on nous parle. On traite le problème avec une certaine ampleur parce que l'on en pénètre toute l'importance mais rien dans ces argumentations qui trahisse l'aigreur. Il n'en a pas été de même au début du XXe siècle. A l'époque fameuse du Modernisme, alors que le seul fait de ne pas penser exactement comme tel auteur dont l'inaptitude philosophico-théologique était aveuglante, constituait la plus éclatante preuve d'hétérodoxie, une nuée d'écrivains trouvant désormais matière admirablement propice aux exercices de voltige, se muaient en entrepreneurs d'orthodoxie et poursuivant jusqu'en leurs plus ténues manifestations les infiltrations dites protestantes, Kantiennes et autres invoquaient ce prétendu volontarisme des Scolastiques et le rendaient responsable d'erreurs de philosophes qui l'ignoraient parfaitement.

Pour calmer leurs érudites appréhensions ou celles de ceux qui se croiraient obligés de les suivre, nous allons transcrire ce passage du célèbre Gerson : Esset hic perscrutatio grandis super eminentia duplicis hujus potentiæ rationalis, quoniam Aristoteles et sequaces etiam theologi sicut sanctus Thomas, videntur intellectus præferre dignitatem. Alii vero magis sequentes Augustinum et Christianam pietatem, certissimis rationibus voluntatem anteponunt, sicut Dominus Bonaventura, qui propterea ex doctrina et vita pietatis circa charitatem cognominatus est Seraficus. Solius itaque cultura intellectus speculativi quantumcumque subtilis cadit in illud Apostolicum « scientia inflat », cultus vero voluntatis in amore meretur illud quod additur « et charitas ædificat », quæ sedens sub umbra illius quem desiderat fructum gustat, imo fructus spirituales duodecim dulces gutturi suo. — (GERSON, *Sympsalma tertium super Cantica Canticorum*, p. 1092. *Op Omn.* Tom. III).

Le fait est là brutal. Thomas d'Aquin innove en ce qu'il retourne à Aristote, rejetant les progrès accomplis par Augustin et ceux qui se réclament de lui, c'est-à-dire les Pères et l'ensemble des Scolastiques contemporains. Or si le nom d'Augustin n'est pas par lui-même synonyme de certitude, il n'en est pas moins vrai que sur les points où les grands esprits l'ont toujours suivi, il faut avoir, pour le combattre, d'autres arguments que le sentiment d'Aristote. Car saint Augustin n'offre pas que son nom à l'appui de ses thèses, il apporte encore la pénétration de sa critique et la force de ses raisonnements, et il ne semble guère, même de nos jours, que sur les points en litige l'attaque indirecte de fr. Thomas soit parvenue à les ébranler..

Saint Bonaventure, lui, est l'homme d'Augustin. Il n'est pas, sans doute, le disciple aveugle, car il n'est pour lui qu'un texte qui s'impose et dont le contenu s'offre à nous, non comme une vérité à discuter et à reconstruire, mais comme une vérité qu'il faut creuser et s'assimiler, vu qu'en elle-même elle est complète et indéfectible, et ce texte c'est celui de l'Ecriture. Tous les autres sont sujets à discussion, tant les ouvrages des saints Pères que ceux moins exacts des philosophes. Et le Docteur Séraphique d'aller jusqu'au bout de sa pensée et d'écrire : « Il y a danger à se confiner dans les ouvrages des Saints Pères, car le style en est beau et le style de l'Ecriture ne l'est pas au même degré. Aussi Augustin déclare-t-il qu'il n'approuvera pas celui qui délaissant l'Ecriture n'étudierait que ses ouvrages ». Est ergo periculum descendere ad originalia, quia pulcher sermo est originalium : Scriptura autem non habet sermonem ita pulchrum. Unde Augustinus, si tu dimittas Scriptu-

ram et in libris suis studeas, pro bono non habet ; sicut nec Paulus de illis qui in nomine Pauli baptizabantur. Sacra Scriptura in magna reverentia habenda est. Ainsi s'exprime-t-il dans la dix-neuvième conférence sur l'Hexaméron, au plus fort de la lutte intellectuelle de 1273.

S'il met donc en toutes choses la gradation que tout chrétien doit mettre et si seule la vérité scripturaire est une vérité faite, il n'en est pas moins fort respectueux des Saints Pères et notamment de saint Augustin pour lequel il professe l'admiration la plus vive. Et il n'aime pas qu'on l'interprète ou qu'on l'attaque à la légère. Un jour il a écrit : « Affirmer que dans son acte de connaître, notre âme ne dépasse pas cette influence ordinaire de la lumière incréée (qui l'a constituée intelligente), c'est affirmer qu'Augustin s'est trompé, vu qu'il n'est pas facile de l'interpréter dans ce sens. Et il est très absurde d'affirmer cela d'un Père si grand, le Docteur le plus exact entre tous les interprètes de l'Ecriture » (72).

---

(72) *De Scientia Christi* — q. IV, in corpore — *Op. Omn.* Tom. V, p. 23 : Et hic quidem modus dicendi est insufficiens secundum verba Augustini, qui verbis expressis et rationibus ostendit, quod mens in certitudinali cognitione per incommutabiles et æternas regulas habet regulari, non tanquam per habitum suæ mentis, sed tanquam per eas quæ sunt supra se in veritate æterna. Et ideo dicere, quod mens nostra in cognoscendo non extendat se ultra influentiam lucis increatæ est dicere, Augustinum deceptum fuisse cum auctoritates ipsius exponendo non sit facile ad istum sensum trahere ; et hoc valde absurdum est dicere de tanto Patre et Doctore maxime authentico inter omnes expositores sacræ Scripturæ.

Ailleurs il donne encore à Augustin le titre de Docteur Principal. Et sic patet, quod in perpetratione omnis peccati actualis fit aliqualis imitatio primi peccati, secundum explanationem Doctoris præcipui, scilicet Augustini, duodecimo de Trinitate. — *Breviloquium*, pars III, cap. VIII. *Op. Omn.*, Tom. V, p. 237.

Il s'écriera plus tard dans sa sublime conférence « Le Christ notre seul Maître » Christus unus omnium Magister. Et il est clair par là qu'entre les philosophes Platon a reçu la sagesse et Aristote la science. Le premier était surtout tourné vers les choses supérieures, le second vers les inférieures. Mais ces deux dons de sagesse et de science ont été donnés par le Saint-Esprit à Augustin comme au principal interprète de l'Écriture selon qu'il apparaît par ses écrits » (73).

Ces sentiments de Bonaventure sont trop catégoriques et trop vifs pour qu'ils se démentent. Et de fait le conflit soulevé par l'Averroïsme des maîtres parisiens va les justifier tandis que les innovations de fr. Thomas lui fourniront l'occasion de les manifester avec plus d'ampleur.

Avant d'en produire les témoignages, demandons à M. De Wulff le récit de l'agitation provoquée par l'Aristotélisme intégral de fr. Thomas. « Les innovations doctrinales de Thomas d'Aquin, tendant à démoder bon nombre de théories traditionnelles (74) soulevèrent l'opposition d'un groupe important de Maîtres élevés dans l'ancienne scholastique. Dès 1282, l'ordre franciscain prit officiellement position contre lui et n'autorisa l'étude de sa Somme théologique, que moyennant un ensemble de précautions, parmi lesquelles figure l'annotation dans le codex des observations de Guillaume de la Marre. Les deux Ordres Mendiants jusque-là s'étaient pacifiquement développés : désormais un conflit doctrinal devait les séparer. Étaient

(73) *Christus unus omnium Magister* — Sermo IV, n. 18-19, p. 572, Tom. V.

(74) 4e édition 1912, p. 425-432.

enrôlés aussi dans le parti ancien, des maîtres séculiers et même un certain nombre de dominicains, dont la formation était antérieure à l'action thomiste. J. Peckham nous apprend qu'aux plus beaux jours de l'enseignement de saint Thomas (1269-1271), des religieux du couvent de Saint-Jacques à Paris critiquaient vivement sa thèse sur l'unité de la forme substantielle, « etiam a fratribus propriis arguebatur argute. ». De même à Oxford, ce fut un Dominicain qui pendant plusieurs années fut l'âme de l'opposition au thomisme. « Le thomisme déplut aussi aux tempéraments mystiques qui préféraient par inclination l'idéalisme quelque peu vague de saint Augustin au rigoureux intellectualisme d'Aristote.

« Les hostilités prirent une double forme : la doctrine thomiste fut attaquée dans des écrits et frappée de censures.

« 1. On ne trouve que des réfutations incidentes des doctrines thomistes chez un Mathieu d'Aquasparta, mais d'autres franciscains composèrent de véritables pamphlets à l'adresse du thomisme (75). Le Correctorium fratris

(75) L'auteur dépasse un peu la note. Si les ripostes aux innovations de Thomas d'Aquin sont des pamphlets, que sont donc tous les ouvrages de polémique écrits par Thomas lui-même soit contre les ennemis des Ordres Mendiants, soit contre les adversaires de sa métaphysique. De quel nom faudra-t-il qualifier le « De æternitate mundi contra murmurantes » et le « De unitate intellectus contra Averroistas ! » Mais ne faudra-t-il pas traiter de pamphlets la Somme théologique elle-même aussi bien que tous les autres écrits de critique scolastique, vu qu'en chacun d'eux sont examinées et criblées les multiples opinions anciennes ou contemporaines et que très librement on les déclare fausses ou insuffisantes !

On opposait avec un bonheur plus ou moins grand — et dont nous sommes juges — une argumentation serrée à une argumentation con-

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE

Thomæ de Guillaume de la Marre, élève de Guillaume Varo ou Ware, est un vrai manifeste, le cri de guerre de l'ancienne scolastique contre le thomisme.

C'est principalement contre la théorie de l'unité des formes substantielles qu'on dirige les critiques. Richard de Midleton compose un traité de gradu formarum, pour défendre la pluralité. John Peckam qui fut, sa vie durant, un adversaire bruyant de Thomas, raconte lui-même en 1285, sur un ton vantard, qu'il l'entreprit (vers 1269-1271) à propos de l'unité de forme, dans une joute à laquelle assistaient l'évêque de Paris et les maîtres de Théologie. Au dire de Peckham, lui seul aurait défendu Thomas, autant que la vérité le lui permettait (nos soli ei adstitimus, ipsum prout salva veritate potuimus defensando), et finalement

---

traire dont on établissait la fragilité, et c'est tout. Si c'est là du pamphlet, il n'y a pas d'ouvrage de philosophie ou d'Apologétique, « l'Histoire des Variations » comprise, qui échappe à ce qualificatif.

Moins accessible au scandale, S. Jacques de la Marche dans son sermon : de excellentia Ordinis S. Francisci (*Archivum Franciscanum Historicum*, 1911, p. 303 et seq., Tom. 4) note fièrement que Guillaume de la Marre écrivit « *Correctorium contra Thomam de Aquino* ».

Dans son *S. Thomas d'Aquin*, trad. Vansteenberghe ch. V, p. 64-65, le docteur Martin Grabmann écrit avec un sentiment plus net du réel :

Guillaume de la Marre († vers 1285 à Oxford).... dressa, peu après la mort de S. Thomas, dans son « *Correctorium fratris Thomæ* », une liste de points controversés entre Thomas et les Franciscains. Lorsque les disciples de S. Thomas se défendirent par des réfutations, le combattif franciscain, ainsi qu'il ressort d'un manuscrit de Berlin, composa contre eux un second écrit, une réplique et maintint ses accusations ».

N'oublions pas que l'évêque de Paris et l'Université avaient condamné pas mal d'opinions thomistes et qu'à moins de prouver qu'un écrit renferme des falsifications ou des procédés injurieux, on ne saurait blâmer les maîtres qui prirent au sérieux ces condamnations ; d'autant qu'on n'a pas encore démontré qu'ils aient eu tort.

son adversaire acculé aurait humblement soumis ses thèses à la censure de la faculté donec ipse omnes positiones suas, quibus possit imminere correctio, sicut doctor humilis subjecit moderamini Parisientium Magistrorum. Il faut en rabattre de cette version (76). Bartholomée de Capoue

(76) Le P. Mandonnet qui, sept siècles plus tard, ne saurait comprendre ni partager les hésitations et les angoisses de S. Thomas, ne craint pas d'écrire : « Quant à l'affirmation de Peckam que S. Thomas aurait soumis ses doctrines au jugement des maîtres de la faculté de théologie, cela peut s'entendre d'une parole respectueuse, ou d'une formule de déférence à l'égard de l'évêque de Paris, mais non de la disposition effective où il aurait été de soumettre ses idées à un arbitrage quelconque.

Malgré sa modestie (!) le grand penseur médiéval ne se méprenait pas sur la valeur respective de ses conceptions et de celles de ses contemporains, et il n'ignorait pas davantage où siégeait l'autorité qui seule avait le droit de le juger. La sérénité de convictions et l'inflexibilité doctrinale qui éclatent partout dans les écrits de Thomas d'Aquin excluent le moindre doute à cet égard ». *Op. cit.* Tom. VI, ch. V, p. 101.

Outre que Mandonnet semble avoir de la modestie une conception assez nouvelle, en rigoureuse logique il devrait admettre que Siger de Brabant lui-même et tout autre Maître ne relevaient que du Pape. L'organisation juridique de l'évêché de Paris non moins que celle de l'Université croulent par le fait, si le Pape est seul juge doctrinal. Les choses ne se passaient pas ainsi. Ne confondons pas juge définitif et absolu avec juge ordinaire.

Le Docteur Grabmann apprécie de façon toute autre la modestie de fr. Thomas. « Lorsque Dante, dans son Banquet, l'appelle « le bon » fr. Thomas », il est en parfait accord avec ce que rapportent sur son humilité et sa cordiale bonté, ses plus anciens biographes et les actes de sa canonisation. D'après eux, Thomas fut un prodige de patience et d'humilité. Jamais on ne le vit se fâcher pour un désagréable contretemps. Dans les discussions dans lesquelles les savants deviennent si facilement impétueux, il était toujours doux et humble, et aucune parole exagérée ne se présentait sur ses lèvres. Son savant adversaire

appelé dans le procès de canonisation de S. Thomas, reconstitue autrement la scène. Peckham aurait exaspéré son

---

lui-même, John Peckham, lui en fait gloire. Dans une lettre de 1285, il rapporte que l'Aquinate, vivement attaqué par lui, a répondu « avec grande douceur et humilité ».

Plus loin, il ajoute « dans sa recherche de la vérité, il est arrivé aussi à Thomas de corriger, de compléter ou même de rétracter ses propres vues, lorsque d'après des documents nouveaux ou à la suite d'une étude plus approfondie elles lui apparaissaient insuffisantes ou erronées. Une comparaison du Commentaire sur les Sentences, son premier grand ouvrage, et de la Somme théologique, son exposé d'ensemble de la théologie le plus mûri, révèle aussi, bien souvent, un progrès intime de sa pensée. Ce développement est signalé déjà dès le début du XIVe siècle dans les multiples collections de discordances entre le Commentaire sur les Sentences et la Somme théologique, que nous ont conservées les manuscrits » (p. 38).

Le Trinitaire Michel de Saint-Joseph nous livre aussi quelques renseignements fort peu compatibles avec la raideur inhumaine que prête à S. Thomas le P. Mandonnet. Au 4e volume de sa *Bibliographia Critica*, p. 412, 2e colonne vers la fin, il écrit : P. Sebastianus Izquierdo S. J. in « Pharo Scientiarum » disp.22, q. 3. prop. 3, consect. 2, num. 74 famam esse ait, quod D. Thomas, suum Magistrum S. Augustinum imitans, librum quoque Retractationum : qui tamen non extat conscripsisset. Testatur etiam, sed non sine aliqua dubitatione R. P. Didacus de Quadros, se annos retro multos legisse in quibusdam vetustis operibus D. Thomæ libellum quemdam Retractationum suarum ab ipso D. Thoma confectum et Divi sui Augustini exempla secutum. Utut sit, Catharinus (ord. Prædicatorum) penes ipsum Quadros scribit : « De Divo Thoma, etiam qui insignes Thomistæ habentur Capreolus et Cajetanus, fatentur ingenue, in nonnullis eum varie scripsisse ; et posterius quæ antea scripserat retractasse ». At cum vir ille esset natura ipsa moderatissimus, et veritatis amantissimus, si a seipso aliquando dissentit, et propriam sententiam mutavit, majorem meo judicio laudem per hoc ipsum consecutus est.

Avouons que cela ne cadre guère avec l'idéal Mandonnet. Il est vrai que Michel de S. Joseph est Trinitaire, mais Capréolus, Cajetan et Ambroise Catharin sont des frères-prêcheurs !

partenaire, et celui-ci, à ses excès de langage, n'aurait opposé que des paroles de douceur et d'humilité (77).

« De même on possède une lettre du Dominicain R. Kilwardby à son confrère Pierre de Conflans, archevêque de Corinthe dans laquelle il est question des inconvénients multiples qu'entraînent les doctrines nouvelles.

2. Les hostilités contre le thomisme amenèrent aussi des proscriptions officielles, l'histoire de ces condamnations forme une des pages les plus mouvementées des annales universitaires de Paris et d'Oxford.

« Condamnation du thomisme.— Dès 1270, lors de l'enquête qui précéda la condamnation Averroïste du 10 décembre, on avait songé à impliquer deux théories thomistes, l'unité des formes substantielles dans une de ses applications théologiques, et la doctrine de la simplicité des anges (78).

« Cette même année, dans sa 3me dispute quodlilbétique, Thomas avait soutenu presque toutes les théories neuves par lesquelles il se sépare de l'ancienne scholastique.

« L'intrigue n'aboutit pas, mais sept années plus tard on voit réussir un plan similaire. Le 18 janvier 1277, Jean XXI, à qui on avait fait rapport sur les erreurs averroïstes enseignées à Paris, chargea l'évêque de Paris Etienne Tempier de procéder à une enquête. Celui-ci dépassa son mandat. Après avoir convoqué une assemblée de maîtres en théologie et d'hommes prudents, il dressa un syllabus de 219 proposi-

(77) Nous transcrivons le texte de M. De Wulf, nous réservant de préciser la valeur de ce témoignage de Bartholomée de Capoue.

(78) On doit ce renseignement à Gilles de Lessines. — Note de M. De Wulf.

tions qu'il condamna comme erreurs, le 7 mars 1277, excommuniant quiconque les soutiendrait. Cet acte a une portée complexe. Dirigé principalement contre l'averroïsme ainsi qu'on verra plus loin, il frappe aussi des doctrines de R. Bacon, Gilles de Rome, de Thomas d'Aquin et d'autres. Et notamment en ce qui concerne le thomisme, la censure atteint la théorie de l'unité du monde, de l'individuation des substances matérielles et spirituelles et leur rapport avec le monde physique (79).

« On remarquera que les doctrines thomistes censurés se retrouvent dans le péripatétisme averroïste, et que par une ruse de guerre on frappait ainsi et l'averroïsme et son adversaire déclaré..... Les condamnations d'E. Tempier n'avaient force obligatoire que pour l'Université et le diocèse de Paris. Mais elles ne constituent pas un fait isolé et

---

(79) Prop. 34... quod prima causa non potest plures mundos facere.

Prop. 46. — Quod Deus non posset multiplicare individua sub una specie sine materia.

Prop. 77. — Quod si esset aliqua substantia seperata, quæ non amoveret aliquod corpus in hoc mundo sensibili, non clauderetur in universo.

Chartularium I, p. 543-560.

Intéressante à noter l'erreur n. 7. qui est la condamnation de la psychologie platonicienne et augustinienne : quod intellectu non est forma corporis nisi sicut nauta navis, nec est perfectio essentialis hominis ».

Note de M. De Wulf. — Ibid.

La dernière partie de cette note renferme une inexactitude très grosse que nous sommes stupéfait de rencontrer sous la plume de M. De Wulf. L'excellent professeur n'ignore pourtant pas que si cette proposition 7 traduit parfaitement la pensée de Platon, elle est totalement étrangère à celle des Augustino-Platoniciens.

font partie d'un plan de campagne plus vaste, dont les ramifications s'étendent à Oxford.

« En effet, Oxford placé sous la juridiction de l'archevêché de Cantorbéry, fut le centre d'oppositions non moins vives contre le thomisme. Les partisans de l'ancienne scholastique ayant eu comme chefs successifs, deux archevêques, le dominicain Robert Kilwardby et le franciscain John Peckham, les documents du temps purent leur donner le nom de « Cantuarienses ». Le 18 mars 1277, quelques jours à peine après le décret d'Étienne Tempier, l'archevêque Robert Kilwardby, qui, chez les Dominicains Anglais, avait mené campagne contre les doctrines de S. Thomas, fit prohiber à son tour par les maîtres de l'université d'Oxford, une série de thèses grammaticales, logiques et physiques. Parmi ces dernières (in naturalibus) les principales sont relatives aux théories thomistes de la génération, de la passivité de la matière, de l'unité d'âme dans l'homme et de l'introduction des formes nouvelles dans le corps humain après la mort. Pour garantir le respect de ses défenses, Robert ne recourt pas à l'excommunication, mais emploie la menace et la promesse. « Je ne les condamne pas comme » hérétiques, mais je les interdis comme dangereuses » écrit-il à Pierre de Conflans. Celui-ci ayant pris la défense de Thomas auprès de Robert, provoqua de sa part une longue épître justificative, qui sert de commentaire aux défenses du décret....

« Il est probable qu'entre Kilwardby et Étienne Tempier une entente avait réglé l'objet de cette double condamnation, car on sait qu'au cours de cette même année 1277, Étienne Tempier songea à proscrire de nouvelles thèses,

notamment celle sur l'unité de forme. Mais sur ces entrefaites Jean XXI mourut, et comme l'évêque de Paris manœuvra auprès de la Curie Romaine, pendant la vacance du S.-Siège (20 mai-24 novembre), un ordre de sursis émané de plusieurs cardinaux, l'invita à remettre ses censures à des temps plus opportuns. Les décrets d'Oxford reçurent d'ailleurs à Paris une large publicité et y furent discutés aussi vivement que les prohibitions d'E. Tempier.

« L'opposition reprit de plus belle à Oxford, sous l'archevêque John Peckham, successeur de Kilwardby. Mais la constitution des partis s'était modifiée. Depuis la décision du Chapitre Général de Milan en 1278, le thomisme était devenu à Oxford comme ailleurs, la doctrine officielle des Dominicains. Le 29 octobre 1284 d'abord, Peckham confirme l'acte de son prédécesseur, puis à la suite d'une provocation du prieur des Dominicains (Klapwel ou Clapoel), le 30 octobre 1286, il prohibe à nouveau les thèses thomistes controversées. Les huit propositions condamnées frappent dans son principe et dans ses conséquences la thèse thomiste de l'unité de la forme substantielle.... istos igitur articulos hæreses esse damnatas in se vel suis similibus.... denuntiamus.

« Peckham s'élève non sans passion contre les « profanas » vocum novitates » de philosophes qu'il appelle elatiores quam capaciores, audaciores quam potentiores, garruliores quam litteratiores. Il veut revenir « à la solide et saine » doctrine des fils de saint François, Alexandre de Halès et » Fr. Bonaventure ». A une plaie cancéreuse il veut apporter le baume de son intervention pastorale. Il met en garde contre la « dangereuse » théorie de l'unité de forme

et il insinue que cette théorie pourrait bien être d'origine averroïste. Il recommande en outre, la pluralité des formes, les rationes seminales, les rationes æternæ, et la théorie de l'identité de la substance et des puissances de l'âme. Que quidquid docet Augustinus de regulis æternis, de luce incommutabili, de potentiis animæ, de rationibus seminalibus inditis materiæ et consimilibus innumeris. Ce n'est pas la philosophie qu'il condamne mais ses abus : novitates (reprobamus) que contra philosophicam veritatem sunt in sanctotorum injuriam citra viginti annos in altitudines theologicas introductæ. La lettre est du 1er juin 1285. Les nouveautés ont donc été introduites depuis 1265, une chronologie qui nous reporte au second enseignement de Thomas dans la métropole universitaire » (80).

Remarquons d'abord que les condamnations Parisiennes furent toujours maintenues officiellement par l'université qui prenait bien garde qu'elles fussent imprimées dans toutes les éditions du Maître des Sentences. Mentionnons encore que Gerson les cite souvent — tant celles de 1277 que les antérieures et les postérieures —, qu'il les appelle très salutaires, notant qu'elles sont acceptées des plus instruits parmi les docteurs. Hinc illa saluberrima damnatio articulorum Parisiis lata, quam allegant utentes ea sapientissimi doctorum qui sequuntur tam religiosi quam sæculares in libris suis (81).

---

(80) DE WULF. *loc. cit.*, 4e édit. 1912, p. 425-432.
(81) *De Modis significandi*, t. IV, p. 291.

VI. — Rôle de Jean Peckam.

La tempête soulevée par l'apparition des doctrines thomistes est un fait. La participation des dominicains à la lutte contre elles, en est un autre. La condamnation des principales opinions novatrices de fr. Thomas en est un troisième. L'ardeur des franciscains en est enfin un quatrième dont on ne saurait douter mais dont on n'a pas encore fourni l'explication adéquate. Or cette explication nous allons là donner.

Quelques dates vont diriger notre marche et nous permettre de l'établir sur une base inébranlable.

Saint Thomas se trouve à Paris fin 1268 ou début de 1269, et M. De Wulf note que « ce retour exceptionnel d'un maître dominicain au couvent de Paris ne s'explique que par sa brillante réputation et la gravité des luttes engagées ». Or c'est à cette époque qu'il faut placer l'intervention de Jean Peckam. « Au temps du second séjour de Thomas d'Aquin à Paris — écrit le P. Mandonnet (82) — le conflit éclata entre les deux écoles (franciscaine et dominicaine). Ce fut le franciscain anglais Jean Peckham, alors régent de l'Ecole des Frères-Mineurs, qui semble avoir donné l'assaut à l'enseignement du célèbre régent d'une de ces écoles des Frères-Prêcheurs. Nous savons par Peckham,

(82) *Siger de Brabant,* t. VI, ch. V, p. 99-100.

devenu archevêque de Cantorbéry, que Thomas d'Aquin eut à soutenir le choc de plusieurs théologiens de l'Université de Paris, au temps où il s'y trouvait lui-même. Le seul point de disputes signalé par Peckham est celui de l'unité de la forme substantielle dans l'homme. Mais il n'est pas douteux que le front de bataille doctrinal ne fût plus étendu que le point accidentellement signalé par l'archevêque de Cantorbéry. Ce fut peut-être dans la dispute quodlibétique tenue par Thomas d'Aquin, aux approches de Pâques 1270, celle même où il eut à repousser l'attaque des Maîtres séculiers sur la question de la dignité respective de leur état et de celui des religieux, que Jean Peckham et les autres Maîtres s'efforcèrent de battre en brèche la théorie Aristotélicienne de Thomas d'Aquin sur l'âme intellectuelle forme substantielle unique dans l'homme.

« S'il fallait en croire Peckham, l'évêque de Paris, les maîtres en théologie et les Dominicains eux-mêmes auraient opposé à Thomas de subtiles objections, et seul, lui Peckham, il aurait prêté son concours à son adversaire, autant que le respect de la vérité le lui permettait. Thomas, comme un docteur plein d'humilité, aurait soumis finalement ses thèses au jugement des Maîtres Parisiens, en tant qu'elles pouvaient avoir besoin de correction.

« Ce renseignement de Peckham, fourni au moment de la violente campagne qu'il avait engagée en Angleterre contre quelques-unes des doctrines de Thomas d'Aquin, ne présente vraisemblablement pas toutes les garanties nécessaires d'indépendance, non sans doute sur le fait de la dispute, mais sur l'attitude des divers figurants. Nous savons par un témoin du procès de canonisation de Thomas d'Aquin que

les Dominicains avaient gardé le souvenir très vif de ces disputes de Paris, et il nous représente tout autrement la conduite de Peckham à l'égard de Thomas d'Aquin. Loin de le soutenir, ce dont il avait vraisemblablement peu de besoin, Peckham aurait, par ses paroles déclamatoires et exaltées, donné à Thomas de justes motifs de s'irriter : mais le saint, toujours en possession de lui-même, ne cessa de lui répondre avec humilité et douceur. Ainsi il n'y a de commun entre ces deux témoignages que le fait de la tranquille possession de lui-même chez Thomas d'Aquin ».

En d'autres termes, ces deux témoignages s'accordent en ce que tous deux affirment l'humilité du saint, mais ils sont en divergence totale sur la nature des circonstances qui ont donné lieu à l'appréciation. Peckham affirme s'être montré bienveillant à l'égard de saint Thomas, le témoin affirme au contraire que Peckham s'est montré dur et arrogant. Qui croire ?

Le P. Mandonnet n'hésite pas. Pour lui, le récit de Jean Peckham « ne présente vraisemblablement pas toutes les garanties nécessaires d'indépendance..... sur l'attitude des figurants ». Et pour quel motif? A cause « de la violente campagne qu'il avait engagée en Angleterre contre quelques-unes des doctrines de Thomas d'Aquin ». Car ne l'oublions pas « ce fut le franciscain anglais Jean Peckham, alors régent de l'Ecole des Frères-Mineurs, qui semble avoir donné l'assaut à l'enseignement du célèbre régent d'une de ces écoles des Frères-Prêcheurs ». Mais sur quoi se base-t-on pour établir que Jean Peckham, régent de l'école des Mineurs à Paris, a pris l'initiative du conflit contre fr. Thomas, régent d'une des écoles des Prêcheurs ! On nous

cite, il est vrai, une lettre de Peckham, mais cette lettre ne parle que d'une discussion à laquelle le régent franciscain a assisté, nullement d'une discussion qu'il ait provoquée. C'est là chose bien étrange de la part de quelqu'un qui, selon M. De Wulf, aurait été « toute sa vie un adversaire bruyant de saint Thomas ». C'est d'autant plus étrange que selon la remarque de M. De Wulf « les doctrines thomistes censurées se retrouvent dans le péripatétisme Averroïste, et que par une ruse de guerre on frappait ainsi et l'Averroïsme et son adversaire déclaré » ! Peckham initiateur de la lutte anti-thomiste devrait être initiateur de la lutte anti-averroïste. Or rien de tout cela ni dans la lettre, ni dans l'histoire.

D'ailleurs le régent franciscain est-il réellement un personnage vulgaire et dont les sentiments puissent être interprétés d'une façon aussi défavorable ? Aucunement. Entré tout jeune dans l'ordre, élève de saint Bonaventure à Paris, successivement professeur à Oxford et à Paris, plus tard Maître du Sacré Palais, le B. Jean Peckham, nous dit le martyrologe Franciscain, se fit remarquer par sa science et ses héroïques vertus. Nommé archevêque de Cantorbéry, il soutint fermement les droits de l'Eglise et, après sa mort, fut illustre par les nombreux miracles opérés à son tombeau (83).

---

(83) *Martyrologe Franciscain*, éd. 1638, au 24 avril.

Octavo Kalendas Maii.... Cantuariæ in Apulia Beati Joannis Peckami, ejusdem urbis archiepiscopi, vita, doctrina et miraculis clarissimi.

Anglus erat, patria Cicestriensis, non procul ab Hewensi cænobio educatus, ab eodemque liberaliter adjutus. Quamtumvis autem humili loco natus esset alto tamen ingenio prœditus aspiravit ad magna, paulatimque virtutum suarum meritis obtinuit.

Esprit vigoureux et indépendant, le bienheureux J. Peckam se présente à nous avec un tempérament fort si

---

In prima adolescentia, litteris operam dedit, Lutetiæ Parisiorum magistro prœcipue S. Bonaventura, deinde Oxonii Sacræ Theologiæ supremam lauream doctoratus, et primam in eadem facultate cathedram professoris accepit. Demum Parisiis publice Magistrum Sententiarum prælegit, utrobique Sacram Scripturam exposuit, et irrepentes tunc quasdam novitates erudite confutavit, imo penitus exterminavit, illicque a piissima Margarcta Regina Franciæ viduæ sancti Ludovici Regis, varia accepisse beneficia agnoscit. Post hæc, Provinciæ Anglicanæ creatur Minister, ita se gessit, ut multa ad religionis augmentum, salubriterque instituerit et ipse omnium primus observarit. Orationibus, jejuniis et vigiliis, cæteros superabat, in septem quadragesimas, ad exemplum. S. Francisci integro anno distributo. In alta specula positus unde alios videret et ab iisdem vicissim videretur, non solum ab omni malo exemplo sed a quavis specie mali se cohibebat et a licitis sæpe abstinebat, ne videretur nimium sibi indulgere.

Multas Europæ partes pede peragravit, et ex Anglia Patavium venit ad comitia Generalitia anno 1278 rediitque absque ullo vehiculo vel jumento. Tandem, cum jam non solum Angliam et Galliam, sed et Italiam celebris de eo fama pervagata esset, Romam accersitur et Lector Sacri Palatii constituitur. Moribus gravis, religiosa vita et doctrina illustris, in hoc officio valde omnibus placuit, et Curiæ Romanæ proceres sibi devinxit. A Nicolao III Summo Pontifice assumitur ad archiepiscopatum Cantuariensem anno 1279, rejecto Roberto, Bathoniensi episcopo a Capitulo Cantuariensi electo prout exprimitur ipsis litteris Apostolicis suæ assumptionis ad hanc dignitatem, apud Regestum Vaticanum Epist. 20 « Sollicitudinis Apostolicæ » sub datum Romæ apud S. Petrum V, Kal. Februarii Pont. ann. 2. « His doctus de causis ad personam tuam, scientiarum altitudine præditam, discretionis maturitate compicuam, præclaram meritis, Religionis claritate fecundam, etc. »

Archevêque, il parcourt la plus grande partie de l'Angleterre, assemble des synodes et se fait remarquer par son intrépidité dans la défense des droits de l'Eglise et de ses frères en religion.

Tribulationes et adversitates ei non defuerunt.... in Minoribus agens nonnullas passus est calumnias ; fuit namque, qui eum aliquando traduceret apud Bonaventuram, Generalem Ministrum, et de quibusdam falso

l'on veut (car l'indépendance exige une grande force de caractère), mais non avec des sentiments vifs de jalousie mesquine. Je sais bien que le P. Mandonnet invoque contre lui un témoignage dont la valeur lui paraît absolue ; examinons-le tout de suite.

Le voici, tel que le rapporte la revue « Divus Thomas » (84) : Testes processus inquisitionis post quadraginta annos affirmaverint : « se audivisse a pluribus fratribus prædicatoribus fide dignis, quod quando idem frater Thomas una vice disputabat Parisiis, ubi erat frater Joannes de Pisano (!) ordinis fratrum minorum, qui fuit postea archiepiscopus Cantuariensis, quantumcumque dictus frater Joannes exasperaret eumdem fratrem Thomam verbis ampullosis et tumidis, numquam tamen ipse frater Thomas restrinxit verbum humilitatis, sed semper cum dulcedine et humilitate respondit.

---

accusaret, sed voce Crucifixi consolatus patienter tulit, moxque inimicorum calumnia et ejus innocentia fuerunt detectæ.

Sublimatus in dignitatem pastoralem conqueruntur de eo Episcopi, quibus ille satisfactum cupit, ab aliis falsæ de eo querelæ ad Sum. Pont., delatæ sunt quas facilius dissipavit.

Porro ingentis ejus, eximiæque scientiæ quædam posteris reliquit monumenta in his : Collectanea Bibliorum et proprium de SS. Trinitatis officium quod incipit « Sedenti super solium ».

La vie pénitente qu'il avait menée au couvent, il la mena quand il fut archevêque. Il veillait à la décence des temples. Adeoque se demittebat, ut sæpe cereos candelasque in Ecclesia ipse accenderet, et cœtera infimorum munia obire soleret.

Obiit sanctissime, anno 1292 cum profuisset in archiepiscopatu anno 13. Ejus sacrum corpus Cantuariæ jacet in Ecclesiæ S. Thomæ ubi multis fulsit miraculis.

(84) *Divus Thomas*. An. 10, Aprilis 1889, fol. 607 : Joannes Peckam ac doctrina S. Thomæ Aquinatis.

Donc plus de quarante ans après la mort de fr. Thomas, des témoins racontent avoir entendu dire à de dignes Frères-Prêcheurs, que dans une circonstance, Jean de Pise — ils ne savent même pas son nom — franciscain, plus tard archevêque de Cantorbéry, aurait employé dans une discussion avec frère Thomas, des termes orgueilleux et vexants, auxquels ledit fr. Thomas n'aurait répondu qu'avec humilité. C'est tout. Pas un mot de l'initiative du régent franciscain, aucune allusion à son hostilité bruyante et de toujours. Quelle meilleure occasion pourtant de hâter le procès de canonisation et de venger frère Thomas en faisant remarquer que c'était ce même docteur orgueilleux et vain qui avait voulu ternir l'orthodoxie de sa doctrine et avait provoqué les tumultes de Paris et d'Oxford. Une accusation d'orgueil, à l'occasion d'une discussion quelconque « idem fr. Thomas una vice disputabat Parisiis », aucune allusion à la solennité de l'acte, à la présence de l'évêque et des Maîtres ! Et cela plus de quarante ans après la mort de fr. Thomas, plus de quarante-quatre ans après le fait. Si encore nous avions affaire à des témoins oculaires, ou du moins à des témoins antérieurs aux condamnations du thomisme ! Non. Malgré que (au dire du P. Mandonnet) « les dominicains (aient) gardé le souvenir très vif de ces disputes de Paris », aucune précision ne nous est offerte portant la marque de l'exactitude et de l'impartialité. Et ce n'est qu'en 1318 que des dominicains racontent qu'ils ont entendu dire à des confrères dignes de foi que dans une circonstance l'humilité de Thomas d'Aquin avait été mise à rude épreuve par l'arrogance de Peckam, qu'on appelle, je ne sais pourquoi, Jean de Pise. Si bien que pour recons-

tituer la scène et obtenir quelque précision les historiens sont obligés de recourir au témoignage de Peckam lui-même et d'identifier la scène que mentionnent les historiens de 1318 avec celle dont parle Peckam. Bien plus, le P. Mandonnet n'hésite pas à démarquer le témoignage de Peckam et à le charger lui seul de ce que Peckam dit avoir été l'attitude de l'évêque de Paris, des Maîtres présents et avec ces Maîtres des dominicains eux-mêmes les confrères de saint Thomas. Encore faut-il remarquer que si Peckam loue l'humilité de fr. Thomas, il n'insinue en aucune façon qu'on lui ait manqué d'égards. Il note seulement qu'on a argumenté avec beaucoup de profondeur « arguebatur argute ». C'est plus qu'insuffisant pour charger la mémoire de l'archevêque de Cantorbéry.

Car les dominicains ne sont pas indifférents, ils ont vigoureusement défendu l'honneur de fr. Thomas et si réellement les excès de langage de Peckam ont été si clairs et si indiscutables, la séance dans laquelle ils se sont produits doit avoir laissé dans l'histoire une trace ineffaçable. S'il n'en est pas ainsi, et si avant 1277 aucun témoignage ne vient l'établir, c'est que ces excès sont une création tardive d'une polémique aux abois selon que nous allons le prouver.

De 1274 à 1318 de nombreux événements se sont produits et l'ordre dominicain est entré dans une période d'effervescence telle qu'il n'est pas possible d'accepter comme valable une rumeur qui n'a cours que chez lui (85).

(85) « Le 7 mars 1277, l'évêque de Paris, Etienne Tempier condamna 219 propositions au nombre desquelles se trouvait la thèse de S. Thomas sur le principe d'individuation. Le 18 mars de la même année,

Rappelons quelques faits. « Quelques jours après la con-

---

l'archevêque Robert Kilwardby, théologien dominicain de marque, que nous connaissons déjà comme le représentant d'un cercle de savants dominicains peu portés vers l'Aristotélisme d'Albert-le-Grand et de S. Thomas, inscrivait aussi au catalogue des propositions condamnées, des textes de l'Aquinate. Celui des dominicains qui combattit le plus vivement la doctrine de l'Aquinate, jusque dans les premières décades du XIV siècle, fut Durand de Saint-Pourçain († 1332).

« Avec les théologiens Franciscains, Thomas eut des discussions dès son dernier séjour à Paris. Nous avons noté dans la vie de l'Aquinate, l'attaque de Jean Peckham contre l'Aristotélisme Thomiste. Le disciple de Bonaventure, Mathieu d'Aquasparta († 1302) — cardinal — dans ses « Quæstiones disputatæ » prend souvent position contre des thèses de S. Thomas. Cette opposition de l'Augustinisme Franciscain contre l'Aristotélisme de notre saint se poursuivit et s'accentua dans le conflit entre les écoles scotiste et thomiste. La transition entre l'ancienne école franciscaine et Duns Scot est formée par Guillaume Vare. A lui se rattachent les deux adversaires les plus remarquables de la doctrine thomiste dans les rangs des théologiens franciscains : Duns Scot († 1308) et Guillaume de la Marre († vers 1285 à Oxford). Ce dernier dressa, peu après la mort de S. Thomas, dans son Correctorium fratris Thomæ, une liste de points controversés entre Thomas et les Franciscains. Lorsque les disciples de S. Thomas se défendirent par des réfutations, le combattif franciscain, ainsi qu'il ressort d'un manuscrit de Berlin, composa contre eux un second écrit, une réplique, et maintint ses accusations.

« Dans les rangs des professeurs de théologie appartenant au clergé séculier se levèrent aussi contre la doctrine thomiste des adversaires influents, tel en particulier Henri de Gand († 1293). Godefroy de Fontaines lui-même († 1303) qui a pour Thomas des paroles aussi élogieuses que possible, s'inscrit souvent en faux contre son enseignement. De ce coup d'œil général, il ressort que la doctrine thomiste eut à surmonter d'importantes difficultés pour prendre une place prépondérante dans son propre ordre, et beaucoup plus encore dans les cercles intellectuels en dehors des Dominicains (p. 63-65).

« ....théologiens dominicains qui défendirent la doctrine de leur maître contre les attaques de ses adversaires.Gilles de Lessines en mai 1278, a défendu dans un écrit spécial (de unitate formæ) la doctrine de l'unité de la forme (substantielle) de S. Thomas contre Robert Kilwardby ; et

damnation de Paris — écrit Mandonnet (86) — le 18 mars,

---

par là a pris position contre la condamnation Oxfordienne de certaines thèses thomistes. Contre la condamnation portée par l'évêque de Paris, Etienne Tempier, Jean de Naples († vers 1325) a justifié l'Aquinate dans des traités inédits. Le Correctorium fratris Thomæ du franciscain Guillaume de la Marre fut lui aussi réfuté point par point par des élèves et des disciples de S. Thomas, dans une série d'écrits intitulés Correctorium Corruptorii fratris Thomæ. Il existe cinq réfutations différentes du Correctorium de Guillaume de la Marre. Une seule a été imprimée sous le nom de Gilles de Rome ; il est possible qu'elle soit de Richard Clapwel. Le Correctorium Corruptorii fratris Thomæ de Jean Quidort de Paris († 1306) nous est conservé dans plusieurs manuscrits. La plus mûrie et la plus nourrie de ces apologies est sortie de la plume de Ramberto dei Primadizzi de Bologne. Thomas fut protégé aussi contre ses autres adversaires, par la piété filiale de ses frères en religion. Bernard de Gannat († après 1303) défend son maître contre Henri de Gand, Godefroid de Fontaine et même contre Gilles de Rome. Les anglais Robert d'Herford et Guillaume de Mackefield écrivirent des apologies analogues de la doctrine thomiste, qui ne paraissent pas avoir été conservées. Un autre anglais Thomas de Sutton, fut un défenseur enthousiaste et un sûr interprète de l'Aquinate.

Le connaisseur et le champion le plus important du thomisme au commencement du XIVe siècle est Hervé Natalis († 1323) disciple médiat de S. Thomas qui comme Général de l'Ordre travailla à sa canonisation et la vit se réaliser. Une bonne partie de ses écrits, encore inédits pour la plupart est consacrée à la défense de l'Aquinate contre Henri de Gand, Duns Scot, Durand, Aureolus, Godefroy de Fontaines, etc. Nul doute que ce thomiste n'ait contribué beaucoup à faire du système de l'Aquinate, la doctrine de son Ordre, et à lui assurer dans la scolastique l'influence la plus considérable. »

Dr Martin Grabmann, *S. Thomas d'Aquin*, trad. citée ; I part., art. V, p. 63-65 et 68-70.

(86) Loc. cit., tom. VI, p. 233-236. Celui-là ne comprendrait pas la portée de ces faits qui ne lirait pas les décisions elles-mêmes.

Voici d'abord celle du chapitre de Milan 1278 : Injungimus districte fratri Raymundo de Medulione et fratri Johanni Vigorosi lectori Montepesulani, ut cum festinatione vadant in Angliam, inquisituri diligenter super statum fratrum, qui in scandalum Ordinis detraxerunt scriptis

l'archevêque de Cantorbéry, Robert Kilwardby, condamnait de son côté, un groupe de trente propositions relatives à la grammaire, la logique et la philosophie naturelle. La plupart de ces dernières atteignent l'enseignement de Thomas

---

venerabilis patris fratris Thomæ de Aquino, quibus ex nunc plenam damus auctoritatem in capite et in membris : quos culpabiles invenerint in prædictis puniendi, extra provinciam mittendi et omni officio privandi plenam habeant potestatem. Quod si unus fuerit casu aliquo legitime impeditus, alter eorum nihilominus exequatur. Quibus priores in sociis competentibus quos ipsi ad hoc ydoneos judicaverint, teneantur quandocumque requisiti fuerint providere.

Chartularium Univ. Paris. — Denifle — tom. I, p. 566, n. 481.

Décision du Chapitre Général de Paris 1279 : Cum venerabilis vir memoriæ recolendæ Fr. Thomas de Aquino, conversatione sua laudabili et scriptis suis multum honoraverit ordinem, nec sit aliqualiter tolerandum quod de ipso vel scriptis suis aliqui irreverenter vel indecenter loquantur, etiam aliter censentes, injungimus Patribus Provincialibus et conventualibus, et eorum vicariis ac visitatoribus universis, quod si quos invenerint de prædictis punire acriter non postponant.

Denifle. Ibid. en note.

Décision du Chapitre Général de Paris 1286 : Si qui contrarium facere attentaverint assertive, sive sint magistri, sive baccalaurei, priores et alii fratres, etiam aliter sentientes ipso facto ab officiis propriis sint suspensi donec per magistrum Ordinis vel generale capitulum sint restituti, et nihilominus per prælatos suos seu visitatores, juxta exigentiam culparum condignam reportent pœnitentiam.

Cf. *La Bonne Parole :* 10 et 15 mai 1910. — P. Michel-Ange de Narbonne, capucin : Comment S. Thomas fut imposé dans l'Ordre des Fr. Prêcheurs.

Ces multiples décisions prouvent surabondamment que la valeur intrinsèque des idées de fr. Thomas, fut pour bien peu dans leur victoire chez les dominicains. La contrainte violente, non la conviction, tel fut le moyen principal. Mais ce procédé qui put réussir jadis dans la famille dominicaine échouera de nos jours dans la famille humaine.

La vérité a des droits intimes et absolus que les violences extérieures ne sauraient trop longtemps entraver.

d'Aquin sur l'unité des formes substantielles, ou mieux sur la composition des corps en général.

» La conduite de l'archevêque de Cantorbéry peut paraître étrange si l'on songe qu'il appartenait lui-même à l'ordre des Frères-Prêcheurs. Mais Robert Kilwardby se rattachait par sa formation et son activité scientifique à l'ancien Augustinisme. Maître éminent, ayant mis au jour des productions littéraires nombreuses et remarquables, il avait dû particulièrement sentir que la révolution doctrinale opérée par Albert le Grand et consacrée par Thomas d'Aquin allait ruiner l'influence qu'il avait acquise autour de lui et les idées qui faisaient le fond de ses convictions philosophiques. De là son attitude dans la condamnation promulguée à Oxford.

» La condamnation de l'archevêque de Cantorbéry couvrait celle de l'évêque de Paris. Etienne Tempier, ancien membre séculier de la faculté de théologie de Paris, ne pouvait être suspecté quand Robert Kilwardby, membre illustre de l'ordre des Prêcheurs, marchait à ses côtés et adoptait sa ligne de conduite. En politique habile, l'évêque de Paris songea à faire prohiber, dans la limite de sa juridiction, les propositions d'Oxford. Il n'avait osé, le 7 mars, frapper d'excommunication les doctrines trop avérées de Thomas d'Aquin. Maintenant que la condamnation lui revenait souscrite par un Dominicain devenu primat d'Angleterre, il pouvait plus ingénument pensait-il l'endosser. Il commençait à mettre en mouvement les conseillers qui avaient élaboré la liste du 7 mars, c'est-à-dire quelques maîtres de la faculté de théologie, lorsque les cardinaux qui gouvernaient l'Eglise pendant la vacance du Siège Apostolique

(20 mai-25 novembre 1278), lui envoyèrent l'ordre de surseoir absolument à cette affaire jusqu'à ce que la Cour Romaine le chargeât de s'en occuper. C'était en somme désapprouver le zèle intempestif d'Etienne Tempier, et infirmer indirectement la valeur de sa condamnation et celle de Robert Kilwardby.

» Il est de toute vraisemblance que les Dominicains n'étaient pas étrangers à l'acte de la Curie Romaine. Ils avaient dû faire appel des condamnations arbitraires de l'évêque de Paris et de l'archevêque de Cantorbéry. Un membre de l'ordre, Pierre de Conflans, archevêque de Corinthe, personnage influent, en résidence à la Cour Romaine, paraît s'être spécialement entremis dans cette affaire. Nous savons que l'évêque de Paris, peut-être sur ses observations, lui avait envoyé dans la préoccupation de se justifier, la sentence de l'archevèque de Cantorbéry. Pierre de Conflans écrivit alors à son confrère, Robert Kilwardby pour s'étonner de la prohibition de propositions qu'il jugeait bien fondées. Guillaume Occam, qui semble avoir connu cette lettre nous laisse entendre qu'elle aurait été assez dure. Nous possédons le mémoire justificatif adressé par Robert Kilwardby à Pierre de Conflans. Il nous y fait connaître ses idées personnelles sur les questions disputées, mais n'établit pas qu'il eût le devoir, ni même le droit de procéder à cette condamnation.

» Pour défendre Thomas d'Aquin, l'Ordre comprit qu'il devait avant tout compter sur lui-même. Aussi déploya-t-il dans ce but une activité et une énergie qui témoignent de la claire conscience des fins qu'il poursuivait. Le danger semblait surtout concentré en Angleterre, où Robert Kilwardby

avait exercé, comme provincial puis comme archevêque, une influence prédominante. Le chapitre général de 1278, tenu à Milan, nomma deux délégués Raymond de Mévouillon et Jean Vigouroux pour visiter la province d'Angleterre et punir sévèrement quiconque aurait manqué de respect aux doctrines du Vénérable Père Thomas d'Aquin. L'archevêque de Cantorbéry était promu lui-même au Cardinalat quelques mois plus tôt, et appelé à résider à la Cour Romaine ; et il est visible que l'Ordre avait la main dans une mesure qui brisait la résistance au mouvement thomiste en Angleterre ».

Tout cela est parfait. Une chose demeure pourtant et surnage, c'est l'inconcevable légèreté de ces Dominicains de 1278. Voilà huit ans à peine qu'à Paris la lutte contre fr. Thomas a été déclanchée par le régent de l'Ecole des Mineurs, Jean Peckham, et nul n'ignore combien il s'est montré dur et arrogant envers fr. Thomas, d'autre part ce Peckham a publié un récit où il vante son ordre, et ce, en réponse à une circulaire de Robert Kilwardby alors provincial des dominicains anglais, voilà enfin que les condamnations de Paris et d'Oxford viennent de prouver combien redoutable est l'action de ce Peckam, or c'est à cette heure même où les Frères-Prêcheurs se lancent à fond dans la réaction contre le mouvement anti-thomiste ; alors qu'ils viennent d'obtenir que Rome arrête le mouvement de Paris ; alors que l'archevêque de Cantorbéry, un des leurs, responsable d'Oxford, vient d'être attiré à la Cour Pontificale où son action sera neutralisée ; alors que les couvents anglais sont parcourus par les Pères Visiteurs et vigoureusement traités ; c'est à cette heure où leur énergie semble

préparer le succès, qu'ils font rejeter par Rome le candidat élu par le Chapitre de Cantorbéry : rejecto Roberto, Bathoniensi episcopo a capitulo Cantuariensi electo prout exprimitur ipsis letteris Apostolicis, et nommer en sa place comme successeur du dominicain anti-thomiste Kilwardby, le franciscain Peckam, qui vit à Rome, maître du Sacré Palais depuis un an et « adversaire bruyant » du thomisme, le chef même du mouvement anti-thomiste qu'ils veulent briser !... Et ce ne sera que cinq ans plus tard, vers la fin de 1284 qu'ils auront des difficultés avec lui !... Avouons que l'incohérence est plénière. Ecarter un obstacle secondaire pour mettre en sa place l'obstacle principal, n'est pas chose commune. Et cependant voilà ce qu'aurait fait l'Ordre Dominicain. Il aurait fait donner comme successeur à Kilwardby l'adversaire le plus ardent, le plus irréductible de fr. Thomas ; et cela au moment même où son action prenait une ampleur lui donnant tout espoir !

Et pendant qu'il établissait ainsi l'adversaire au cœur de la place, voici que ses Chapitres Généraux poursuivent vaillamment la lutte. Laissons la parole au P. Mandonnet (87). « Les chapitres d'ailleurs continuèrent non seulement à affirmer leur volonté de voir respecter les enseignements de Thomas d'Aquin, mais encore à les propager vigoureusement ». — « Des décisions et des mesures semblables (à celles du chapitre de Milan 1278) furent renouvelées aux chapitres généraux de Paris en 1279 et en 1286. Le chapitre général de Saragosse en 1309 désigna la doctrine de saint Thomas comme la règle à suivre dans

(87) Ibid., p. 236.

les études de l'Ordre. Au chapitre général de Metz en 1313, la doctrine Venerabilis doctoris fratris Thomæ de Aquino fut célébrée comme « sanior et communior » et il fut décidé qu'aucun membre de l'Ordre ne serait envoyé prendre ses grades académiques à Paris avant d'avoir étudié Thomas pendant trois ans. Prescriptions et éloges augmentent aux chapitres généraux de Bologne en 1315 et 1329, de Carcassonne en 1342, de Madrid en 1346 » (88).

N'admettons pas avec trop de facilité une contradiction que les Frères-Prêcheurs n'ont pas commise. Et puisque c'est à leur action que Kilwardby dut de quitter Cantorbéry pour Rome, puisque c'est à cette même action que Peckam présent à Rome, dut d'être choisi pour occuper le siège primatial d'Angleterre, et ce, malgré la volonté du Chapitre de Cantorbéry formellement exprimée dans l'élection de l'évêque Robert, c'est donc qu'à cette époque les Frères-Prêcheurs ne connaissaient pas à Peckam ce passé bruyant et jaloux qu'ils lui reprocheront plus tard.

Et d'ailleurs les faits sont là qui nous prouvent combien il était facile de se méprendre et de donner corps à des rumeurs sans consistance. Les Dominicains rencontraient de grosses difficultés dans leur Ordre, mais au-dehors ces mêmes difficultés existaient aussi, plus graves encore. Les docteurs de Paris se montraient peu disposés à suivre la voie thomiste. Ils entraînaient même dans le camp adverse la presque totalité des étudiants, car c'était dans leur groupe que se trouvaient les plus fortes personnalités. Mathieu d'Aquasparta, Richard de Mediavilla, Guillaume

(88) GRABMANN, *loc. cit.*, p. 71-72.

Ware, Guillaume de la Marre, Henri de Gand, Godefroid de Fontaine, Duns Scot, Pierre Auriol, François Mayron, Jean de Jandun, Jean Bassolis, Guillaume d'Occam forment pour cette période 1270-1318 une incomparable lignée de Maîtres que l'éclat de leur enseignement et la puissance de leurs idées rendaient redoutables. La lutte intellectuelle y gagnait en profondeur et en intérêt, mais le thomisme y perdait d'autant. Et pour comble de défaveur, depuis 1304 était déclanché le mouvement théologique de l'Immaculée Conception. Il est tout naturel qu'en 1318, obsédés par la confusion des événements et les péripéties de la bataille, les esprits fussent peu aptes à raconter exactement les faits de 1270, et que le B. Peckam ait bénéficié de la mauvaise humeur que les événements de 1284-1286 avaient provoquée.

Primat d'Angleterre depuis l'élévation de Kilwardby au cardinalat, Peckam semble avoir eu les meilleurs rapports avec les dominicains. Malheureusement pour sa tranquillité, selon que nous l'avons déjà dit, le chapitre général de Milan 1278, s'était montré fort dur pour les Frères-Prêcheurs anglais peu disposés à suivre fr. Thomas. Et pendant que se succédaient les chapitres et les ordonnances rigoureuses, Guillaume de la Marre, franciscain, avait publié un correctorium fratris Thomæ dans lequel il relevait conformément aux condamnations Parisiennes, ce qui constituait officiellement le côté erroné des opinions thomistes. Le chapitre général des Frères-Mineurs tenu à Strasbourg en 1282 adopte le Correctorium et ordonne à tous les Supérieurs de l'Ordre de ne permettre la lecture de la Somme théologique du frère Thomas, qu'aux Maîtres les plus capables et à la

condition qu'on aura joint au texte le Correctorium du fr. Guillaume. Quod non permittant multiplicari Summam fratris Thomæ nisi apud Lectores notabiliter intelligentes et hoc nisi cum declarationibus fratris G. de Mara. Et voilà que ce Guillaume vient à Oxford où il meurt dans le courant de l'année 1285. Sur ces entrefaites — la présence de l'auteur du Correctorium en est-elle le motif !.. — des troubles se produisent à l'Université. Pour apaiser le conflit, Peckam ne trouve rien de mieux que les ordonnances du 7 mars 1278 portées par Kilwardby. Il les renouvelle donc le 29 octobre 1284.

Aussitôt, vive émotion chez les Frères-Prêcheurs, dont le prieur (qui n'a nulle envie d'être privé de sa charge et changé de Province conformément aux ordonnances de 1278 plusieurs fois renouvelées) se répand en invectives et calomnies contre l'archevêque dans l'intime amitié duquel il a vécu jusqu'à ce jour. Informé des bruits répandus sur son compte, Peckam le 17 décembre écrit au Chancelier d'Oxford et à tous les Maîtres de l'Université, pour mettre les choses au point. Il note en particulier le but qu'il s'est proposé en publiant son ordonnance et rappelle que les opinions de fr. Thomas sont actuellement étudiées en Cour de Rome. Il profite de la circonstance pour mentionner l'humilité de ce docteur qui a soumis ses opinions au jugement des Maîtres de Paris. Ce n'est d'ailleurs là qu'une incidente ayant pour but d'établir qu'il n'entend préjuger en rien de la sentence de Rome. Respondimus bona fide..... quod nec Ordini eorum, nec opinionibus ipsius ordinis, pro eo quod sunt ordinis, intendebamus quomodolibet adversari, sed factum prædecessoris nostri circa errores ab eo inventos

in liberalibus disciplinis, ac damnatos de consilio magistrorum et in parte suscitatos denuo in scandalum plurimorum, prosequi justitia mediante... (89).

---

(89) Voici la plus grande partie de cette lettre dont j'emprunte le texte au P. DEODAT MARIE DE BASLY, O F. M., qui la cite dans son excellente conférence « Duns Scot et le statut catholique de la pensée à l'Université de Paris », 3e édition, *Notes Critiques,* XVII, p. 129-131.

Cancellario Oxoniensi vel ejus vices gerenti et magistris ibidem regentibus omnium facultatum salutem.... Nuper intelleximus admirantes quod dilectus in Christo frater W. prior fratrum Prædicatorum Angliæ, quem usque in hæc tempora habuimus affectuosissime commendatum, quadam dedecentia in nostri et nostrorum prejudicium coram vobis congregatis in vigilia S. Katerine, quod vix credere possumus, perperam seminavit, testes invocans sui et nostri invicem tractatus habiti, episcopos illos qui nuper intererant solempniis Saresbyriensis episcopi consecrandi, cum tamen episcopus aliquis nec quisquam alius mortalium verba audierit, qui soli cum solo sub solius Dei testimonio et nullatenus aliter de annotata inferius materia loquebamur.... Referente igitur nobis priore, prædicto die pretracte consecrationis post prandium,quod fratres sui Oxonienses pluries ei scripserant, nos in partes Oxonie properantes intendere ipsorum Ordini et ordinis opinionibus derogare, respondimus bona fide, quam fidem tenuimus et tenere intendimus, quantum possumus, sine prejudicio veritatis, quod nec Ordini eorum nec opinionibus ipsius ordinis, pro eo quod sunt ordinis, intendebamus quomodolibet adversari ; sed factum prædecessoris nostri circa errores ab eo inventos in liberalibus disciplinis, ac damnatos de consilio magistrorum et in parte suscitatos denuo in scandalum plurimorum, prosequi justitia mediante. Et sub junximus quod Fratrum Prædicatorum Ordinem diligebamus intime, sicut ipse, et modo secure addimus, plus quam ipse ; quia cum ipse in retracto colloquio nobis dixerit coram Deo se de pluritate formarum illam tenere firmiter sententiam, quam nostra tenet simplicitas, et tenuit hactenus totus mundus, si fratres suos aliquos falsitati contrarie adhærentes nititur in hoc, ut dicitur defensare : hoc procul dubio non est diligere sed odisse. Procedentibus demum nobis ambobus ulterius in tractando, et errorem ponentium « in homine existere tantummodo formam unam » concorditer detestando, subjunximus nos quosdam istius erroris temerarios defensores in tante

Donc Peckam renouvelle les ordonnances de Kilwardby parce que les troubles ont recommencé. Kilwardby étant un dominicain, il est clair que Peckam ne saurait être taxé d'animosité contre l'Ordre des Prêcheurs dont il n'a d'ailleurs pas visé les doctrines officielles. Causam vero opinionum bone memorie fratris Thomæ de Aquino quas fratres ipsi opiniones sui ordinis esse dicunt quas tamen in nostra

---

subversionis foveam corruisse, ut dixerint scilicet et scripserint, quod si homo haberet aliam formam ab anima rationali, non posset corpus hominis corruptum idem numero etiam per miraculum reparari. Quo audito respondit : « Hunc errorem secure de mea conscientia condemnetis ». Causam vero opinionum bone memorie fratris Thomæ de Aquino, quas fratres ipsi opiniones sui ordinis esse dicunt, quas tamen in nostra presentia subjecit idem reverendus frater theologorum arbitrio Pariensium magistrorum, pendere diximus Romana Curia indecisam pro eo quod cum vacante Sede Apostolica per mortem sancte memorie domini Johannis, Dei gratia tunc temporis Romani Pontificis, episcopus Parisiensis Stephanus bone memorie ad discussionem ipsorum articulorum de consilio magistrorum procedere cogitaret : mandatum fuisse dicitur eidem episcopo per quosdam Romane Curie dominos reverendos, ut de facto illarum opinionum supersederet penitus, donec aliud reciperet in mandatis. Aliud igitur est quod de scriptis theologicis est Romanæ Celsitudini reservatum Parisiis ab eo quod inventum Oxonie in certaminibus puerilibus per prædecessoris nostri sapientiam est dampnatum.... Intelleximus insuper quod quidam fratres ejusdem Ordinis Prædicatorum ausi sunt se publice jactitare, doctrinam veritatis, plus in suo Ordine, quam in alio sibi contemporaneo viguisse ; cujus contrarium quia tenere putamus viros majores et sapientiores ecclesiæ militantis, ipsam eorum jactantiam asserimus esse falsam ; quod non esset difficile declarare, nisi esset comparatio odiosa, comparando scilicet scripta scriptis, persona personis, et labores laboribus satis notis. Hec est igitur Karissimi processus nostri veritas coram Deo... Valete in Christo et Virgine Gloriosa. Datum apud Brandestam VII id. decembris.

Registrum Peckam in Lambeth Palace, fol. 213.

presentia subjecit idem reverendus frater theologorum arbitrio Parisiensium Magistrorum, pendere diximus in Romana Curia indecisam. Quant aux opinions propres au fr. Thomas d'Aquin, opinions que les Prêcheurs affirment être celles de leur Ordre, leur valeur est actuellement étudiée en Cour de Rome. D'ailleurs le fr. Thomas les a soumises au jugement des Maîtres en Théologie de Paris, et lui Peckam le sait bien, puisqu'il était présent, « in nostra præsentia subjecit ». Mais là n'est pas la question. A Rome on n'envisage pas l'affaire comme à Oxford. Aliud igitur est quod de scriptis theologicis est Romanæ Celsitudini reservatum Parisiis ab eo quod inventum Oxoniæ in certaminibus puerilibus per prædecessoris nostri sapientiam est dampnatum. Autre est le problème soumis par Paris à la Cour Romaine, autres les règlements déterminés par la sagesse de Kilwardby pour les discussions des tout-jeunes, « in certaminibus puerilibus ».

Loin de se calmer, le trouble dut aller en s'aggravant, car le 1er janvier 1285, Peckam écrivait une longue lettre au Cardinal Protecteur Mathieu Orsini ; au Cardinal Ordonius, évêque de Tusculum ; au Général des Frères-Mineurs et au Pape. L'archevêque de Cantorbéry parlant de l'unité de la forme substantielle, note que c'est bien là une opinion du fr. Thomas d'Aquin, de sainte mémoire. Mais ce docteur prouva pleinement sa bonne foi, tant dans la défense de cette opinion que dans celle de plusieurs autres, la soumettant humblement au jugement des Maîtres Parisiens ; et de cela il se porte le garant par la certitude même de ce qu'il a personnellement entendu dans l'assemblée des Maîtres à Paris. Fuit revera illa opinio fratris Thomæ, sanctæ memo-

riæ de Aquino, sed ipse in his et aliis hujusmodi dictis suis suam innocentiam Parisiis in collegio Magistrorum cujus nos per auditus proprii certi sumus (90). C'est donc le témoin oculaire qui parle. Il dit ce qu'il a vu et entendu, et c'est au Pape qu'il s'adresse. Il prévient des calomnies et nulle allusion à un reproche ou accusation quelconque d'arrogance lors de la discussion de Paris.

---

(90) DÉODAT MARIE DE BASLY. — *Capitalia Opera B. J. Duns Scoti* tom. I, Præparatio Philosophica, p. 308-310.

Les volumes des « Capitalia Opera » constituent un ouvrage de première valeur dont l'utilisation s'impose absolument à quiconque veut simplement connaître la scolastique telle que le Moyen-Age l'a connue et qu'une science objective et soucieuse du vrai doit la connaître.

Le B. Duns Scot est d'ailleurs le chef de l'école théologique la plus puissante qui soit issue du Moyen Age. Citons un simple fait postérieur au Concile de Trente. Le célèbre Caramuel déclare que Scoti Schola numerosior est omnibus aliis simul sumptis (*Theol. fundam.*, t. III, dip. 10).

Et puis, si l'on veut absolument faire gloire à S. Thomas des condamnations dont sa doctrine a été l'objet, aux jours les plus brillants de l'Université de Paris, par quel étrange renversement des choses est-on parvenu non pas seulement à organiser, mais à subir (volontairement et avec peu discrète satisfaction de la part de bien des franciscains) le silence ou même la calomnie contre la gloire autrement noble du B. Duns Scot, dont la critique implacablement droite et rigoureuse, réussit à établir victorieusement, contre l'universalité des Grands Maîtres du XIIIe siècle, les fondements théologiques de cette doctrine de l'Immaculée Conception que le Thomisme a combattue pendant six cents ans et que l'Eglise a imposée comme dogme de foi. Et ce n'est pourtant là qu'un corollaire de cette autre doctrine Patristique de la Primauté du Christ dont la critique de Scot a définitivement mis en relief les bases théologiques et dont la proclamation comme dogme de foi est si vivement désirée par un si grand nombre d'évêques et de théologiens.

Une méthode qui a donné de tels résultats est jugée, et le génie qui l'a si bien maniée prend place avec S. Augustin à la tête de la théologie.

C'était pourtant pour les Prêcheurs l'heure favorable entre toutes pour rappeler l'insolence de Peckam. Ils ne le font pas puisque l'archevêque n'y fait aucune allusion et n'y répond pas. D'autre part, y a-t-il dans cette mention de la discussion de Paris, quoi que ce soit qui se rapproche de ce « ton vantard » dont on nous parle ! Nous sommes au 1er janvier 1285. Il y a à peine onze ans que fr. Thomas est mort. Il n'est pas encore question de le canoniser. Et celui qui aurait été son adversaire jaloux, loin de l'accabler, n'a pour lui que des éloges et ne parle que de sa « sainte mémoire », de sa « bonne foi » et de son « humilité ». C'est autrement que s'exprime l'envie.

Poursuivons notre analyse de la lettre. Les Dominicains ont provoqué l'archevêque et se sont vantés de défendre ces opinions envers et contre tous, ils ont même eu l'audace de répandre contre l'archevêque des bruits qui ont gravement porté atteinte à sa réputation. Cependant l'archevêque a confiance dans la vérité. Mais afin de couper court aux calomnies, il s'adresse directement au Pape afin de tout remettre au point. Fratres Prædicatores contra nos in crastino provocarunt et consequenter publice se, ut nobis relatum est, satis temere jactitarunt quod illam et alias opiniones fratris Thomæ volentes, contra omnes homines viventes defensare ; et alia quædam dicere ausi sunt, quantum ipsis fuit, in læsionem non modicam famæ nostræ, nisi nos scutum circumdaret veritatis. Hæc idcirco vobis scribimus Sancte Pater, ut si forsitan aliqua de hac materia insonuerint sapientiæ vestræ auribus, facti noveritis infaillibilem veritatem ; et ut sacrosancta Romana Ecclesia attendere dignaretur, quod cum doctrina duorum Ordinum

in omnibus dubitabilibus sibi pene penitus adversetur, cumque doctrina alterius eorumdem abjectis et ex parte vilipensis sanctorum sententiis, philosophicis dogmatibus quasi totaliter innitatur, ut plena sit ydolis domus Dei..... Quid enim magis necessarium quam fractis columnis ædificium cadere, quam vilipensis auctenticis doctoribus Augustino et cæteris, fœdum venire principem et veritatem succumbere falsitati.

La lettre est nette. Peckam ne cache pas sa pensée. Il écrit à Rome parce qu'il a l'expérience du milieu pontifical et qu'il n'ignore pas ce qui s'est passé lors du changement de son prédécesseur. Il se demande même s'il n'est pas un peu tard et si le Pape n'est pas déjà prévenu par la partie adverse. Il veut donc couper court à la calomnie que les dominicains Anglais déversent contre lui. Si jamais occasion s'est offerte de découvrir ses sentiments et de mettre en relief son action, c'est bien à cette heure. C'est pour lui le moment de rappeler au Pape la campagne anti-averroïste couronnée par les condamnations de 1270. Or, rien de tout cela. Quant à la mémoire de fr. Thomas, loin de la charger, il l'honore et la sauvegarde. Et s'il invoque un fait dont il a été témoin, c'est en toute simplicité et discrétion, sans paraître y attacher d'autre importance que celle du contraste existant entre l'attitude de Thomas d'Aquin et celle des Prêcheurs qui se prétendent ses disciples. Quelle différence dans le récit avec ces témoins du procès de canonisation qui en 1318, trente-trois ans plus tard, viendront certifier avoir entendu raconter par leurs confrères, que Peckam s'est mal conduit envers fr. Thomas ! Puis, ces calomnies auxquelles fait allusion le B. Peckam, ne sont-

elles pas pour beaucoup dans la formation de la rumeur imprécise dont les témoins tardifs certifient l'existence mais n'établissent point la valeur !

Pour nous, cela ne fait pas de doute, car les dominicains Anglais ne désarment pas. L'auraient-ils voulu que cela leur devenait impossible après les violentes décisions des chapitres de Milan et de Paris. De guerre lasse, Peckam retourne contre eux l'argument de leur propre conduite. On l'accuse de s'acharner contre un mort ! — Remarquons-le bien, jamais d'allusion à l'attitude arrogante de 1270, dans la discussion de Paris. — Eh bien ! non seulement c'est là chose fausse, mais au jour où fr. Thomas était discuté à Paris en présence de l'évêque et des Maîtres de l'Université, où étaient-ils donc ces défenseurs intrépides ? En face de fr. Thomas qu'ils accablaient de leurs arguments vigoureux, et c'est lui Peckam, lui qu'on accuse de s'en prendre à un mort, c'est lui qui seul a essayé de prendre la défense de fr. Thomas. Telle est l'idée centrale de la lettre qu'il adresse le 7 juin 1285 à l'évêque de Lincoln. Dicit Nos opiniones de unitate formæ rationibus et sanctorum testimoniis persequenter in mortuum impingere, quod est falsum ; quia potius ei, de quo loquitur, cum pro hac opinione ab episcopo Parisiensi et magistris theologiæ et a fratribus propiis arguebatur argute, nos soli eidem adstitimus, ipsum pro ut salva veritate potuimus defensando, donec ipse omnes positiones suas quibus possit imminere correctio, sicut doctor humilis subjecit moderamini Parisiensium Magistrorum.... Præterea noverit ipse, quod philosophorum studia minime reprobamus, quatenus mysteriis theologicis famulantur, sed prophanas vocum novitates, quæ contra

philosophicam veritatem sunt in sanctorum injuriam citra viginti annos in altitudines theologicas introductæ, abjectis et vilipensis sanctorum assertionibus evidenter. Quæ sit ergo solidior et sanior doctrina, vel filiorum S. Francisci, sanctæ scilicet memoriæ fratris Alexandri ac fratris Bonaventuræ et consimilium, qui in suis tractatibus ab omni calumnia alienis sanctis et philosophis innituntur ; vel illa novella quasi tota contraria, quæ quidquid docet Augustinus..... destruat pro viribus et enervat..... (91)

Quelque temps après, l'affaire avait son épilogue. « A la suite d'une provocation du prieur des Dominicains — nous dit M. De Wulff — le 30 mai 1286 (Peckam) prohibe à nouveau les thèses thomistes controversées », c'est donc que Rome prévenue par la lettre du 1er janvier 1285 n'a pas jugé excessive l'action de l'archevêque.

De tous ces faits que ressort-il ? Uniquement ceci : que Peckam raconte en vue de légitimer et d'expliquer son intervention, que fr. Thomas n'était pas aussi attaché qu'on le dit, à son propre sentiment ; qu'en preuve il peut apporter le témoignage d'une discussion à laquelle il a assisté, discussion durant laquelle fr. Thomas fut vivement poussé par l'évêque de Paris, les Maîtres en théologie et les dominicains ; que ces derniers comme les autres argumentaient puissamment « a fratribus propriis arguebatur argute », que lui, Peckam, n'est pas un adversaire de fr. Thomas, vu que seul il a essayé de le défendre « nos soli eidem adstitimus » alors que ses frères, aujourd'hui si audacieux, le combat-

(91) Revue : *Divus Thomas,* Ann. 10, Aprilis 1889, fol. 610 ; Joannes Peckam ac doctrina S. Thomæ Aquinatis.

taient avec vigueur ; qu'enfin ses ordonnances, confirmation de celles du Dominicain Kilwardby ne sont que disciplinaires et n'ont d'autre but que de modérer et diriger les discussions auxquelles prennent part les tout-jeunes (disputationibus puerilibus) ; que la question doctrinale proprement dite, visée à Paris, se traite en Cour de Rome. Il a été gravement calomnié et c'est pour revendiquer et son autorité et son honneur qu'il a été amené à fournir publiquement ces diverses précisions. Nous sommes loin, on le voit, d'une « initiative » ou d'un « assaut » quelconque. Rien dans les lettres de Peckam ne l'insinue et nous allons démontrer que cette initiative n'est pas possible. Les faits sont là, reconnus par le P. Mandonnet lui-même. D'après cet auteur « le seul point de dispute signalé par Peckam est celui de l'unité de la forme substantielle dans l'homme ». Or, d'après le même P. Mandonnet, la campagne anti-thomiste antérieure au 10 décembre 1270, visait formellement deux opinions de fr. Thomas : l'unité de la forme substantielle et la simplicité de composition des êtres spirituels. Nous verrons même qu'il en est un autre qui a été fort malmené par saint Bonaventure. Comment se fait-il que Peckam ne parle que de l'unité de forme alors que dans sa lettre à l'évêque de Lincoln, il signale quatre ou cinq autres problèmes sur la solution desquels il se trouve en désaccord avec les Frères-Prêcheurs ! S'il est la cheville ouvrière du mouvement, et s'il apporte à son action la passion que si gratuitement on lui attribue, il est inadmissible que nulle trace ne demeure d'une action si vive. D'ailleurs les trois opinions visées en 1270 doivent lui être connues, et il n'y a aucun motif à les laisser dans l'ombre.

Gilles de Lessines, dans sa lettre à Albert le Grand, ne se doute même pas de son rôle de premier plan dans le trouble intellectuel qu'il signale et sur la valeur duquel il demande à être éclairé. Ce dominicain, en effet, écrit à Albert : Je vous envoie les articles que dans les écoles de Paris les Maîtres de Philosophie les plus réputés discutent. Ces articles ont été combattus dans de nombreuses réunions. Articulos quos proponunt magistri in scolis Parisiis qui in philosophia majores reputantur, vestræ paternitati tanquam vere intellectuum illuminatrici transmittere dignum duxi, ut eos tamen jam in multis congregationibus impugnatos, vis oris vestri spiritu interminaretis (92). C'est aux environs de Pâques 1270 que Gilles écrit ces mots, et ce serait « aux approches de Pâques 1270 » qu'aurait eu lieu la séance signalée par Peckam. Gilles de Lessines fait-il un appel discret à l'aide d'Albert en présence des difficultés dans lesquelles se débat fr. Thomas, son Maître ? Ou bien la réunion à laquelle assista l'évêque de Paris est-elle postérieure et faut-il interpréter ainsi le fait que nulle allusion n'est renfermée dans la lettre de Gilles à Albert ? Il est bien difficile de fournir une réponse adéquate. Quoi qu'il en soit de ce point particulier, il n'en est pas moins vrai que déjà on s'est souvent réuni « jam in multis congregationibus impugnatos ». Et Peckam, lui, laisse de côté tout ce mouvement, toute cette agitation, pour ne noter qu'une seule séance à laquelle il a assisté « cum pro hac opinione ab episcopo parisiensi et magistris theologiæ et a fratribus propriis arguebatur argute. Un chef de mouvement actif et

(92) *Siger de Brabant,* II p., p. 29, Tom. VII, Louvain 1908.

bruyant comme on nous affirme que l'a été le B. Peckam, ne pouvait laisser dans l'ombre ces réunions si nombreuses dont parle le dominicain Gilles de Lessines, elles lui fournissaient un argument autrement solide et roboratif que la mention discrète d'une seule discussion.

N'insistons plus sur une chose qui est évidente. Peckam, nous l'avons vu, ne raconte en aucune façon « en 1285, sur un ton vantard, qu'il l'entreprit (S. Thomas) à propos de l'unité de forme » selon que le déclare M. De Wulf. Les textes sont là indiscutables. Il n'a pas non plus créé à Paris le mouvement anti-thomiste, et outre son propre témoignage, le seul d'ailleurs que nous ayons sur la fameuse séance, témoignage attestant que seul il défendit S. Thomas, nous avons à l'appui la concordance des faits, concordance qui non seulement s'harmonise avec son attestation, mais qui nous permet de conclure que c'est à son attitude conciliatrice que Thomas d'Aquin dut de voir ses opinions hors de cause, dans les décisions du 10 décembre 1270. Car ces deux opinions non condamnées en 1270 sont précisément écartées du débat par l'initiateur de la double campagne anti-averroïste et anti-thomiste, saint Bonaventure lui-même, le Général des Frères-Mineurs qui ne les prendra à partie que dans ses attaques de 1273. Et Peckam, élève de S. Bonaventure qui est son Général, qui passe de longs mois à Paris, qui surveille de fort près le mouvement intellectuel, qui exerce une action profonde sur l'Université, ne peut pas, lui régent de l'Ecole de théologie n'avoir pas suivi la ligne de conduite tracée par son supérieur. Et ce supérieur n'ayant attaqué que l'Averroïsme et la création éternelle, le régent franciscain demeure dans les limites de

la discussion ouverte par son Général et cherche une conciliation dans le problème de l'unité de forme. C'est la conclusion qui jaillit spontanément des faits.

« Des quinze propositions signalées par Gilles — écrit le P. Mandonnet (93) — les treize premières sont littéralement identiques avec celles condamnées à Paris le 10 décembre 1270. Elles se rapportent donc au même fait et l'agitation scolaire a précédé la condamnation et y a abouti..... Enfin, les deux dernières propositions signalées par Gilles ne sont pas dans la série de celles qui ont été condamnées, preuve qu'au moment de la prohibition elles n'ont pas été retenues, bien qu'elles eussent fait partie du groupe des thèses disputées ».

---

(93) *Op. cit.*, I p., ch. V. p. 106, 2e édit.

VII. — Saint Bonaventure initiateur de la double campagne anti-averroïste et anti-thomiste, 1267-1270.

Nous venons d'engager la responsabilité du Docteur Séraphique, n'est-ce pas téméraire ? Nous allons voir que c'est de l'histoire indéniable. Voici d'ailleurs la situation au 10 décembre 1270, telle que la dépeint le P. Mandonnet. « Les deux dernières propositions de la liste de Gilles, avons-nous dit, (94) ne paraissent pas dans la condamnation du 10 décembre 1270. Le fait mérite considération car il est significatif. Les propositions condamnées identiques aux treize premières de Gilles de Lessines, sont toutes des propositions averroïstes ainsi que nous le dirons bientôt. Par contre les deux dernières propositions discutées dans

(94) *Op. cit.*, ibid., p. 107 et 108.

Voici d'abord les propositions dont parle Gilles de Lessines et qui n'ont pas été comprises dans les condamnations du 10 décembre 1270. Nous les empruntons au P. MANDONNET (*Siger*, tom. VII, II p., p. 30). Decimus quartus. Quod corpus Christi jacens in sepulcro et positum in cruce non est, vel non idem fuit numero semper, sed secundum quid. Quindecimus. Quod angelus et anima sunt simplices, sed non absoluta simplicitate, nec per accessum ad compositum sed tantum per recessum a summo simplici.

Voici maintenant d'après le même auteur (tom. VI, I p., ch. V, p. III, nota 1) la liste des propositions condamnées le 10 décembre 1270, liste qui correspond point par point aux 13 propositions qui, dans celles de Gilles de Lessines, précèdent les deux que nous venons d'énumérer.

Isti sunt errores condemnati et excommunicati cum omnibus qui eos docuerint scienter vel asseruerint, a domino Stephano Parisiensi epis-

les écoles, visent deux thèses de saint Thomas d'Aquin et appartiennent au système doctrinal auquel l'Augustinisme des Maîtres Parisiens faisait opposition. La première thèse dissimulée sous une question théologique, n'est autre pour le fond que la question déjà signalée de l'unité des formes. Thomas d'Aquin avait abordé la difficulté dans trois disputes quodlibétiques successives de Noël 1269, Pâques et Noël 1270. La seconde thèse est relative à la simplicité de composition des substances spirituelles, dans lesquelles Thomas se refusait à voir l'existence d'une matière proprement dite. La parfaite concordance entre la liste des propositions communiquée par Gilles de Lessines à Albert le Grand, et celle des propositions condamnées peu après, témoigne que

---

copo, anno Domini MCCLXX, die mercurii post festum beati Nicolai hiemalis.

Primus articulus est : quod intellectus omnium hominum est unus et idem numero.

2. Quod ista est falsa vel impropria : homo intelligit.

3. Quod voluntas hominis ex necessitate vult et eligit.

4. Quod omnia quæ hic inferius aguntur, subsunt necessati corporum cælestium.

5. Quod mundus est æternus.

6. Quod numquam fuit primus homo.

7. Quod anima quæ est forma hominis secundum quod homo, corrumpitur corrupto corpore.

8. Quod anima post mortem separata non patitur ab igne corporeo.

9. Quod liberum arbitrium est potentia passiva non activa : et quod necessitate movetur ab appetibili.

10. Quod Deus non cognoscit singularia.

11. Quod Deus non cognoscit alia a se.

12. Quod humani actus non reguntur Providentia Dei.

13. Quod Deus non potest dare immortalitatem vel incorruptionem rei corruptibili vel mortali.

Chartularium Univ. Paris, I, p. 486-487.

nous sommes en présence d'une sorte de catalogue officiel dressé en vue de discussions préalables pour aboutir finalement à un acte de l'autorité ecclésiastique touchant ces mêmes propositions. Le fait que deux thèses de Thomas d'Aquin avaient été jointes primitivement à la liste des propositions averroïstes, révèle clairement que les promoteurs de la condamnation de décembre avaient eu tout d'abord la pensée d'envelopper dans la même réprobation, le péripatétisme averroïste des maîtres es arts et le péripatétisme chrétien de Thomas d'Aquin. Aux yeux des théologiens Augustiniens, Thomas d'Aquin et Siger de Brabant étaient placés malgré des différences fondamentales, sur le terrain commun de l'Aristotélisme, auquel ils déclaraient la guerre. Cette conviction était si ferme, qu'un des combattants les plus ardents du moment, Jean Peckam, ne devait pas hésiter plus tard à insinuer, ainsi que nous l'avons vu, que Thomas d'Aquin avait emprunté sa théorie de l'unité des formes aux maîtres en Averroïsme d'alors, Siger de Brabant et Boèce de Dacie. Enfin cette tentative d'atteindre les doctrines de Thomas, avortée en 1270, fut reprise et mise largement à exécution en 1277, ainsi que nous aurons à le dire. Pour les théologiens Augustiniens, Thomas d'Aquin était donc comme un allié, presque un fauteur des maîtres es arts et de leur enseignement philosophique.

« Il est assurément indubitable que les doctrines de Thomas d'Aquin et celles des artistes parisiens ont un vaste domaine commun, l'Aristotélisme. Mais sur ce terrain, des divergences profondes séparaïent l'enseignement de Thomas de celui des Aristotéliciens averroïstes de la faculté

des arts et un conflit éclata de ce côté comme du côté des théologiens Augustiniens ».

Avec M. De Wulf, le P. Mandonnet note donc le voisinage de Thomas d'Aquin et des Averroïstes. « Thomas d'Aquin était donc comme un allié presque un fauteur des Maîtres es Arts » aux yeux des théologiens de l'Université qui jusque-là étaient tous Augustiniens. « Il est indubitable que les doctrines de Thomas d'Aquin et celles des Artistes Parisiens ont un vaste domaine commun : l'Aristotélisme ». Et il est non moins indubitable que les excès de l'Averroïsme devaient amener une action qui, de toute nécessité engloberait quiconque par son enseignement le favoriserait. Car, souvenons-nous que les théologiens de la Sorbone sont tous des admirateurs fervents d'Aristote. Ils ont corrigé le Stagyrite par S. Augustin, et on les dit Augustino-Platoniciens parce que de fait, leurs opinions coïncident avec celles d'Augustin et de Platon dans la plupart des cas où Aristote s'est séparé de son maître, toutefois leur Platonisme est indirect et puisé, non dans Platon mais bien dans Aristote et Augustin. Ils sont donc parfaitement qualifiés pour ne pas se méprendre sur le sens d'Aristote, vu que c'est là le Maître qui les a tous formés. Et s'ils se sont refusés à le suivre en tout et partout, c'est que les antinomies évidentes relevées entre la philosophie d'Aristote et les exigences du dogme chrétien, ne le permettaient pas. Aussi ne sont-ils pas peu scandalisés, lorsque parallèlement à l'Averroïsme de Siger et quelques autres, ils voient apparaître l'Aristotélisme intégral de fr. Thomas.

Parmi ces maîtres que scandalisent et les audaces de l'averroïsme, et les positions aventureuses de fr. Thomas,

il en est un que sa sainteté suréminente, sa situation officielle dans l'Église non moins que son incomparable éloquence jointe à sa science supérieure mettent au premier plan, c'est le Général des Frères-Mineurs, fr. Bonaventure de Bagnorea.

Les Pères Éditeurs de Quaracchi ne l'ont pas vu. Ils ont publié, annoté ses œuvres, et ils n'ont point remarqué ce point qui éclate pourtant avec force. Ils constatent que chez les Dominicains, Roland de Crémone, Robert Fitzacher, Hugues de S. Cher, Pierre de Tarentaise et Robert Kilwardby s'opposent aux innovations de fr. Thomas, ils notent sans le justifier autrement, et parce qu'ils sont hypnotisés par le récit des historiens thomistes accepté sans contrôle, que chez les Franciscains, Jean Peckam était à la tête du mouvement d'opposition, ils mentionnent que les autres disciples de Bonaventure soutiennent la même cause traditionnelle, ils veulent bien même accorder que Bonaventure est demeuré fidèle à Augustin, mais ils n'ont pu découvrir un seul témoignage d'une participation quelconque de Bonaventure à la grande alerte intellectuelle qui va de 1266 à 1277.

Quare minime mirandum est, antiquiores Magistros Universitatis Parisiensis et etiam Oxoniensis tam sæculares, tam utriusque ordinis regulares, hujus innovationis adversarios fuisse et s. Thomæ fortiter contradixisse. Inter magistros ordinis Prædicatorum, partes Augustini tenebant fratres Rolandus de Cremona, Robertus Fitzacher, Hugo a S. Charo, Petrus a Tarantasia et Robertus Kilwardby. Inter minores erat antesignanus Joannes Peckamus qui etiam disputavit contra s. Thomam, aliique discipuli s. Bonaven-

turæ. Licet nullum testimonium existat quod s. Bonaventura expresse egisset contra s. Thomam, tamen fidelis s. Augustini assecla semper mansit et doctrinam Augustinianam de rationibus seminalibus et pluritate formarum substantialium aliaque semper defendit ; insuper defectus Aristotelis acriter impugnavit (95).

Ce que les Pères Editeurs n'ont pu découvrir, par suite du préjugé qui les dominait, nous allons l'extraire de ces mêmes ouvrages dont ils ont si remarquablement déterminé le texte.

Dans sa lettre du 1er juin 1285, Jean Peckam termine par ces mots : Novitates reprobamus que contra philosophicam veritatem sunt in sanctorum injuriam citra viginti annos in altudines theologicas introductæ. Il n'y a donc pas tout à fait vingt ans que les nouveautés sont en circulation, ce qui nous ramène aux années postérieures à 1265. Or d'après le P. Mandonnet « la première apparition de Siger de Brabant dans l'histoire est de 1266, et la période connue de son activité professorale occupe les dix années suivantes..... Avant cette date Siger n'existe pas pour l'histoire ». — « Le nom de Siger de Brabant — remarque-t-il encore (96) — apparaît pour la première fois avec certitude à la date du 27 août 1266 ». A cette date saint Thomas est à Rome d'où il ne retournera à Paris que dans les premiers jours de 1269. Son ouvrage contre les Averroïstes, le *De Unitate intellectus* n'est pas antérieur à 1270, et le P. Chossat déclare qu'il a de sérieuses raisons de le croire postérieur

(95) S. Bonav. *Op. Omn.*, tom. X, Dist. I, p. III, c. I, n. 2, p. 31.
(96) *Loc. cit.*, I p., p. 72. Le second texte est pris ibid., p. 80.

aux condamnations du 10 décembre de cette même année (97). Le P. Mandonnet écrit bien : « L'année 1270 qui avait mis aux prises Thomas d'Aquin tour à tour avec les maîtres séculiers et l'ancien Augustinisme, le vit aussi livrer un vigoureux assaut à l'Averroïsme de quelques maîtres de la faculté des arts. Il n'est pas douteux, en effet, que cette année déjà riche en troubles ne marque les débuts de la crise aiguë que traverse durant sept années l'Université de Paris : elle est aussi, selon toute probabilité, l'année où se produit la polémique personnelle de Thomas d'Aquin et de Siger de Brabant » (98). Toutefois, les documents sont là, formels, indiscutables. Dès le carême 1267, saint Bonaventure attaque de front le mouvement Averroïste (98*bis*).

---

(97) Le P. Chossat écrit : On sait seulement que le *De Unitate* fut composé à Paris entre 1269 et 1272. J'incline à penser qu'il a été écrit après la condamnation de 1270. Car lorsque S. Thomas y accule les Averroïstes à l'une des treize propositions condamnées, il s'arrête brusquement et considère la question comme vidée. Mais ce procédé peut s'expliquer autrement que par l'antériorité de la condamnation. La chose étant indifférente à mon argumentation et aux conclusions de ce travail, je parle partout conformément à l'hypothèse communément admise.

S. Thomas et Siger de Brabant, *Revue de Philosophie,* juin 1914, p. 565, note 2.

(98) *Loc. cit.*, I p., ch. V, p. 103.

(98*bis*) Dans plusieurs manuscrits, notamment dans un de Paris, ces conférences sont datées de 1268. Le manuscrit de Troyes les date du Carême 1267. Cf. S. Bonav., *Op. Omn.*, tom. V, Prolegomena, cap. VIII, § I, p. XLII.

Cette dernière date est exacte. S. Bonaventure en effet prononçait les Conférences sur les dons du Saint-Esprit, conférences qu'il terminait le Samedi-saint, durant le Carême qui suivit, donc un an après celles sur le Décalogue. Or, dans leur Dissertatio II, de vita Seraphici Doctoris, n. 20 et 21, *Op. Omn.*, tom. X, fol. 60, les Pères Éditeurs établissent qu'à la

En effet, dans ces conférences apologétiques (comme nous les appellerions de nos jours) que sont les Conférences sur les Dix Préceptes, le Séraphique Docteur qui réfute aussi les juifs de son temps et les manichéens de l'Albigéisme (99) mentionne en termes formels les erreurs Averroïstes que l'évêque de Paris va condamner en 1270. C'est donc qu'elles étaient déjà en cours et que les débuts de la crise aiguë que va traverser l'Université doivent être reportés à 1267 au plus tard.

Voici d'ailleurs qui est sans réplique. Dans sa deuxième Conférence sur le Décalogue, Bonaventure s'exprime comme il suit : « Par ces paroles : « Vous ne ferez pas de dieux » sculptés », sont condamnées toutes les fausses et superstitieuses inventions d'erreurs. Il faut noter que toute erreur est une pure fiction de l'esprit. L'erreur fait que l'imagination obscurcit l'intelligence et lui fait voir comme vrai ce qui ne l'est pas. Or toutes les fausses et superstitieuses inventions d'erreurs viennent ou d'une excessive hardiesse dans la recherche philosophique, ou d'une mauvaise interprétation de l'Ecriture, ou d'une affection charnelle désordonnée.

---

fin de 1268, le saint Général vint en Italie préparer le Chapitre Général de l'Ordre qui devait se tenir à Assise à la Pentecôte 1269. En preuve on apporte un document qu'il signe à Assise le 6 décembre 1268, et un second signalant sa présence à Pérouse le samedi 12 janvier 1269. Le saint a donc passé son Carême en Italie. Dès lors les Conférences sur les dons du Saint-Esprit doivent êtres reportées à 1268 et celles sur le Décalogue à 1267.

(99) Il relève et réfute les erreurs juives contemporaines dans la troisième conférence, nos 8-13. Les objections du manichéisme Albigeois sont, elles aussi, mentionnées dans la deuxième conférence au n. 20 et dans la sixième aux nos 5 et 6.

De l'excessive hardiesse dans la recherche philosophique procèdent les erreurs en philosophie, par exemple dire le monde éternel, affirmer qu'il n'est qu'une seule intelligence pour tous. Dire le monde éternel, c'est pervertir toute la Sainte Écriture, c'est dire que le Fils de Dieu ne s'est pas incarné. Ne reconnaître qu'une seule intelligence pour tous, c'est affirmer que la foi n'est pas vraie, qu'il n'y a ni des âmes à sauver, ni des commandements à observer, c'est affirmer que le plus criminel est sauvé tandis que le meilleur est damné. Cet enseignement tire son origine d'une excessive hardiesse dans la recherche philosophique. Et ceux qui le donnent, déclarent qu'il n'est pas possible qu'une chose mortelle puisse parvenir à l'immortalité. Et quiconque formule, ou défend, ou imite un tel enseignement, quiconque se conduit d'après ces doctrines, erre très gravement. Il va contre le deuxième précepte : « Vous ne ferez pas de dieux sculptés. ». Donc aussi bien celui qui formule de pareilles doctrines que celui qui s'en constitue le défenseur et l'imitateur, tous sont condamnés par ce passage des Saints Livres. — Et qui hoc confingit, aut tuetur, aut imitatur.... errat gravissime.... unde tam fictor, quam defensor et imitator, omnes hic prohibentur....

A tous ces maîtres qui formulent ces erreurs ou d'autres semblables, à tous ceux qui les défendent ou les imitent — de talibus autem qui hos vel consimiles errores inveniunt, vel tuentur, vel imitantur — s'appliquent ces mots de Jérémie « tout homme a été rendu insensé par sa science », c'est-à-dire par sa recherche propre et déréglée de la philosophie ; « l'ouvrier a trouvé la confusion dans son œuvre, » vaines sont leurs œuvres et dignes de risée, et au temps

» de la visite elles seront ruinées » (Jérémie X, 14 et 15). Il faut s'en tenir à ce que nous enseignent les lumières de la foi et avoir en abomination tout ce qui leur est contraire, comme nous avons en abomination les faux dieux. — Étant étudiant, je me souviens avoir appris qu'Aristote avait enseigné que le monde est éternel. Quand j'eus connu les raisons et les arguments qu'on faisait valoir en faveur de cette thèse, mon cœur s'émut et je me dis en moi-même, comment cela peut-il être ! Mais à cette heure les choses sont tellement claires que nul n'a le droit d'hésiter » (100).

---

(100) In secundo verbo : « Non facies sculptile », prohibentur omnes falsæ et superstitiosæ adinventiones errorum. Et notandum hic, quod omnis error nihil aliud est nisi fictio mentis. Errorem autem facit phantasia obnubilans rationem et faciens videri esse quod non est. Omnes autem falsæ et superstitiosæ adinventiones errorum proveniunt aut ex improbo usu investigationis philosophicæ, aut ex perverso intellectu Sacræ Scripturæ, aut ex inordinato affectu carnalitatis humanæ.

25. Ex improbo ausu investigationis philosophicæ procedunt errores in philosophis, sicut est ponere mundum æternum, et quod unus intellectus sit in omnibus. Ponere enim mundum æternum, hoc est pervertere totam Sacram Scripturam, et dicere quod Filius Dei non sit incarnatus. Ponere vero quod unus intellectus sit in omnibus, hoc est dicere quod non sit veritas fidei nec salus animarum, nec observantia mandatorum ; et hoc est dicere quod pessimus homo salvatur, et optimus damnatur. Hoc igitur ponere, provenit ex improbo ausu investigationis philosophicæ. Et tales ponunt quod impossibile est mortale devenire ad immortalitatem. Et qui hoc confingit, aut tuetur, aut imitatur, sive secundum hoc incedit, errat gravissime, quia facit contra secundum verbum mandati « non facies sculptile » ; unde tam fictor quam defensor et imitator omnes hic prohibentur.

. . . . . .

28. De talibus autem, qui hos vel consimiles errores inveniunt, vel imitantur, dicit Jeremias : « stultus factus est omnis homo a scientia, « sua, id est ab investigatione propria et nimiæ philosophiæ » confusus est artifex omnis in sculptili ; vana sunt eorum opera et risu digna et

Rapprochons maintenant de ce texte, quelques condamnations de décembre 1270. Parmi les erreurs que Bonaventure signale et dont il donne la formule — il en est d'autres auxquelles il fait allusion et que connaissaient ses auditeurs, hos vel consimiles errores — voici la première : ponere mundum æternum. Si nous consultons le catalogue du 10 décembre 1270, nous trouvons condamné comme cinquième article « quod mundus est æternus ». Bonaventure signale encore et blâme comme erreur « ponere quod unus intellectus sit in omnibus », et comme premier article condamné nous lisons : « quod intellectus omnium hominum est unus et idem numero ». Est encore flagellée en termes formels comme conséquence erronée de cette unité d'intelligence : et tales ponunt quod impossibile est mortale devenire ad immortalitatem ; or le treizième article des condamnations de décembre porte : quod Deus non potest dare immortalitatem vel incorruptionem rei corruptibili vel mortali.

Donc dès le carême de 1267, trois propositions Averroïstes sont publiquement dénoncées et notées d'erreur dans la formule même qu'emploiera plus tard la condamnation,

---

in tempore visitationis suæ peribunt ». Standum igitur est super hoc quod lumina fidei dictant, et quidquid huic adversatur, totum debemus abominari tanquam sculptile — Audivi cum fui scholaris de Aristotele, quod posuit mundum æternum, et cum audivi rationes et argumentos quæ fiebant ad hoc, incepit concuti cor meum et incepit cogitare, quomodo potest hoc esse ? Sed modo sunt ita manifesta, ut nullus de hoc possit dubitare. — Patet modo, quomodo in secundo verbo mandati : « Non facies sculptile » prohibentur omnes profanæ et superstitiosæ adinventiones errorum.

De Decem præceptis, Coll. II, n. 25, 26, 28, Tom. V, p. 514-515.

et cela non dans l'enceinte des Ecoles, ou dans les discussions de science pure, mais dans des Conférences au Clergé et aux Etudiants de Paris. Saint Thomas est à Rome d'où il ne retournera que dans deux ans ; la polémique est donc lancée bien avant son intervention (qui ne paraît dater que de 1271) et les discussions auront eu le temps de se multiplier, depuis ce carême 1267, durant lequel l'Averroïsme est démasqué par la plus grande autorité doctrinale et Ecclésiastique de Paris, jusqu'au jour où Gilles de Lessines signalera dans sa lettre à Albert le Grand, les articles combattus dans de nombreuses réunions « jam in multis congregationibus impugnatos ». Quant à la séance à laquelle prit part le B. Peckam, elle n'a plus qu'une importance épisodique tout à fait secondaire et de nulle influence sur la marche générale d'événements dont la chaîne remonte à plus de trois années.

Or d'après les historiens de cette période troublée de la scolastique, ce qui caractérise la campagne anti-Averroïste, c'est qu'elle se double d'une campagne anti-thomiste. « Le fait que deux thèses de Thomas d'Aquin avaient été jointes primitivement à la liste des propositions Averroïstes (dit Mandonnet) révèle clairement que les promoteurs de la condamnation de décembre avaient eu tout d'abord la pensée d'envelopper dans la même réprobation le péripatétisme averroïste des maitres es arts et le péripatétisme chrétien de Thomas d'Aquin... Pour les théologiens Augustiniens Thomas d'Aquin était donc comme un allié, presque un fauteur des maîtres es arts et de leur enseignement philosophique ». Et M. De Wulf impressionné par la coïncidence des deux campagnes à laquelle venait se joindre

celle de plusieurs idées fondamentales, ne craint pas d'écrire « on remarquera que les doctrines thomistes censurées se retrouvent dans le péripatétisme Averroïste ».

Ce rapprochement a-t-il été fait par le plus célèbre des promoteurs de la campagne anti-averroïste, par fr. Bonaventure Général des Frères-Mineurs ? Nous répondrons oui, sans hésiter. Et en voici l'irréfutable preuve.

Parlant du monde éternel, Bonaventure blâme non seulement ceux qui enseignent l'erreur telle quelle, mais encore ceux qui enseignent quelque chose qui s'en rapproche. Et qui hoc confingit, aut tuetur, aut imitatur.... errat gravissime. Donc se trompe très gravement, non seulement celui qui a formulé cette erreur, mais encore quiconque la propage et quiconque l'imite. Et sur ce point, nous l'avons vu, le Séraphique Docteur insiste, car il déclare un peu plus loin : unde tam fictor quam defensor et imitator, omnes hic prohibentur. C'est d'une netteté parfaite.

Saint Thomas est-il atteint par ce blâme ? Sans aucun doute. Sa doctrine est connue à Paris. Il est en train de terminer la première partie de la Somme, et à l'article II de la question XLVI, il a écrit : « Que le monde ait commencé est-ce un article de foi ? » — Il répond « que le monde n'ait pas toujours existé, nous ne le savons que par la foi, démonstrativement on ne peut pas le prouver, tout comme dans le cas du mystère de la Trinité, selon ce qui a été dit plus haut. La raison en est que la nouveauté du monde ne saurait être démontrée que par la considération du monde lui-même. C'est la nature même de la chose qui est le principe de toute démonstration. Or toute chose, considérée en son espèce est au-delà de l'espace et du

temps, à cause de cela nous disons que les universaux sont partout et toujours, Il n'est donc pas possible de démontrer que l'homme, le ciel, la pierre n'aient pas toujours été. Semblablement encore on ne peut le démontrer par l'examen de l'agent, puisqu'Il agit par volonté. Or, la volonté de Dieu échappe à toute investigation, sauf dans le cas où de toute nécessité, Dieu doit vouloir telle chose. Mais ces cas sont étrangers à celui de ce qu'elle veut touchant les créatures, selon ce qui a été dit. Cette volonté de Dieu peut toutefois être manifestée à l'homme par la révélation à laquelle adhère la foi. Il est donc croyable que le monde a commencé, mais on ne peut le démontrer ni le considérer comme conclusion scientifique. Unde mundum incepisse est credibile, non autem demonstrabile vel scibile » (101).

---

(101) Utrum mundum incepisse sit articulus fidei.... Fidei articuli demonstrative probari non possunt : quia fides de non apparentibus est, ut dicitur ad Hebr. XI. Sed Deum esse creatorem mundi, sic quod mundus inceperit esse est articulus fidei : dicimus enim : « Credo in unum Deum » etc. Et iterum Gregorius dicit in Homil. I in Ezech. (non remote a princip.) quod « Moyses prophetavit de præterito dicens : In principio creavit Deus cœlum et terram » in quo novitas mundi traditur. Ergo novitas mundi habetur tantum per revelationem et ideo non potest probari demonstrative.

Respondeo dicendum, quod mundum non semper fuisse sola fide tenetur, et demonstrative probari non potest, sicut et supra de mysterio Trinitatis dictum est. Et hujus ratio est, quia novitas mundi non potest demonstrationem recipere ex parte ipsius mundi. Demonstrationis enim principium est quod quid est. Unumquodque autem secundum rationem suæ speciei abstrahit ab hic et nunc propter quod dicitur quod universalia sunt ubique et semper. Unde demonstrari non potest quod homo, aut cælum, aut lapis non semper fuit. Similiter etiam neque ex parte causæ agentis, quæ agit per voluntatem. Voluntas enim Dei ratione investigari non potest, nisi circa ea quæ absolute necesse est Deum

velle. Talia autem non sunt quæ circa creaturas vult, ut dictum est. Potest autem voluntas divina homini manifestari per revelationem, cui fides innititur. Unde mundum incepisse est credibile, non autem demonstrabile vel scibile.

Et hoc utile est ut consideretur ne forte aliquis, quod fidei est, demonstrare præsumens, rationes non necessarias inducat, quæ præbeant materiam irridendi infidelibus existimantibus nos propter hujus modi rationes credere quæ fidei sunt.

Dans son « de æternitate mundi contra murmurantes » le Docteur Angélique se montre bien plus préoccupé du sentiment d'Aristote que de la valeur intrinsèque des arguments qu'il apporte, aussi est-il stupéfait de voir que l'on attaque une opinion que les philosophes du paganisme ont professée et il le dit vertement. Si enim esset aliqua repugnantia... Mirum est etiam quomodo nobilissimi philosophorum hanc repugnantiam non viderunt.... Et hoc patet diligenter consideranti dictum eorum qui posuerunt mundum semper fuisse quia nihilominus ponunt eum a Deo factum,nihil de hac repugnantia intellectum sentientes. Ergo illi qui tam subtiliter eam percipiunt soli sunt homines et cum eis oritur sapientia.

On ne peut reprocher à cette réponse de manquer d'ironie même dure, mais il faut avouer que l'esprit purement scientifique en est totalement absent. Il ne s'agissait pas de savoir si les anciens philosophes avaient oui ou non professé l'éternité du monde, il s'agissait d'établir la légitimité de leur sentiment. Et Thomas d'Aquin l'évite. Toute son argumentation a pour base l'exégèse d'Aristote avec l'étude directe du problème. Aussi n'accorde-t-il de valeur aux arguments des adversaires que dans la mesure où ils reproduisent ceux d'Aristote. C'était d'ailleurs ce qu'il avait laissé entendre dans la Somme Théologique. Dans sa réponse à la quatrième objection, dans la question que nous citons au début de cette note, il termine par cette réflexion qui caractérise parfaitement sa méthode générale : unde Aristoteles dicit in libr. I Meteor. (cap. ult. post. med.) Quod ridiculum est ex hujus modi particularibus mutationibus opinionem accipere de novitate mundi totius. Or cette question dont ridiculement les adversaires d'Aristote tiraient des arguments contraires à sa doctrine, est tout simplement celle du Retour ou Circuit éternel des civilisations. Nous en dirons un mot dans notre note 130.

La thèse de Thomas est claire (102). Philosophiquement, à ne considérer que les résultats rationnels légitimement acquis par l'exercice normal de l'intelligence, le monde est éternel. Il est sans doute créé, mais créé éternellement. Et notre raison ne peut rien trouver qui détruise cette conclusion. Si donc nous disons que le monde a commencé, qu'il n'a pas toujours été, c'est uniquement parce que la foi nous l'enseigne, parce que Dieu nous a révélé les décisions de sa volonté, nullement parce que notre intelligence l'établit. L'examen du monde ne saurait, en effet, nous conduire à cette conclusion, car les universaux échappent à l'emprise de l'espace et du temps, et d'autre part, la démonstration a pour base la nature des choses, laquelle est spécifique, donc universelle.

Tout ce raisonnement repose sur une régression. Depuis Aristote, les néo-platoniciens et les chrétiens, chacun dans sa sphère et tout en s'inspirant les uns des autres, ont graduellement abandonné certains points trop étroits du Péripatétisme. Saint Thomas retourne sans broncher à la source première. Traitant comme futile la réflexion des siècles, il délaisse la théorie Augustino-Platonicienne de la matière

(102) Notons au passage la déformation qu'imposent au problème les manuels contemporains — et même les anciens — de philosophie prétendue scolastique. Ils posent la question de la possibilité d'une création éternelle. S. Thomas ne s'occupe que du monde actuel et recherche si philosophiquement nous pouvons établir qu'il n'est pas créé dès l'éternité. Pour lui comme pour Aristote le monde est philosophiquement éternel, et aucun raisonnement ne saurait ébranler cette thèse, à tel point qu'il regarde comme une erreur la thèse de ceux qui prétendent que rationnellement on établit que le monde est temporel. La foi enseigne toute autre chose, bien entendu.

et de la forme, que guidés par Avicebron les Grands Maitres catholiques sont parvenus à construire et il retourne à la pure pensée d'Aristote. Or « pour Aristote l'existence en puissance de la matière est une existence éternelle. Mais, pour Aristote cette existence est extérieure à l'intelligence divine, il faut donc que la Matière existe éternellement au sein des substances où elle se trouve perpétuellement unie à des formes, en sorte que le monde ne saurait avoir ni commencement ni fin » (103). Et voici qui complète ce point de vue « La notion de forme, pour la plupart des philosophes péripatéticiens se confond avec la notion d'espèce. Dans tous les êtres de même espèce se trouve la même forme. La forme de l'humanité est unique et se rencontre identique en tous les hommes. Si les individus d'une même espèce se distinguent les uns des autres, c'est que la même forme ne se trouve pas, en l'un, appliquée en la même matière qu'en l'autre. C'est la matière qui est le principe d'individuation. De là, cette conséquence : des intelligences dépourvues de matière ne peuvent se distinguer les unes des autres, ne peuvent être des individus différents à moins d'appartenir à des espèces différentes ; dans le monde des intelligences chaque espèce ne peut se composer que d'un individu unique » (104). C'est bien là ce qui forme le soutien de l'argumentation thomiste, dans le passage que nous transcrivions tout à l'heure : « toute chose, considérée en son espèce est au-delà de l'espace et du temps, à cause de cela nous disons que les universaux

(103) P. Duhem : *Le système du monde*, Tome V, IIIe partie, ch. VI, § I, p. 10.

(104) Ibid. p. 12-13.

sont partout et toujours. Il n'est donc pas possible de démontrer que l'homme, le ciel, la pierre n'ont pas toujours été ». Affirmation redoutable qui ne saurait déplaire à l'Évolutionnisme Progressif des multiples panthéistes modernes. Si l'infini de la durée est reconnu propriété du monde, si la raison ne peut que se courber devant ce fait inéluctable, le monde devient infini en son être, la durée n'étant qu'un mode de l'être. Et si l'être mondial est infini, que devient le Créateur ! On a beau nous dire, la foi enseigne autre chose, ce n'est pas assez. La foi est proposée à la raison et il est nécessaire que la raison en constate la valeur. Mais si notre intelligence ne peut démontrer le fini de la durée du monde, si par le fait, elle ne peut démontrer le fini du monde, elle ne peut démontrer le fait du Créateur, et le Créateur n'étant plus une réalité dont la certitude s'impose, la foi en sa Révélation n'est plus que la foi en une hypothèse brillante et fort probable, mais dépourvue de tout droit à notre obéissance.

On comprend que la vue de ces conséquences légitimes d'une thèse dont les éléments sont chaotiques ait peu enthousiasmé le génie clair et pénétrant de saint Bonaventure. D'autant que l'argumentation de Thomas d'Aquin rejoignait par plus d'un point celle des Averroïstes Parisiens, selon qu'il apparaît par le rapprochement de l'article II de la question quarante-sixième de la Somme Théologique et du De Æternitate Mundi de Siger de Brabant (105).

L'année d'après, dans les Conférences sur les Dons du Saint-Esprit, saint Bonaventure retrouve ces mêmes erreurs

(105) MANDONNET, *loc. cit.*, tom. VII, p. 131-142.

et de nouveau les signale. « Avez-vous un sentiment amoindri de la puissance divine — s'écrie-t-il dans la 3me Conférence (106) — croyez-vous par exemple que Dieu ne puisse pas tout créer du néant ; vous n'avez pas de Dieu une notion très élevée. Semblablement avez-vous une idée restreinte de la divine sagesse, croyez-vous que Dieu ne puisse pénétrer l'intime des choses, vous n'avez pas de Dieu un sentiment élevé. De même que par les faits nous constatons que la lumière ne brille pas seulement en elle-même, mais qu'elle illumine encore de très nombreux corps, de même Dieu voit tout, éclaire tout parce qu'Il est la lumière même. Croyez-vous enfin que par sa puissance et sa sagesse Dieu ne puisse restaurer les corps, vous avez de Dieu une notion fausse, votre sentiment n'est pas élevé. Et si vous ne croyez pas aux condescendances et aux miséricordes par lesquelles Dieu comble de grâces de pardon et de béatitude l'âme qui le sert, vous n'êtes pas adorateur de Dieu ».

Dans la huitième conférence, il dit encore : « effectivement (107) Dieu seul a pouvoir sur l'âme raisonnable,

---

(106) *De donis Spiritus Sancti*, Coll. III, n. 5, Tom. V. fol. 469. Si sentis diminute de potentia Dei, scilicet quod non possit omnia de nihilo creare ; non sentis altissime. Similiter, si diminute sentis de sapientia Dei, scilicet quod per sapientiam suam non possit intima penetrare : non sentis altissime. Sicut habemus testimonium lucis,quod non solum in se lucet, sed multa alia corpora possit illuminare ; ita Deus omnia videt et illustrat, quia ipse est lux. Si sentis de Dei potentia et de Dei sapientia, quod non possit corpora reparare male, vel bene ; tunc male sentis de Deo nec sentis altissime. Item si non credis condescensiones et miserationes divinas, per quas Deus creaturam sibi servientem gratia, indulgentia et beatitudine replet, non es cultor Dei.

(107) 15... Verum est, quod homo ministerialiter et adminiculative per Angelum instruitur, sicut patuit in Daniele sed effective solus Deus

parce qu'elle est immédiatement créée par Lui. C'est Lui qui éclaire tout homme ; l'Ange n'éclaire qu'à la manière

---

habet potestatem super ipsam animam rationalem, quia ipsa immediate a Deo formatur. Ipse enim illuminat omnem hominem. Unde Angelus sic illuminat, sicut ille qui fenestram aperit, dicitur illuminare domum. « Solus enim habet cathedram in cœlis qui docet hominem in terris ». — Unde non est verum quod dicunt philosophi, quod una intelligentia aliam creat, quia creare est omnipotentis Dei, non alicujus virtutis creatæ ; unde illius lucis, quæ est actus purus, est hoc facere. Dixit Paulus in Actibus Apostolorum (17, 28) « In ipso vivimus et movemur et sumus » ; et dicit Augustinus, quod Apostolus non loquitur ibi de vita corporali, sed de vita intellectuali. Unde loquitur ibi de Deo, secundum quod est omnibus « causa essendi, ratio intelligendi et ordo vivendi ». Causa est essendi immediate producens omnia perpetua, mediate vero temporalia, immediate tamen per virtutes elementares. Ratio autem intelligendi est, quia certificantur per ipsum intelligentiæ super transmutabilitatem naturæ. Si omnes creaturæ impugnarent, Deus tamen est amandus ; nec Deus potest facere, quin sit amandus.Corruptis omnibus, remanet certitudo veritatis. Est etiam Deus ordo vivendi ; nisi donum Spiritus Sancti inhabitat in homine, non regetur secundam regulam rectæ vitæ.

Tres sunt errores cavendi in scientiis, qui Sacram Scripturam et fidem Christianam et omnem sapientiam exterminant : quorum unus est contra causam essendi, alius contra rationem intelligendi et tertius contra ordinem vivendi. Error contra causam essendi est de æternitate mundi ut ponere mundum æternum. Error contra rationem intelligendi est de necessitate fatali sicut ponere quod omnia eveniunt de necessitate. Tertius est de unitate intellectus in omnibus.... Primi fundant se super circulum motus et temporis ; secundi supra motum siderum ; tertii, supra intelligentiam unam, dicendo quod ingreditur et egreditur in corpus. — Totum istud est falsum. Primus error refellitur per id quod scriptum est in Veteri Testamento « In principio creavit Deus cœlum et terram » (Gen. I, 1). Secundum errorem secundum, nihil est de libero arbitrio, nihil valet crux Christi. Secundum tertium non est differentia in merito et præmio, si una est anima Christi et Judæ proditoris. Totum est hæreticum.

De Donis Sp. S., Coll. VIII, n. 15, 16, tom. V, p. 497.

de celui qui ouvre la fenêtre et donne de la lumière à la maison. « Seul possède la chaire dans les cieux, Celui qui enseigne tout homme sur la terre ». Il n'est donc pas vrai de dire, comme les philosophes, qu'une intelligence en crée une autre, car l'acte créateur est le propre du Dieu Tout-Puissant et non de la force de quelque créature : créer n'appartient donc qu'à cette Lumière qui est acte pur....

« Il est trois erreurs à éviter dans les sciences ; parce qu'elles ruinent la Sainte Écriture, la foi chrétienne et la sagesse en son entier, l'une est contre la cause de l'être, l'autre est contre l'objet terminal du connaître, la troisième contre la façon de vivre. L'erreur contre la cause de l'être n'est autre que celle de l'éternité du monde, par exemple dire le monde éternel. Contre l'objet du connaître est l'erreur de la nécessité fatale, comme par exemple affirmer que tout arrive nécessairement. La troisième est celle de l'unité de l'intellect humain, telle l'affirmation qu'il n'y a qu'une seule intelligence pour tous les hommes.

« ... Les tenants de la première s'appuient sur la notion circulaire du mouvement et du temps ; ceux de la seconde s'appuient sur le mouvement des astres ; ceux enfin de la troisième se basent sur l'unité d'intelligence disant que la forme individuelle entre avec le corps et sort avec lui — (naît et meurt avec le corps). — Tout cela est faux. La première erreur est réfutée par ce passage de l'Ancien Testament : « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre » (Genèse I, 1). La deuxième ruine le libre arbitre et ôte toute valeur à la Croix du Christ. Quant à la troisième elle

supprime toute différence pour le mérite et la récompense, s'il est exact que la même âme soit dans le Christ et dans le traître Judas. Tout cela est hérétique ».

La polémique s'est considérablement élargie depuis le précédent carême, 1267. Après une allusion aux prétentions juives, dès l'exorde de la première conférence (108), frère Bonaventure s'engage à fond contre l'Averroïsme. L'Aristotélisme intégral des maîtres es arts est vivement pris à partie. Trois opinions seulement dont deux fondamentales avaient été visées l'année précédente. Quatre sont nettement formulées dès la troisième conférence sur les Dons. Le Général des Mineurs attaque, en effet, ceux qui nient : 1) que Dieu ait tout créé ; 2) qu'Il pénètre par la connaissance l'intime des choses ; 3) qu'Il puisse ressusciter les corps ; 4) qu'Il accorde à ceux qui le servent la grâce, le pardon et la béatitude.

Or, si nous consultons un écrit contemporain, le De erro-

---

(108) Ad salutem duo sunt necessaria, scilicet notitia veritatis et exercitatio virtutis. Notitia veritatis habetur per Legem, sed exercitatio virtutis habetur per gratiam. « Virtus est bona qualitas mentis, qua recte vivitur, qua nemo « male utitur, quam Deus in nobis operatur ». Lex se habet ad gratiam, sicut virtus apprehensiva ad motivam, et sicut instrumentum ad virtutem operativam. Esto quod avis haberet aspectum ad videndum cœlum et non haberet virtutem in alis, non posset volare nec ibi pertingere. Sic, quantumcumque glorietur judeus in Lege, ex quo est sine gratia, nihil est. Artifex, quando habet instrumentum, per quod operatur, nisi habeat virtutem operativam in manibus, nihil boni potest facere. Judæe perfide, Legem habes in manu, sed nisi habeas virtutem operativam frustra putas, te Legem habere. Idcirco per Legem nemo salvatur nisi adsit gratia. Et sic patet, quod multo excellentior est gratia Dei quam ipsa Lex. *De donis Sp. S.*, Coll. I, n. 2, tom. V., p. 457.

ribus Philosophorum (109) nous constatons qu'il était alors reconnu qu'Aristote a professé la première et la troisième

(109) Incerti auctoris Tractatus de erroribus philosophorum. Edité par P. MANDONNET dans : *Siger de Brabant*, 2e partie, Textes, tom. VII, p. 1, 256, 2e édition.

De collectione errorum Aristotelis.... 4. Ulterius, coactus fuit ponere cœlum ingenitum esse et in corruptibile numquam fuisse factum, sed semper fuisse. Nam cum inter cæteros motus, solus circularis sit continuus ut patet ex VIII Physicorum, si aliquis motus est æternus, circularis erit æternus. Et quia circularis motus est proprius motus cæli, ut patet ex I Cœli et Mundi, concluditur ibidem cœlum esse ingenitum : quia quidquid habet virtutem ut possit esse in futuro, habuit virtutem quod semper esset in proposito. Et quia cœlum non deficiet, non incepit esse, ut patet ex I cœli.

Cap. I, n. 4, p. 4.

8. Ulterius, quia non est novitas sine motu præcedente, secundum positum fundamentum, erravit volens a Deo non posse procedere immediate aliquod novum, ut patet ex II de Generatione, ubi ait quod idem manens idem, natum est facere idem.

Cap. I, n. 8, p. 5.

Sunt ergo omnes errores sui (Aristotelis) in summa hi, scilicet : ....

4. Quod cœlum non est factum.

.... 8. Quod non sit possibilis resurrectio mortuorum.

Cap. II, p. 6 et 7.

De collectione errorum Averrois.

1. Commentator autem omnes errores Philosophi asseruit, immo cum majori pertinacia et magis locutus est contra ponentes mundum incepisse quam Philosophus fecit...

9. Ulterius erravit dicens Deum non cognoscere particularia, quia sunt infinita, ut patet in Commentario suo super illo capitulo : Sententia patrum etc....

7. Ulterius erravit, in dicto XII, dicens Deum non sollicitari nec habere curam, sive providentiam individuorum hic inferius existentium adducens pro ratione quia hoc non est conveniens divinæ bonitati.

2. Præter tamen errores Philosophi, arguendus est quia vituperavit omnem Legem, ut patet ex II et XI, ubi vituperat legem Christianorum, sive legem Catholicam nostram, et etiam legem Sarracenorum, quia

de ces erreurs. Il a enseigné quod cœlum non est factum, quod non sit possibilis resurrectio mortuorum. Nous constatons encore qu'Averroès, outre ces mêmes erreurs qu'il a de communes avec Aristote, professe la deuxième et la quatrième. Il déclare quod Deus non cognoscit singularia ; quod Deus non habet Providentiam aliquorum particularium ; quod nulla Lex est vera, licet possit esse utilis. Et ces erreurs sont ainsi mises en relief avant 1274 selon que le déclare le P. Mandonnet qui a publié ce court traité. « On peut donc conclure — écrit-il (110) — que l'auteur du De erroribus n'a guère pu écrire

---

ponunt creationem rerum, et aliquid posse fieri ex nihilo. Sic etiam vituperat leges, in principio IV Physicorum, ubi vult quod, contra consuetudinem legum, alii negant principia per se nota, negantes ex nihilo nihil fieri, imo, quod pejus est, nos et alios tementes legem, derisive appellat loquentes quasi garrulantes, vel garrulatores, et sine ratione se moventes. Et etiam in VIII Physicorum vituperat leges, et loquentes in lege sua appellat voluntates, eo quod asserant aliquid posse habere esse post non esse. Appellat etiam hoc dictum voluntatem, ac si esset ad placitum tantum et sine omni ratione, et non solum semel et bis, sed pluries ut in eodem VIII, contra leges creationem asserentes, in talia prorumpit.

Ibid., Cap. IV, p. 8 et 9.

1. Omnes autem errores Commentatoris, præter errores Philosophi sunti hi :

9. Quod Deus non cognoscit singularia.

7. Quod Deus non habet Providentiam aliquorum particularium.

2. Quod nulla lex (religion) est vera, licet possit esse utilis.

Ibid., cap. V, p. 10.

Nous avons cité non pas le texte intégral ou l'ordre régulier des articles mais les articles visés par S. Bonaventure.

(110) « Le titre complet de l'ouvrage est celui-ci : Tractatus de erroribus Philosophorum, Aristotelis, Averroïs, Avicenna, Algazelis, Alkindi et Rabbi Moysis (p. XIV).... Conformément au titre le traité nous présente une collection d'erreurs tirées des écrits d'Aristote, d'Averroès,

après la mort de saint Thomas, c'est-à-dire après 1274 : ce qui est confirmé par d'autres données ». Les attaques de

d'Avicenne, d'Algazel, d'Alkindi et de Moïse Mainmoride. L'auteur consacre à chaque personnage deux chapitres. Un premier, où il expose, avec une certaine ampleur, les erreurs avec indication des ouvrages d'où elles sont tirées ; puis un second, où les mêmes erreurs sont formulées beaucoup plus succinctement. Ce procédé qui semble bien être dû à l'auteur lui-même, a manifestement pour but de rendre plus faciles l'intelligence et la mémoire du contenu » (p. XV).

Remarquons tout d'abord, que les six philosophes cités appartiennent, l'un à la Grèce, quatre au monde Arabe, et un à la pensée juive médiévale. Ces six noms sont incontestablement au premier plan de la philosophie latine du XIIIe siècle. Ils constituent, dans les idées de l'époque, le grand courant de péripatétisme depuis l'antiquité. On ne trouve mentionnés, ni Platon, que l'on considérait comme un allié du Christianisme et dont l'œuvre littéraire tenait peu de place en ce temps ; ni Avicebron, dont le *Fons vitæ* était déjà traduit, mais dont les tendances néoplatoniciennes n'ont soulevé des appréhensions un peu sérieuses que dans l'école Albertino-thomiste. Ce que le De erroribus Philosophorum cherche à mettre en évidence, c'est l'ensemble des erreurs issues des doctrines du péripatétisme primitif et de ses grandes dérivations.

L'exposé de ces erreurs, dans la pensée de l'auteur, est entrepris dans un but d'apologétique chrétienne. Le chapitre final ne laisse subsister aucun doute à cet égard (p. XVI).

.... Notre critique, avec beaucoup de décision, écarte ce qui n'est pas représentatif, et se limite aux grandes autorités sous le patronage desquelles l'erreur philosophique venait battre, en son temps, le dogme chrétien. A remarquer aussi le mode dont il classifie les six philosophes cités. Ils ne sont pas présentés dans leur ordre chronologique, mais dans leur ordre d'importance au point de vue de la gravité de leurs erreurs..... Tout d'abord Aristote.... C'est lui qui a posé avec sa théorie de l'éternité du monde, le principe générateur de la plupart des erreurs issues de sa philosophie ou de celle de ses imitateurs. Notre auteur toutefois, nous le verrons, cherche à atténuer la responsabilité d'Aristote dans le lot d'erreurs dues au péripatétisme pour rejeter le principal sur ses disciples arabes (p. XVII).

.... Dans les sections relatives à Aristote et à son grand commentateur arabe, Averroès, on trouve cités les principaux traités philosophiques de

saint Bonaventure ne portent donc pas à vide et visent nettement l'Aristotélisme Averroïste, tel qu'il est connu et professé dans certains milieux de l'époque.

Outre ces quatre points dont nous parlions tout à l'heure et que le saint Docteur signale dans sa troisième conférence sur les Dons, nous rencontrons mentionnés dans la huitième :

1) Que l'intelligence séparée éclaire l'âme humaine ;

2) Qu'une intelligence en crée une autre.

Le premier est d'Averroès proclamant l'unité d'intellect pour tous les hommes ; le second est d'Avicenna déclarant « animas cælestes produci ab intelligentiis, sive ab angelis, et unam intelligentiam produci ab alia » (111).

---

ces auteurs. La métaphysique, qui est spécialement indiquée pour Aristote et Averroès, ne va jamais au-delà du XIIe livre. L'anonyme se trouve donc dans la condition de saint Thomas, qui n'a connu en traduction et commenté que les douze premiers livres. Nous savons cependant qu'en 1270, quand saint Thomas composa son *Contra unitatem intellectus,* le célèbre maître avait vu le texte grec complet de la Métaphysique qui contenait quatorze livres. Guillaume de Mœrbeke, entre les mains duquel se trouvait cet ouvrage, n'a pas dû tarder à traduire les deux derniers livres. On peut donc conclure que l'auteur du *De erroribus* n'a guère pu écrire après la mort de saint Thomas c'est-à-dire après 1274 : ce qui est confirmé par d'autres données (p. XVIII).

Le De erroribus Philosophorum est particulièrement remarquable par l'intelligence doctrinale de son rédacteur (p. XX) ».

P. MANDONNET, *Op. cit.*, tom. VII, Introd., 2e édit.

(111) Ulterius erravit (Averroès) quia posuit unum intellectum numero in omnibus hominibus, ut ex III de Anima patet (cap. IV, p. 9).

Quant à Avicenna : 7. Ulterius erravit quia ex hoc processit in errorem, ut diceret animas cœlestes produci ab intelligentiis, sive ab angelis, et unam intelligentiam produci ab alia.

9. Ulterius animas nostras posuit esse productas ab ultima intelligentia, a qua dependet gubernatio animarum nostrarum, et per consequens beatitudo nostra. Hæc omnia patent ex dicto III dicti libri (p. 12).

Ibid. *Op. cit.* De erroribus.

Ce n'est pas tout, reprenant le problème à fond, saint Bonaventure établit trois chefs principaux d'erreur, trois thèses qui régissent les autres, et ce sont :

1) L'éternité du monde ;
2) La nécessité fatale ;
3) L'unité d'intellect.

Poussant plus loin son analyse, il nous découvre la base de ces erreurs, et il se trouve que cette base n'est autre que la notion circulaire du mouvement et du temps. Dans le deuxième livre des Sentences, dès 1249, vingt ans auparavant, résumant l'argumentation Aristotélicienne dans cette question de l'éternité du monde, il écrivait (112) : « Anté-

(112) Quæritur, utrum mundus productus fuerit ex tempore an ab æterno. Et quod non ex tempore, ostenditur :

1. Duabus rationibus sumptis a motu.

Prima est ostensiva sic : ante omnem motum et mutationem est motus primi mobilis ; sed omne quod incipit, incipit per motum vel per mutationem : ergo ante omne illud quod incipit est motus ille. Sed ille motus non potuit esse ante se nec ante suum mobile : ergo impossibile est incipere. Prima propositio supponitur et ejus probatio patet sic : quia suppositio est in philosophia, quod « in omni genere perfectum est ante imperfectum » ; sed inter omnia genera motuum motus ad vitam est perfectior, quia est entis completi ; et inter omnia genera motuum localium motus circularis et velocior est et perfectior ; sed talis est motus cœli : ergo perfectissimus, ergo primus : patet ergo etc.

2. Item, ostenditur « per impossibile ». Omne quod exit in esse, exit per motum vel mutationem : ergo si motus exit in esse, exit per motum vel mutationem ; et similiter de illo quæritur ; ergo vel est abire in infinitum, vel est ponere aliquem motum sine principio ; si motum ; ergo mobile, ergo et mundum.

3. Similiter ratio sumitur ostensiva a tempore sic : Omne quod incipit, aut incipit in instanti, aut in tempore : si ergo mundus, incipit aut in instanti aut in tempore. Sed ante omne tempus est tempus, et ante omne est tempus ; ergo tempus est ante omnia quæ inceperunt. Sed non

rieur à tout mouvement et à toute mutation est le mouvement du premier mobile, or tout ce qui commence, commence par un mouvement ou une mutation, antérieur à tout ce qui commence est donc le mouvement susdit. Mais ce mouvement ne peut ni se précéder lui-même, ni précéder son mobile, il n'a donc pu commencer. La première proposition est un axiome dont voici la preuve : il est admis en philosophie que « dans quelque genre que ce soit, le » parfait précède l'imparfait » ; or, de tous les genres de mouvements, le mouvement vers le lieu est le plus parfait car c'est celui de l'être complet ; de même entre tous les genres de mouvements locaux, le mouvement circulaire est le plus rapide et le plus parfait ; et précisément tel est le mouvement du ciel, il est donc le plus parfait, et dès lors le premier, par conséquent il n'a pu commencer.

« Même argument sous la forme « par impossible ». Tout ce qui vient à l'être, vient par mouvement ou par mutation : si donc le mouvement vient à l'être, il le fait par mouve-

---

potuit esse ante mundum et motum ; ergo mundus non incepit. Prima propositio per se nota est. Secunda scilicet quod ante omne tempus sit tempus, patet ex hoc, quod si currit, currebat prius de necessitate. — Similiter, quod ante omne instans sit tempus, patet sic : tempus est mensura circularis conveniens motui et mobili ; sed omnis punctus, qui est in circulo, ita est principium futuri, quod terminus præteriti : ergo ante omne nunc fuit præteritum ; patet ergo, etc.

4. Item « per impossibile ». Si tempus producitur, aut in tempore aut in instanti,non in instanti,cum non sit in instanti : ergo in tempore. Sed in omni tempore est ponere prius et posterius, et præteritum et futurum : ergo si tempus in tempore fuit productum, ante omne tempus fuit tempus ; et hoc est impossibile : ergo etc.

Hæ sunt rationes Philosophi, quæ sunt sumptæ a parte ipsius mundi.

2. *Sent.* dist. I, p. I, a. I, q. II, Contra 1-4. — Tom. II, p. 19 et 20. S. Bonav. *Op. Omn.*

ment ou par mutation, et ainsi de suite ; il faut donc ou raisonner à l'infini, ou admettre un mouvement qui n'ait pas de commencement et dans ce cas il faut aussi admettre un mobile et dès lors le monde ».

Appliquant ensuite cette notion au temps, saint Bonaventure développe son argumentation et dit entre autres choses : « Qu'antérieur à tout instant soit le temps, en voici la preuve : le temps est la mesure circulaire adaptée du mouvement et du mobile, or tout point du cercle est commencement et fin : tout point du temps est donc semblablement commencement du futur et terme du passé ; il faut donc que le monde n'ait point commencé ».

L'importance et le rôle de la notion du mouvement n'échappe donc pas à saint Bonaventure et s'il regarde comme base de l'Aristotélisme averroïste la notion circulaire du mouvement et du temps, c'est qu'il en est réellement ainsi. L'auteur de De erroribus Philosophorum lui fait d'ailleurs écho dans ce passage du chapitre troisième (113) : « toutes les erreurs d'Aristote, pour quiconque les a profondément étudiées, proviennent de ce que à son sens, rien n'apparaît à l'être que par un mouvement antérieur ».

---

(113) Capitulum III. — Ubi infringitur dictum illud unde Philosophus suorum errorum acceperat fulcimentum. — Omnes errores sui, si quis subtiliter investigaverit, ex hoc sequuntur, quod nihil novum in esse progreditur nisi per motum præcedentem. Cum ergo hoc sit falsum, quia Deus est causa agens et primum agens, non ut instrumentum, quia de ratione instrumenti est quod moveat motum, de necessitate in sua actione motum præsupponit. Factio ergo, vel productio primi agentis potest esse absque tali motu. Ideo creatio non est motus, quia motus præsupponit mobile ; creatio vero nihil præsupponit, nec est mutatio

Et le P. Mandonnet de confirmer en ces termes l'exactitude de cette thèse : « Notre anonyme (114) nous ayant

---

proprie, quia omnis mutatio est terminus motus ; sed ut communiter ponitur, est simpliciter defluxus a primo. Quæcumque ergo contra inceptionem mundi et contra ea quæ tenet fides dixit, per viam motus totum est sophisticum.

De erroribus... p. 7-8.

Et pour que soit mieux comprise l'exceptionnelle valeur de ce point de vue, transcrivons l'appréciation du P. Mandonnet : « Le « De erroribus Philosophorum » est particulièrement remarquable par l'intelligence doctrinale de son rédacteur. Dressant en quelque sorte un simple catalogue de propositions brièvement énoncées, l'auteur trouve pourtant le moyen de nous faire saisir, spécialement pour Aristote qui est le point de départ du Péripatétisme subséquent, le lien logique qui unit les unes aux autres les grandes thèses jugées erronées. Les quelques remarques par lesquelles il caractérise, en passant, tel de ses philosophes ou de leurs doctrines sont typiques et pleines de justesse. Nous signalons plus spécialement l'exposé qu'il consacre à Aristote, parce que plus que partout ailleurs nous discernons la pénétration de son jugement, et la position philosophique qu'il adopte lui-même. »

Ibid. Introd. p. XX.

(114) *Ibid.* Introd. p. XX et XXI. — Mandonnet note encore : « Nous devons appuyer aussi sur la position prise par le compilateur du traité à l'égard des erreurs attribuées à Aristote au XIIIe siècle. Cette attitude est, à la fois, celle d'un critique averti et d'un esprit bienveillant.

Il s'oppose tout d'abord à des justifications maladroites, parce qu'elles sont en conflit manifeste avec la doctrine la plus avérée d'Aristote. C'est ainsi qu'il nous apprend que d'aucuns veulent excuser Aristote d'avoir enseigné l'éternité du monde. « Cela, dit-il, est insoutenable ; car pour établir les vérités philosophiques, le maître se fonde toujours sur ce principe ; bien plus, c'est à peine s'il a composé un livre où il n'ait touché ce sujet ». Il faut en effet nier l'évidence, ou avoir une connaissance infime de la pensée et de l'œuvre du Stagyrite pour méconnaître ses idées et ses affirmations à cet égard. Aucun historien de la philosophie ne s'est avisé de le faire ; et parmi les auteurs du XIIIe siècle, quelle que soit leur directive doctrinale, presque personne, semble-t-il, n'a tenté cette gageure. Il n'y a pas lieu cependant de mettre en doute

fait observer qu'un faux point de départ engendre de nombreuses erreurs, il signale la théorie de l'éternité du

---

l'information de notre critique. Je ne connais il est vrai, qu'un seul écrivain du XIIIe siècle qui ait cru pouvoir déclarer qu'Aristote n'avait pas enseigné l'éternité du monde, je veux dire Roger Bacon ; mais c'est assez cependant pour justifier le renseignement du De erroribus Philosophorum. Roger Bacon, en effet, soutient cette énormité historique ; et il le fait avec cette suffisance qui ne le quitte presque jamais, même dans ses affirmations les plus dénuées de fondement ». *Ibid.*, p. XXI.

Quoi qu'il en soit de la mauvaise humeur que semble éprouver le dominicain Mandonnet toutes les fois que vient sous sa plume le nom du franciscain Roger Bacon, contentons-nous de noter que longtemps auparavant, en 1249, saint Bonaventure parlait déjà des « Modernes » qui prétendaient ne pas trouver dans Aristote la thèse de l'éternité du monde. Quidam tamen moderni — écrivait le Séraphique Docteur — Philosophum nequaquam illud sensisse nec intendisse probare, quod mundus omnino non cæperit, sed quod non cæperit naturali motu. Et Bonaventure, en présence de cette affirmation, de déclarer quod horum magis verum sit, ego nescio ; hoc unum scio, quod si posuit mundum non incepisse secundum naturam, verum posuit, et rationes ejus sumptæ a motu et tempore sunt efficaces. Si autem hoc sensit, quod nullo modo cœperit ; manifeste erravit, sicut pluribus rationibus ostensum est supra. II Sent. dit. I, p. T., a. I, q. II.

Vingt-quatre ans plus tard en 1273, en cette même époque où l'auteur du De erroribus consignait les propositions hétérodoxes du Péripatétisme, dans la sixième conférence sur l'Hexaméron, Bonaventure parle à nouveau de l'éternité du monde que professe Aristote, selon que l'affirment tous les Pères et tous les Commentateurs. Cæcitas vel caligo, scilicet de æternitate mundi, ut vult dicere Aristoteles secundum omnes doctores Græcos ut Gregorium Nyssenum, Gregorium Nazianzenum, Damascenum, Basilium et commentatores omnium Arabum qui dicunt, quod Aristoteles hoc sensit, et verba sua sonare videntur. Numquam invenies, quod ipse dicat, quod mundus habuit principium vel initium ; immo redarguit Platonem, qui solus videtur posuisse tempus incepisse. *In Hexaem.* Coll. VI, n. 4, p. 361, T. V.

Ce qui ne l'empêchait pas de modérer cette affirmation dans la conférence suivante : de æternitate mundi excusari posset, quod intellexit

monde comme la donnée centrale dans le système d'Aristote et qui s'est répercutée un peu partout. Eternité du mouve-

---

hoc ut philosophus, loquens ut naturalis, scilicet quod per naturam non potuit incipere (Coll. VII, n. 2, p. 365, tom. V).

Ce qui prouve que dans l'auditoire tout le monde n'interprétait pas Aristote de la même façon, les uns se plaçant sur le terrain de la physique afin de sauvegarder l'orthodoxie imprévue du Philosophe, les autres se plaçant sur celui de la métaphysique. Il est certain que les premiers manquaient d'objectivité, mais pas plus que les thomistes actuels invoquant encore l'argument aristotélicien du premier moteur immobile. Il existait un courant d'interprétation d'Aristote dans le sens du dogme, et ce courant remontait assez haut. Roger Bacon y adhère, on peut le regretter mais ce n'est pas son fait exclusif et quand on le constate il faudrait le faire avec un peu plus de sérénité que le P. Mandonnet. Car le R. P. n'ignore pas que même sur ce point, on pourrait lui montrer que saint Thomas a attribué à Aristote un sentiment bien éloigné de sa pensée. Aristote n'a jamais admis la création et l'Aquinate lui en attribue pourtant le mérite. Faudra-t-il donc lui appliquer l'appréciation que tout à l'heure Mandonnet émettait au sujet de Roger Bacon. Nullement car le treizième siècle a forcé l'interprétation d'Aristote dans le sens catholique, et tantôt sur un point, tantôt sur un autre, tous les Maîtres sans exception ont méconnu le sens objectif de sa Philosophie. Il faut donc ou se montrer sévère pour tous ou ne blâmer personne et constater le défaut de l'époque.

Mandonnet poursuit : « Si l'auteur du *De erroribus* ne veut pas que l'on décharge Aristote de doctrines qui sont manifestement siennes, il n'accepte pas davantage qu'on lui impute celles qui ne lui appartiennent pas ; et c'est ici que paraissent les sympathies et la bienveillance de notre anonyme à l'égard d'Aristote. Il refuse en particulier d'adhérer à ceux qui imputent au Philosophe la négation, en Dieu, de la connaissance de ce qui se trouve hors de lui. Puis, il rejette en bloc toute autre attribution d'erreurs à Aristote, déclarant fermement que cela procède d'une fausse intelligence de sa doctrine ». Introd. p. XXII.

En d'autres termes, l'auteur du *De erroribus* rejoint Bacon dans une interprétation subjective d'Aristote, en quoi il prouve qu'il est bien de son siècle. Dans sa bienveillance il écrit donc : 15. Rursum, ultra prædictos errores, aliqui volunt ei imponere quod Deus nihil cognoscit

ment, du temps, de la matière, du ciel, des espèces inférieures. Mais cette théorie culminante de l'éternité des choses qui les maintient dans un cours toujours identique à lui-même, notre auteur en a vu clairement la donnée génétique dans l'expérimentalisme d'Aristote, pour qui tout mouvement est précédé d'un mouvement, toute génération d'une corruption, d'où exclusion d'un premier mouvement ou d'une première génération qui n'aurait pas d'antécédent de même nature. Cette donnée d'ordre expérimental est incontestablement à la base du système Aristotélicien ; et le rédacteur du De erroribus en a eu de ce fait une compréhension très précise et très juste.

« Il s'est aussi parfaitement rendu compte que la conception péripatéticienne, avec son point de vue fermé de l'identité sempiternelle des choses, liait la cause première à un régime d'identité d'action, et écartait toute possibilité d'intervention de la cause première en dehors de l'état des choses établi. De là sa préoccupation de s'inscrire en faux, dans un court chapitre, contre le point de départ d'Aristote et la nature de la cause première telle que le Stagyrite l'a conçue.

---

extra se, ita quod ei non sunt nota ista inferiora sumentes rationem dicti es his quæ traduntur in XII Metaphysicæ, in illo capitulo « Patrum Sententia ». Sed quod non intelligant Philosophum, et quod illa non sit intentio sua, patet per ea quæ dicuntur in capitulo « de bona fortuna », ubi ait quod Deo per se notum est præteritum et futurum (cap. II, p. 7).

Sentiment qui n'est pas inconnu de saint Bonaventure vu qu'après avoir signalé et combattu dans la sixième conférence la négation, en Dieu, de toute connaissance de ce qui n'est pas Dieu, il atténue son attaque dans la septième et concède que plusieurs interprètent différemment Aristote. Quod intelligentiæ habeant perfectionem per motum, pro tanto hoc potuit dicere, quia non sunt otiosæ, quia nihil otiosum in fundamento naturæ (in Hexæm. Coll. VII, n. 2).

« On n'est pas peu surpris que notre auteur, qui touche les erreurs d'Aristote par leur côté fondamental, enregistre, au nombre de ces mêmes erreurs, la théorie de l'unité des formes substantielles. Il signalera aussi cette doctrine chez Avicenna. On sait que cette conception devait devenir commune chez les philosophes chrétiens du moyen âge et former une pierre d'angle dans la philosophie Albertino-thomiste » (115).

---

(115) La thèse de l'unité de forme n'est devenue commune que chez les thomistes, lesquels ne furent, à la fin du moyen âge, qu'une petite minorité selon que l'histoire en fait foi.

Le P. Mandonnet s'étonne de voir l'auteur du De erroribus qualifier cette thèse d'erreur. C'est naturel pourtant car elle n'est qu'un corollaire de la notion même du mouvement circulaire, de cette notion dont découle celle du premier moteur immobile et fermé. Cet étonnement est le fruit d'une distraction et le P. Mandonnet attend de l'auteur du De erroribus ce qu'il n'a jamais promis. Et tout particulièrement, croire cet auteur en conformité de vues avec saint Thomas constitue de sa part une singulière aberration. « On remarquera — dit-il (p. XXII, Introd.) — l'identité de position, à l'égard d'Aristote, entre notre anonyme et Thomas d'Aquin, qui se refuse également à reconnaître la négation de la Providence, l'unité de l'intellect comme doctrines authentiques d'Aristote. Sur le dernier point, on le verra, l'anonyme comme le célèbre docteur, charge surtout Averroès. En somme, leur seul point de divergence est dans la théorie de l'unité des formes substantielles que l'un et l'autre attribuent à Aristote, mais que Thomas juge une vérité fondamentale et l'anonyme une erreur ».

Sauf donc l'unité de la forme substantielle « vérité fondamentale » pour saint Thomas et « erreur » non moins fondamentale pour l'anonyme, il y aurait identité de vues entre les deux docteurs. Mais, outre que cette « vérité fondamentale » de l'unité de forme engage gravement la synthèse générale par le nombre et l'ampleur des principes qu'elle met en jeu, il faudrait ne pas oublier que l'anonyme regarde comme clef de l'Aristotélisme l'éternité du monde, laquelle est en fonction de la

Saint Bonaventure a donc parfaitement saisi le point central de l'Aristotélisme, nous doutons même qu'aucun autre des Grands Docteurs du treizième siècle l'ait pénétré à ce degré. Et voici comment quelques années plus tard, en 1273, dans la sixième conférence sur l'Hexaméron, il en montrera le développement. « Il en est qui ont nié dans la Cause Première la présence des exemplaires des choses. Le plus grand parmi eux est Aristote qui tant au commencement qu'à la fin de sa métaphysique, rejette les idées de Platon et dit que Dieu ne connaît que soi-même, qu'il n'a besoin d'aucune autre connaissance que ce soit et qu'il meut tout par le désir et l'amour que les êtres éprouvent à son endroit. De là ils concluent qu'il ne connaît rien en dehors de lui-même, qu'il ignore tout particulier. Et ces idées de Platon, par-dessus tous, Aristote les combat, même dans son Ethique où il dit que le Souverain Bien ne peut pas être idée. Mais ses arguments n'ont pas de valeur et le Commentateur le prouve (116). »

---

notion du mouvement, et laquelle encore est regardée par saint Thomas comme rationnellement irréformable.

Il me semble que cela ne saurait guère établir entre Thomas d'Aquin et l'anonyme d'autre identité de vues que celle des contraires à la façon d'Hegel. Si l'auteur du *De erroribus* se rapproche de quelqu'un, c'est de S. Bonaventure et des Augustino-Platoniciens. Le plus curieux serait qu'on finît par découvrir en Peckam l'auteur réel de ce traité. On lui attribue, en effet, un écrit dont le titre rappelle fort celui qu'a publié Mandonnet.

(116) *In Hexaem.* Coll. VI, n. 2, p. 360. Tom. V. — Divisit tamen Deus « lucem a tenebris » ut sicut dictum est de Angelis sic dicatur de philosophis. Sed unde aliqui tenebras secuti sunt? Ex hoc quod licet omnes viderint primam causam omnium principium, omnium finem, in medio tamen diversificati sunt. Nam aliqui negaverunt, in ipsa esse

L'exactitude de cet aperçu général des doctrines d'Aristote nous est pleinement confirmée par Clodius Piat, dans l'exposé direct et purement objectif qu'il a fait des pensées de ce philosophe. « Il faut, — écrit-il, résumant le Stagyrite (117) — qu'il existe un premier moteur, et qui, parce qu'il est réel, n'est mû par aucune autre chose antérieure.

« Si le premier moteur n'est pas mû, ne se meut-il pas lui-même ? Platon l'a pensé : Platon s'est imaginé la cause suprême à la façon d'une âme intelligente, qui trouve en sa spontanéité le principe de son action. Mais c'est là une réponse qui ne va pas au fond des choses. Si le premier moteur se meut lui-même, il passe de la puissance à l'acte. Par suite son mouvement pouvait ne pas se produire : il pourrait cesser aussi à un instant donné : il est purement contingent. Et dès lors, la nécessité du devenir ne s'explique plus. Pourquoi supposer d'ailleurs que le premier moteur recèle en son essence un fond de matière ? Quelle raison de croire qu'il s'arrête dans son déploiement à un tel degré du possible plutôt qu'à tel autre ? Il faut qu'il l'épuise en entier ou ne soit pas du tout : entre ces deux extrêmes il n'y a place que pour le caprice. Ainsi, le premier moteur

---

exemplaria rerum : quorum princeps videtur fuisse Aristoteles, qui et in principio Metaphysicæ et in fine et in multis aliis locis execratur ideas Platonis. Unde dicit, quod Deus solum novit se et non indiget notitia alicujus alterius rei et movet ut desideratum et amatum. Et hoc ponunt, quod nihil vel nullum particulare cognoscat. Unde illas ideas praecipuus impugnat Aristoteles et in Ethicis, ubi dicit quod summum bonum non potest esse idea. Et nihil valent rationes suæ, et Commentator solvit eas.

(117) *Aristote* par Clodius Piat. Liv. III., ch. II, p. 112 et seq.

n'est mû ni du dehors ni du dedans : il ne peut l'être d'aucune manière. Il est essentiellement et totalement immuable, parce qu'il est la réalisation pleine du possible : c'est l'Acte Pur.

« Du moment que le premier moteur est acte pur, il faut le concevoir comme indivisible. Car toute division suppose un passage de la puissance à l'acte ; et le propre de l'acte pur consiste à ne plus avoir de puissance. En outre, on peut se fonder ici comme tout à l'heure sur l'essentielle indéfectibilité du mouvement..... Le premier moteur ne contient donc ni parties actuelles, ni parties virtuelles ; et dire qu'il ne contient ni parties actuelles ni parties virtuelles, c'est affirmer son absolue simplicité.

« Essentiellement pur de toute matière, le premier moteur est par là-même ce qu'il y a de meilleur et de plus beau : c'est l'être souverainement parfait. Et comme la perfection implique le plus haut degré de la connaissance, il ne passe pas de l'éternité dans le sommeil ; il pense et sa pensée n'admet aucun mélange de puissance et d'acte : il est lui-même la pensée.

» De plus, cette pensée substantielle ne se disperse pas au dehors, elle est toute entière tournée vers le dedans. Le premier moteur ne connaît ni les formes qui tantôt sont et tantôt ne sont pas, ni la matière qui, bien qu'impérissable en son fond, va du contraire au contraire : il ignore à la fois et le cours des astres qui roulent dans l'espace, et les vicissitudes des événements humains et les vertus du juste et les crimes du méchant, et les desseins qui s'agitent au secret des cœurs. Car il est l'immuable : et, s'il connaissait ces choses, il changerait avec elles. Il est l'indépendant, et

s'il y avait un objet qui s'imposât de l'extérieur à sa conscience, il en deviendrait le subordonné. Il est l'immaculé, celui dont l'essence très pure ne souffre pas même le reflet idéal du désordre. Or le monde n'est pas uniquement le théâtre du bien ; le mal s'y produit à tous les degrés et sous toutes les formes. Le premier moteur demeure totalement étranger à la science du devenir et par suite à la science de la nature ; car il réalise le meilleur, et le meilleur est qu'il ne la connaisse pas. Il se sait lui-même et ne sait que cela : « il est la pensée de la pensée » ... Si tel est le premier moteur (118), comment peut-il mouvoir le monde ? Il ne le meut pas en vertu d'une impulsion mécanique. Car toute impulsion de ce genre suppose une limite commune où le mobile touche le moteur.... Or le premier moteur est intangible comme pensée, immobile comme acte pur. Mais au-dessus de la causalité physique, il y a la causalité finale ; et c'est là, c'est dans le mode de cette énergie supérieure que se trouve la solution du problème.

» Le premier moteur ignore la nature, mais il n'en est pas ignoré. Au fond de la matière habite une âme qui lui est immanente. Cette âme enveloppe-t-elle comme la nôtre, la sensibilité et l'imagination ? C'est chose difficile à préciser. On ne peut nier cependant qu'elle ait une sorte d'intelligence en vertu de laquelle elle prend de l'acte pur une intuition plus ou moins sourde. Et par là s'entretient en elle un désir éternel de vaincre la matière, de diminuer l'empire de la puissance, de devenir elle-même plus acte et par suite de promouvoir sous ses modes divers le règne de

(118) *Ibid.*, p. 118, 119, 120.

la bonté et de la beauté ; de là un effort incessant qui produit à la fois et le mouvement des corps simples et les révolutions des astres et le déploiement de la vie : de là le branle universel. C'est l'amour du meilleur perçu dans sa réalisation substantielle qui agite le monde entier,

» Le premier moteur n'est donc qu'une fin vers laquelle tout le reste gravite.... L'acte pur provoque le désir.... »

Cette citation un peu longue nous montre combien profonde et vraie est la formule de saint Bonaventure. Unde dicit (Aristoteles) quod Deus solum novit se et non indiget notitia alicujus alterius rei et movet ut desideratum et amatum.

Ce point établi, voyons les conséquences que le Docteur Séraphique signale. « De cette erreur — dit-il — découle cette autre, à savoir que Dieu n'a ni prescience, ni providence puisqu'il est dépourvu de toute idée lui permettant de connaître les choses. — Et les tenants de ces erreurs disent encore qu'il n'y a de vérité de futurs que celle des nécessaires, et que même la vérité des contingents n'est pas vraie. — De tout cela il suit que tout arrive ou par le jeu du hasard, ou par une nécessité fatale. Et comme il est impossible de recourir au hasard, les Arabes ont recours au fatalisme, ils disent que les substances qui meuvent les sphères sont causes nécessaires de tous les événements.

» Par voie de conséquence est complètement obscurcie la vérité de l'organisation des hommes selon la peine et la gloire. En effet, si ces substances qui ne se trompent pas meuvent absolument, rien ne demeure de l'enfer, ni de l'existence des démons ; d'ailleurs, comme il apparaît clairement, Aristote n'a jamais admis les démons, ni la béati-

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
ET ÉTUDES
DOUBLE
LIBRARY

tude après cette vie. Telle est la triple erreur dans laquelle il est tombé, savoir : l'obscurcissement de l'exemplarité des choses en Dieu, celui de la divine providence et enfin celui de l'organisation finale des vies des hommes.

» Et de cette triple erreur découle un triple aveuglement. D'abord celui de l'éternité du monde... De cet aveuglement de l'éternité du monde vient cet autre de l'unité d'intelligence pour tous les hommes. Si le monde est éternel il suit nécessairement ou que les âmes sont en nombre infini puisqu'il y a un nombre infini d'hommes ; ou que l'âme est corruptible ; ou qu'elle passe d'un corps dans un autre, ou qu'il n'y a qu'une seule intelligence pour tous, et cette dernière erreur est attribuée à Aristote par Averroès. D'où après cette vie, il n'y a ni bonheur, ni châtiment » (119).

---

(119) Ex isto errore (cf. note 116) sequitur alius error, scilicet quod Deus non habet præscientiam nec providentiam, ex quo non habet rationes rerum in se, per quas cognoscat. — Dicunt etiam, quod nulla veritas de futuro est nisi veritas necessariorum : et veritas contingentium non est veritas. — Et ex hoc sequitur, quod omnia fiant a casu vel necessitate fatali. Et quia impossibile est fieri a casu ; ideo inducunt necessitatem fatalem Arabes, scilicet quod illæ substantiæ moventes orbem sunt causæ omnium necessariæ. — Ex hoc sequitur veritas occultata, scilicet dispositionis mundialium secundum pœnas et gloriam. Si enim illæ substantiæ movent non errantes, nihil ponitur de inferno, nec quod sit dæmon : nec Aristoteles numquam posuit dæmonem nec beatitudinem post hanc vitam ut videtur. Iste est ergo triplex error, scilicet occultatio exemplaritatis, divinæ providentiæ, dispositionis mundanæ.

4. Ex quibus sequitur triplex cæcitas vel caligo, scilicet de æternitate mundi, ut videtur dicere Aristoteles secundum omnes doctores Græcos...

Ex isto sequitur alia cæcitas de unitate intellectus quia, si ponitur mundus æternus, necessario aliquod istorum sequitur ; vel quod animæ sunt infinitæ, cum homines fuerint infiniti ; vel quod anima est corruptibilis ; vel quod est transitio de corpore in corpus ; vel quod intellectus

Dans ce passage Bonaventure établit, avec une force merveilleuse, la logique intime des erreurs Aristotéliciennes. Et rien ne pouvait mieux nous montrer la portée de la huitième conférence sur les Dons, que cette vue synthétique.

La notion circulaire du mouvement et du temps, absolument et universellement appliquée, régit la conception Aristotélicienne. D'elle découle la notion du parfait, du premier moteur immobile, ne se connaissant que lui-même, ne pouvant rien connaître en dehors de lui-même, n'agissant sur ce monde que par finalité ; d'elle encore la notion de l'éternité du monde, du fatalisme, de l'unité d'intellect ; d'elle enfin ces erreurs qu'Averroès et ses disciples parisiens enseignent au grand détriment de l'orthodoxie. Cela le Docteur Séraphique le voit et le dit avec son incomparable autorité.

L'erreur de l'éternité du monde « ruine la cause de l'être. En effet ou Dieu est cause totale des choses, ou il n'est que cause partielle. S'il n'est que cause partielle, vous enlevez donc à Dieu la primauté dans l'ordre des causes. S'il est cause totale il est donc cause de tout être qui n'est pas lui ; il produit donc toute chose, et cela non pas en la tirant de son être à lui, ou d'un être autre que lui, puisqu'en dehors de lui, il n'est que le néant, mais en la tirant du néant. — De plus, comme conséquence de cette erreur, il faudrait dire que les choses ont eu simultanément et l'être

---

sit unus in omnibus, qui error attribuitur Aristoteli secundum Commentatorem.

Ex his duobus sequitur, quod post hanc vitam non est felicitas nec pœna.

In Hexaem. Coll. VI, n. 3-4, p. 361. Tom. V.

et le non-être, que même l'être a précédé en elles, le non-être, et beaucoup d'autres conséquences contradictoires. Il est certain que Dieu a tout créé. C'est ce qu'exprimait admirablement cette mère dont parle le livre des Machabées, qui s'adressant à son enfant lui disait de regarder toutes choses et de se rendre compte « que Dieu » avait tout créé du néant » (II Liv. 7, 28).

» La seconde erreur est celle du fatalisme, elle admet l'influence absolue des constellations. Ainsi, quelqu'un naît-il sous telle constellation, il sera nécessairement ou voleur, ou méchant ou bon. Cette erreur détruit avec le libre arbitre tout mérite et toute récompense. En effet, si c'est par nécessité que l'homme agit, à quoi bon le libre arbitre ? Et quel sera son mérite ? — Autre conséquence, Dieu serait la source de tout le mal. Il est exact que les astres exercent sur nous une certaine influence, mais seul Dieu peut s'imposer à l'activité de l'âme humaine. A tous les dévoyés qui professent ces erreurs s'appliquent ces mots de Jérémie : « Ils seront violemment confondus parce qu'ils » n'ont pas compris leur opprobre sans fin » (cap. 20, 21). Oui, ils tomberont dans une confusion éternelle, tous ceux qui adhèrent à ces erreurs.

» La troisième erreur est encore pire, car elle renferme les deux autres. Quelques égarés eurent une triste conception de l'intelligence ; pour quelques-uns elle était du feu, pour d'autres de l'eau ; mais ceux-là sont répudiés par les philosophes. — Mais qu'il n'y ait qu'une seule intelligence pour tous les hommes, c'est là une erreur qui s'attaque tout droit à la racine même de la distinction des êtres et de leur individuation. En chacun, en effet, l'intelligence a un être

distinct, elle a donc en chacun les éléments constitutifs de son essence et ces éléments sont distincts, propres et individuants. — Quant à ce qu'affirment plusieurs autres, qu'une intelligence nous éclaire tous, c'est une impossibilité : nulle créature n'a ce pouvoir qui est le propre de Dieu.

« Toute substance intellectuelle connaît et se réfléchit totalement ». Conséquemment toute substance intellectuelle se connaît, aime et juge. Elle est donc à la fois et sa propre image et la lumière qui l'éclaire. Et cela est vrai en Dieu, sans doute, mais aussi dans l'ange et dans l'homme » (120).

---

(120) 17. Primus, dico, error destruit causam essendi : quia tu sentis Deum esse causam omnium aut secundum partem aut secundum totum. Si secundum partem ; ergo aufers a Deo suam principalitatem causandi. Si secundum totum : ergo cujuscumque alterius Deus est causa ; ergo producit illud non de se ipso, non de aliquo alio, quia nihil est ; ergo de nihilo. Item sequitur secundum istum errorem quod res habuit simul esse et non esse ; et multa alia inconvenientia. Unde certum est, quod Deus omnia creavit. Et ideo dicit illa bona mulier filio suo in libro Machabæorum (II, 7, 28) quod respiceret omnia « quia de nihilo ea creavit Deus ».

18. Secundus error est de necessitate fatali, sicut de constellationibus : si homo sit natus in tali constellatione, de necessitate erit latro, vel malus, vel bonus. Istud evacuat liberum arbitrium et meritum et præmium : quia, si homo facit ex necessitate quod facit, quid valet libertas arbitrii ? Quid merebitur ? — Sequitur etiam quod Deus sit origo omnium malorum. Verum est, quod aliqua dispositio relinquitur ex stellis ; sed tamen solus Deus principatur animæ rationali. Dicit Jeremias (20, 11) « confundentur vehementer, quia non intellexerunt opprobrium sempiternum ». Opprobrium sempiternum habebunt qui sic errant.

19. Tertius error est pessimus, qui comprehendit utrumque. Aliqui insani male intellexerunt de intellectu. Unde quidam dixerunt, quod esset ignis ; quidam quod aqua ; isti reprobati sunt per philosophos. — Quod iste intellectus sit unus in omnibus, istud est contra radicem distinctionis et individuationis, quia in diversis intellectus habet esse dis-

Voilà donc signalées dans la huitième conférence, huit erreurs :

1) que l'intelligence séparée éclaire l'âme humaine,

2) qu'une intelligence en crée une autre,

3) que le monde est éternel,

4) le fatalisme absolu,

5) l'unité d'intellect,

6) que l'âme humaine naît et meurt avec le corps,

7) que l'influence des astres et des constellations est absolue,

8) que Dieu est la source du mal. (121)

A ces erreurs joignons celles qu'il combat dans la troisième conférence, savoir : celles qui nient

9) que Dieu ait tout créé du néant,

10) que par sa connaissance il pénètre l'intime des choses,

---

tinctum : ergo habet principia suæ essentiæ propria et distincta et individuantia. — Quod alii dicunt, quod una intelligentia irradiat super omnes : istud est impossibile ; quia nulla creatura istud potest. Unde hoc est solius Dei.

20. « Omnis substantia intellectualis est sciens et rediens supra se reditione completa ». Unde omnis substantia intellectualis intelligit se et diligit et judicat. Unde habet rationem speculi et lucem super illud radiantem. Et hoc quidem verum est in Deo, et tam in Angelo quam in homine ; sed differenter : quia in Deo idem sunt speculum et lux ipsa re, sed differunt ratione. In angelo autem differunt ratione et natura sed non tempore, quia non potest intelligere plus quam intelligat, quia « intelligentia plena est formis ». Sed in homine differunt et natura, et ratione, et tempore quia homo non statim intelligit cum potest intelligere.

De donis. Coll. VIII, n. 17-20, p. 498, tom. V.

(121) Cf. *De erroribus philos.*, où il est facile de retrouver en bonne place, chacune des erreurs signalées par S. Bonaventure.

11) qu'il puisse ressusciter les corps pour leur bien ou leur peine,

12) qu'il accorde à ceux qui le servent la grâce, le pardon et la béatitude.

Complétons enfin cette énumération et mentionnons les erreurs visées dans la quatrième conférence, savoir :

13) que la philosophie suffit à établir la supériorité morale,

14) que par la lumière de la philosophie naturelle on peut atteindre directement Dieu,

15) que la philosophie suffit à établir le culte dû à Dieu,

16) que la raison naturelle nous suffit et que la foi est inutile.

Et maintenant recourons aux articles condamnés le 10 décembre 1270, que constatons-nous ? Ceci, que sur 13 propositions condamnées, onze sont visées par saint Bonaventure dans les Conférences « sur les Dons du Saint-Esprit ». En voici d'ailleurs le tableau :

Première proposition condamnée : Quod intellectus omnium hominum est unus et idem numero ; conséquence immédiate et nécessaire. Prop. 2, quod ista est falsa vel impropria : homo intelligit. Ceci est évident, s'il n'y a qu'une seule intelligence pour tous les hommes, l'acte de comprendre est le propre de cette intelligence unique, non le propre des individus qui, eux, ne fournissent qu'un point d'appui à l'intelligence universelle. Saint Bonaventure, dans sa huitième conférence, combat comme erreur qu'il déclare même « pessimus », ponere quod unus est intellectus in omnibus, c'est la proposition cinquième de notre énumération.

Quatrième article condamné par Etienne Tempier : quod

omnia quæ hic inferius aguntur, subsunt necessitati corporum cælestium, et conséquences de ce principe : article 3, quod voluntas ex necessitate vult et eligit ; si en effet tout est régi par les astres, la volonté n'est plus libre dans son choix, elle est nécessitée par cette influence astrale, et dès lors le libre arbitre n'est plus qu'à la merci de la puissance appétitive, ce qui fait l'objet de l'article 9, lequel est ainsi rédigé : quod liberum arbitrium est potentia passiva non activa : et, quod necessitate movetur ab appetibili. Saint Bonaventure réprouve l'erreur de necessitate fatali, quod omnia eveniunt de necessitate, proposition 4 de notre énumération ; puis il précise encore n° 7, sicut de constellationibus : si homo sit natus in tali constellatione, de necessitate erit latro, vel malus, vel bonus.

Article 5 des condamnations : quod mundus est æternus ; proposition 3 de saint Bonaventure : ponere mundum æternum.

Article 7 : quod anima quæ est forma hominis secundum quod homo, corrumpitur corrupto corpore ; article formellement visé par saint Bonaventure, propositio 6 : tertii (erroris) supra intelligentiam unam, dicendo quod ingreditur et egreditur in corpus. Cette proposition comme l'article 7 est un corollaire de l'unité d'intelligence. Ce qui fait l'homme c'est la forme substantielle, non la forme intelligente, unique pour tous, mais la forme sensible différente en chacun, laquelle naît et meurt avec le corps.

Autre conséquence du premier article aussi bien que du septième : 8, quod anima post mortem separata non patitur ab igne corporeo ; en effet ou il s'agit de l'âme unique, et la chose est claire ; ou il s'agit de celle qui constitue pro-

prement l'individu et dès lors qu'elle périt avec le corps, elle n'a pas à souffrir du feu.

Article 11 : quod Deus non cognoscit alia a se ; conséquences nécessaires : article 10, quod Deus non cognoscit singularia ; article 12, quod humani actus non reguntur providentia Dei ; si Dieu ne se connaît que lui-même, il est évident qu'il ne connaîtra en dehors de lui, ni universels, ni singuliers ; car connaître les uns ou les autres serait, pour lui, connaître quelque chose hors de lui-même. Et s'il ne connaît rien hors de lui-même, il ne peut rien régir ou prévoir, rien organiser dans la vie de l'homme, il n'a plus de Providence. Saint Bonaventure, proposition 10 de notre énumération, mentionne dans la troisième conférence : quod per sapientiam suam non possit intima penetrare... Deus omnia videt et illustrat, quia ipse est lux.

Sauf l'article 6, tous les autres sont nettement visés par saint Bonaventure, soit dans les Conférences sur le Décalogue, soit dans les Conférences sur les Dons du Saint-Esprit, si bien que le Samedi Saint 1268, il avait déjà combattu douze des treize articles que l'on ne devait condamner que deux ans (122) plus tard. Son attaque était même plus vaste, car neuf autres signalés dès cette heure ne seront inclus que dans la condamnation de 1277. D'autre part, il réfute en même temps les astrologues et devins de toute

(122) La neuvième et dernière Conférence sur les Dons du Saint-Esprit a été, en effet, prononcée le Samedi Saint selon qu'il apparaît par le texte lui-même, dans lequel S. Bonaventure invoque le texte de l'épître qu'on lit à la messe de ce jour.

Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quærite etc... Verbum illud competit præsenti tempori et nostro proposito ; ipsum est scriptum in Epistola, quæ legitur in Missa et est verbum Apostoli ad Colossenses...

nuance, (lesquels seront visés par la lettre même d'Etienne Tempier communiquant et promulgant les condamnations de 1277), les juifs, les manichéens de l'Albigéisme et les Maîtres séculiers ennemis des Ordres Mendiants. Après avoir visé ceux-ci dans la septième Conférence sur les Dons du Saint-Esprit (nos 17, 18, 19) il écrit encore, vers 1269, l'année d'après, son Apologia pauperum en réponse à Gérard d'Abbeville.

Nombreuses sont encore les allusions que renferment ses Sermons. Nous savons par lui-même que les conférences sur le Décalogue ont été précédées de sermons ou conférences dans lesquels se font jour les mêmes préoccupations. « Je vous ai déjà dit ailleurs — s'écrie-t-il dans sa deuxième conférence sur le Décalogue — que de lui-même l'être est ce qui se présente tout d'abord à l'âme. Tangebam vobis alias quod certum est quod ens ex se primo cadit in animam (n. 3). Il semble bien que ce sermon ne nous soit pas parvenu. Mais nous en avons d'autres que leur contenu ou les manuscrits eux-mêmes datent de cette époque. C'est ainsi que d'après le manuscrit 16499 de la Bibliothèque Nationale de Paris, le cinquième sermon du Jeudi Saint est de 1267 ; or ce sermon est étroitement uni au deuxième sermon du Vendredi Saint et au premier du Samedi Saint, comme il apparaît par le texte (123). Dans ce dernier nous

(123) Le sermon V de la Feria Va in Cœna Domini porte dans le manuscrit 16499 la date que voici : Sermo Bonaventure, anno millesimo ducentesimo septimo (cf. Tom. IX, p. 255, note 4, *Op. Omn.*)

Or ce manuscrit est du XIIIe siècle « Cod. 16499 (Sorbon. 1719) sæcul. XIII nigris et parvis litteris (cf. Tom. IX, Prolegom., c. II, a. III, n. 36, p. XIX).

trouvons une allusion très nette à la thèse Averroïste de de l'unité d'intellect. Saint Bonaventure, en effet, revendique d'abord pour l'âme sa qualité de forme substantielle du corps humain, et pour le corps son droit à la résurrection et à la vie glorieuse, droit qui découle de sa nature et qui, bien entendu, est réglé par l'intervention surnaturelle du Christ dans l'ordre de la Rédemption.

« Les philosophes Arabes ont douté que l'âme fût la vraie perfection du corps. Il est cependant vrai que l'âme et le corps forment un être appartenant à une espèce déterminée, que l'âme propre à chacun de nous est l'acte du corps et sa forme, qu'elle tend essentiellement à s'unir au corps comme l'acte propre tend à sa matière propre, car l'âme est vraiment l'acte propre du corps. Il faut donc que dans tout corps se trouve une âme qui soit sa forme propre, qui tende à s'unir à ce corps et soit individuée selon l'individuation de ce corps ; voilà pourquoi l'âme n'est heureuse d'une béati-

---

Voici, maintenant, affirmée par le texte lui-même, la dépendance de ces sermons.

a) Feria in Cœna Domini, Sermo V, tom. IX, p. 256 : Salvator « invitat autem tripliciter : primo invitat ad cœnam ; secundo ad crucem ; tertio ad requiem... Prima invitatio spectat ad diem hodiernam,secunda ad diem crastinam, tertia ad sabbatum.

b) Feria VI in Parasceve, Sermo. II, Tom. IX, p. 262.— Dicebam heri, quod Dominus Jesus Christus invitat invitatione perfecta ad præsentem solemnitatem, et invitat ad cœnam, ad crucem et ad requiem. Invitat autem invitatione ad cœnam pro die hesterne, invitatione ad crucem pro die hodierna, quæ est veneris ; et invitat invitatione ad requiem pro die sabbati.

c) Sabbato sancto, Serm. I, Tom. IX, p. 267. — Dicebam quod in verbis istis invitamur ad cœnam pro sacro die jovis, ad crucem pro sacro die Veneris ; modo invitamus ad requiem pro die isto sabbati.

tude parfaite que lorsqu'elle est unie au corps. Et ce sera au jour de la résurrection générale » (124). Et tales ponunt quod impossibile sit mortale devenire ad immortalitatem, avait-il dit durant ce carême, dans sa deuxième conférence sur le Décalogue.

Ces Averroïstes, ces Philosophes Arabes auxquels des maîtres Parisiens ont emprunté leurs erreurs, Bonaventure les a encore en vue le lendemain, jour de Pâques 1267, comme il apparaît par le contenu du sermon. « Mais me dira un Physicien, comment cela peut-il se faire qu'un corps animal et corruptible, un corps composé d'éléments contraires devienne indissoluble et d'une durée sans fin ? » (125). Et

---

(124) Philosophi Arabes dubitaverunt, utrum anima esset vera perfectio corporis, sed verum est, quod anima et corpus est una species, et anima propria est actus corporis et forma et per essentiam inclinatur ad corpus sicut proprius actus ad propriam materiam quia anima est proprius actus corporis. Oportet igitur quod in quolibet corpore sit anima tanquam ejus propria forma, quæ inclinatur ad corpus et individuatur secundum individuationem corporis ; et ideo anima non est beata perfecta beatitudine nisi cum corpore. Hoc autem erit in resurrectione generali.

Sabbato Sancto, Serm. I, p. 269, tom. IX.

(125) Siger de Brabant, nous l'avons déjà constaté, ne semble attirer l'attention que dans le courant de 1266. Le plus ancien document que nous possédions sur son activité intellectuelle datant du mois d'août, il est tout naturel que ses doctrines et celles de ses partisans ne soient pas visées avant cette époque. Et cette loi fondamentale d'interprétation du mouvement Averroïste parisien, nous permet de situer dans leurs vraies circonstances les allusions plus ou moins nettes que renferment les sermons de S. Bonaventure. Si d'autre part nous tenons compte des faits certains de la vie du Séraphique Docteur, de sa présence en Italie à telle époque déterminée, ou encore de sa présence à Lyon ou ailleurs à telle date vérifiable ; si nous prenons encore en considération la date

le saint Docteur d'énumérer les impossibilités auxquelles

---

liturgique de tel ou tel sermon, il nous devient relativement facile de découvrir leur date exacte.

Par le fait que nous savons avec certitude que le 6 décembre 1268, Bonaventure était à Assise, il nous est impossible de dater de cet Avent, des sermons qui renferment des allusions très nettes à des points visés soit dans les Conférences sur le Décalogue, soit dans celles sur les Dons du Saint-Esprit. Les allusions sont en général comprises dans la série de sermons qui va de la fin 1266 à octobre 1268. Le mouvement normal de la pensée Bonaventurienne que précisent les conférences sur le Décalogue et sur les Dons s'y manifeste avec une netteté parfaite. Et à moins d'une note spéciale dans les manuscrits, nous devons nous en tenir là.

Le sermon de Pâques dont nous allons citer un extrait semblerait par un point se rattacher au Sermo II du Samedi Saint (p. 270), mais ce sermon qui est en réalité une conférence du soir et se trouve en dépendance étroite de la IXe conférence sur les Dons du Saint-Esprit et auquel se rattache le IIIe sermon du jour de Pâques doit être daté de 1268. Il faut donc ramener à 1267 — puisqu'en 1269 Bonaventure est en Italie — le sermo I in Resurrectione Domini et voir dans l'allusion une suite toute naturelle de la preoccupation qui se fait jour le Samedi Saint dans le passage que nous avons cité dans la note précédente.

Voici donc ce passage : Sed dicet forsitan philosophus naturalis : quo modo poterit hoc fieri, ut corpus animale et corruptibile et ex contrariis compositum sit indissolubile et perpetuo durabile.

— Cui theologus : si vis ut argumentum tuum in omni materia teneat, ad multa inconvenientia te adducam. Nam primo vis quod Deus non possit plus quam natura, et opifex plus quam opus ; quod inconveniens essé nullus dubitat. Arguit enim sic : est impossibile secundum naturam : ergo et impossibile simpliciter. Consequens non sequitur.

— Secundo, inconveniens est quod tu vis, quod natura habeat virtutes occultas sicut et nos etiam volumus quia sunt occultæ nobis, ut in calamita quæ attrahit ferrum, et in salamandra quæ conservatur in igne et in multis aliis — Deus autem vis quod non habeat virtutem, nisi quam tuis oculis possis compicere ; quod maximum inconveniens esse constat cum pauca sint, quæ « videmus operum Dei multa, abscondita sunt majora his » sicut dicitur Ecclesiastici quadragesimo tertio (v. 36).

— Tertio inconveniens est quod vis, quod Deus promiserit obedien-

vient se buter le philosophe, et de remarquer la transformation opérée par la Toute-Puissance de Dieu dans le corps ressuscité et désormais glorieux.

Par le fait de leur négation de l'âme individuelle, les Averroïstes, renversant toute l'économie de la Rédemption rendaient inutile et impossible la résurrection et la glorification perpétuelle d'un corps dont la destinée devenait totalement étrangère à celle de l'Unique Intelligence qui manifestait son pouvoir dans son action purement transitoire sur les êtres humains qui lui étaient accidentellement unis. Saint Bonaventure qui, la veille, a rapidement revendiqué les droits de l'âme vraie forme substantielle du corps, vraiment une dans chaque corps, vraiment multipliée selon le nombre des corps, se borne le jour de Pâques à prouver que rien n'empêche le corps de recevoir de la part de Dieu des dons spéciaux qui l'arrachent à sa condition grossière pour le placer dans une sphère quasi spirituelle où il sera associé au bonheur et au triomphe de l'âme.

Il ne semble pas que, dans le cours de cette année, nous puissions rencontrer d'autre allusion aux troubles intellectuels de la Sorbonne, avant le troisième dimanche de l'Avent (126). Le saint Général ne passait d'ailleurs pas

---

tiam naturæ quod si verum esset, non illuminasset cæcum, non mundasset leprosum, non suscitasset mortuum.

— Quarto supponis falsum : procedis per inconcessa dicendo, corpus animale esse et ex contrariis compositum ; quia non animale (est), immo spirituale et ab omni contrarietate elevatum per habitum gloriæ et dispositum, ab anima in perpetuum in vita conservari.

In Resurrectione Domini, Sermo I, p. 273, tom. IX.

(126) Les Pères Éditeurs de Quaracchi semblent s'être désintéressés de la question biographique. Ils se sont contentés de mettre au point

tout son temps à Paris, les affaires de l'Ordre l'appelaient

sous forme d'annales, les faits principaux de la vie de S. Bonaventure, tels qu'ils nous sont parvenus dans les diverses chroniques du temps. Ils étaient cependant mieux armés que quiconque pour apporter la lumière sur le cours d'une vie fort peu connue.

A ce propos les sermons nous paraissent une mine incomparable de renseignements précis. Beaucoup, en effet, nous ont été conservés avec la mention du lieu où ils ont été entendus. En utilisant les renseignements généraux que l'on possède de par ailleurs, en rapprochant les dates, les circonstances liturgiques et autres, il nous semble qu'on pourrait parvenir à de très grandes précisions portant non seulement sur les voyages du saint Général, mais encore parfois sur l'authenticité des sermons eux-mêmes.

N'oublions pas que ce qui nous reste de lui est considérable. 415 sermons ou canevas pris pendant qu'il parlait forment la riche collection que nous offrent les Pères Éditeurs de Quaracchi, et certainement nous n'avons pas tout. Or ces sermons ont été prononcés les uns à Paris — la plus grande partie soit 279 — les autres en France, en Italie, quelques-uns même en Espagne et en Allemagne. A Paris nous trouvons 172 sermons prononcés au Couvent ou à l'Université, sans indication particulière, viennent ensuite 37 sermons signalés comme adressés aux religieux du Couvent dans des réunions intimes, 18 adressés à l'Université franciscaine ; 3 adressés à la Communauté des Frères Prêcheurs ; 18 prononcés à l'Université dominicaine ; 26 prononcés devant la famille royale en de nombreuses circonstances dont les manuscrits ont parfois conservé la caractéristique ; 2 au Val-des-Ecoliers, 2 aux religieuses de saint-Antoine, 1 aux Béguines sur la même paroisse, 1 à la Cathédrale, 1 au Chapitre de Paris, 1 « coram sociis » probablement aux compagnons de quelque corporation.

Proche de Paris, l'abbaye S.-Denys l'entend quatre fois. A Lyon S. Bonaventure paraît avoir eu une grande activité. Il nous reste, prononcés par lui, 2 sermons à la Cathédrale adressés au clergé et aux chanoines, 24 au couvent des Frères Mineurs, 7 au peuple, 1 à la cathédrale, au clergé et au peuple, 1 chez les dominicains en présence de la Curie Romaine, 4 à l'église S.-Nicet, 4 chez les Dominicains, 1 chez les Frères Mineurs en présence de la Curie Romaine, 1 ad preces « sociorum Lugduni » en présence des « Compagnons » de quelque corporation, 1 dans l'église S.-Irénée, 1 au Chapitre des Frères Mineurs (1272).

souvent ailleurs et malheureusement la chronologie de ses

A Montpellier 4 ont été donnés au couvent Franciscain, 2 à l'Université, 1 chez les Frères Prêcheurs, 1 au peuple. Nous trouvons encore mentionnés : 1 à Narbonne chez les Frères Mineurs, 1 à Carcassonne, 3 à Toulouse, 2 à Marseille. En remontant vers le Nord, 1 à Orléans chez les Frères Mineurs et 1 chez les Frères Prêcheurs, 1 à Tours, 1 chez les Dominicains d'Arras, 1 à Meaux, 1 à Sens, 1 à Reims, à la cathédrale durant le synode métropolitain, en présence des prélats de la province ecclésiastique, 1 à Rouen chez les Frères Mineurs en présence de l'archevêque Eudes Rigault ; 1 aux religieux de Cluny. En redescendant vers les Alpes, 1 à Mâcon, 1 à Vienne, 1 au Chapitre provincial de Provence, 1 à Arles.

D'Italie nous possédons 2 sermons prononcés à Naples chez les Frères Mineurs. Assise est plus favorisée. Bonaventure y a séjourné plusieurs fois. Il y a réuni un Chapitre Général. Il nous reste 8 sermons prononcés chez les Frères Mineurs, 1 en présence du pape Grégoire X, des Cardinaux et de la Curie Romaine alors que le saint était Cardinal, 2 à Sainte-Claire, 9 sans indication d'église, 4 à la Portioncule, 4 au peuple. De Viterbe, il nous reste un sermon prononcé en présence de la Curie Romaine, 1 autre au couvent des Frères Mineurs, 1 chez les Frères Prêcheurs. De Milan nous possédons 1 sermon adressé au peuple, 2 chez les Frères Mineurs, 1 chez les Prêcheurs ; d'Orvieto 1 prononcé au palais épiscopal en présence du pape Urbain et des Cardinaux, 1 en présence du Consistoire Général, 1 en présence de la Curie ; de Pérouse, 1 au palais de l'évêque en présence du pape Clément et des Cardinaux, 1 devant la Curie Romaine, 1 chez les Frères Mineurs ; de Rome 1 chez les Frères Mineurs et 1 au chapitre provincial ; 1 au clergé et au peuple de Gubbio ; 1 aux Frères Mineurs de Rimini ; 1 à Pise chez les Frères ; 2 à Gênes au couvent franciscain ; 1 chez les dominicains de Bologne ; 1 à Castrum Plebis, au peuple, en Toscane ; 1 au chapitre provincial Laucensis ou Januensis.

L'Espagne a gardé moins de souvenirs. Il nous reste 2 sermons prononcés à Barcelone et 1 au chapitre provincial d'Aragon.

De même nous possédons 1 sermon adressé aux Frères Mineurs de Cologne et 1 en Allemagne supérieure, sans indication de ville. Enfin 1 sermon adressé aux Chartreux et aux Clarisses de Paris.

Cette énumération, à elle seule, montre combien fut vaste l'action de S. Bonaventure.

multiples voyages est fort rudimentaire. Toutefois, le troisième dimanche de l'Avent 1267, il est certainement dans cette ville et prononce le Sermon III, édité au tome IX ; car les allusions doctrinales y sont en parfaite harmonie avec les Conférences sur le Décalogue. Elles ne peuvent donc être reportées à plus tard, d'autant que le 6 décembre 1268, Bonaventure était à Assise.

Dans ce sermon, il attaque vertement les clercs qui se laissent entraîner par une curiosité malsaine. « Que dirai-je des Lévites qui s'adonnent à l'étude de la Loi divine ? s'écrie-t-il. Ils ignorent le Christ à cause de leur curiosité ! ... Nous lisons qu'Adam, ayant mangé du fruit défendu, fut chassé du Paradis. Et c'est ce qui arrive de nos jours à nos docteurs. L'intelligence de l'esprit est appelée l'arbre de vie, l'intelligence de la lettre est dite l'arbre de la science du bien et du mal. La lettre, l'intelligence de la lettre tue, l'esprit, l'intelligence de l'esprit vivifie.... Prenons garde au péril. De même qu'aux derniers temps de la Synagogue les juifs appuyaient sur l'autorité leur étude de la divine loi, de même nous, à cette heure, nous appuyons sur la raison l'étude de cette même loi de Dieu. Celui qui aime l'Ecriture aime aussi la Philosophie, car c'est par elle qu'il confirme sa foi. Mais la philosophie est l'arbre de la science du bien et du mal, parce que le faux vient s'y mêler au vrai. Et si vous êtes un entiché des philosophes, vous dites : comment peut-il se faire que Aristote se soit trompé ! Vous n'aimez plus la Sainte Ecriture et nécessairement vous perdez la foi. Si vous dites le monde éternel, vous ne comprenez rien au Christ. Si vous affirmez qu'il n'y a qu'une intelligence pour tous, qu'après cette vie il n'est pas

de bonheur pas plus que de résurrection des morts, si vous mangez ce fruit de l'arbre de la sience du bien et du mal, vous perdez la foi ! Les étudiants en philosophie doivent se bien garder ; il faut fuir comme meurtrier de l'âme tout ce qui est contraire à la doctrine du Christ. Si vous prouvez que le monde est éternel, vous dites ensuite que ce ne sont là que vos preuves et que votre foi est toute autre. Ecoutez ce que dit la loi (Exode 21, 33 et seq.) : « Si quelqu'un » ouvre une citerne et la creuse, et ne la couvre pas, et » qu'il y tombe un bœuf ou un âne, le maître de la citerne » rendra le prix des bêtes ». Croyez-vous que le Saint Esprit ne maltraitera que pour une fosse matérielle ? Certainement non, mais surtout pour la fosse de l'erreur. Et on ouvre une fosse quand on rend croyable une chose erronée et qu'on apporte des arguments pour l'appuyer. Vous ne couvrez pas la fosse lorsque vous laissez les arguments sans les résoudre. Alors si votre disciple tombe dans cette fosse de l'erreur, vous êtes tenu à restitution. Il en est qui ne la couvrent pas suffisamment, ils disent : la foi enseigne le contraire, ils sont cause que je croirai mal les vérités de la foi, car « qui doute dans les choses de foi est » par le fait infidèle ». Tel se donne comme Maître qui n'a jamais rien su, il sème des erreurs. La Sainte Ecriture est extrêmement profonde et renferme les plus grandes difficultés. Tel voudrait par la philosophie expliquer le mystère de la Trinité, il ne saura pas ce qu'il dira. Il aurait dû connaître la Sainte Ecriture ou en demander la science à à celui qui l'a, car il faut marcher dans la simplicité de la foi » (127).

---

(127) Quid dicemus de levitis, qui vacant studio divinæ Legis ? Isti nesciunt Christum propter curiositatem. Dicitur in Joanne (IX, 29...)

Dans cette page admirable de netteté vigoureuse, le saint

Quod dixerunt Legisperiti : « Nos scimus quia Moysi locutus est Deus, hunc autem nescimus unde sit » ; et dicit « ille homo : in hoc enim mirabile est, quod vos nescitis unde sit, et aperuit meos oculos » cæci nati. « Nisi esset hic a Deo, non poterat facere quidquam. Et dixerunt ei : in peccatis natus es totus, et tu doces nos ? Et ejecerunt eum » extra synagogam. Hic jacet periculum. Condemnaverunt Jesum, quando luto illuminavit oculos cæci nati ; et dixerunt : « non est a Deo qui sabbatum non custodit » (Joan. 9. 16). Inimicus Dei de Lege facit argumentum ad perdendum eum quem Lex prædicavit. Perdidit Adam esus ligni vitæ. Legitur quod Adam, comedens lignum prohibitum, expulsus est de Paradiso (Gen. 3, 23). Hoc impletum est hodie in doctoribus nostris. Spiritualis intelligentia dicitur « lignum vitæ », litteralis intelligentia dicitur « lignum scientiæ boni et mali ». « Littera » id est litteralis intelligentia « occidit » ; « spiritus » id est spiritualis intelligentia, « vivificat » (II Cor. 3, 6). Dedit Deus Decalogum et scripsit « digito suo » (Exod. 31, 18) et sunt servandæ prœcepta Legis. Litteralis intelligentia dicit, quod observantia Legis servanda est in perpetuum. Unde quia Judæi tenebant, quod omnia ad litteram servari deberent, ideo insurrexerunt contra latorem Legis. Litteralis intelligentia est « scientia boni et mali », quæ dicit, quod mandata in perpetuum servari debent, sicut observantia sabbati et circumcisio, quæ ad tempus servanda sunt. Ex cœcati fuerunt judæi ne viderent promissum in Lege, et dixerunt securi : « Occidamus illum » (Luc. 20, 14) : et sicut Judæi noviter conversi ceciderunt a fide dicentes, quod omnia deberent ad litteram servari ; ita ceciderunt a fide Ebionitæ, qui dixerunt quod Legalia cum Evangelio servanda sunt. Isti volebant manducare de ligno scientiæ boni et mali. Dixerunt quod servanda est observantia sabbati et circumcisionis : contra quos dicit Apostolus (Gal. V. 2) « si circumcidamini, Christus vobis nihil proderit ». Attendamus periculum ; sicut finali tempore synagogæ vacabant judæi doctrinæ divinæ legis per auctoritatem ; ita modo vacamus doctrinæ divinæ legis per rationem. Qui diligunt sacram scripturam diligunt etiam Philosophiam ut per eam confirment fidem ; sed philosophia est « lignum scientiæ boni et mali », quia veritati permixta est falsitas. Sed si es æmulator philosophorum, dicis : quomodo potuit decipi Aristoteles ? Et non diligis Sacram Scripturam necessario cadis a fide. Si dicis mundum æternum, nihil scis de Christo. Si dicis unum intellectum in omnibus, et non esse felicitatem post hanc

Général blâme la théorie des deux vérités (128). Il ne

---

vitam, nec resurrectionem mortuorum ; si manducas de isto « ligno scientiæ boni et mali », cadis a fide. Cavere debent sibi discentes quæ sunt philosophiæ ; fugiendum est omne illud quod est contrarium doctrinæ Christi, sicut intertectivum animæ. Si probas quod mundus sit æternus, dices quod dicis esse probationes tuas, sed non credis. Audi quid dicitur in Lege (Exod. 21, 33) : « Si quis aperuerit cisternam et foderit et non operuerit eam, cecideritque bos aut asinus in eam, reddet dominus cisternæ pretium jumentorum ». Credis quod Spiritus Sanctus faciat vim de fovea materiali ! Certe non, sed de fovea erroris. Fovea aperitur, quando aliquam falsitatem facis credibilem et adducis ad hoc rationes ; non claudis foveam, quando rationes dimittis insolutas. Si tunc discipulus tuus cadit in foveam illam erroris, teneris ad ejus restitutionem. Aliqui claudunt eam insufficienter dicunt : fides tenet contrarium ; das mihi occasionem quod male credam de fide, quia « dubius de fide infidelis est » (Gregor. IX ; in Decret. c. Dubius in fide (c. 1) ; X de Hœreticis (lib. V, tit. 7). Aliquis facit se magistrum in scientia, qui nihil scivit, et generat errores. Sacra Scriptura maximæ profunditatis est et difficultatis. Aliquis volet per philosophiam determinare mysterium Trinitatis, et nesciet quid dicat. Deberet esse eruditus in Sacra Scriptura, aut quærere ab illo qui eruditus est : quia oportet in simplicitate fidei ambulare.

Dom. III adventus, Sermo II, fol. 63, tom. IX.

(128) Le P. Mandonnet écrit à ce propos : « Dans un sermon prononcé à Paris devant l'Université au fort de l'orage, Thomas se plaint amèrement de la prétention qu'ont certains philosophes, et il vise manifestement ici les maîtres Averroïstes de la faculté des arts, de dogmatiser en philosophie en fermant les yeux sur l'Evangile. Il condamne cette conduite équivoque qui consiste à déclarer qu'on ne fait que réciter les opinions du Philosophe, alors qu'on contredit les enseignements de la foi ; car soulever sans les résoudre, des doutes contre la vérité équivaut à l'abandonner. Puis répondant à cette présomption de l'Averroïsme à tout dirimer par la seule raison,il montre l'incertitude de la philophie et les contradictions des philosophes, en face de la clarté et de la certitude de l'enseignement révélé ; et il prend comme exemple cette vérité alors si fortement ébranlée par l'Averroïsme, de l'immortalité personnelle de l'âme humaine » (1).

Et en note 1, à cette même p. 109, Mandonnet transcrit : Inveniuntur

saurait y avoir d'opposition formelle entre la raison et la foi. Il peut y avoir — et il y a en fait — obscurité de part et

---

aliqui qui student in philosophia, et dicunt aliqua quæ non sunt vera secundum fidem : et cum dicitur eis quod hoc repugnat fidei, dicunt quod Philosophus dicit hoc, sed ipsi non asserunt, imo solum recitant verba philosophi. Talis est falsus propheta et falsus doctor, quia idem est dubitationem movere et eam non solvere quod eam concedere : quod signatur in Exod. (21, 23) ubi dicitur quod si aliquis foderit puteum, et aperuerit cisternam et non cooperuerit eam, veniat bos vicini sui, et cadat in cisternam, ille qui aperuerit cisternam teneatur ad ejus restitutionem. Ille cisternam aperuit, qui dubitationem movet de his quæ faciunt ad fidem. Cisternam non cooperuit,qui dubitationem non solvit, etsi ipse habeat intellectum sanum et limpidum,et non decipiatur. Alter tamen qui intellectum non habet ita limpidum bene decipitur, et ille qui dubitationem movit tenetur ad restitutionem, quia per eum ille cecidit in foveam.

Videte ! pagani multi fuerunt philosophi et multa dixerunt de his quæ pertinent ad fidem, et vix invenietis duos concordare in unam sententiam ; et quicumque aliquid veritatis dicit, non dicit eam sine admixtione falsitatis. Plus scit modo una vetula de his quæ ad fidem pertinent, quam quamdam omnes philosophi. Legitur quod Pythagoras, primo fuit pugil ; audivit magistrum disputantem de immortalitate animæ, et disserentem quod anima esset immortalis ; et in tantum allectus est quod dimissis omnibus dedit se studio philosophiæ. Sed quæ vetula est hodie quæ non sciat quod anima est immortalis ? multo plus potest fides quam philosophia : unde si philosophia contrariatur fidei, non est acceptanda. (Uccelli P. A. S. Thomæ Aquinatis et S. Bonaventura Balneoregiensis Sermones anecdoti,Mutinæ 1869, p. 71 ; *S. Thomæ opera* éd. Fretté, Tom. XXXII. p. 676). Ce sermon est la reportatio d'un auditeur. Comme il vient d'un manuscrit parisien de S. Victor et contient une collation, il a été sûrement prononcé à Paris devant l'Université. Les allusions aux prétentions averroïstes, aux questions de l'immortalité de l'âme et de l'éternité du monde (avant le texte cité) autorisent à le placer en 1270. Puisqu'il a été prononcé le IIIe dimanche après la fête des SS. Pierre et Paul, il serait du 20 juillet. »

P. MANDONNET : *Siger de Brabant*, I p., ch. V, p. 109.

Après avoir transcrit tels quels, le texte de Mandonnet et la citation

d'autre, et conséquemment difficulté, mésentente, mais non

---

qu'il donne en note, nous prions le lecteur de se rapporter au texte du sermon de S. Bonaventure que nous avons cité à la note précédente et nous lui demandons de vouloir bien faire la comparaison.

Il est de toute évidence, que le sermon qu'on nous donne comme reportatio de S. Thomas n'est qu'une lamentable démarcation de celui de S. Bonaventure, démarcation due, tout au plus, à un débutant en grammaire. Ni style, ni couleur, ni mouvement, une phrase traînante qui cherche semble-t-il à cacher par sa trivialité les emprunts manifestes qu'elle fait au sermon du Docteur Séraphique. Même suite d'idées, immortalité d'abord, puis éternité du monde, puis thèse des deux vérités. Même recours à l'Exode, au même verset du même chapitre.... Même IIIe dimanche, seulement pour égarer les recherches on change l'Avent en fête des SS. Pierre et Paul !... Comme si cette fête constituait le début d'une période liturgique !... Bref, nous n'insistons pas davantage et laissons au lecteur le soin de compléter les rapprochements. Bien que nous n'ayons pas l'habitude du style oratoire de S. Thomas, même à travers les Reportationes qui peuvent nous en être parvenues, nous nous refusons à croire que le Docteur Angélique ait jamais fait, à ce point, preuve de platitude. Le style de ses écrits théologiques, bien que moins vibrant et moins ample que celui de S. Bonaventure, a cependant une vigueur d'allure qui laisse bien loin les pauvretés de cette citation. Cet intellectum limpidum qui se répète et s'étale satisfait, cette vetula qui nous arrive triomphalement selon le mode de feu de la Palice, sachant en matière de foi bien plus de choses que les philosophes païens non instruits de la foi, plus scit modo una vetula de his quæ ad fidem pertinent, quam quandam omnes philosophi ! — cette construction de phrase qui trahit un esprit peu fait à la pensée, ne cadre nullement avec le génie de Thomas d'Aquin. En cette même année 1270, il trouvait d'autres accents pour défendre son Eternité du monde contra murmurantes. Là on sent le Maître. Ici c'est tout au plus si on sent le fourrageur, le petit débutant. Ce sermon ne peut pas être de S. Thomas, parce que celui de S. Bonaventure prononcé trois ans plus tôt est authentique, et que franchement, ce serait placer le Docteur Angélique à un niveau bien bas que de le croire capable d'un pastiche aussi grossier, aussi platement servile.

Il peut se faire, et c'est même très probable, que fr. Thomas dans ses

opposition. La raison ne peut scientifiquement établir une proposition contraire à la foi. L'Averroïsme pensait le contraire. Il prétendait que la raison bien conduite peut légitimement parvenir à des résultats directement contredits par l'enseignement authentique de la Révélation.

« Tandis que pour Averroès les dogmes religieux qui sont en conflit avec la philosophie ne sont que des imaginations sans portée à l'usage du vulgaire — écrit le P. Mandonnet — (129) pour Siger, l'enseignement chrétien représente la

---

sermons — s'il en a prononcés à cette époque et s'ils nous sont parvenus ait riposté aux Averroïstes. Un examen attentif de ses écrits peut, sur ce point, nous fournir des renseignements insoupçonnés, mais s'il l'a fait, c'est avec son génie, c'est-à-dire avec sa forte et riche personnalité. Et il n'est pas de reportatio qui tienne, car la reportatio ne peut pas ne pas déceler de temps en temps la puissance du Maître. Tout ce qui ne porte pas trace de cette clarté vigoureuse et un peu lourde, que nous savourons dans la Somme Théologique et ailleurs, n'est certainement pas de lui et ne nous livre pas son âme.

(129) Loc. cit., I p., ch. VII, p. 148-151. En note p. 150, Mandonnet écrit : « C'est ainsi qu'il (Siger) écrit : Querimus enim hic solum intentionem philosophorum et præcipue Aristotelis, etsi forte Philosophus senserit aliter quam veritas se habeat et per revelationem aliqua de anima tradita sint, quæ per rationes naturales concludi non possunt. Sed nihil ad nos nunc de Dei miraculis, cum de naturalibus naturaliter disseramus (II p. 153-154). Ainsi donc les conclusions auxquelles aboutit la raison naturelle sont en opposition à l'enseignement de la révélation sur l'existence d'âmes intellectuelles individuelles. En établissant sa thèse Siger déclare traiter une matière scientifique par des procédés de même nature : cum de naturalibus naturaliter disseramus. Il qualifie même de miracle de Dieu l'enseignement de la foi sur la pluralité des âmes afin de bien montrer que l'affirmation révélée n'a aucune valeur rationnelle en la matière et doit être mise de côté. — Ailleurs : quærendo intentionem philosophorum in hoc magis quam veritatem, cum philosophice procedamus. Certum est enim secundum veritatem, quæ mentiri non potest, quod animæ intellectivæ multiplicantur multiplicatione corpo-

vérité absolue, à laquelle il faut adhérer. A s'en tenir donc à ce côté de sa profession de foi, le maître Parisien serait en règle avec l'orthodoxie. Mais au moment même où il émet de semblables déclarations, il a soin, non seulement de nous laisser entendre, mais encore de nous dire expressément que la raison naturelle enseigne le contraire ; et lui-même s'efforce, comme si de rien n'était, de démontrer et d'établir avec toute la rigueur dont il est capable les thèses qui sont en opposition à la foi. Au cours de ces excursions philosophiques, rencontrant la théorie Aristotélicienne des cycles historiques (130), qui ramènent succes-

---

rum humanorum (p. 104). Ainsi, quand on procède philosophiquement, on aboutit au contraire de l'enseignement révélé.... »

Cette attitude bien qu'hétérodoxe n'était nullement illogique. Pour Siger, procéder philosophiquement, c'était procéder en rigoureuse logique dans l'utilisation des principes d'Aristote, car pour lui, la philosophie c'était Aristote dans son intégrité, et il est évident qu'Aristote ne pouvait pas aboutir à des conclusions toujours conformes au dogme. C'est parce que cette incompatibilité absolue de l'Aristotélisme intégral avec la foi catholique avait été constatée que le Moyen Age et surtout le courant scolastique du XIIIe siècle avait adopté une attitude d'adaptation large que l'on a appelée Augustino-Platonicienne et qui, en réalité, tient beaucoup plus d'Aristote pour la méthode, de S. Augustin pour les principes, mais équilibre tant bien que mal Aristote et Platon sans qu'on puisse dire qu'elle en suive rigoureusement un seul. L'appellation Augustino-Platonicienne ne nous paraît pas très heureuse, car les tenants de cette école sont encore plus Aristotéliciens que Platoniciens. Il vaudrait mieux parler des Augustiniens tout court. On aurait ainsi une distinction plus nette qui permettrait de mieux caractériser l'Aristotélisme quasi-intégral de S. Thomas.

(130) Rappelons que S. Thomas s'exprime sur ce point en termes qui étonnent. Il fait l'objection suivante : Sum. I p. — p. 46, art. II — 4. Præterea manifeste apparet artes aliquas,et habitationes regionum ex determinatis temporibus incepisse. Sed hoc non esset, si mundus semper fuisset. Mundum igiter non semper fuisse manifestum est. A cette objec-

sivement les mêmes civilisations et les mêmes religions conformément aux constellations successives des astres,

---

tion si claire, si parfaitement conforme aux exigences rationnelles et scientifiques, à tel point qu'elle constitue un des arguments fondamentaux de la démonstration paléontologique de l'exactitude du premier chapitre de la Genèse, S. Thomas fait la réponse que voici : Ad quartum dicendum quod ponentes æternitatem mundi ponunt aliquam regionem infinities esse mutatem de inhabitabili in habitabilem et e converso : et similiter ponunt quod artes propter diversas corruptiones, et accidentia infinities fuerunt inventæ et iterum corruptæ. Unde Aristoteles dicit in Lib. I Meteor. (cap. ult. post med.) Quod ridiculum est ex hujusmodi particularibus mutationibus opinionem accipere de novitate mundi totius.

Pour le docteur Angélique, il est évident que le Retour Eternel, non seulement n'est pas une chose qui offusque la raison, mais qu'il est un fait rationnel ne pouvant en aucune façon prêter à la critique et par conséquent ne fournissant aucun appui à quiconque voudrait arguer de son incohérence pour démontrer le commencement du monde dans le temps.

De ce que les civilisations ont poursuivi leur course circulaire et se sont une infinité de fois répétées,on n'en saurait conclure que l'univers puisse jamais achever sa course et dès lors puisse être affirmé non-éternel, avec commencement dans le temps, vu que ce dont la durée a parte post est sans fin, doit être aussi sans fin, c'est-à-dire sans limite aucune, éternel a parte ante. Or cela, S. Thomas l'avait déjà écrit vers 1266 (puisque la Somme, dans sa première partie, a été rédigée avant la fin de 1268 et que comprenant 119 questions, la quarante-sixième a dû normalement être traitée, au plus tard, dès le début de la deuxième année de travail, or la Somme aurait été commencée dès 1265) et d'ailleurs son enseignement oral était connu et ne devait pas offrir de divergences. Mais ce qu'il y a de plus grave dans ce naturel avec lequel Thomas d'Aquin accepte ce retour cyclique des arts et des civilisations, c'est la situation qui est faite au récit de Moyse. Nous voilà bon gré mal gré acculés à la contradiction. D'une part la raison nous dit : le Retour éternel des civilisations est une conclusion légitime que me fournit ma considération critique de la réalité ; d'autre part la Révélation se présente à son tour, la bible en main, et nous dit : Au commencement Dieu

il la reprend pour son compte, car elle découle des théories qu'il expose. Il s'abrite toutefois aussitôt derrière sa déclaration coutumière, qu'il répète l'opinion d'Aristote, mais n'affirme pas qu'elle soit vraie.... Malgré les déclarations, ou mieux, à raison même des déclarations de Siger, sa position à l'égard de l'enseignement ecclésiastique est équivoque et au fond contradictoire ».

L'attaque de saint Bonaventure, on le voit, est menée avec une rare profondeur. Les points visés dans les Conférences sur le Décalogue et les sermons du Samedi Saint et du jour de Pâques de cette année 1267 sont repris, précisés

---

créa le ciel et la terre.... Le sixième jour Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance. Or cet homme ne fut pas capable de réaliser sa destinée première. Il se révolta et fut puni. Racheté par le sang du Christ, voilà plusieurs séries de siècles qu'il poursuit sa course unique jusqu'au jour fixé par Dieu, où l'humanité toute entière, dans la totalité de ses générations, reconstituée en être individuel complet par la résurrection du corps et sa nouvelle union à l'âme dont il avait été séparé par la mort, recevra la fixation définitive de la vie post-terrestre qu'il s'est préparée par l'accomplissement ou le mépris de la Loi.

Il y a là un choc inévitable. Ces deux propositions sont absolument incompatibles. Si la course de l'humanité est unique, il faut pouvoir le constater rationnellement sinon la foi enseigne une chose que la raison combat. Si la course de l'humanité est cyclique, l'affirmation de la Genèse est historiquement insoutenable, la Révélation croule en son entier ; perdant tout point d'appui elle enseigne une chose que la raison contredit. Y a-t-il loin des conclusions qui légitimement et rigoureusement découlent de cette antinomie, à la formule des deux vérités qui se combattent, formule chère aux averroïstes Parisiens !... A d'autres de serrer la question de plus près et de nous le dire. Qu'il nous suffise de constater, dans la Somme, ces heurts de principe se rapprochant fort de ceux qu'en 1271 S. Thomas blâmera dans les écrits de Siger de Brabant.

(Cf. MANDONNET, ibid., p. 43, note 1).

et même accrus durant l'Avent de cette même année. Quelques jours plus tard, le 26 décembre, en la fête de saint Etienne, Bonaventure manifeste encore l'anxiété que lui cause l'excessive confiance accordée aux philosophes. « Autre est l'enseignement de la sagesse chrétienne touchant les œuvres vertueuses, autre est l'enseignement des philosophes ; ces derniers n'en parlent que d'après l'apparence extérieure et si on ne les comprend pas sainement, ils induisent en erreur. Ils disent : nous sommes bons parce que nous faisons des œuvres bonnes et cependant il est certain que le bien n'est méritoire qu'informé par la grâce (131).... Bien qu'ils aient fait de grandes choses, les philosophes n'ont cependant pu parvenir jusqu'au Dieu Grand, car Dieu s'est choisi les humbles qui lui attribuent toute leur valeur. ... Mais beaucoup sont rendus insensés par leurs superstitions. On m'a parlé d'un maître qui voulant devenir habile

(131) Sermones de sanctis, de S. Stephano, post. S. I, collatio p. 482-484, Tom. IX, *Op. Omn.*, — Sapientia Christina aliud dixit de operibus virtutum et aliud philosophi ; philosophi dicunt secundum exteriorem intellectum, et nisi sane intelligantur, ducunt in errorem. Dicunt : boni sumus, quia bona facimus ; sed certe bonum non est meritorium, nisi sit gratia informatum. Bonum facimus ergo boni sumus ; verum est de virtute consuetudinali, quæ est habitus politicus ; vera autem bonitas est, quia si boni sumus bona faciamus : unde Genesis quarto (v. 4) « Respexit Dominus ad Abel et munera ejus ; ad Cain vero et ad munera illius non respexit ». Ex bona virtute procedit bona operatio, et ex virtute mirabili procedit operatio mirabilis et prodigiosa... Philosophi cum magna agerent, tamen non pervenerunt ad magnum Deum, quia Deus elegit humiles, ut totum Deo attribuerent.... Sed multi in superstitione sua efficiuntur stulti. Audivi de quodam qui voluit esse expertus in Alchymia, factus est stultus ; unde ista curiosa non sunt dicenda pueris, quia animæ puerorum seducuntur, sicut puer efficitur strabo quando lucerna est ex adverso... (S. Aug. XIV de Trin. c. 5, n. 7).

en alchymie, finalement est devenu fou. Il ne faut pas enseigner aux enfants ces choses curieuses, car les âmes des enfants sont facilement séduites ».

Mêmes préoccupations le 2 février, fête de la Purification de la Très Sainte Vierge. Ce sermon, il est vrai, — si nous tenons compte du manuscrit n° 757 de la bibliothèque Bodléienne d'Oxford, manuscrit datant du treizième siècle — ferait partie de la série des Conférences sur les Dons du Saint-Esprit (132). Quoi qu'il en soit de ce point particulier, il est manifeste que le sermon est de 1268, car le contenu traduit le même mouvement de pensée que, depuis les conférences sur le Décalogue, nous voyons graduellement s'amplifier. Donc, parlant de la purification des paroles et des pensées, le Séraphique Docteur s'écrie : « Cette parole est pure qui n'admet pas le plus léger mélange d'erreur, de curiosité, de vanité, de pusillanimité, de flatterie, de médisance ni de simulation.... (133) — Les idoles — dit-il plus

(132) Cf. *Op. Omn.*, Tom. V, Prolegomena, c. VII, § 3, p. XL-XLI.

(133) Quidquid immundum est in cogitatione, in affectione et in operatione, totum abominabile est Domino : sed sermo purus et pulcherrimus firmabitur a Domino ; (hoc) intelligo sic, quod sermo purus est pulcherrimus et aptus et confirmatus a Deo. Sermo purus est qui nihil falsitatis habet immixtum, nihil curiositatis, nihil vanitatis, neque pusillanimitatis, neque adulationis neque oblocutionis, neque simulationis habet immixtum. Sed quando aliquis loquitur falsa vel ex vanitate, vel ex curiositate, ita quod nihil est in dictis suis nisi in pulchretudine verborum, quando est pusillanimis, id est quod non audet dicere veritatem, aut quando adulatur, aut obliquitur de absentibus, aut quando est simulator, scilicet quando aliud prætendit in sermone et aliud gerit in corde : tunc non est sermo purus ; sed quando nihil habet de admixtione istorum et est purus, tunc est sermo pulcherrimus in conspectu Dei...

Idola sunt phantasmata errorum, quæ oportet te purgare, si vis ad sapientiam veritatis pervenire. — Dicit quædam mulier Saracena : Vos

loin — sont ces imaginations erronées qu'il vous faut chasser si vous voulez parvenir à la vraie sagesse. — Une femme sarrazine disait un jour : vous chrétiens vous êtes les plus orgueilleux des hommes, parce que vous dites que nul autre que vous ne peut être sauvé. Notre loi peut bien être bonne et celle des autres peut parfaitement les sauver aussi bien que la vôtre. Et son interlocuteur de répondre : les hommes ne sauraient être sauvés par d'autre Loi que par la vérité, et notre Loi chrétienne ne renferme rien de faux, c'est pour cela qu'elle sauve. Toutes les autres lois — (ou religions car saint Bonaventure prend le mot de Loi dans le sens de Règle religieuse totale, dogmatique, morale et rituelle) — renferment quelque chose de faux, et c'est pour ce motif qu'elles ne sauvent pas. La foi purifie ... c'est par la foi qu'il faut entrer dans le royaume des cieux. La foi est, en effet, la portière ; comme la portière qui avait nettoyé l'aire n'avait pas fermé la porte, les brigands

---

Christiani superbissimi estis, qui dicitis quod nulli salvantur nisi Christiani. Bene potest lex nostra esse bona et similiter aliorum lex bene salvat. Et respondit ille : lex per quam homines salvantur non est nisi veritas et nostra lex nihil falsum habet admixtum ideo salvat ; sed omnes aliæ leges habent falsitatem admixtam ideo non salvant. Fides purificat : unde in Actibus (XV, 9) « Fide purificans corda ». Ista fides illuminat per studium veritatis ; credite, scilicet per fidem veritatis ; intelligite per rationem veritatis comprehensæ per contemplationem. Per fidem oportet introire in regnum cœlorum. Fides enim est ostiaria ; quando ostiaria, quæ purgaverat aream non clauserat ostium venerunt latrunculi et in medio die interfecerunt regem Isboseth. Rex est qui se regere potest ; quando iste efficitur piger, et fides quæ est ostiaria obdormit ; tunc intrant latrunculi, id est errores. Et dicit Apostolus (Gal. 1,8) quicumque aliud dixerit quam fides ista dictat, anathema sit...

Sermones de B. V. Maria. De Purificatione S. I, p. 633-637, T. IX. *Op. Omn.*

vinrent et en plein jour tuèrent Isboseth. Est roi quiconque peut se conduire ; lorsqu'un tel roi devient fainéant et que sommeille la foi, portière de son âme, alors font irruption les brigands, c'est-à-dire les erreurs. Et l'Apôtre de déclarer (Gal. 1, 8) quiconque dira autrement que la foi ne lui dicte, qu'il soit anathème ».

Autre recommandation de fuir la sagesse mondaine — et nous voyons ce que Bonaventure entend par ce terme — dans la conférence du Samedi Saint 1268, conférence qui est inscrite comme Sermon II pour ce même jour (134). Apostrophe plus vive encore le deuxième dimanche après Pâques. Après avoir noté que de nombreux chrétiens qui, le jour de Pâques, se pressaient à la Table Sainte, sont déjà retournés à leurs fautes, il nous montre dans la Croix la source lumineuse et féconde de toute vie vraiment chrétienne. Et il s'écrie : « Que valent donc toutes les autres sciences si elles ne sont étroitement dépendantes de celle de la Croix? — Malheur à tous ceux qui passent tout le temps de leur vie dans l'étude de la logique, de la physique ou du

(134) Un examen attentif prouve que ce Sermo II, est une conférence du soir faisant suite à la conférence IX sur les Dons du Saint-Esprit, qui elle, a été donnée le matin. L'usage était que toutes les fois qu'on avait prêché le matin à l'Université, on donnât une conférence le soir.

Dans cette conférence donc, S. Bonaventure dit : le pénitent doit mourir : Tertio par contemptum mundanæ sapientiæ secundum illud ad Colossenses secundo (V, 8) : « Si mortui estis cum Christo ab elementis hujus mundi, quid adhuc tanquam viventes in mundo decernitis ? » ubi arguit eos qui intendebant superflue philosophiæ et mundanæ fallaciæ et doctrinis hominum,quæ habent rationem sapientiæ et superstitionem, quod quidem non competit viris Christianis, cum sint « cum Christo mortui ab elementis hujus mundi ». Sermones de tempore. Sabb. Sanct. Serm. II, p. 280. *Op. Omn.*, Tom. IX.

droit canon et qui n'ont aucun goût pour cette science ! S'ils étudiaient la Croix, ils découvriraient la science du salut » (135).

La même année, le jour de l'Ascension, après avoir dans son exorde, blâmé l'esprit de curiosité, il vise ensuite l'erreur averroïste niant la résurrection et la glorification des corps, et montre que si c'est là un fait qui nous dépasse, il n'est cependant pas en contradiction avec la raison. « La quatrième chose qu'il est fort difficile d'expliquer, c'est que ce n'est pas par violence, mais bien par sa nature de corps glorieux, qu'un corps composé des quatre éléments s'élève dans les airs et repose ainsi surélevé et sublime ! Comment

(135) Ce qui nous amène à dater ce sermon de l'année 1268, c'est le passage où il est fait allusion aux adversaires des Ordres Mendiants. Nous avons vu que S. Bonaventure les prend à partie dans les Conférences sur les Dons alors qu'il a gardé le silence dans celles sur le décalogue. D'autre part, en 1269, il était à Assise où devait se tenir le Chapitre Général, au temps de la Pentecôte. Et par la nature même du contenu, il ne semble pas possible de le rapporter aux années postérieures.

Sed certe hodie multi christiani judaizant, faciunt ut judei... Dico, quod in ligno crucis Christi possumus invenire primo sapientiam salutarem ad nos illuminandum et docendum... Quid igitur valent omnes aliæ scientiæ nisi ad istam ordinentur ? — Væ illis ! qui toto tempore vitæ suæ student in logica, physica vel in Decretis et nihil saporis in ista scientiæ inveniunt ; si in ligno crucis studerent scientiam salutarem ibi invenirent... Et qui facit hoc, ut nec homo amet mundum, nec mundum eum ? Certe vera paupertas quæ contemnit totum mundum. Væ ergo hominibus divitibus qui totam spem suam in pecuniis suis ponunt ! Quomodo audent detrahere paupertati quando Rex cœli in tantum pauper fuit, quod « non habuit ubi caput suum reclinaret » ? sicut ait in Evangelio de se ipso. Ipsi autem cupidi homines et avari de nulla re temporali possunt satiari ; « insatiabilis (enim est) oculus cupidi, et avarus non implebitur pecunia » (Ecle. V, 9).

Dom. II post Pascha. Sermo V, Tom. IX, p. 303-305.

cela peut-il être ! c'est ce que par la droite raison nul savant ne peut connaître à moins qu'il ne soit élevé et sublimé par le Saint-Esprit. C'est là chose difficile à savoir, mais le Christ nous a dit qu'on peut le comprendre. « Je » suis sorti du Père » — dit-il.... Il nous semble difficile que par son Ascension Il retourne à son Père, mais si nous comprenons qu'Il est venu du Père, il n'est pas irrationnel qu'Il retourne à son Père, si l'on admet que toute chose doit faire retour à son principe originel.... Ce n'est donc pas chose irrationnelle si le Christ, notre Soleil, qui tient son origine du Père Eternel, retourne à cette origine (136).... — La créature spirituelle

(136) In Ascensione Domini, Sermo I, *Op. Omn.* Tom. IX, p. 314-318. A propos de ce passage des Proverbes (c. 30, 18). Tria sunt mihi difficilia, et quartum penitus ignoro, qu'il interprète mystiquement, S. Bonaventure dit : quantum, quod difficile est ad ostendendum, est quod non est per violentiam, sed per naturam corporis gloriosi, quod corpus ex quatuor elementis compositum sursum ferretur et quiesceret exaltatum et sublimatum. Quomodo istud potest esse secundum rectam rationem, omnis sapiens ignorat nisi in quantum est a Spiritu Sancto elevatus et illustratus, istud scire est difficile sed Christus dicit quod intelligi potest : « Exivi » inquit « a Patre »... Videtur quod (sit) difficile quod ad Patrem vadat per ascensionem ; sed si intelligo, quod « exivit a Patre » non est irrationabile, quod revertatur ad Patrem, si res ad suum originale principium reducatur ;... Illud non est irrationabile si sol noster, Christus, a Summo Patre habet originem, quod revertatur ad suam originem... « Quis continuit spiritum in manibus suis ? » id est quis est conditor creaturæ spiritualis et incorruptibilis ? et ideo spiritualem creaturam dicit incorruptibilem, quia Deus « manibus suis tenet », scilicet angelos bonos ; quia ex nihilo sunt, ideo in nihilum tenderent, nisi manus Dei teneret eos ; et qui aliter intelligit ille non intelligit fundamenta fidei. « Quis continuit spiritum in manibus suis ? » id est spiritualem creaturam condidit et conservat ? « Quis colligavit aquas quasi in vestimento ? » id est quis condidit creaturam corporalem et commutabilem ad

(poursuit-il encore) est dite incorruptible parce que Dieu la tient en ses mains, car elle est tirée du néant et elle retournerait au néant si Dieu ne la tenait en ses mains ; et qui comprend autrement, ne comprend rien aux fondements de la foi .... Qui donc est le Créateur des esprits, et des corps, et des hommes en qui se fait la jonction des esprits et des corps ? Quel est son nom et quel est le nom de son Fils ! Le nom de son Fils c'est le Verbe. C'est Lui qui descend du ciel et qui remonte au ciel, Lui le Seigneur de l'univers dont le propre est « d'atteindre d'une

---

tempus tamen conservabilem ? ideo dicit « in vestimento ». « Quis suscitavit omnes terminos terræ ? » id est quis ex terra producit creaturam, quæ habet naturam corporalem et spiritualem sicut est, homo ? id est quis est creator spirituum et corporum et hominum, in quo est concursus spiritualium et corporalium ? Quod nomen est ejus et quod nomen Filii ejus ? Nomen Filii ejus est Verbum. Ipse est, qui de cœlo descendit et ascendit, Dominus universorum, cujus est « attingere a fine usque ad finem » (Sap. 8, 1). Ne addas quidquam verbis illius, et arguaris inveniarisque mendax ; ille qui ponit aliquid vel esse cognoscibile vel factibile, quod in verbo Dei non sit vel a Verbo Dei, mendax est. Iste qui est universale principium cuncta fabricando produxit, superfertur omnibus, omnia fecit. Et sicut sine mutatione sui mundum facere potuit, ita naturam humanam assumere potuit et ad astra ascendere. Et assumens naturam humanam non mutatur, sed assumptum mutatur, quia « stabilis manens, dat cuncta moveri »... Omne quod factum est, in mente Dei exemplatum est et habet conservari ab eo. Et eadem est ratio omnia præordinans, omnia principians et omnia conservans, et ipse qui est a Patre, est lux nostra, virtus nostra et vita nostra.... Si fulgorem scientiæ quæris, non in ingenio tuo confidas, sed ad fontem sapientiæ recurras, quia qui alibi fiduciam suam collocaverunt, scientiam perdiderunt.... Salvator dat lumina et eloquia veritatis per quæ illustratur anima, sed « dilexerunt homines magis tenebras quam lucem », id est investigationes suas. Sed qui conceptiones suas et rationes præfert luminibus veritatis est sicut qui « in tenebris ambulat » id est filius diaboli, quousque radius fidei intret in ipsum.

» extrémité à l'autre extrémité » (Sap. 8, 1). N'ajoutez rien à ses paroles, de peur que vous ne soyez pris à partie et convaincu de mensonge ; celui qui prétend qu'il peut être connu ou fait quelque chose qui ne soit pas dans le Verbe de Dieu ou par le Verbe de Dieu est un menteur.... Tout ce qui est fait est exemplarisé dans la pensée divine et tient de Dieu sa conservation. Et c'est le même Verbe qui préordonne tout, qui est en même temps le principe de tout et qui en même temps conserve tout, et ce Verbe qui tient sa vie du Père, est notre Lumière, notre Vertu et notre Vie... Recherchez-vous l'éclat de la science, ne vous fiez pas à votre seul esprit, recourez à la source de toute sagesse, car ceux qui se confièrent en eux-mêmes, perdirent leur science.... C'est le Sauveur qui donne les lumières et les paroles de cette vérité qui éclaire notre âme, mais « les » hommes ont préféré les ténèbres » c'est-à-dire leurs propres recherches. Quiconque préfère ses conceptions et ses raisonnements aux lumières de la vérité ressemble à un homme « marchant dans les ténèbres », et il est un fils de Satan jusqu'au moment où rentre en lui le rayon de la foi ».

Quelques mois après, le 15 août, il s'écrie (136*bis*) :

(136bis) ... Sic beata Virgo habuit in se sanctificationem indeficientem propter continuationem ejus ad originem et devotionem ejus indefessam. Exemplum sanctificationis ab ipsa continue fluit, quia continue haurit. Quando fons desinit scaturire, tunc amittit nobilitatem fontis. Refundant igitur homines et accipiant, quia stulti sunt qui nolunt accipere et aliis communicare qui dicunt : quomodo dabo quod non habeo ? pejores sunt qui quod acceperunt fundere recusant, ut avari ; sed superbi sunt qui nihil de Deo sentiunt et alios docere volunt. Numquam habuit illuminationes spirituales et alium vult docere ; « hi sunt fontes sine aqua et nebulæ turbinibus exagitatæ, quibus caligo tenebrarum

« Que les hommes donc communiquent et reçoivent, car ils sont insensés ceux qui se refusent à rien recevoir ainsi qu'à communiquer aux autres ce qu'ils ont reçu, et qui disent : comment donnerai-je ce que je n'ai pas ! Pires sont encore ceux qui, avec les avares, ont reçu et ne veulent pas communiquer; mais ceux-là sont orgueilleux qui ne savent rien de Dieu et veulent pourtant instruire les autres. Ils n'ont jamais reçu de lumière spirituelle et ils veulent enseigner les autres! De tels hommes « sont des fontaines sans eau, » des nuages que le vent secoue en tourbillons auxquels est » réservée l'épaisseur des ténèbres » (II Pet. 2, 17). Fontaines sans eau sont tous ceux qui manquent de science, nuages secoués en tourbillons ceux qui proposent des théories chimériques. De même que le nuage engendre le trouble et non la tranquillité, de même ces derniers par leurs arguments de pure imagination provoquent des tempêtes. « S'il est en toi l'intelligence » instruis tes frères, sinon mets la main sur ta bouche. Ne te donne pas pour Maître de ce que tu n'as pas appris. Je me regarderais comme fou si je voulais juger du pouls d'une personne, moi qui n'ai jamais étudié la médecine.... »

— « Cherchez Dieu par le travail d'une continuelle méditation — dit-il vers ce même temps, le quatorzième

---

reservatur » (II Petri 2, 18). « Fontes sine aqua » sunt in doctrina deficientes ; « nebulæ turbinibus exagitatæ » quando phantasticas rationes proponunt ; sicut nebula generat turbinem non tranquillitatem, sic isti per rationes phantasticas generant tempestatem.« Si est tibi intellectus », instrue proximum tuum; si non, pone manum super os tuum.Non facias te magistrum de eo quod non audivisti. Dicerem me fatuum, si vellem indicare de pulsu, qui non audivi de medicina... (De Assumptione B. V. M. Sermo IV, p. 696-697, Tom. IX.)

dimanche après la Pentecôte — (137) cherchez-le dans la simplicité du cœur par la pureté d'une affection bien ordonnée, éloignant et séparant votre cœur de tout le terrestre. ... Dieu est trouvé par ceux qui ne le tentent pas par la curiosité d'une recherche présomptueuse et téméraire. Car le présomptueux et téméraire « explorateur de la Divine » Majesté » (Prov. 25, 27) qui s'appuie sur l'épaisseur ténébreuse de ses raisonnements terre à terre pour fixer son regard sur les éternelles splendeurs, à cause même de ces ténèbres de l'imagination que subit le soleil de sagesse « sera ébloui par la gloire » (138).

---

(137) Nous croyons ce Sermon de 1268. Par sa teneur, il répond au développement des idées Bonaventuriennes tel que nous le voyons se manifester à cette époque. Dans tous les cas, il est antérieur à 1271, car à la fin d'août 1271, Bonaventure est à Viterbe où les Cardinaux recourent à ses lumières pour l'élection du pape. Qu'on le date de 1268 ou de 1268-1270, il est toujours antérieur aux condamnations du 10 décembre et se rattache au mouvement qui a provoqué cette condamnation de l'Averroïsme.

(138) Quærite illum scilicet Deum, investigatione continuæ meditationis : in simplicitate cordis, per puritatem ordinatæ affectionis elongando et separando cor ab omnibus terrenis. Nam quot res cor diligit, tot sibi unit et componit, eo quod amor sive humanus, sive divinus est vis unitiva, secundum beatum Dionysium.... A talibus vero « invenitur qui non tentant illum » (Sap. I, 1) per curiositatem præsumptuosæ et temerariæ investigationis. Nam præsumptuosus et temerarius « scrutator Majestatis » (Prov. 25, 27) qui quasi tenebrositati pedestrium ratiocinationum sic innititur ut velit figere aspectum in splendoribus æternis, præ phantastica tenebrositate, quam sol sapientiæ patitur, « opprimetur a gloria ». Apparet autem eis qui fidei adminiculo per excessus contemplationis altius se supra se ipsos elevantes Deum perspicaciter contemplantur ; unde Richardus, « de Contemplatione », libro primo (cap. 4) : « contemplatio est libera mentis perspicacia in sapientiæ spectacula cum admiratione suspensa ».

Dom. XIV post. Pent., Serm. I, p. 407-410. Tom. IX.

L'initiative de Bonaventure, dans la lutte contre l'averroïsme est donc indéniable et totale. Non seulement les deux séries sur le Décalogue et sur les Dons du Saint-Esprit nous en apportent l'irréfutable témoignage, mais encore nous en avons de nombreuses traces dans la collection de ses Sermons. Le Docteur Séraphique est réellement la sentinelle vigilante qui dès 1267 dénonce aux esprits cultivés la tempête qui gronde ; il trouve dans la passion de son cœur pour le vrai, des accents qui saisissent ; et son intelligence au regard si profond, si pénétrant, découvre avec une netteté souveraine, les tortueux méandres que des Maîtres présomptueux font suivre à l'Aristotélisme pour en faire revivre les erreurs redoutables. Il connaît Aristote. Et plus profondément que qui que ce soit, avec une admirable maîtrise, il nous donne l'idée centrale de sa philosophie ; et parce qu'il connaît à fond cette philosophie qui, parmi de très graves erreurs, renferme tant de richesses ; parce que dans les régions supérieures où son regard demeure toujours plongé, brille toujours pour lui le donné de la foi, les poussières que plus bas soulèvent les chocs des opinions humaines sont impuissantes à lui dérober un seul coin du vaste champ de bataille. Sa sérénité demeure entière. Voilà pourquoi très naturellement, très fièrement aussi, après avoir attribué à chacun son dû, il prend la responsabilité de la lutte ; et lui, le Général des Frères-Mineurs, à cette heure où se réveillent les clameurs des disciples de Guillaume de Saint-Amour, à cette heure où son action va donc renforcer le groupe des adversaires de l'Ordre, il accepte de lancer à fond cet ordre dans le trouble universitaire. Il va droit devant lui, intrépide défenseur

du vrai, entraînant dans son sillage la plus grande partie des Maîtres. Le 10 décembre 1270, l'évêque de Paris sanctionne sa campagne par la condamnation de treize articles Averroïstes.

Or, qui trouvons-nous à ses côtés ? Jean Peckam, le Régent de l'Ecole des Mineurs à Paris, qui vers cette même époque 1269-1270, écrit son Tractatus Pauperis contra insipientem (139) et auquel Nicolas de Lisieux répond vers 1271, comme il répond encore au traité de Thomas d'Aquin « Contra retrahentes a religioso cultu » (140). Et ce Peckam qui dans son Canticum Pauperis, écrit aussi en cette même époque, résume avec tant d'amour et de fidélité les enseignements de fr. Bonaventure son Général et son ancien Maître, pouvait-il se permettre une action quelcon-

---

(139) Cf. MANDONNET, *Siger de Brabant*. I p., ch. V, p. 91-92.

S. Bonav. *Op. Omn.* T. VIII, Prolegom., cap. II, § XI, Opusculum, non ante 1269 scriptum esse. — *Apologia pauperum* fol. 233-330. *Ibid.* Tom. VIII.

Ibid. Tom. X, Disert. I, § II, n. 1. p. 16. « Hoc opusculum non est scriptum ante annum 1269, cum Bonaventura jam esset Minister Generalis Ordinis Minorum ».

Ibid., Diss. II, n. 21, p. 61.

(140) L'écrit de Nicolas de Lisieux est dédié à Guillaume de S. Amour, or dit le P. Mandonnet : « Guillaume de S. Amour étant mort le 13 septembre 1272, la composition de cet écrit est antérieure à cette date, et tombe vraisemblablement en 1271. Dans le manuscrit de Paris, Nation. lat. 15986 (XIIIe siècle), il porte en titre : Nicolai Lexoviensis thesaurarii. Liber de ordine præceptorum (fol. 234) et contient deux parties principales : Responsio ad quæstionem Joh. de Pescham (fol. 238), Responsio ad quæstionem Thome de Aquino (fol. 255) »

MANDONNET, *loc. cit.*, I p., ch. V, p. 22, not. 4.

Sur la participation du B. Jean Peckam à cette controverse, voir *Archivum Franciscanum Historicum* — 1915 — Tom. VIII, p. 389-447. De

que sans le consentement et l'avis de son supérieur ! En aucune façon. Ce que nous savons de son caractère s'y oppose formellement. D'autre part, Bonaventure était entré dans la lutte avec trop d'énergie et trop de profondeur pour admettre que fussent dépassées les limites qu'il s'était à lui-même fixées. Or, il n'avait attaqué du thomisme que la thèse philosophique de la création éternelle. Dès lors

---

pueris oblatis in ordine Minorum (cum textu hucusque inedito fr. Joannis Peckam) par LIVARIUS OLIGER O. F. M.

Voir encore : *Ibid.* Tom. X, p. 271-288. De pueris oblatis, additamentum par Livarius Oliger.

Canticum Pauperis fr. Joannis Peckam, dans *Bibliotheca Franciscana ascetica Medii Ævi,* Tom. VI, p. XVII-XX et p. 133-205.

Tocco Felice. La questione della poverta nel secolo XIV secondo novi documenti, 1910. Ce volume renferme trois traités sur la pauvreté, parmi lesquels la riposte de Peckam à une circulaire de Kilwardby renfermant des allusions injurieuses pour l'Ordre franciscain. Ce qui concerne Peckam est renfermé dans p. 174-257. Il y a une courte introduction p. 174-219 dans laquelle Felice Tocco étudie le rôle de Peckam, puis vient le texte même du traité, p. 219-275.

La lettre de Kilwardby est antérieure à 1272. A cette date, il fut nommé archevêque de Cantorbéry. Etant provincial des dominicains anglais, le futur adversaire de saint Thomas semble n'avoir rien trouvé de mieux, pour donner aux novices de sa province l'amour de l'Ordre, que de se répandre en allusions et allégations désobligeantes et parfois même injurieuses pour l'ordre franciscain. Peckam donne des citations textuelles de la circulaire qu'il suit pas à pas et qu'il réfute avec une grande douceur et un grand esprit d'amitié auquel vient se joindre de temps à autre une ironie discrète mais portant juste.

Il y a dans la circulaire de Kilwardby un passage sur « les sandales des Apôtres » qui semble avoir quelque rapport avec le sermon qu'entendit un jour saint Bonaventure et auquel il répliqua par son court traité « De sandaliis Apostolorum ».

Et c'est à ce Kilwardby que Rome substitue Jean Peckam sur le siège primatial de Cantorbéry !...

qu'il avait maintenu hors du débat et la thèse de la simplicité de composition des êtres spirituels (qui lui tenait tant à cœur, selon que nous en pourrons faire la facile constatation), et celle de l'unité de la forme substantielle, Peckam, à moins d'une entente préalable avec son supérieur — (entente que rien ne permet de soupçonner) — ne pouvait décemment pénétrer dans un terrain que son supérieur avait réservé.

Et c'est en conformité avec ces faits historiques certains, que, le jour où, en présence de l'évêque de Paris, aura lieu la discussion imposée à fr. Thomas sur l'unité de la forme substantielle, Peckam s'efforcera seul de maintenir hors de l'actuel débat, un problème que fr. Bonaventure n'a pas voulu atteindre. Il essayera donc d'atténuer l'impression que produit l'exposé de cette thèse et le résultat de son intervention, c'est que cette thèse sera écartée des condamnations dans lesquelles tous les autres maîtres, y compris les dominicains, voulaient l'impliquer. C'est très exactement ce qui ressort de la lettre de Peckam, replacée dans son cadre historique. Cum pro hac opinione ab episcopo Parisiensi, et magistris theologiæ, et a fratribus propriis arguebatur argute, nos soli eidem adstitimus, ipsum prout salva veritate potuimus defensando, donec ipse omnes positiones suas quibus possit imminere correctio, sicut doctor humilis subjecit moderamini Parisiensium Magistrorum.

Quant à saint Bonaventure, l'estime qu'on avait depuis longtemps pour sa science, sa prudence et sa vertu et qui en 1265 avait amené le souverain Pontife à lui offrir l'évêché d'York, l'un des plus riches de la chrétienté, ne fit que s'accroître. Nous en avons l'irrécusable preuve dans

son intervention au conclave (141). Vers la fin d'août 1271, le saint Général se trouvait de passage à Viterbe, où depuis deux ans les Cardinaux s'efforçaient d'élire un Pape. Que

(141) Voir : Tom. X, dissert. II, c. III, nº 22, p. 61. S. Bonav. *Op. Omn.* Quelques auteurs ont rapporté que les Cardinaux avaient laissé à Bonaventure le choix de la tiare pour lui-même, ou pour celui qu'il désignerait. Les Pères Editeurs trouvent la chose un peu étrange mais croient qu'il y a cependant eu quelque fait dans ce sens. Il nous semble que c'est la façon de s'exprimer qui est étrange et impropre. En voulant mettre en relief l'estime dont jouissait Bonaventure et l'humilité dont il a fait preuve, l'auteur n'a rien trouvé de mieux que de le mettre en scène libre d'être Pape ou d'en choisir un autre. La réalité mal traduite par ce récit doit être que les Cardinaux ont prié S. Bonaventure d'accepter la tiare et qu'en présence de son refus, ils lui ont promis d'agréer le candidat qu'il leur désignerait. Il est fort étonnant, en effet, qu'on se prononce à l'unanimité pour le candidat qu'il désigne, alors que depuis plus de deux ans on se dispute, et qu'on n'ait pas du tout songé à fr. Bonaventure lui-même dont l'autorité nous apparaît si absolue.

Citons les savants Editeurs : Non sustinemus opinionem Pisani, cardinales ad eo compromisisse ut seria voluntate Bonaventuræ dedissent libertatem etiam se nominandi ; sustineri tamen potest, Bonaventura consilio factum esse, ut Cardinales eligerent Theobaldum. Hoc testatur gravissima auctoritas, Baptista de Judicibus, versatissimus in processu canonizationis Bonaventuræ, qui dicit : (Apud Steph. Baluzi, Miscellanea, Tom. IV, p. 176, col. II, Lucæ 1764) « Cum cardinales Viterbii essent congregati pro novi electione Pontificis, et Deo melius aliquid disponente, duobus annis in unum convenire non possent, essetque Bonaventura tunc Ordinis generalis in ea urbe, cujus sanctitatis, et integritatis fama per ora omnium volitabat, inspirante Deo, tantam habuit de illo totum Collegium fidem, tantaque apud Fratres ejus fuit auctoritas, quod ad illius suasiones et exhortationes, omnes congregati cardinales unanimiter, nemine discrepante sanctiorem virum, quem cognoscerent elegerunt, quem eis B. Bonaventura nominaverat atque proposuerat, id est Theobaldum Placentinum, Archidiaconum Leodiensem, et quidem absentem (nam tum erat in Syria), qui postea Gregorius X, appellatus est ».

se passa-t-il exactement ? L'histoire ne nous en a pas transmis les détails. Ce que nous savons c'est qu'en quelques jours, les intrigues royales qui empêchaient la nomination du Pape furent déjouées et que le 1er septembre, à l'unanimité, les cardinaux élisaient le candidat proposé par fr. Bonaventure.

VIII. — 1273 — Reprise de la lutte intellectuelle par S. Bonaventure. Résistance totale au thomisme.

L'autorité du saint Général était à l'apogée (142). Le pape Grégoire X, qui lui devait son élection, lui demandait

---

(142) Le P. Mandonnet est vivement surpris, scandalisé même du silence que garde le dominicain Guillaume de Tocco sur l'action anti-averroïste de saint Thomas. On sait pourtant que l'historien officiel de Thomas d'Aquin n'est pas homme à ménager les éloges. C'est lui qui, en 1318, écrivait que saint Thomas avait épuisé la capacité de l'intelligence humaine. Il avait pénétré si avant, dit-il, ut jam non restaret amplius, nisi ut supra intellectum, quantum homini erat possibile, in Divinitate ipsum conspiceret, quem supra alios anigmatice didicisset (*Vita S. Thomæ* — Bollandistes, 7 mars, tom. I, n. 16, p. 664, col. 2, lettre D). Si donc Guillaume de Tocco se tait, c'est qu'il a probablement de fort bonnes raisons dont la principale est que l'action de Thomas d'Aquin a été purement épisodique et regardée comme telle par ses frères eux-mêmes. Ce que nous avons établi de l'action de saint Bonaventure le prouve surabondamment. Et Mandonnet lui-même en fait implicitement l'aveu lorsqu'il écrit : « On est surpris, il est vrai, de ne pas rencontrer de trace importante des polémiques averroïstes dans les questions quodlibétiques déterminées par saint Thomas pendant son séjour à Paris. Cet étonnement disparaît cependant lorsque l'on considère que ces théories devaient trouver leur lieu naturel dans les disputes des maîtres es arts. Une seule thèse, parmi celles que nous verrons condamner est discutée par Thomas d'Aquin dans les quodlibets de Noël 1269 et de Pâques 1270 (1). Elle est une conséquence des doctrines averroïstes, mais elle appartient au domaine de la théologie ce qui explique sa présence parmi les questions disputées (2) ».

Siger de Brabant, I p., ch. V, p. 105.

Et dans la note 1, même page 105, nous lisons : « C'est la question

aide et conseil pour la préparation d'un concile et lui con-

---

utrum anima separata possit pati ab igne corporeo? Quodlib. II, a. 13 ; quodlib. III, a. 23) dont la négative est la huitième des propositions condamnées le 10 décembre 1270. Chart. Univ. Paris. I, p. 487 ».

Une remarque pourtant s'impose, c'est que cette question qui est commune aux Maîtres parisiens commentant le IVe livre des Sentences, ne saurait être dite en rapports étroits avec l'Averroïsme des maîtres es arts, que si S. Thomas y reproduit et y réfute leurs arguments, examen que nous n'avons pas le loisir de faire à cette heure.

Dans la note 2, même page 105, le P. Mandonnet écrit encore : « sans doute, bon nombre de questions agitées par les théologiens étaient purement philosophiques. Mais il est vraisemblable que les artistes n'auraient pas osé proposer leurs thèses averroïstes dans les écoles des théologiens les jours de disputes ou que ceux-ci les auraient récusées ». Toutes ces réflexions embarrassées ne valent pas un texte formel et ne correspondent guère au rôle de tout premier plan que le P. Mandonnet attribue à Thomas d'Aquin dans sa lutte contre Siger de Brabant et les Averroïstes. Il semble plutôt que fr. Thomas n'ait pris part à la lutte qu'après la condamnation du 10 décembre 1270, selon qu'il ressort de l'étude si parfaitement conduite, dans laquelle le P. Chossat démontre irréfutablement que le De Unitate intellectus réfute un écrit de Siger dont le titre ne nous est pas parvenu, et que le De anima intellectiva loin d'être l'ouvrage de Siger, qui a provoqué le De unitate intellectus, est au contraire la réplique de Siger au De unitate de S. Thomas.

D'ailleurs il est un fait qui demeure inexplicable. Si S. Thomas a été le grand adversaire de l'Averroïsme, comment se fait-il que Gilles de Lessines, son élève, plus tard le défenseur de sa mémoire, en cette même année 1270, au plus fort de la lutte, demande du secours à Albert le Grand « comme au véritable illuminateur des esprits ! » Pourquoi demander à Cologne les explications que si puissamment Thomas fournit à Paris !

En l'absence de tout autre document, et en attendant que des études plus minutieuses permettent de mieux préciser le rôle réel de S. Thomas, il semble bien qu'il se borne à la rédaction du De Unitate intellectus et n'ait qu'un caractère épisodique de second ordre dans la lutte intellectuelle inaugurée dès les premiers jours de 1267, par les conférences de saint Bonaventure et close par les condamnations de 1277, condamnations qui engloberont le thomisme.

fiait le soin d'envoyer en Orient des religieux qui prépareraient l'union des Grecs à l'Eglise de Rome. Sur ces entrefaites, il réunissait à Lyon (143), au Temps de la Pentecôte 1272, le Chapitre Général. De retour à Paris, il trouvait l'Université en pleine effervescence. Menés par Siger de Brabant, les Averroïstes que la condamnation du 10 décembre 1270 avait un moment décontenancés, relevaient la tête (144). Malgré ses occupations absorbantes, Bonaventure ne perd pas de vue le danger que court l'orthodoxie. Puissamment il se prépare. Les citations de Cicéron et de Plotin qu'il utilise largement et dont il vante la morale comme bien supérieure à celle d'Aristote, et bien plus fouillée, nous en sont la preuve (144*bis*). Puis, de

(143) On avait jusqu'ici prétendu que ce chapitre avait eu lieu à Pise, mais le P. André Caillebaut O. F. M. a fort bien démontré qu'il avait eu lieu à Lyon. Voir : Le chapitre général de 1272 célébré à Lyon, P. ANDRÉ CAILLEBAUT, dans : *Archivum Hist. Francis.*, 1920, Tom. XIII, p. 305-317.

(144) Voir : *Siger de Brabant*, I p., ch. VIII, p. 200-202.

(144bis) Nous ne voulons pas dire par là que S. Bonaventure ait directement approfondi les ouvrages de Philon, Plotin et Cicéron. C'est chose fort possible mais nullement certaine. D'autant qu'il avait en main l'ouvrage de fr. Jean de la Rochelle, son ancien maître, lequel avait analysé ces philosophes dans sa Somme des vertus.

Voici d'ailleurs d'après le P. Minges, le titre des chapitres de cette Somme :

De divisione gratiæ communiter et lineæ justitiæ.

De divisione gratiæ proprie sumptæ.

De multiplici diffinitione virtutum et distinctione et sufficientia.

De divisione virtutum secundum Plotinum Philosophum.

De divisione virtutum secundum Tullium philosophum.

De divisione virtutum secundum Aristotelem consuetudinalium et intellectualium.

De divisione virtutum secundum theologos, specialiter secundum Augustinum.

Pâques à la Pentecôte, il prononce ces admirables Conférences sur l'Hexaméron qui demeureront un des plus étonnants ouvrages du génie chrétien.

Dès le lundi de Pâques, il se plaint avec force du mauvais esprit de quelques étudiants. « C'est bien contre mon gré — déclare-t-il (145) — que je prêche, car « il n'est pas » bon de prendre le pain des enfants pour le donner aux » chiens » (Math. 15, 26), parce que les choses que je dis en toute droiture, quelques-uns les interprètent de façon maligne et perverse ».

Même préoccupation dans sa conférence du soir. Il débute par les dangers que court le prédicateur, tant à cause de ceux qui interprètent mal l'Ecriture qu'à cause de ceux qui comprennent méchamment ce qui est dit, et de ceux qui entendent autre chose que ce qu'on dit. Celui qui doit prêcher la parole de Dieu ne peut plaire à tout le monde. Malheur à celui qui prêche selon le goût des

---

De divisione virtutum secundum dogma philosophorum.

De beatitudine communiter secundum sanctos et philosophos, quid sit.

De septem diffinitionibus beatitudinis secundum Boetium in speciali.

Cujus sit beatitudo ut subjecti.

A quo sit beatitudo utrum de libero arbitro vel natura.

De responsione ad objecta secundum ordinem.

PARTHENIUS MINGES : *De Scriptus fr. Joannis de Rupella.* Archiv. Fr. Hist. 1913. Tom. VI, p. 612.

(145) Panis verbi Dei dispensandus est pro loco et tempore et pro capacitate auditorum.... Et ideo ego valde invitus prædico, quia « non est bonum sumere panem filiorum et mittere canibus » (Math. 15, 26) ad manducandum, quia ea quæ recte dicuntur, quidam prave et perverse interpretantur.

Sermones de Tempore. Feria II post Pascha, p. 281. *Op. Omn.* Tom. IX.

hommes (146). Après cela, le saint Docteur attaque à fond les hypocrites. « Il est à craindre que quelques-uns ne soient semblables à des fleurs peintes et ne fleurissent pas

(146) In multiplici periculo sunt qui Verbum Dei proponunt. Sunt enim quandoque in periculo propter illos qui male interpretantur Scripturam, vel qui male intelligunt, vel qui non audiunt sicut dicitur. Et ideo, sicut citharædus non potest plectro chordas ita ordinare, quod nullius auditum offendat, sic nec ille qui debet verbum proponere, potest loqui quod omnibus placet ; et infelix ille qui prædicat ad voluntatem hominum. — Sed timendum est, ne quidam sint sicut flos pictus qui impedit ne floreamus ; et iste flos pictus est flos hypocrisis ; quia « Spiritus sanctus disciplinæ effugiet fictum » (Sap. 1, 5) unde dicitur tertii Regum septimo : « Fecit Salomon in domo Domini quasi lilii flores ». Isti enim hypocritæ positi sunt in Ecclesia Dei, quia foris boni apparent, sed quæ in occulto faciunt « turpe est dicere » (Ephes. 5, 12) ; « quasi » est adverbium similitudinis, quia ille qui pingit, non ponit picturam nisi exterius ; sic est et de ipsis ; ipsi enim non nisi foris picti sunt et isti sunt, qui demoliuntur vineas, unde in Canticorum secundo : « capite nobis vulpes parvulas, quæ demoliuntur vineas » — Vulpes parvulas, id est hypocritas, quia sicut dicit pœta :

Occultamque gerunt sub pectore vulpem.

Et isti sunt, qui ponunt maculam in ecclesiis,quia ipsi quandocumque vident unum, qui est magnus in artibus vel in alia scientia, statim invident ; et hoc quia ipsi sunt parvuli, quia sicut dicit Job (cap. 5, 2) « parvulum occidit invidia », et ideo quandoque consortia scholarium turbantur. Isti demoliuntur vineas, quia non possunt habere celebritatem vel famositatem nominis sui nisi per detrimentum nominis et per denigrationem famæ aliorum ; et ideo « vineæ » id est studia pereunt in multis locis, et in villa Parisiensi satis est turbatum studium per vulpeculas istas ; unde dicitur in Nahum : « Infirmatus est Basan et Carmelus, et flos Libani elanguit » (1, 4) — Carmelus interpretatur scientia circumcisionis et significat bonos scholares ; « infirmatus est » quia multi, qui non possunt quieti esse in studior emanent domo et loco studii sequuntur aves et canes ; et isti male circumcisi sunt ; flos Libani est ipsa scientia, quia fructus studii est in (lacune du manuscrit)....

In domibus scholarium varia fercula et vina sunt, ita ut non clerici, sed emptores vinorum judicentur.

Feria II post Pascha. Collatio, p. 286-287.

en vérité. Or cette fleur peinte c'est l'hypocrisie.... Ces hypocrites sont mis en évidence dans l'Eglise de Dieu parce que extérieurement ils ont l'apparence du bien, mais ce qu'ils font dans le secret de leur cœur est honteux à dire. Aussi lisons-nous dans le Cantique des Cantiques « prenez-» nous de ces jeunes renards qui ravagent les vignes », et les renards symbolisent les hypocrites. Et ce sont ceux-là qui font tache dans l'Eglise. Ils voient parfois quelqu'un qui est plus instruit dans la philosophie ou quelque autre science, aussitôt ils le jalousent, et cela parce qu'ils sont inférieurs, car selon le mot de Job « l'envie tue le petit » (5, 2) et c'est là le motif pour lequel tant de fois sont troublées les réunions des étudiants. Ces envieux ruinent les vignes. Ils ne peuvent acquérir de la célébrité ou de la renommée que par le dommage qu'ils portent à celle des autres et par les attaques qu'ils font à leur réputation. Alors les vignes dépérissent, en d'autres termes les études souffrent dans beaucoup d'endroits, et à cette heure, dans la ville de Paris, les Etudes sont assez troublées par ces jeunes renards.... »

Après ces vertes admonitions et quelques allusions à l'indiscipline régnante, notamment à l'amour de la bonne chère, si commune aux étudiants de tous les siècles (In domibus scholarium varia fercula et vina sunt, ita ut non clerici, sed emptores vinorum judicentur), Bonaventure semble donner discrètement un conseil de modération aux Maîtres qu'il voudrait plus souples (147). On se sent à la

(147) In hoc enim ostenditur, quomodo prælati debent se habere erga subditos ; quia videmus, quod isti citharædæ chordas suas ita protendunt, quod nec nimis sunt extensae nec nimis remissæ. Quando magis

veille de graves événements, et le prudent Général que sa longue carrière à la tête de l'Ordre a grandement instruit, voudrait qu'on ménage un peu les esprits surchauffés. « Les prélats ne doivent être ni trop durs, ni trop condescendants, et pourtant il est plus sûr de ne rien briser en se montrant un peu trop large qu'en demeurant trop dur. Mais ce n'est pas là ce que considèrent ces esprits qui veulent en tout procéder violemment ; aussi de même que nous voyons remonter aussitôt qu'on l'abandonne, la branche d'arbre que l'on ploie trop violemment : de même en est-il de ceux-ci ».

La catastrophe que saint Bonaventure annonçait à mots couverts, était un fait accompli quelques jours après. Le 25 avril, fête de saint Marc, il prêchait aux religieuses de Saint-Antoine. Là aussi, il revendique la liberté de la parole et fait allusion à ceux qui, poussés par la mauvaise humeur, sortent du sermon (148). A la fin il s'écrie, « prions pour

---

prælati hoc debent facere, ut non sint nimis austeri nec nimis remissi ; et tamen securius est esse aliquantulum remissum quam nimis austerum, ne chorda rumpatur ; unde isti qui violenter per omnia volunt procedere hoc non attendunt ; unde sicut videmus, quod si ramus arboris nimium deflectatur in terram manu tenentis, quam cito deseritur iterum redit ; sic est et de istis.

Feria IIa post Pascha. Collatio, p. 288. *Op. Om.*, tom. IX.

(148) Ce sermon a été donné en langue vulgaire, aussi note-t-on une différence de style dans la façon dont il a été recueilli. Il fallait à mesure traduire en latin un roman imparfait.

Licet ego nesciam bene loqui gallice, non tamen propter hoc Verbum Dei quod debeo proferre, in se minus valet. Ideo non curetis de hoc, dum tamen me intelligere possetis... Quando dico veritatem omnibus aliquam, et illa veritas eis placet, bonum est, non tamen hæc (veritas) est meritoria multum nec perfecta ; in hac enim veritate non consistit meritum ; sed quando homo dicit veritatem et illa in tantum eis displicet quod audientes inde eum persequuntur, et sustinet inde tri-

l'Eglise et surtout pour l'Université de Paris qui vient d'être fermée. Le démon, je le crois, a obtenu le principal de ses désirs, lorsqu'il a eu mis dans les cœurs la résolution de suspendre les cours, car c'est là l'un des plus grands maux qu'il put infliger à l'Eglise. L'Université de Paris est en effet la source dont les eaux se répandent sur le monde entier. De là viennent les évêques, les archevèques et les recteurs des Eglises » (149).

Ce n'est pas à la prudence et à la discrétion que le saint

---

bulationem et persecutionem ; in hoc jacet veritatis meritum ; et hæc veritas semper durabit — licet sit hodie in paucis — unde (Ps. 116, 2) — « veritas Domini manet in æternum ». Et hæc est veritas, quam debent prædicatores in Ecclesia sancta prædicare, quæ multum displicet multis auditoribus, ita etiam quod videtis, eam non possunt audire,sed fugiunt et exeunt de ecclesia ; unde Psalmus (88, 6) « Etenim veritatem tuam » in ecclesia sanctorum ». Qui scit veritatem et ipsam pro aliquo dimittit, quin dicat eam, removet a se sanctitatem ut prædicans vel confitens.... Similiter prædicator, pro nullo timore vel amore debet tacere veritatem (pro) loco et tempore....

De sancto Marco. S. I, p. 519, 522, 523. Tom. IX.

(149) Oremus pro statu Ecclesiæ, præcipue pro Studio Parisiensi, quod modo cessat, et puto, quod diabolus fecit modo maximam partem suæ voluntatis, quando procuravit in cordibus quod cessaret, quia hoc est unum de majoribus damnis, quod ipse possit facere sanctæ Ecclesiæ quia Studium Parisium est fons, a quo rivuli exeunt per totum mundum et episcopi et archiepiscopi et alii ecclesiarum rectores ; et pro me et pro omnibus istis dicatis ter Pater noster et Ave Maria.

— Duo me moverunt adhuc veniendum.... Et nos recipimus omnes quotquot hic estis, in omnibus bonis factis in nostra Religione, postquam nos inde fuimus ministri et volumus habere partem in vestris orationibus.

De S. Marco, S. I, p. 524. Tom. IX.

Ce sermon, il est vrai, les Editeurs de Quaracchi le datent de 1255. Ils écrivent, note 6, p. 524, Tom IX : Hinc apparet sermones hos pronuntiatos esse tempore turbulento, quando Gulielmus de Sancto Amore cum

Général attribue la décision qu'on vient de prendre, c'est à la mauvaise humeur et aux conseils du démon. C'est que si Bonaventure était ferme sur les principes, il voulait aussi qu'on sût tenir compte de l'humaine inconstance. Il savait que les tempêtes sont de courte durée, et que le meilleur moyen de les apaiser n'est pas toujours de leur opposer leur propre violence. Et d'autre part, il mesurait toute la profondeur du mal causé aux bons par une décision qui les atteignait plus durement encore que les fauteurs de trouble. Fermer l'Université, c'était infliger aux esprits calmes et

---

ei adhærentibus S. Pontifici die 2 oct. 1255 scripserunt, se dissolutionem Universitatis jam inceptam perfecturos esse.

Date qu'ils maintiennent, Tom. X, De vita Seraph. Doctoris, div. II, cap. II, p. 45, note 1 : Ad istam cessationem studii Pariensis ann. 1255 videntur referri verba Bonaventuræ, quæ in fine sermonis de S. Marco Evangelista in die sancti hujus mane ad S. Antonium pronuntiavit Parisius ; « Oremus.... »

Mais c'est là, de la part des célèbres Editeurs, le fruit d'une distraction. Ils n'avaient qu'à suivre leur texte jusqu'au bout pour s'en apercevoir. S. Bonaventure annonce aux religieuses qu'il leur accorde communication de toutes les bonnes œuvres accomplies par l'ordre depuis qu'il est Général. Or, en 1255, saint Bonaventure était simple religieux. Il ne fut Général qu'en 1257.

La date exacte est bien 1273, comme l'accepte le P. Mandonnet dans *Siger de Brabant*, I p., ch. VIII, p. 206. Mandonnet qui connaît parfaitement le sentiment des Editeurs, dont il utilise si souvent le travail n'y fait pourtant aucune allusion et ne cherche nullement à le redresser. C'est étrange étant donné qu'il cite ce même sermon. Il semble ne tenir compte que de Quétif-Echard sans donner d'ailleurs d'autre argument que les faits historiques étrangers au texte même en question.

D'autre part, S. Bonaventure n'a pu prononcer ce sermon en 1272 puisqu'il était absent de Paris à la Saint-Marc, il était à Lyon où il préparait le Chapitre Général qui devait se tenir à la Pentecôte. Et en juin 1273 il était nommé Cardinal. Le sermon ne peut donc être postérieur à 1273 et doit être reporté à la Saint-Marc de cette même année.

studieux le châtiment mérité par les seuls turbulents. Tandis que ces derniers ne perdraient pas grand'chose par suite de leur inapplication ordinaire, les autres allaient perdre un temps précieux. Bonaventure voyait le mal causé à la science et vivement il disait son impression.

Il fit plus et par ses « Conférences sur l'Hexaméron », tout en prémunissant professeurs et étudiants de l'Université Franciscaine (150) contre les erreurs qui jettaient le désarroi dans les esprits, par ses sublimes synthèses, il posait en même temps les jalons d'une science dont *l'Itinéraire de l'âme à Dieu*, nous a déjà livré l'inexprimable splendeur.

Dès la première conférence, il fait appel à la paix et à la concorde. Mettant, le doigt sur la plaie, il indique la source du mal. « Contre l'harmonie de la divine louange (151) est l'esprit de présomption et de curiosité. En effet, ce n'est

---

(150) Legebatur et componebatur hoc opusculum Parisiis, anno Domini MCCLXXIII, a Pascha usque ad Pentecosten, præsentibus aliquibus Magistris et baccalaurei, theologiæ et aliis fratribus centum sexaginta dit le Rapporteur.

S. Bonav. *Op. Omn.* T. V., In Hexæm., Coll. Additamentum, fol. 450 in fine.

(151) 8. Item, contra consonantiam divinæ laudis spiritus præsumptionis et curiositatis, ita quod præsumptuosus Deum non magnificat, sed sese laudat ; curiosus autem devotionem non habet. Unde multi sunt tales, qui vacui sunt laude et devotione, etsi habeant splendores scientiarum. Faciunt enim casas vesparum, quæ non habent favum mellis, sicut apes quæ mellificant. 9. Talibus itaque jam dictis non est faciendus sermo, quia sunt « domus exasperans » (Ezech. II, 5).... Præcessit enim impugnatio vitæ Christi in moribus per theologos, et impugnatio doctrinæ Christi per falsas positiones per artistas. Non itaque redeundum est in Ægyptum per desiderium vilium ciborum, alliorum, porrorum et peponum nec dimittendus cibus cælestis.

In Hexæm., Coll. I, n. 8-9, Tom. V, p. 330.

pas Dieu que glorifie le présomptueux, c'est soi-même qu'il loue ; quant au curieux, il n'a aucune dévotion. Et beaucoup sont tels, vides de louange et de dévotion bien que brillants des splendeurs de la science. Ils se font des cellules de guêpes et n'ont point le rayon de miel comme les abeilles qui font leur miel.... La vie du Christ a été d'abord attaquée par les théologiens dans l'ordre des mœurs, et dans l'ordre de la doctrine elle l'a été ensuite par les philosophes moyennant leurs fausses opinions. Il ne faut point retourner en Egypte... ni délaisser la nourriture céleste ».

Après avoir ainsi blâmé les théologiens et les « artistes » présomptueux et curieux, Bonaventure nous montre dans le Christ le foyer de toute science. Il trouve en cours de route la création éternelle qu'il écarte « cela, c'est contre l'erreur de ceux qui croient le monde créé dès l'éternité » dit-il, interprétant le neuvième verset du deuxième chapitre de la Genèse (152).

---

(152) 15. De isto medio (Christo) dicitur in Genesi (II, 9 « Producit Dominus Deus de humo omne lignum pulchrum visu et ad vescendum suave, lignum vitæ in medio paradisi ». Secundum quod dicit Augustinus, de omnibus productis dictum est : Fiat, fecit et factum est, præterquam de luce, de qua dixit : fiat lux, et facta est lux ; quia primo producta sunt ab æterno in arte æterna, secundo in creatura intellectuali, tertio in mundo sensibili.

16. Et hoc est contra errores eorum qui credunt mundum ab æterno creatum. Quia enim mentes nostræ cognotæ sunt æternis luminibus, putant, quod sicut res productæ sunt seu descriptæ in arte æterna ab æterno, sic ab æterno in isto mundo creatæ sint ; et sicut mundus ab æterno descriptus est in arte æterna, sic descriptum putant in materia. Hoc autem verbum Genesis de paradiso terrestri, intelligitur de intellectu angelico, humano et æterno. Pater enim ut dictum est, similem sibi genuit, scilicet Verbum sibi coæternum, et dicit similitudinem suam, et per consequens expressit omnia quæ potuit.

In Haxæm., Coll. I, n. 15-16. Tom. V, p. 332.

Dans la deuxième conférence, il rencontre d'abord la thèse averroïste de l'unité d'intellect (153) qu'il repousse rapidement, puis voici la thèse thomiste de la non-composition des êtres spirituels. Le Docteur Séraphique la prend vivement à partie. Ecoutons-le (154). « Il y a trois degrés

---

(153) ... Hæc (sapientia) igitur apparet immutabilis in regulis divinarum legum quæ nos ligant. Regulæ istæ mentibus rationalibus insplendentes sunt omnes illi modi, per quos mens cognoscit et judicat id quod aliter esse non potest, utpote quod summum principium summe venerandum....

20. Hæ regulæ sunt infaillibiles, indubitabiles, injudicabiles, quia per illas est judicium, et non de illis.... Hæ enim radicantur in luce æterna et ducunt in eam sed non propter hoc ipsa videtur. Nec est dicendum, quod fundantur in aliqua luce creata, utpote in aliqua intelligentia, quæ illuminet mentes ; quia cum illæ regulæ sint incoarctabiles, quia mentibus omnium se offerunt, tunc sequeretur, quod lux creata esset incoarctabilis et esset actus purus, quod absit ; et qui hoc dicit enervat fontem sapientiæ et facit idolum, ut angelum Deum, et plus quam qui lapidem Deum facit.

In Hexæm., Coll. II, n. 9-10, Tom. V, p. 338.

(154) 22. Opus autem Dei tripliciter dicitur : primo modo essentia, quodcumque illud sit et in quocumque genere sive substantia sive accidentis ; alio modo essentia completa, scilicet sola substantia ; tertio modo essentia ad imaginem Dei facta, ut spiritualis creatura — super hæc effusa est sapientia Dei, sicut super opera sua.

23. Est autem ordo in his. Deus enim creat quamcumque essentiam in mensura et numero et pondere (Sap. XI, 21) ; et dando hæc, dat modum, speciem et ordinem ; modus est quo constat ; species, qua discernitur ; ordo, quo congruit. Non est enim aliqua creatura, quæ non habeat mensuram, numerum et inclinationem ; et in his attenditur vestigium, et manifestatur sapientia, sicut pes in vestigio ; et hoc vestigium in illam sapientiam ducit, in qua est modus sine modo, numerus sine numero ; ordo sine ordine — In substantia autem est altius vestigium quod repræsentat divinam essentiam. Habet enim omnis creata substantia materiam, formam, compositionem ; originale principium seu fondamentum, formale complementum et glutinum ; habet substantiam,

dans l'être, œuvre de Dieu : d'abord l'essence, quel que soit l'être et quel que soit le mode d'être (substance ou accident) ; en second lieu l'essence complète, et seule la substance réalise ce degré ; enfin l'essence complète faite à l'image de Dieu, telle est la créature spirituelle. — Sur ces trois degrés d'être, comme sur ses œuvres s'est répandue la sagesse de Dieu.

» En tous ces degrés règne un ordre. Dieu crée toute essence « en mesure, nombre et poids » (Sap. 11, 21) et donnant ces trois propriétés, il donne le mode, l'espèce et l'ordre ; le mode par lequel on constate son fait d'être, l'espèce par laquelle on la distingue, l'ordre grâce auquel elle est harmonisée avec le tout. Il n'est pas, en effet, de créature qui n'ait de mesure, de nombre et d'inclination ; et en ces propriétés on trouve le vestige en même temps que se manifeste la Sagesse, comme dans une empreinte se manifeste le pied ; et ce vestige nous conduit à cette sagesse en qui est un mode sans mode, un nombre sans nombre,

---

virtutem et operationem. — Et in his repræsentatur mysterium Trinitatis ; Pater, origo ; Filius, imago ; Spiritus Sanctus, compago.

24. Ratio autem originalis principii a formali complemento habet distinctionem in creatura, non quidem hypostaticam, ut est in divinis, nec accidentalem, sed sicut principiorum, quorum unum activum, alterum passivum. Et hoc tollere a creatura est tollere ab ea repræsentationem Trinitatis, ut dicere quod creatura sit purus actus et non habeat compositionem.

25. Nec valet id quod dicitur, quod composita est, pro eo quod est ab alio, quia esse ab alio compositionem non facit ; quia tunc Filius esset compositus, cum sit a Patre, et Spiritus Sanctus ab utroque. Solum enim esse divinum simplex est : nec differt in eo esse, et sic esse, et bene esse. Et ideo esse dicitur nomen Dei, quia esse in Deo est id quod est Deus. In creatura autem differt esse, et bene esse, et sic esse.

In Hexæm., Coll. II, n. 22-25. Tom. V, p. 340.

un ordre sans ordre. Plus élevé est encore le vestige que nous trouvons dans la substance laquelle représente l'essence divine. Toute substance créée possède la matière, la forme et la composition : le principe originel ou fondement, le complément formel et la cohésion ; elle a la substance, la faculté et l'opération.

» Ces diverses choses expriment le mystère de la Sainte Trinité, l'origine exprime le Père, l'image exprime le Fils et le lien le Saint-Esprit.

» Le principe originel dans la créature a une raison d'être totalement distincte de celle du complément formel, distinction qui n'est pas hypostatique comme en Dieu, ni accidentelle, mais qui est de deux principes dont l'un est actif et l'autre passif. Et nier cela dans la créature, c'est enlever la représentation de la Trinité ; comme de dire qu'une créature est un pur acte et n'a pas de composition.

» Quant à prétendre que la composition est sauvegardée par le fait qu'on déclare la créature ab alio, c'est là une raison sans valeur, car d'être ab alio n'est pas assez pour constituer la composition, sinon en Dieu, le Fils serait composé puisqu'il procède du Père, et le Saint-Esprit à plus forte raison, puisqu'il procède du Père et du Fils. Seul l'être de Dieu est simple et en lui ne diffèrent ni l'être, ni l'être-ainsi, ni l'être-bien. Voilà pourquoi l'être est le nom de Dieu, parce que l'être, en Dieu, c'est ce qui est Dieu. Mais dans la créature diffèrent et l'être, et le bien-être et l'être-ainsi ».

Voilà donc attaquée avec une rare profondeur et une vigueur d'argumentation que rien ne saurait entamer, la thèse de la non-composition des êtres spirituels, cette thèse

novatrice que les condamnations de 1270 n'ont pas retenue, que Bonaventure n'avait pas mentionnée dans ses conférences sur le Décalogue et sur les Dons du Saint-Esprit. Et cette attaque est menée de front parallèlement à l'attaque anti-averroïste. Et il est absolu qu'elle vise les doctrines thomistes.

« L'ancienne scolastique et surtout les écoles franciscaines — écrit M. De Wulf (155) — établissent une convertibilité absolue dans l'ordre réel, entre l'acte et la puissance, la forme et la matière, et dès lors considèrent la composition hylémorphique comme l'apanage obligé de la substance contingente. S. Thomas fut le premier à s'élever contre cette doctrine, dont son maître lui-même avait subi l'ascendant. Il est intéressant de remarquer que, tandis que S. Bonaventure et ses disciples se réclament de S. Augustin comme d'un parrain autorisé de leur théorie, S. Thomas, dans le « De substantiis separatis », ramène celle-ci à ses origines véritables : elle est, dit-il, d'importation juive, et la philosophie du Fons vitæ, au lieu d'être une source de vie, véhicule une eau viciée qui corrompt le courant Aristotélicien ». — « A la doctrine d'Avicebron — poursuit le même auteur, Thomas oppose la doctrine plus conforme au péripatétisme de la simplicité de l'être immatériel : dans les substances corporelles seules, la matière première entre comme élément constitutif : elle est le fondement de la diffusion spatiale, de la multitude et en général de l'imperfection des corps ».

Nous venons de voir à qui se réfère saint Bonaventure.

---

(155) *Loc. cit.*, p. 339.

Le Docteur Séraphique invoque la théologie tout court, et si les arguments qu'il exploite « corrompent le courant Aristotélicien », selon l'expression de M. de Wulf, ils maintiennent intacts les principes les mieux établis de la théologie. Aussi bien n'est-il pas question d'Aristote et de Magister dixit, mais de vérité.

Ce n'est pas tout. Elargissant le débat, saint Bonaventure n'attaque pas seulement les innovations dont les conséquences théologiques apparaissent à tous comme néfastes, il pénètre dans le domaine de la discussion libre et prend position. Aussitôt après avoir signalé et réfuté la thèse de la non-composition des êtres spirituels, le voilà qui signale et repousse la théorie thomiste de la distinction réelle de l'âme et de ses facultés ; distinction qui a pour conséquence l'affirmation que les facultés sont des accidents par rapport à l'âme. « Autre vestige de cette Sagesse (156) la substance, la faculté et l'opération. La faculté découle de la substance, l'opération vient de la substance et de la faculté. Les choses tirent l'être de la substance, la force de la faculté, la réalisation de l'opération. La faculté n'est pas accidentelle à la substance bien que Aristote dise que les facultés naturelles sont des qualités. Il parle lui-même d'un mode découlant de la substance ». C'est donc très

(156) Vestigium aliud hujus sapientiæ est substantia, virtus et operatio ; virtus est a substantia, operatio a substantia et virtute ; res a substantia habet esse, a virtute vigere, ab operatione efficere. Virtus etiam non est substantiæ accidentalis, licet Philosophus dicat, quod naturalis potentia est qualitas. Ipse enim loquitur, prout dicit modum consequentem substantiam ; sicut patet, quia durum et molle dicunt modum substantiam consequentem.

In Hexæm., Coll. II, n. 26, Tom. V, p. 340.

clair « la faculté n'est pas accidentelle à la substance ». Prenons maintenant la Somme. Que lisons-nous ? Ceci, que les facultés de l'âme sont des accidents par rapport à l'âme. Ad quintum dicendum, quod si accidens accipiatur secundum quod dividitur contra substantiam, sic nihil potest esse medium inter substantiam et accidens ; quia dividuntur secundum affirmationem et negationem, scilicet secundum esse in subjecto et non esse in subjecto. Et hoc modo, cum potentia animæ non sit ejus essentia, oportet quod sit accidens : et est in secunda specie qualitatis. Ainsi s'exprime S. Thomas à l'article premier de la question soixante-dix-septième de la première partie de la Somme.

Un peu plus loin, dans cette même conférence, au numéro 29, c'est encore contre l'opinion thomiste, plaçant la Béatitude dans l'intelligence, que s'élève le Séraphique Docteur. Parlant de cette sagesse qui est sans forme et constitue le point le plus élevé de la vie mystique, saint Bonaventure dit : « Cette sagesse est cachée dans le mystère. Et comment ? Si elle ne vient pas jusqu'au cœur de l'homme, comment pourra-t-on la saisir puisqu'elle est nulliforme ! Remarquez que nous atteignons ici le plus haut point de la Sagesse chrétienne ; et saint Denys après avoir écrit de très nombreux ouvrages, consomma son œuvre en traitant de cette divine sagesse dans sa théologie mystique. Mais l'homme doit auparavant connaître bien des choses et notamment tout ce que nous avons dit plus haut. Il doit après suivre le conseil que saint Denys donne à son disciple, dans sa théologie mystique : « Pour vous, » mon cher Timothée, si vous voulez devenir apte aux » contemplations mystiques,... délaissez les sens, et les

» exercices sensibles, et les opérations intellectuelles...
» comprimant toutes ces choses grâce au puissant effort de
» votre âme, et selon qu'il vous est possible élevez-vous
» sans connaissance et supersubstantiellement à cette union
» à Dieu qui est au-dessus de toute substance et de toute
» connaissance... »

« Saint Denys veut dire qu'il faut être dégagé de tout ce qu'il énumère, qu'il faut tout écarter ; c'est comme s'il disait : c'est au-dessus de toute substance et de toute connaissance que se trouve celui que je veux comprendre. En vérité c'est là une opération supérieure à toute intelligence et très secrète, que celui-là seul connaît qui l'a expérimentée. Nombreuses sont dans notre âme les facultés d'appréhension ; il y a la sensitive, l'imagination, l'estimative, l'intellective, or il faut se dégager de toutes et c'est au sommet qu'a lieu l'union amoureuse, et cette union est au-delà de toutes ces facultés.—Par quoi il apparaît que la béatitude n'est pas toute entière dans l'intelligence » (157).

(157) Hæc sapientia abscondita est in mysterio. Sed quomodo ? Si in cor hominis non ascendit, quomodo comprehendetur cum sit nulliformis ? — Nota quod hic est status sapientiæ christianæ ; unde cum Dionysius multos libros fecisset, hic consummavit, scilicet in Mystica Theologia. Unde oportet, quod homo sit intructus multis et omnibus præcedentibus. De mystica Theologia Dionysius : « Tu autem, inquit, o Timothee amice, circa mysticas visiones forti actione et contritione, sensus derelinque » etc.... Vult enim dicere quod oportet, quod sit solutus ab omnibus quæ ibi enumerat, et quod omnia dimittat ; quasi diceret : super omnem substantiam et cognitionem est ille quem volo intelligere. Et ibi est operatio transcendens omnem intellectum, secretissima ; quod nemo scit nisi qui experitur. In anima enim sunt virtutes multæ apprehensivæ : sensitiva, imaginativa, aestimativa, intellectiva ; et omnes oportet relinquere, et in vertice est unitio amoris, et hæc omnes transcendit — Unde patet, quod non est tota beatitudo in intellectiva.

In Hexæm., Coll. II, n. 29. Tom. V, p. 341.

Cette dernière phrase, jetée là en guise de conclusion, porte directement contre fr. Thomas. Dans le 3me livre de la Somme contre les Gentils, au chapitre 26, le Docteur Angélique écrit, en effet : cum enim beatitudo sit proprium bonum intellectualis naturæ, oportet quod secundum id intellectuali naturæ conveniat quod est sibi proprium. Appetitus autem non est proprium intellectualis naturæ, sed omnibus rebus inest, licet sit diversimode in diversis ; quæ tamen diversitas procedit ex hoc quod res diversimode se habent ad cognitionem ; quæ enim omnino cognitione carent, habent appetitum naturalem tantum ; quæ vero habent cognitionem sensitivam, et appetitum sensibilem habent, sub quo irascibilis et concupiscibilis continentur ; quæ vero habent cognitionem intellectivam, et appetitum cognitioni proportionatum habent, scilicet voluntatem. Voluntas igitur secundum quod est appetitus non est proprium intellectualis naturæ, sed solum secundum quod ab intellectu dependet : intellectus autem secundum se proprius est intellectuali naturæ. Beatitudo igitur vel felicitas in actu intellectus consistit substantialiter et principaliter magis quam in actu voluntatis.

Saint Bonaventure déclare « par quoi il apparaît que la béatitude n'est pas totalement dans l'intelligence » ; saint Thomas avait écrit « substantiellement et principalement la béatitude ou félicité consiste dans l'acte d'intelligence et non dans l'acte de volonté ». Opinion qui est maintenue et développée dans la Somme théologique. Ne mentionnons que ce court passage.

La théologie « magis tamen est speculativa quam practica : quia principalius agit de rebus divinis quam de acti-

bus humanis, de quibus agit, secundum quod per eos ordinatur homo ad perfectam Dei cognitionem, in qua æterna beatitudo consistit. La béatitude éternelle consiste donc dans la parfaite connaissance de Dieu, c'est pour ce motif que la théologie est spéculative, non pratique. (Somme I p., Q. I., art. 4).

Ainsi donc dans cette deuxième conférence, Bonaventure attaque, à la fois, une thèse Averroïste : l'unité d'intellect, et trois thèses thomistes : *a*) la non-composition des êtres spirituels ; *b*) la distinction réelle entre l'âme et ses facultés, d'après laquelle les facultés ne sont plus que des accidents ; *c*) l'intelligence siège de la béatitude. L'attaque est bien simultanée et les deux courants, l'averroïste et le thomiste sont également réprouvés, dans une même action par le Général des Mineurs. C'est là un point indiscutable et qui met hors de cause et Peckam et les ennemis des Ordres Mendiants.

Dans la quatrième conférence, il passe en revue les multiples erreurs en cours. Il serait trop long de les mentionner et d'en montrer l'objectivité. Contentons-nous de noter que cette fois, il attaque une innovation thomiste dont il n'a pas encore parlé, mais que nous avons trouvée combattue vers 1270 conjointement avec celle de la non-composition des êtres spirituels, il s'agit de l'unité de la forme substantielle. Après un rapide et nerveux exposé, Bonaventure conclut : Unde insanum est dicere quod ultima forma addatur materiæ sine aliquo, quod sit dispositio vel in potentia ad illam, vel nulla forma interjecta. Il est donc insensé de dire que la dernière forme substantielle s'unit directement et immédiatement à la matière première.

Après avoir ainsi mis hors de cause dans ce n° 10, la thèse de l'unité de forme, il retrouve au n° 12 la non-composition des êtres spirituels « et hic etiam sunt multi errores, ut dicere quod aliqua creatura sit simplex ; quia tunc esset purus actus quod est solius Dei. L'éternité du monde et plusieurs autres thèses averroïstes sont à nouveau visées dans la suite de la conférence. Dans la cinquième, spécialement au n° 21, Bonaventure décoche en passant un trait acéré aux excès des savants. Luxuriata est metaphysica : quia quidam posuerunt mundum æternum... Similiter logici cum suis sophismatibus et suis falsis positionibus fecerunt mundum insanire.

Le voici donnant dès le début de la sixième conférence, la construction totale des erreurs Averroïstes. Il en signale l'origine dans la mise à l'écart de l'exemplarisme platonicien et montre le mécanisme interne du système, supprimant en Dieu toute connaissance de ce qui n'est pas lui, établissant par le fait dans la vie humaine le fatalisme et niant toute immortalité de l'âme. Il ajoute : « tous les par-
» tisans de ces idées sont tombés dans l'erreur et n'ont pas
» été préservés des ténèbres ; car ces erreurs sont très
» graves. Et les puits de l'abîme ne sont pas encore fer-
» més à clef » conclut-il, faisant allusion au neuvième chapitre de l'Apocalypse.

Une revue rapide de ces mêmes erreurs forme l'exorde de la septième conférence dans laquelle Bonaventure semble atténuer les reproches que la veille il avait faits à Aristote. De æternitate mundi excusari posset quod intellexit hoc ut philosophus loquens ut naturalis. Il ne veut pas, on le sent, qu'on le prenne pour l'adversaire du phi-

losophe et c'est pour cela qu'il nuance sa désapprobation. Toutefois, ce que l'on sent aussi, c'est qu'après tout, la vérité passe avant le philosophe, et un peu plus loin, il l'insinue très nettement dans cette réflexion : sed quidquid senserit, alii philosophi illuminati posuerunt ideas. Aristote est bien le Maître écouté, mais il est aussi le maître qu'on ne suit pas à l'aveugle, celui dont on examine le témoignage et qu'on a le droit de contredire dès que la vérité le demande. Et le Séraphique Docteur en use avec lui comme avec Platon. Il n'ignore point la valeur de l'un et de l'autre, et sur cette question spéciale des idées, il fait la part de l'éloge et du blâme avec une remarquable indépendance. Dans son Christus unus omnium Magister, Le Christ notre unique Maître, conférence ou sermon de cette même époque 1268-1273, selon qu'il est facile de s'en convaincre par les allusions précises aux troubles intellectuels signalés dans ses conférences sur le Décalogue, sur les Dons et sur l'Hexaméron, il ne craint pas de dire : « Platon ayant mis toute la certitude dans le monde intelligible ou idéal fut justement repris par Aristote ; non parce que sa théorie de l'existence des idées et des raisons éternelles était fausse, puisque saint Augustin lui en fait gloire, mais parce que délaissant le monde sensible, il voulut ramener toute la certitude à ces seules idées ; ce faisant, bien qu'il parût affermir la voie de la sagesse qui procède des raisons éternelles, il ruinait cependant la science qui procède des raisons créées ; Aristote, au contraire, affermissait la science, négligeant la sagesse » (158). Impossible de mieux carac-

(158) Unde quia Plato totam cognitionem certitudinalem convertit ad mundum intelligibilem seu idealem, ideo merito reprehenseus fuit ab

tériser l'idéalisme de l'un et le sensualisme de l'autre.

Dans sa dix-neuvième conférence, saint Bonaventure traite encore de l'Ecriture Sainte et des Philosophes. Il dit le rang que chaque chose doit occuper. Il veut bien que la philosophie ait sa place, mais il insiste pour que cette place ne soit pas plus importante que ne le comportent ses droits. L'Écriture doit passer la première, viennent ensuite les écrits des Pères, puis les Sommes des Maîtres, enfin les œuvres des philosophes (159). Pour ce qui est des Sommes des Maîtres, il faut bien prendre garde à suivre la voie la plus commune. In his autem homo debet cavere, ut semper adhæreat viae magis communi. Quant aux philosophes, que les maîtres soient modérés dans leur admiration, magistri caveant, ne nimis commendent et appretientur dicta philosophorum. Ne mêlez pas, ajoute-t-il, tant d'eau philosophique au vin de l'Ecriture. Non igitur tantum miscen-

---

Aristotele ; non quia male diceret, ideas esse et æternas rationes, cum in hoc eum laudet Augustinus ; sed quia despecto mundo sensibili, totam certitudinem cognitionis reducere voluit ad illas ideas ; et hoc ponendo, licet videretur stabilire viam sapientiæ, quæ procedit secundum rationes æternas, destruebat tamen viam scientiæ quæ procedit secundum rationes creatas ; quam viam Aristoteles e contrario stabiliebat illa superiore neglecta.

Christus unus omnium Magister, n. 18. Tom. V, p. 572.

(159) Modus studendi debet habere quatuor conditiones : ordinem, assiduitatem, complacentiam, commensurationem. Ordo diversi mode traditur a diversis ; sed oportet ordinate procedere, ne de primo faciant posterius. Sunt ergo quatuor genera Scripturarum, circa quæ oportet ordinate exerceri. Primi libri sunt sacræ scripturæ. In Testamento veteri secundum Hieronymum viginti duo libri, in Novo Testamento octo sunt. Secundi libri sunt originalia sanctorum ; tertii, sententiæ Magistrorum ; quarti, doctrinarum mundialium sive philosophorum.

In Hexæm., Coll. XIX, n. 6, p. 421, Tom. V.

dum est de aqua philosophiæ in vinum Sacræ Scripturæ quod de vino fiat aqua. Et détail vécu, il fait allusion, en passant, à ces étudiants fraudeurs qui cachent les écrits philosophiques interdits sic quando quaterni philosophorum absconduntur ! Il veut de l'ordre dans l'étude, non du caprice ; de la modestie, non de l'audace ; illi qui non ordinant studium sunt sicut pulli equorum, qui modo currunt huc, modo illuc.... Optimum signum est timor, et pessimum signum audacia, quia talis numquam corrigitur.

Il nous semble inutile d'entrer dans de plus longues considérations. L'attitude de saint Bonaventure est nette. Et si dans cette seconde période, nous n'avons pas insisté sur le point des erreurs Averroïstes, comme nous l'avons fait pour la période 1267-1270, c'est que notre but était déjà atteint. Nous avons voulu établir la part que le Docteur Séraphique a pris au mouvement intellectuel de la grande période 1267-1274 ; nous avons voulu établir — parce que ce sont les faits eux-mêmes qui nous y ont poussé — que la résistance aux innovations thomistes a pour chef principal le Général de l'Ordre Franciscain ; nous avons enfin voulu prouver que la double campagne anti-averroïste et anti-thomiste, notée par M. De Wulf aussi bien que par le P. Mandonnet, comme faisant partie du même mouvement, n'a pas pour origine un sentiment de basse jalousie chez le Bienheureux Jean Peckam ou chez les Maîtres Séculiers, mais qu'elle jaillit spontanément de la passion que Bonaventure a toujours professée pour le Vrai et pour le Christ Maître du Vrai. Juifs, Astrologues, Manichéiens, Albigeois, Maîtres séculiers, Averroïstes, frère Thomas, quiconque obscurcit la clarté de l'orthodoxie est impitoyablement

signalé. Bonaventure n'a qu'un souci, maintenir dans toute sa splendeur la vérité théologique compromise par les audaces de Siger et ses émules, ou par les régressions inadmissibles de Thomas d'Aquin.

Et il se trouve que c'est à l'heure même où son action intellectuelle est la plus pressante, alors que ses attaques remuent en ses profondeurs le monde intellectuel, c'est à cette heure que Grégoire X le nomme Cardinal et Évêque d'Albano, qu'il lui confie la direction et la conduite effective et combien fructueuse du Concile de Lyon. Si nous ajoutons que c'est au moment où venait de s'opérer la réconciliation des Grecs avec l'Eglise de Rome que Bonaventure épuisé de fatigue par suite de son labeur écrasant, fut soudain ravi à l'affection de tous dans la nuit du 12 au 15 juillet 1274, on ne sera pas étonné du profond souvenir qu'il ait laissé dans les cœurs (159bis).

Et il est naturel qu'amplifié par tout ce que ses derniers mois avaient eu d'éclat et d'autorité, le mouvement intel-

(159bis) Saint Bonaventure avait été l'âme du Concile. Nous savons qu'il avait immensément travaillé, qu'il avait énormément écrit et même qu'il avait dû subir les coups de fouets de la satire. De tout ce travail du Docteur Séraphique, rien n'a encore été retrouvé ou recherché.

Ce qui est certain, c'est que sa mort creusa un tel vide que personne ne fut jugé capable de le remplacer et qu'on se séparait quelques jours plus tard laissant le programme à demi réalisé. Le Pape et toute la Curie, dit un chroniqueur, afin de manifester leur estime pour le grand Docteur, approuvèrent sa doctrine et placèrent ses ouvrages dans les Archives de l'Eglise avec les Saintes Ecritures et les livres des Saints Pères.

Gregorio X fece vari Cardinali — inter quos fuit frater Bonaventura, generalis minister Fratrum Minorum, qui erat summus magister in sacra

lectuel qu'il avait à nouveau déclanché à Paris en 1273 ait poursuivi sa marche normale aboutissant aux condamnations de 1277, comme le premier avait abouti à celles de 1270.

Le Docteur Séraphique aurait-il tout approuvé, et ne se serait-il pas opposé à l'insertion de tel ou tel article dans la série vraiment touffue qui compose le célèbre Syllabus ? Nous pouvons le penser, car sa précision n'admettait pas les hors-d'œuvre et sa prudence sur ce point était admirable, selon que nous le prouvent ses Commentaires sur les Sentences. Et s'il ne reculait jamais devant l'expression de sa pensée, il n'en reconnaissait pas moins la valeur de la pensée d'autrui. Dans sa réfutation des opinions adverses, il savait maintenir tout le poids des nuances, et tandis que telle et telle théorie était repoussée comme hérésie néfaste, telle et telle autre n'était regardée que comme opinion hardie dont les bases ruineuses devaient jusqu'à nouvel ordre détourner un esprit bien pensant.

Nous l'avons entendu se plaindre en 1273, le lundi de Pâques, de l'excessive rigueur de certains dirigeants pari-

---

theologia, homo sanctæ vitæ et multæ orationis, qui plures edidit libros et præcipue IIII super sententias, quos dominus Papa cum tota curia approbavit et in archivo ecclesiæ poni fecit cum aliis libris authenticis.

GOBULOVICH, O. F. M. dans : *Bibliotheca Bio-Bibliografica della Terra Santa*, Quaracchi (1913), vol. II, p. 125.

Ne serait-ce pas la connaissance de ce fait qui aurait inspiré au fameux P. Gonet la création de la non moins fameuse légende des honneurs rendus à la Somme de saint Thomas par le Concile de Trente ?

Voir : *La Bonne Parole*, 25 mars, 10 avril, 25 avril, 10 mai, 10 juin 1909 et 25 mars, 10 avril 1910, 10 janvier 1911 : La somme de S. Thomas au Concile de Trente par fr. Jules d'Albi.

siens, le 25 avril il va jusqu'à attribuer aux suggestions de Satan la mesure brutale de la fermeture des cours, il peut bien se faire que la teneur des condamnations de 1277 ne l'eut pas complètement satisfait. Quoiqu'il en soit de ce point, ce qui est indéniable, c'est son intervention dans la lutte intellectuelle, c'est son initiative et son rôle de tout premier plan dans le mouvement de résistance aux erreurs Averroïstes, non moins qu'aux hardiesses de Thomas d'Aquin. Si plus tard Guillaume de la Marre écrit son Correctorium, le souvenir de Maître Bonaventure est là pour le guider et l'on comprend enfin l'élévation des mobiles qui animaient les adversaires du thomisme.

IX. — Saint Bonaventure complète son action par une ordonnance sur les écrits.

D'autant qu'il semble bien que saint Bonaventure n'ait pas borné son action à des réfutations oratoires des erreurs du temps, et qu'il ait pris des décisions pratiques destinées à maintenir dans l'Ordre, le culte des saines traditions.

Bien que les documents qui nous sont parvenus, manquent de cette précision absolue et sans conteste possible que serait l'insertion de la date dans un manuscrit, leur contenu répond trop aux préoccupations du moment pour ne pas marquer leur époque.

En 1282, cinq ans après les condamnations d'Etienne Tempier, le chapitre Général de Strasbourg porte l'ordonnance que voici : Quod non permittant multiplicari Summam fratris Thomæ nisi apud lectores notabiliter intelligentes et hoc nisi cum declarationibus fratris G. de Mara (citation empruntée à M. De Wulf). Donc dès 1282, défense dans tout l'Ordre de laisser entre les mains des religieux la Somme de fr. Thomas. Elle ne sera permise qu'aux plus capables parmi les professeurs et à la condition expresse qu'au texte sera joint le « Correctif » de Guillaume de la Marre.

Le chapitre Général de 1292 s'occupe à nouveau des auteurs et décrète ce qui suit : Inhibemus ne de cætero aliquod scriptum novum extra Ordinem publicetur, nisi

prius examinatum fuerit diligenter per Generalem Ministrum vel Provincialem, vel per illos quibus ipsi ducerent committendum. Et quicumque contra fecerit, tribus diebus in pane tantum et aqua jejunet et careat illo scripto. Nullus etiam Frater audeat aliquam opinionem corruptam, non sanam vel ab episcopo et Magistris Pariensibus communiter reprobatam, scienter asserere vel etiam approbare publice vel occulte. Nec opinionem singularem cujuscumque calumniabilem, vel suspectam maxime circa fidem vel mores audeat defensare. Si autem ministri in suis provinciis aliquos tales invenerint moneant eos ut corrigant diligenter, et nisi revocaverint et destiterint requisiti, omnibus officiis et legitimis actibus eos privent, et tandem si in pertinacia sua permanserint fratrum societate priventur, et demum incarcerentur, si in suis erroribus finaliter perseveraverint. Et nihilominus generali capitulo, vel generali ministro per provincialem ministrum cum suis opinionibus nuncientur (160).

Défense donc de soutenir toute opinion condamnée par l'évêque ou les Maîtres de Paris, défense de soutenir toute opinion s'écartant de l'enseignement commun ou suspecte contre la foi ou les mœurs. La Somme n'est plus nommée pas plus que le Correctorium. On s'en tient aux condamnations parisiennes. D'ailleurs on rédige un article constitutionnel plus général et de plus longue portée.

Mais comme un certain nombre des opinions de frère Thomas sont expressément comprises dans les articles condamnés, que le Correctorium de Guillaume de la Marre a

(160) Chart. Univ. Paris, n. 580, Tom. II, p. 56. Denifle.

été joint depuis dix ans au texte de la Somme que l'on possède dans l'Ordre, il est évident que les directions scientifiques demeurent les mêmes et que l'universalité du décret ne lui enlève rien de son sens doctrinal très précis.

Retournons maintenant à l'année 1260. Nous voici au chapitre de Narbonne. Saint Bonaventure préside et dirige la première rédaction des Constitutions Générales. Il n'a garde d'oublier les écrivains. Il leur réserve donc leur place. Inhibemus ne de cetero aliquod scriptum novum extra ordinem publicetur nisi prius examinatum fuerit per Generalem Ministrum, vel Provincialem et Definitores in Capitulo Provinciali. Et quicumque contra fecerit, tribus diebus tantum in pane et aqua jejunet et careat illo scripto.

Il s'agit d'une mesure normale de prudence, tendant à éviter les écarts possibles d'esprits inquiets, comme on en rencontre toujours dans les groupements nombreux. Aucune allusion à un danger doctrinal quelconque. La chose est toute simple, aucun grand mouvement hétérodoxe ne s'est depuis longtemps produit dans l'Université et l'Ordre en est à ses débuts. On ne peut légiférer pour l'inexistant et l'imprévu. Et ce texte premier intégralement maintenu en 1292 forme le début du texte plus complet.

Mais voici un texte intermédiaire, une addition aux Constitutions de Narbonne, addition découverte par le P. Ehrle et dont la date exacte nous fait défaut. On sait seulement que postérieure à 1260, elle est antérieure à 1292. Nullus fratrum audeat aliquam opinionem asserere vel approbare scienter quæ a magistris nostris communiter reprobatur ; nec opinionem singularem cujuscumque suspectam vel calumniabilem maxime contra fidem vel mores

audeat defensare. Et qui contra fecerit, nisi admonitus per Ministrum resipuerit, ab omni doctrinæ officio sit suspensus (161).

Ce texte est évidemment antérieur à celui de Strasbourg 1282 dans lequel il est question de la Somme de fr. Thomas et du Correctorium de Guillaume de la Marre.

Et très certainement il est antérieur à 1277, car il n'y est pas question des condamnations d'Etienne Tempier, lesquelles sont formellement visées par le texte de 1292. Et d'ailleurs aussi bien l'article de Strasbourg que le texte de 1292 auraient été inutiles si un texte des Constitutions avait inséré l'obligation de tenir compte des condamnations parisiennes. On s'en tenait, sur ce point, aux règlements de l'Université.

Bien plus ce texte est antérieur aux condamnations de 1270. Il ne suppose aucune proscription d'ensemble comme est celle des treize articles de 1270. On prévoit seulement les opinions singulières ou prêtant à mauvaise interprétation, et comme sanction on ne prévoit qu'une admonition du Ministre Général. En 1292 on est plus précis et plus sévère car on est lié par les pénalités officielles de l'évêque de Paris. Or, dès 1270, des pénalités canoniques sont prévues contre les défenseurs opiniâtres des articles condamnés.

D'autre part ce qui caractérise l'addition, c'est l'insistance sur la doctrine commune des Maîtres de l'Ordre. Et c'est là un terme et une réalité chers à Bonaventure. Le Docteur Séraphique, nous l'avons dit, insiste dans son

(161) S. Bonav. Tom. VIII. Opusc. XVIII. Constitutiones Narbonnenses. Rubrica VI, p. 456, col. 2.

Voir aussi : *ibid.*, p. 449, note 1.

Commentaire des Sentences sur ce point, qu'il ne s'écarte pas de l'enseignement commun, qu'il suit son Maître Alexandre ; et dans les Conférences sur l'Hexaméron nous le voyons employer plusieurs fois cette expression. Il dit notamment dans la dix-neuvième, à l'occasion des Sommes des Maîtres, in his autem homo debet cavere, ut semper adhæreat viæ magis communi. Ce texte reflète donc parfaitement sa pensée non moins que son mode de l'exprimer.

La vigueur de sa participation au mouvement intellectuel dès 1267, l'amenait aussi à prendre les moyens les plus aptes à rendre plus efficaces ses directions et ses conseils. Et nous savons qu'en 1269, après le Chapitre d'Assise il se rendit à Paris où il remania l'organisation des Études (162). Il semble bien que nous ayons là l'occasion qui a permis de préciser le texte de Narbonne et de le compléter par l'addition qui nous occupe. Cette addition aurait donc été faite par le Chapitre d'Assise.

Le texte traduit, en effet, à la perfection les préoccupations de l'heure.

---

(162) *Op. Omn.*, Tom. X, Dist. II, cap. III, n. 21, p. 60-61.

Comitiis celebratis, profectus esse statim videtur Bonaventura Parisios, cum ad eumdem annum 1269 immediate post relatum Capitulum auctor Chronicarum XXIX, Generalium narret de quadam reformatione pro studentibus Universitatis his verbis : « Hic Generalis Parisius ordinavit pro studentibus illuc de toto ordine accedentibus, quod secundum quatuor octavaria Provinciarum scilicet Hispanorum, Alamanorum, Lombardorum et Romanorum, essent ibi quatuor assistentes, qui pro studentibus utilia proponerent et humiliter procurarent ». Aliunde valde probabile est, Bonaventuram proprie hoc anno 1269 confecisse librum « Apologia Pauperum » contra Geraldum de Abbatisvilla, qui sedatas antea lites Universitatis iterum quodam pernicioso libro excitavit ut supra diximus. Fuit igitur Parisius.

En 1267 et 1268, dans ses Conférences sur le Décalogue, dans celles sur les Dons du Saint-Esprit, dans ses sermons, Bonaventure vient d'attaquer les audaces Averroïstes, il complète son œuvre par une mise en demeure de suivre la voie commune de l'Ordre, voie qui n'est autre que celle même de l'Université dont Alexandre de Halès a maintenu puis introduit dans l'Ordre franciscain, les opinions traditionnelles.

D'ailleurs l'existence de cette prescription est sous-entendue dans la rédaction de Strasbourg concernant la Somme de saint Thomas. Puisqu'il est imposé de suivre le sentiment commun des Maîtres de l'Ordre, on ne saurait laisser circuler la Somme en toute liberté, vu qu'en plus des erreurs condamnées par Etienne Tempier, elle renferme nombre d'enseignements qui sont en opposition directe aux doctrines traditionnelles des Maîtres de l'Ordre. Et c'est bien ce que dans ses lettres Peckam rappelle avec vigueur. C'est aussi ce qui expliquerait pourquoi dans ses Conférences sur l'Hexaméron, saint Bonaventure pénètre dans le domaine des opinions libres et prend si nettement partie contre les opinions thomistes. Il unit ainsi dans une même action et la défense de l'orthodoxie mise en péril par les audaces Averroïstes et quelques excès Aristotéliciens de fr. Thomas, et la défense des doctrines communes des Maîtres de l'Ordre attaquées par les régressions Aristotéliciennes de Thomas d'Aquin dans la question du siège de la béatitude, dans celles de la suprématie de la volonté, de la distinction de l'âme et de ses facultés....

Quoiqu'il en soit de ce point que nous ne pouvons qu'imparfaitement établir bien que de très graves argu-

ments en forment le soutien et qu'une simple date dans les manuscrits aurait définitivement tranché, ce qui demeure, c'est l'action du Docteur Séraphique. Elle est de tout premier plan et l'on peut dire que de 1267 à 1274, des conférences sur le Décalogue au concile de Lyon, elle n'a fait que grandir pour le bien de l'Église et de l'Ordre. Et c'est cette action qui a préparé cette incomparable lignée de Maîtres qui par Duns Scot et ses disciples dominera totalement la scolastique et verra ses doctrines de nos jours professées par ceux-là mêmes qui s'en déclarent les adversaires.

Ce qui demeure encore, c'est que c'est à l'action de saint Bonaventure que le thomisme doit reporter l'origine de ses difficultés. Et cela suffit pour rendre aux luttes intellectuelles du XIIIe siècle leur physionomie véritable que depuis l'encyclique Æterni Patris, des esprits trop peu sincères ont cherché à défigurer.

X. — Conclusion. S'inspirer de l'Esprit des Scolastiques pour redonner à l'Eglise sa vraie place dans la science.

Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le regrette (163), les deux grands Docteurs de la Scolastique dont l'Eglise nous pro-

---

(163) Bien avant le dix-neuvième siècle, une expérience a été vécue par un homme dont le nom est célèbre dans l'Eglise universelle. S. François de Sales dont le Vén. P. de la Colombière, dans le panégyrique cité au cours de notre travail, nous dit l'admiration pour S. Bonaventure, a fait sur lui-même l'expérience de la valeur des deux Ecoles. Et, il faut en convenir, l'expérience du thomisme faillit lui être funeste. Bien entendu, ce ne fut pas de sa part expérience calculée et voulue, cela serait sans valeur démonstrative, ce fut expérience involontaire et combien poignante ! Jeune étudiant, à Paris, il est assailli soudain d'une violente tentation de désespoir, tentation alimentée, sinon provoquée, par la thèse thomiste de la Prédestination. Et quand la lumière se fait en son âme, quand la paix revient, c'est la pensée de Bonaventure qui rayonne en lui et le possédera pour toujours.

« Les émotions les plus vives passent — (dit HENRI BRÉMOND à qui nous empruntons ce récit : *Hist. litt. du sentiment religieux en France,* T. I. L'Humanisme dévôt 1580-1660, p. 87-91, 6e édition) — les principes restent. Ce n'est pas seulement le cœur du saint qui s'est formé dans cette épreuve, c'est encore son esprit, sa pensée, sa théologie. La Vierge noire de S. Etienne ne lui a pas fait seulement entendre une parole de paix, elle lui a comme imposé une doctrine pacifiante. Nous savons, en effet, que la détresse qui fut dissipée ce jour-là était pour ainsi dire d'ordre dogmatique : je veux dire qu'un système particulier de théologie ou l'avait directement causée, ou du moins l'avait rendue plus intense. Ce système François de Sales avant et pendant la tentation le regardait comme infiniment probable : la tentation passée, il se rallie pour tou-

pose en imitation les héroïques vertus et la remarquable science, n'ont pas réussi à professer les mêmes doctrines.

---

jours à un système contraire. Ce n'est pas là pour nous l'aspect le moins intéressant de cette aventure (p. 87-88).

» ... Il se vit perdu. Damné, moi damné, par la suite de la volonté que S. Thomas prête à Dieu de montrer ainsi sa justice — me damnatum voluntate quam posuit Thomas in Deo ut ostenderet Deus justitiam (p. 88)... Ce ne sont pas là des conjectures. Nous avons là-dessus les propres paroles du saint, une protestation de confiance rédigée, nous ne savons quand, peut-être le soir même de la délivrance, peut-être des années plus jard mais assurément sous l'impression toujours présente de cette crise (p. 89).

» Il entre donc à S. Etienne de Grès, plus malade que jamais : aussi près que possible de s'abandonner au désespoir — c'est mon hypothèse — il s'agenouille devant la Vierge noire, il récite la prière qui se trouve là, collée sur une planchette. Alors brusquement, les nuages tombent... Eh bien ! s'écrie-t-il... soit ; si je suis prédestiné à glorifier la seule justice de Dieu par ma damnation, j'accepte de plein gré la fin qui m'est assignée dans les décrets éternels.

» Au moment même ... une soudaine certitude lui dessille les yeux, lui persuadant que ces prétendus décrets ne sont qu'une pauvre invention humaine.

» ... Une voix céleste le relève, lui promet le ciel. « Puisque tu as bien » voulu servir à faire éclater mes perfections en te sacrifiant toi-même » s'il le fallait, quoiqu'il n'y eût en cela qu'une médiocre gloire pour » moi, qui n'aspire pas à perdre mais à sauver les hommes, je te cons- » tituerai dans un éternel bonheur, pour que tu chantes mes louanges, » seule gloire qui m'est chère ». Ces dernières lignes sont textuellement traduites de la protestation latine que nous avons dite et qu'on peut sûrement regarder comme une transposition dans l'ordre dogmatique de la scène de la délivrance. Précieuse relique.... Il faut la lire dans son latin, ces deux mots surtout que je ne puis rendre : je ne m'appelle pas celui qui damne, mon nom est Jésus : Glorificatio nominis mei qui non est damnator sed Jesus !

» Qui brise avec le thomisme — bien entendu sur le point précis qui nous intéresse — est obligé de passer dans l'autre camp. Orienté vers la doctrine des Jésuites par la réponse de la Vierge noire, François de

Défenseur d'une tradition qui n'est, en réalité, que le mouvement progressif des acquisitions que siècle par siècle les grands esprits du christianisme sont parvenus à réaliser,

---

Sales s'y est conservé pour de bon. Longtemps après, il écrira à un de leurs docteurs les plus en vue, au P. Lessius une lettre d'adhésion cordiale, restée fameuse dans l'histoire de cette dispute éternelle.

» Dans la bibliothèque des Jésuites de Lyon, lui dit-il, j'ai vu votre traité de la Prédestination « et quoique je n'aie eu le temps que de le » parcourir à la hâte j'ai remarqué que vous y embrassez et soutenez » l'opinion à la prédestination à la gloire après la prévision des mérites, » cette opinion si noble à tant de titres puisqu'elle est si ancienne, si » consolante.... Cela m'a été une grande joie ; car j'ai toujours regardé » cette doctrine comme la plus vraie, la plus aimable et la plus con- » forme à la miséricorde de Dieu ainsi que je l'ai un peu indiqué dans » mon « Traité de l'Amour de Dieu ».

» ... Quant à cette doctrine plus vraie et plus aimable, elle anime, non pas seulement le « Traité de l'Amour de Dieu » comme le saint vient de le dire mais encore tous ses autres écrits. En faut-il davantage pour justifier la curiosité intense et minutieuse que nous avons apportée au récit de la tentation » (p. 90-91).

Or cette doctrine de la Prédestination à la gloire après la prévision des mérites, qu'un certain nombre de théologiens jésuites et autres ont maintenue et qui a consolé François de Sales, au jour de la tentation, c'est précisément la doctrine que Bonaventure a enseignée au treizième siècle, celle que S. Thomas a combattue et que Duns Scot lui-même n'a pas su conserver intégralement.

Voilà donc un fait authentique témoignant de la force de vie des deux doctrines, voilà une expérience dont aucun règlement n'a pu ni prévoir, ni diriger, ni truquer l'apparition, la marche ou le dénouement. Et dans cette crise où nous voyons succéder au thomisme qui jette dans la détresse, la doctrine apaisante et riche d'élan de S. Bonaventure, jaillissent puissantes comme le réel qui les porte en ses flancs, les grandes directions intellectuelles qui font le théologien Maître de vie. Elles sont là, dégagées de toute contrainte, de tout esprit d'intrigue ou de parti, chargées de résultats, plus fortes que les passions et que les étroitesses des hommes, plus fortes que le temps, car leur œuvre s'appelle saint François de Sales, Docteur de l'Eglise.

Bonaventure s'est rigoureusement dressé contre des innovations qui n'étaient, elles aussi, dans leur réalité la plus authentique, qu'un retour plus que millénaire à des opinions que les génies du paganisme aussi bien que ceux du christianisme avaient jugées caduques.

Les novateurs sont rarement ceux qui portent ce nom, et dans le cas en particulier, le novateur n'était pas S. Thomas, vu qu'il retournait au temps d'Aristote, mais bien S. Bonaventure qui prenant la succession d'Alexandre de Halès et, par lui, de la tradition dont Augustin avait tracé la marche, a su retenir d'Aristote tout ce que la foi chrétienne pouvait conserver avec profit, et retenir aussi des générations postérieures tous les enrichissements qu'elles avaient successivement apportés.

L'Humanité n'est jamais revenue en arrière. Elle porte en elle-même comme une instinctive et sourde répulsion contre tout ce qui est définitivement dépassé. On peut parfois essayer de changer le nom de la route qu'on veut lui faire suivre, on peut en modifier quelques petits aspects, peine inutile, elle reconnaît aussitôt le chemin et se refuse à parcourir de nouveau des sentiers dont l'expérience a épuisé le charme. Aux visions que le développement des âges lui apportent tous les jours nouvelles, la science veut bien ajouter celles dont la fraîcheur demeure encore ; elle parcourt avec joie et même avec fierté les radieux sommets du haut desquels les génies ont tour à tour contemplé la profondeur des choses, mais elle a le droit et le devoir de monter encore plus haut, de chercher d'autres sommets du haut desquels son regard puisse porter plus loin et dans

la brume de l'immense réel, percevoir avec plus de netteté les choses que leur éloignement lui montrait déformées.

La scolastique est là, chargée de richesses, et bien rares sont ceux qui consentent à feuilleter ses ouvrages poudreux. Et pourtant c'est en elle qu'est la clef du progrès. C'est du choc de ces nombreux systèmes que l'on voit jaillir les éclairs qui soudain illuminent les vastes horizons.

Et la scolastique n'est pas un homme, ni un système. Elle est tous ces hommes et tous ces systèmes que contemplèrent surtout le treizième siècle finissant et la première partie du quatorzième. Elle s'appelle Alexandre de Halès, Jean de La Rochelle, Robert Grosseteste, Adam de Marsh, Thomas d'York, Roger Bacon, S. Bonaventure, Albert le Grand, Thomas d'Aquin, Richard de Mediavilla, Mathieu d'Aquasparta, Godefroid de Fontaines, Henri de Gand, Duns Scot, Pierre Auriol, Guillaume d'Ockam et un peu plus tard Durand de Saint-Pourçain, Pierre d'Ailly, Buridan, Gabriel Biel et Gerson. Ce sont ces hommes, ce sont leurs œuvres et leurs systèmes qui forment l'arsenal prodigieux où sont en réserve les armes dont a besoin le christianisme dans la lutte actuelle. Quoi de plus triste que le spectacle de cette science étique dont les raisonnements atteignent si rarement le colosse de la philosophie moderne. Au lieu d'un corps à corps vigoureux et de coups bien portés au défaut de l'armure, ce ne sont trop souvent que coups dans le vide à la façon de Don Quichotte. Nous sommes retournés aux jours de Goliath. Alors que le géant promène son audace tous les jours agrandie, les soldats d'Israël n'osent lever les yeux sur le provocateur. Son nom seul les terrorise. Le bruit de son armure les glace d'épouvante.

La seule fronde du berger et quelques pierres bien choisies dans le lit du torrent, suffirent jadis pour vaincre le Philistin. Nous avons nous aussi une fronde incomparable de souplesse et de force, c'est notre foi. Munis de cette arme qui parait primitive aux tenants de la Science Moderne, avec ces simples pierres choisies dans le torrent des traditions chrétiennes et que sont la Sainte Ecriture, les Pères, les Scolastiques, une raison bien disciplinée et un amour exclusif du vrai, allons droit aux géants de la raison en révolte. Nous verrons que leur force n'est faite que de notre faiblesse, que l'éclat de leur armure est un éclat d'emprunt et que la résistance prodigieuse dont ils semblent les détenteurs est promptement vaincue par un coup bien porté. Ces géants dont le nom seul effraye tant de pusillanimes, ces Kant (164), ces Comte, ces Hegel, Spencer, Stuart Mill, Bergson, James et quelques autres, dont tant d'hommes

---

(164) Par le fait que nous citons Kant dans cette énumération, nous n'entendons nullement prétendre que les subjectivistes kantiens soient les représentants légitimes de sa doctrine authentique. Nous comptons, au contraire, démontrer prochainement, que la Critique de la Raison Pure aussi bien que celle de la Raison Pratique repoussent absolument l'idéalisme subjectiviste.

Et nous ne sommes pas sûr qu'un travail analogue ne puisse être tenté pour Bergson. Il semble bien qu'amis et adversaires ont surtout exposé ou combattu les réflexions que la diversité de leurs aptitudes cérébrales a provoquées en eux, à l'occasion de lectures plus ou moins superficielles du grand philosophe.

Il faudrait en finir avec cette « Acrobatique Moderne » qui consiste à lire, sans les comprendre, quelques pages ou parfois seulement quelques lignes d'un auteur, puis par auto-suggestion, à construire en son nom et à son détriment bien plus qu'à son honneur, tout un système doctrinal dont le Maître n'avait jamais eu le soupçon le plus vague.

d'étude parmi les catholiques redoutent à tort l'influence, ne sont en réalité que de grands travailleurs maladroits qui nous ont préparé la splendide moisson du vrai.

Les scolastiques eurent à repousser des attaques fort rudes. Ils le firent pourtant. Ni les prohibitions intempestives de Rome, ni les audaces par trop aventureuses de quelques Aristotéliciens imprudents n'arrêtèrent le génie ferme et sûr d'Alexandre de Halès. Il alla droit au but, droit à l'adversaire. Il prit ce texte d'Aristote que les Arabes brandissaient en signe de victoire et il sut en tirer cette substance pleine qui fut la nourriture des forts. Si la scolastique fut grande, c'est qu'Alexandre de Halès, après plus d'un siècle de combats inégaux, fut le David de la théologie. Alors on put construire le temple et les Bonaventure, les saint Thomas, les Duns Scot, les Guillaume d'Ockam purent édifier leurs splendides synthèses.

De nos jours, pareil labeur nous attend. Si la science chrétienne malgré tous les efforts, n'a pas repris sa place qui est la première, c'est qu'on n'a pas su emprunter au Moyen Age le secret de sa force, son esprit.

La lettre tue, l'esprit vivifie. Ce principe évangélique dont nous avons entendu le rappel aux étudiants de Paris par saint Bonaventure, aujourd'hui plus que jamais nous doit être présent. Si nous voulons faire œuvre de science sereine, il ne faut pas seulement s'arrêter à la lettre, fût-elle de saint Bonaventure, de saint Thomas, de Duns Scot ou de quelque autre ; il faut au-delà de la lettre atteindre l'esprit, s'en nourrir et en vivre ; car c'est lui, et lui seul, qui est vie.

Et une fois que nous serons vivants, alors que la force

vraiment sera en nous, alors nous porterons au loin ses manifestations irrésistibles, alors les philosophes modernes, les savants modernes, pour si grands que soient leur prestige ou leur armure, ne nous effrayeront pas, car leur vie est apparente et tout ce qu'ils ont en eux de vivant, nous le retrouverons en nous.

Car nous, nous sommes les disciples du Verbe en qui de toute éternité vivent plénièrement les absolues raisons des choses, et ce Verbe dont la Révélation nous dit dans l'Ancien Testament quelques-uns des mystères, ce Verbe dont l'Évangile nous retrace les Charités Étonnantes dans les paroles et les actes de Jésus, l'Homme-Dieu, nous éclairera de sa divine splendeur et nous permettra de retirer du sein des ténèbres où elles sont plongées, les richesses que des esprits égarés ont cru pouvoir lui soustraire, à Lui « la lumière qui éclaire tout homme qui vient en ce monde ».

ERRATA

P. 23, ligne 21, au lieu de *m*ascuntur cyniphes, lisez *n*ascuntur cyniphes.
P. 53, ligne 15, » le Primo principio, lisez le *de* Primo principio.
P. 74, ligne 10, » gradus sc*o*lares, lisez gradus sc*a*lares.
P. 77, ligne 23, » divinis scripsit, lisez divinis *rebus* scripsit.
P. 88, ligne 27, » Melchior Ca*m*o, lisez Melchior Ca*n*o.
P. 105, ligne 24, » quod intellectu, lisez quod intellectu*s*.
P. 131, ligne 22, » jacti*c*arunt, lisez jacti*t*arunt.
P. 153, ligne 25, » *avec* l'étude, lisez *non* l'étude.
P. 163, ligne 3, » Mainmo*r*ide, lisez Mainmo*n*ide.
P. 222, ligne 24, » De Script*us*, lisez De Script*is*.
P. 251, ligne 31, » part*ie*, lisez part*i*.

NOTE. — Page 43 nous avons écrit à propos d'un certain Thomas cité par le B. Duns Scot : « Or ce Thomas expositor n'est autre, croyons-nous, » que le célèbre Thomas d'York, franciscain, élève de Grosseteste ». Nous ne connaissions pas, à cette époque, les Commentaires Textuels de S. Thomas sur la Logique d'Aristote car nous n'avions pu les avoir sous la main. Mais, alors que notre travail était déjà imprimé, nos études nous ayant amené à parcourir ces Commentaires, nous avons reconnu sans peine que le Thomas expositor cité par Duns Scot, c'est Saint Thomas d'Aquin et nul autre. Nous prions le lecteur de tenir compte de cette rectification dont l'importance est plus grande qu'il ne paraît au premier abord, car elle nous explique comment il se fait que Duns Scot, à l'encontre de tout ce qu'on affirme inconsidérément, ait tenté, mais en vain, de concilier l'Ecole Franciscaine et l'Ecole Thomiste. La caractéristique de Scot, est, en effet, toute entière, d'avoir cru à la possibilité d'un rapprochement entre l'Augustinisme de Paris et d'Oxford et l'Aristotélisme de Thomas d'Aquin et d'Albert le Grand. Et c'est cette tentative, vouée à l'insuccès par sa nature même, qui est le point faible de l'œuvre de Scot.

TABLE DES MATIÈRES

I. — L'amitié des saints n'exige pas l'identité des vues scientifiques. 7

II. — Introduction d'Aristote par les Maîtres d'Oxford et de Paris. Création de la Méthode Scolastique par Alexandre de Halès 14

III. — Albert le Grand introduit Aristote chez les Dominicains 44

IV. — La personnalité de S. Bonaventure. 51

V. — Innovations de S. Thomas. Condamnation de l'évêque de Paris, Etienne Tempier 86

VI. — Rôle de Jean Peckam 109

VII. — S. Bonaventure initiateur de la double campagne anti-averroïste et anti-thomiste, 1267-1270 . . . 139

VIII. — 1273. Reprise de la lutte intellectuelle par S. Bonaventure. Résistance totale au thomisme . . . 219

IX. — S. Bonaventure complète son action par une ordonnance sur les écrits 246

X. — Conclusion. S'inspirer de l'Esprit des Scolastiques pour redonner à l'Eglise sa vraie place dans la Science 253

9180

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
59 QUEEN'S PARK CRESCENT
TORONTO — 5, CANADA

9180.